LE CANADA FRANÇAIS

L'Hebdo du Haut-Richelieu

128e ANNÉE NO 34
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

LE MERCREDI 20 JANVIER 1988
144 PAGES

85¢

Un centre administratif de $1,5 million à St-Luc



Mme Lise Bacon

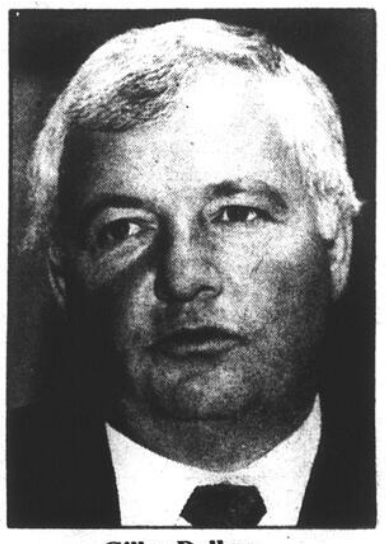
$505,000 de subvention pour la bibliothèque

À Saint-Luc, le temps est au beau fixe. Au moment même où la ville apprend qu'elle a fracassé en 1987 tous les records de construction domiciliaire avec une hausse de 33% par rapport à l'année précédente, voilà qu'une subvention de $505 000 vient permettre d'entreprendre la construction d'une nouvelle bibliothèque qui sera intégrée à un Centre administratif et communautaire. Le coût total du projet: $1,5 million.

sophie GAGNON

L'hôtel de ville actuel ne sera pas démoli. Des locaux supplémentaires, une salle polyvalente et une bibliothèque lui seront annexées, ce qui deviendra le Centre administratif et communautaire. «Les travaux vont débuter au printemps», assure le maire Gilles Dolbec, qui n'attendait que la confirmation de la subvention pour mettre en branle le projet qu'il caresse depuis 1985.

C'est hier (mardi), que la ministre des Affaires culturelles Lise Bacon, de passage à Saint-Luc, a rendu officielle la subvention de $505 000 à la ville. Cet octroi gouvernemental représente 70% du coût total de la bibliothèque. Saint-Luc assumera l'autre 30% du règlement d'emprunt, qui s'échelonnera sur 20 ans. ***Nos informations en page A-8.***

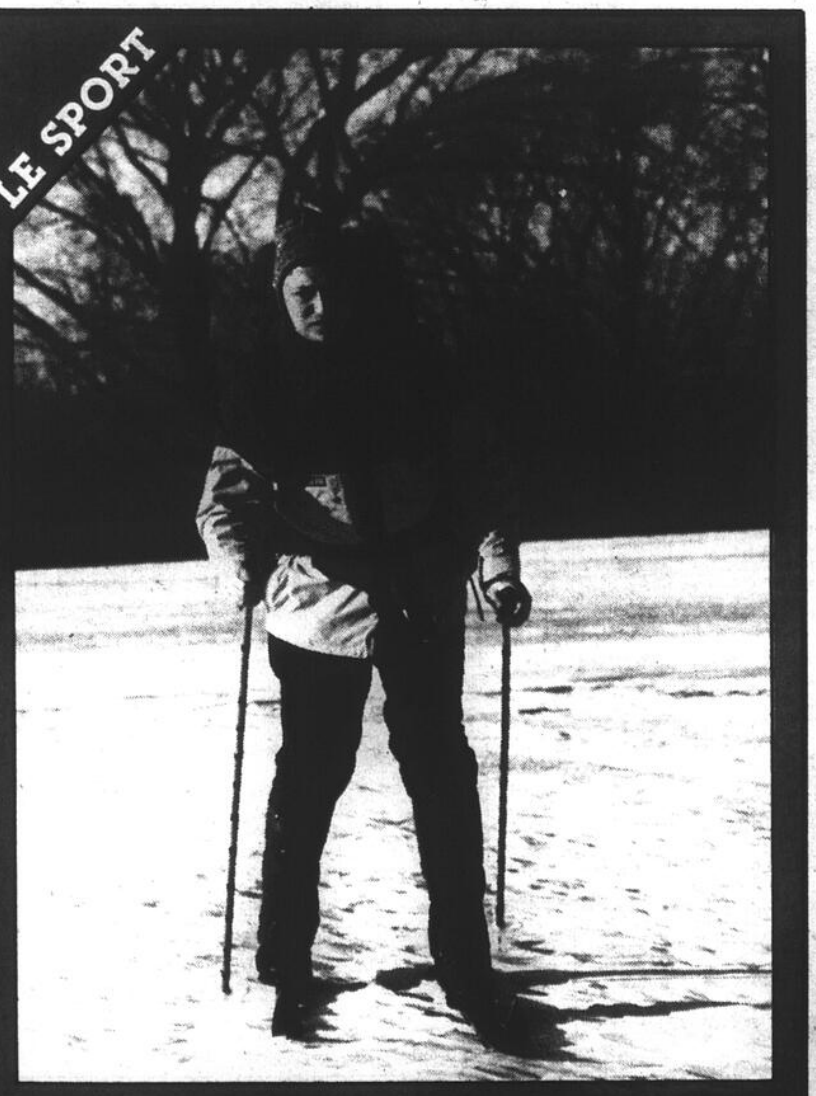


Gilles Dolbec

Crane projette d'agrandir

Économie page A-42.

LE SPORT

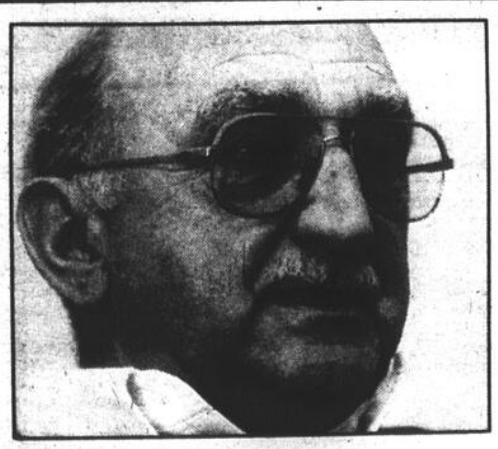


Réal Poirier sera nommé directeur de la police



Page A-13

GENS D'ICI



Marcel Larivière, le doyen des Loisirs

Électricien de métier, syndicaliste, Marcel Larivière est arrivé aux Loisirs de Saint-Jean en 1970. Voilà plus de dix-sept ans qu'il s'occupe de l'aréna municipale, du stade, du parc municipal! Et il n'a jamais connu l'ennui! ***Pages B-8 à B-13***

Aux Jeux de Calgary

Le Johannais Daniel Laplante est le seul Québécois parmi les 41 patrouilleurs de ski de fond et de biathlon sélectionnés pour travailler aux Jeux olympiques d'hiver de Calgary en février prochain. M. Laplante prendra le départ le 5 février pour vivre une experience unique...et dispendieuse. *Page A-62.* (Photo François Melillo)

Quatre vols à main armée en cinq jours

Hold-up dans deux banques du centre-ville

Un malfaiteur solitaire agissant avec beaucoup de sang froid aurait commis quatre hold-up dans le centre-ville de Saint-Jean depuis le début du mois de janvier.

claude PIETTE

Pour la Sûreté municipale, il ne fait pas de doute qu'il est l'auteur des deux vols à main armée commis à la pharmacie Jean Coutu de la rue Richelieu et ceux perpétrés la semaine dernière dans deux banques.

Mercredi à 12 h 15 un homme ne portant pas de cagoule est entré à la succursale de la rue Saint-Jacques de la banque Toronto Dominion. Il a exigé le contenu d'un des tiroirs caisses. Il est reparti avec $500 et a fui à pied en direction du pont Gouin.

Le lendemain il s'est présenté à la Banque de Montréal située juste à une centaine de pieds de la précédente. Il était habillé d'un manteau de cuir noir. Armé d'un révolver à la couleur argentée, il a déclaré à une des caissières: «C'est pour un prêt à long terme». Jeudi il a mis la main sur une somme de $1 500. Il a de nouveau pris la fuite à pied.

Sa façon d'opérer porte les policiers à croire qu'il est l'auteur aussi des vols qualifiés commis en début de mois à quelques journées d'intervalle à la pharmacie Jean Coutu.

■ **Fruiterie**

Par ailleurs un autre hold-up a été perpétré à Saint-Jean samedi vers 17 h 05. Cette fois-ci c'est la fruiterie de la rue Saint-Jacques qui a été la cible. Un malfaiteur solitaire âgé d'une vingtaine d'années s'est emparé d'une somme de $800.

Il portait dans sa ceinture une imitation d'arme. Il a ouvert son coupe-vent et l'a montré à l'employée. Il était muni d'un sac de pommes de terre pour placer l'argent.

«Donne-moi l'argent, c'est un hold-up !», a-t-il dit. La femme lui a donné le contenu de la caisse. Elle l'a perdu de vu quand il s'est dirigé sur le boulevard Gouin.

■ **Bijouterie**

Mardi de la semaine dernière en fin d'après-midi vers 17 h 20 un duo de malfaiteurs avait commis un autre hold-up. Ils se sont présentés à l'Horlogerie Richelieu de la rue Saint-Paul à Saint-Jean.

Un des bandits était armé d'un 12 au canon tronçonné. Les deux hommes sont entrés dans le commerce et ont raflé le contenu de la caisse, la maigre somme de $65.

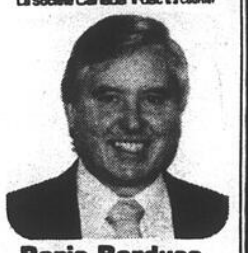
La police a divulgé le signalement d'un des deux voleurs: il serait âgé d'une vingtaine d'années, mesurerait 5 pieds et 9 et pèserait 150 livres.



Une femme gravement blessée

Une femme a été gravement blessée mardi matin quand elle a perdu le contrôle de son auto qui est allée frapper un lampadaire. L'accident est survenu vers 8 h 20 sur le boulevard Pierre-Caisse non loin de la rue Choquette à Saint-Jean. La chaussée était très glissante hier matin. Mme Chantal Cléroux de L'Acadie a été blesée gravement dans l'accident. Les pompiers sont intervenus pour la dégager de son véhicule. (Photo François Melillo)

Le Permanent
La Société Canada Trust et le Courrier



Boris Borduas
348-9308 (rés.)
347-7766 (bur.)
agent d'immeuble pour vous servir

MISE AU POINT

Dans notre circulaire **«Plus de 100 bonnes raisons d'acheter chez Sears»** insérée dans «Le Richelieu dimanche» du 17 janvier 1988, en **page 8,** la prime offerte pour l'achat no 114 aurait dû se lire comme suit: «De plus, en achetant un store vénitien, vous pourrez obtenir celui-ci avec lamelles 2 tons sans frais supplémentaires».
Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS

NUMÉROS CHANCEUX

LOTTO 6/49 — TIRAGE DU: 88-01-13
7-19-29-38-43-45
Comp.: 37

LOTTO 6/49 — Tirage du **samedi** 88-01-16
8 27 29 36 37 39
No complémentaire: 47

SELECT — Tirage du 88-01-16
2 3 4 8 15 29
No complémentaire: 12
MISE-TÔT: 2 8 9 27

GAGNANTS	LOT
183	273,20$

INTER PLUS — Tirage du 88-01-15

NUMÉROS	LOTS
734918	250 000$
34918	2 500$
4918	250$
918	25$
18	10$

NOS MOBILES	
92666	2 500$
0293	250$
538	25$

La Quotidienne — Semaine du 87-01-11

	3	4
LUNDI	224	0971
MARDI	890	0585
MERCREDI	682	8200
JEUDI	724	6768
VENDREDI	035	5757
SAMEDI	168	6222

Provincial — Tirage du 88-01-15

NUMÉROS	LOTS
1262759	500 000$
262759	50 000$
62759	1 000$
2759	100$
759	25$
59	10$

La Mini — Tirage du 88-01-15

89267 ■	1 000 $
8926 ▬	100 $
892 ▬	10 $

NUMÉROS	LOTS
892672	50 000 $
92672	5 000 $
2672	250 $
672	25 $
72	5 $

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Yves Boivin

Je suis heureux de vous annoncer que je viens de confier à Yves Boivin le poste de directeur des ventes. Avantageusement connu dans la région, Yves n'a pas besoin de présentation. Son dynamisme et sa grande expérience de l'automobile en font l'homme idéal pour diriger avec compétence notre équipe de vendeurs.
Je vous invite à venir le rencontrer.

Barnabé.

BARNABÉ
Dodge Camions Dodge CHRYSLER
AUTO-CENTRE
MITSUBISHI Le meilleur produit La meilleure qualité
438, rue St-Jacques, Napierville, 245-3313
Montréal: 861-8722

sommaire

Activités littéraires....A-60
À l'écoute....A-30
Au clavier....A-59
Au Palais de Justice....A-5
Aux tableaux indicateurs....A-75 à A-79
Cinéma....A-57
Culture d'ici....A-50
D'un volant à l'autre....A-74
Économie....A-42
Éditorial....A-6
Entre deux lignes....A-72
Images d'autrefois....A-54
Les plaisirs du vin....A-53
Parole aux lecteurs....A-7
Pensées et dires....A-60
Plus de 70 ans de souvenirs....A-61
Sports....A-62
Style libre....A-55
Votre impôt....A-48

la météo

Mercredi: neige se changeant en pluie en après-midi, maximum de 0°C, minimum -5.
Jeudi: nuageux, quelques averses de neige, minimum de -6°C, maximum de 2°C.
Vendredi: ensoleillé, minimum -15°C, maximum de -6°C.
Samedi: ensoleillé, maximum de -6°C, minimum de -15°C.

nos pages d'alimentation

Octofruit....A-13
Boucherie Pour Vous....B-9
Fruits & Légumes Racine....B-11
Boucherie d'Aujourd'hui....B-13
Boucherie Pierre....B-19
Halles Saint-Jean....B-24-25-26

encarts

Pharmaprix - 18 300 copies....8 pages
Woolco - 18 000 copies....8 pages

le guide des affaires

pages B-55 à B-58

Saint-Jean 347-0323
Montréal: 861-4624

LE CANADA FRANCAIS

L'hebdomadaire de Saint-Jean fondé en 1860
Directeur général ROBERT PARADIS
Directeur adjoint RENEL BOUCHARD

Rédacteur en chef Renel BOUCHARD
Directeur de l'information Gilles LÉVESQUE
Adjoint à l'information Michel HÉBERT
Adjoint au pupitre Marc-O. TRÉPANIER
Journalistes Michel PHANEUF, Gilles BÉRUBÉ, Louise BÉDARD, Yves MALLETTE
Secrétaire Christiane L.-GRIMARD
Photographe François MÉLILLO
Caricaturiste Pierre LAVIGNE

Collaborateurs Daniel SIMARD, Claude PIETTE, Céline BORDUAS, Sophie GAGNON
PUBLICITÉ:
Directeur de la publicité Jacques THIBAULT
Adjoint au directeur Denis HUARD

Secrétaire Michèle TRAHAN
Publicitaires Denis JOLIN, André CORRIVEAU, Lucien LORD, Jean BILODEAU, Serge CORDEAU, Réal DEXTRADEUR, Luc MOREAU, Sylvie LEBLANC, Francine BARSALOU, Nicole TREMBLAY
Contrôleur Roger TRAHAN
Comptabilité Suzette VINCENT
Composition et montage LES ATELIERS GRAPHIQUES DU HAUT-RICHELIEU INC
Directeur Renel BOUCHARD
Directrice adjointe Gaétane DION
Contremaitres d'atelier: Raymond PERRIER, Alain LEBEAU
Impression Imprimerie TRANSMAG inc.
Distribution LES MESSAGERIES SAINT-JEAN INC, Paul PENDLETON

Éditeur: Les Éditions Le Canada Français Ltee, 84 rue Richelieu, Saint-Jean, Qué. J3B 6Z8
Président Me Yves Gagnon, L.L.L.
Membre des Hebdos A-1 et des Hebdos régionaux
Tirage certifié par ABC Courtier de la deuxième classe - Enregistrement no 1085. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon officielle ou déguisée est formellement interdite sans la permission écrite de la compagnie. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)
L'exemplaire: 85¢
Au Canada abonnement 12 mois $43.00, 6 mois $22.00
Pays étrangers et États-Unis, abonnement 12 mois $150.00, 6 mois $85.00

Un cas d'inceste révélé après plus de dix ans

La couronne réclame la prison contre un père et la défense plaide pour sa réhabilitation

Une jeune fille que nous appellerons Julie, a aujourd'hui dix-huit ans. À partir de l'âge de six ans son père a commencé à imposer à l'enfant des caresses à caractère sexuel et des attouchements en échange de récompenses: crème glacée, argent, etc. Puis il allait dormir avec elle. Jusqu'à l'âge de douze ans, l'enfant qui n'avait aucun modèle en tête de relation père-fille pour comparer, a accepté. Son père lui disait que c'était normal d'agir de la sorte.

Mais vers l'âge de douze ans le visionnement à l'école d'un vidéo sur les abus sexuels faisant valoir

louise BÉDARD

que les filles devaient se sortir de cette situation, l'a amenée à repousser les avances de son père. Malgré tout dans les années qui ont suivi, son père a continué à la harceler au point qu'elle a même posé un cadenas à sa porte de chambre.

Il y a un an et demi Julie qui s'était confiée à un ami, se rend avec lui au poste de la Sûreté du Québec raconter son histoire et la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) est saisie du cas de cette famille. Quelques mois plus tard le Tribunal de la Jeunesse interdisait, pour un an, au père tout contact avec sa fille.

Lundi devant la cour des Sessions de la paix à l'audition de la cause du père qui attend de recevoir sa sentence, le travailleur social Pierre Vézina du Centre des services sociaux (CSS) Richelieu est venu raconter l'histoire de Julie.

Durant tout le temps que la jeune fille a subi les abus de son père, sa mère ne semble pas être intervenue pour protéger sa fille malgré que l'enfant lui aurait fait part de l'attitude du père; la communication mère-fille n'était peut-être pas assez bonne pour que l'enfant se confie davantage.

Quoiqu'il en soit la mise à jour de toute l'affaire a conduit à l'éclatement de la famille; le frère de la victime se braquant contre sa soeur. Le DPJ a dû alors demander que Julie soit retirée de sa famille et placée plutôt en famille d'accueil. Elle était isolée, faisait face à des pressions familiales et vivait une relation difficile avec sa mère.

L'hiver dernier elle a fait face à de multiples échecs scolaires et a abandonné temporairement l'école qu'elle a finalement réintégrée maintenant.

■ Culpabilité

Julie était dans un état de confusion. Paradoxalement elle avait honte de ce qu'elle avait fait. Elle trouvait que tout cela était sale. Elle a même pensé que c'était de sa faute.

Devant cette situation, Julie a développé un sentiment de culpabilité pour ne pas avoir dit non, plus tôt, aux avances de son père et avoir laissé perdurer la situation. En même temps elle savait qu'en le dénonçant cela perturberait la vie de la famille. Ce sentiment de culpabilité chez la victime elle-même est propre à un cas d'inceste qui s'est prolongé durant des années, a précisé M. Vézina expliquant que la victime a l'impression d'avoir vécu la situation en complicité avec le coupable. Durant des années Julie n'avait pas de modèle d'un bonne relation père-fille pour s'y référer.

En 1984 la mère avait contacté le CSS pour demander de l'aide. Elle se disait dépassée par les comportements de sa fille qui aurait fréquenté de mauvais amis. Le père avait refusé l'aide d'un travailleur social pour sa famille. Julie avait reculé elle aussi et refusait de participer à des rencontres de jeunes. C'était peut-être un cri d'alarme, a commenté M. Vézina.

De la culpabilité, la mère aussi en éprouve pour ne pas avoir protégé sa fille. Au moment du dévoilement de la situation, la relation de la mère avec sa fille était ambivalente; elle était déchirée entre sa fille et son mari. Avec le temps la relation mère-fille s'est améliorée.

■ Thérapie

Le travailleur social du CSS estime que Julie a bénéficié depuis un an et demi de plus d'aide professionnelle que la moyenne des victimes d'inceste. Elle a suivi une thérapie avec un groupe de filles placées dans la même situation qu'elle afin de se déculpabiliser.

M. Vézina a été interrogé sur les séquelles avec lesquelles devra vivre la jeune fille. Parce qu'elle a reçu de l'aide, il pense que Julie peut s'en sortir beaucoup mieux que d'autres victimes qui vont jusqu'à avoir des tendances suicidaires ou encore éprouvent des troubles de comportement ou sont portées à la prostitution. Mais Julie relie l'expérience qu'elle a vécue avec son père à ses problèmes d'établir une relation avec les autres et à sa sexualité.

■ Sentence

En appelant lui-même à la barre des témoins le travailleur social chargé du cas de Julie, l'avocat du père, Me Jean-Pierre Robillard de l'aide juridique, a cherché à convaincre le juge qu'il devait tenir compte en rendant sa sentence de l'opinion de la victime sur le sujet.

Au moment de l'arrestation de son père, Julie se foutait bien que celui-ci aille en prison puisque c'était son problème. Cependant elle se sentait mal pour sa mère. Mais après avoir suivi sa thérapie et maintenant qu'elle a repris l'école, elle ne veut pas qu'il aille en prison. Tout ce qu'elle voulait en le dénonçant, c'est que cela cesse. Maintenant que ça va bien dans sa vie, elle a peur de la publicité que pourrait connaître l'affaire. Elle a déjà eu assez mal.

Et maintenant elle aimerait bien reprendre contact avec son père. Il existe des possibilités de rapprocher les parties dans les cas d'inceste, a expliqué le travailleur social expliquant qu'un des buts recherchés était de responsabiliser l'accusé. Malgré les abus que lui a fait subir son père, elle l'aime toujours.

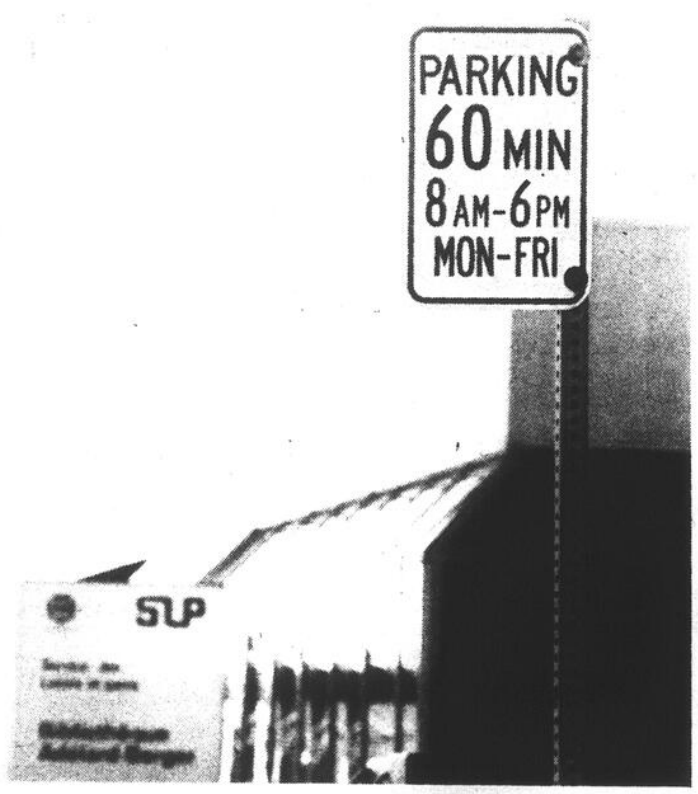
■ Le père

Les rapports d'évaluation du père seraient contradictoires entre eux, selon la défense. L'agent de probation qui a préparé pour le tribunal un rapport présentenciel, conclut que l'accusé tend à se déculpabiliser justifiant son comportement par des problèmes de toxicomanie. Le père reconnaîtrait à peine ses gestes incestueux et le placer sous probation aurait peu d'effet. Il recommande l'emprisonnement.

La psychologue Jocelyne Bélanger du CSS qui a témoigné et a observé que l'accusé était dans un état lamentable au cours des premières rencontres avec lui, conclut qu'il a besoin de poursuivre la psychothérapie qu'il a commencée. Mais le procureur de la couronne, Me Daniel Dupuis, retient que le père met ses conditions.

Le procureur demande l'imposition d'une peine d'emprisonnement qui doit refléter la désapprobation sociale, a dit-il. Me Robillard de la défense plaide pour une sentence qui favorise plutôt la réhabiliation de l'accusé qu'il aurait déjà amorcée. Selon lui le juge doit tenir compte de toute la situation familiale puisque dans de telles situations ce sont tous les membres qui subiront la sentence.

Le juge Yvan Mayrand doit rendre la sentence aujourd'hui (mercredi). Lundi en fin d'après-midi il a incarcéré l'accusé après avoir entendu les représentations des parties.



Des «tickets» en anglais?

Devant la bibliothèque et le centre culturel... Il n'y avait pas de meilleur endroit pour gaffer! Par distraction sans doute, l'affiche installée par la municipalité pour le stationnement est unilingue anglaise. Pour connaître nos droits et obligations en langue française, il faut aller consulter l'endos de l'affiche... La gaffe n'est pas unique: on retrouve deux affiches du genre devant les temples de la culture johannaise. Il reste à voir si la police rédigera bientôt ses «tickets» de stationnement dans la langue de Shakespeare? (Photo François Mélillo)

Claude Rivard
OCR
OPTICIEN D'ORDONNANCES
Examen de la vue sur place
931, boul. du Séminaire nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 348-4231 ou 348-4656
• Fabrication de lentilles sur place
• Le plus grand choix de montures de qualité dans la région


LA QUALITÉ AVANT TOUT
AIMER PORTER DES LUNETTES

Important vol de cigarettes

La police de Saint-Jean enquête depuis dimanche soir sur un vol de $15 500 de cigarettes survenu chez le grossiste Presto du boulevard Industriel. Les voleurs ont pénétré après avoir défoncé une porte en y précipitant une auto. Le véhicule avait été volé auparavant à Montréal. Les policiers enquêtent. (Photo François Melillo)



Trois accidents sur la route 133

Les fortes rafales de vent et de neige qui ont balayé la région mercredi dernier ont rendu dangeureuse la conduite automobile sur la route 133. Trois accidents y sont survenus en l'espace de quelques heures.

claude PIETTE

Ainsi vers 13 h 45 à la hauteur d'Henryville, Mme Louise Patenaude de Sabrevois a été blessée dans une collision. L'autre conducteur dont l'auto a été impliquée dans l'accrochage, M. Jeffrey Rother du Vermont, s'en est tiré indemne.

Peu de temps après vers 14 heures, près du rang Saint-Louis à Sabrevois, deux citoyennes américaines du Massachusetts ont été blessées légèrement. Trois véhicules ont été impliqués dans cet accident. L'auto des Américaines est entrée en collision avec un camion conduit par un Montréalais et une autre auto, celle de Roland Fournier de Stanbridge-Station.

Enfin M. Lucien Rémillard d'Iberville a subi des blessures après avoir dérapé vers 16 h 15 sur la même route à Saint-Athanase. Il a perdu le contrôle de son auto qui a frappé un arbre.

Accident mortel: un chauffard reconnaît sa culpabilité

Un automobiliste a reconnu lundi sa culpabilité à l'accusation d'avoir quitté les lieux d'un accident qui a coûté la vie à un homme de 75 ans le 18 octobre

louise BÉDARD

1986. La victime circulait à pied et a traversé le Grand Bernier. L'impact s'est produit face à son domicile.

Yvan Bernier a plaidé coupable à l'accusation et recevra sa sentence le 28 mars prochain après que le juge Yvan Mayrand aura pris connaissance d'un rapport présentenciel préparé par les services de probation.

Son avocat, Me Jean-Pierre Robillard de l'aide juridique, a rappelé que l'accident était survenu un samedi matin vers 10 heures et la veille son client avait consommé de la bière. Cependant la défense a précisé que la consommation d'alcool n'aurait pas de lien avec l'accident.

Toujours selon la défense, l'accusé circulait sur le Grand Bernier et son véhicule était suivi par un gros camion qui le tallonnait; le chauffeur du poids lourd avait actionné son klaxon à plusieurs reprises. C'est le fils de l'accusé qui a signalé à son père qu'un piéton traversait la rue mais il semble qu'il était trop tard. Le véhicule de Bernier a frappé la personne âgée.

Pris de panique, il a fui les lieux. Mais un témoin de la scène a pu retenir le numéro de plaque du «pick-up» de Bernier qui demeurait à peu de distance du lieu de l'accident. C'est vers l'heure du souper la même journée que les policiers l'ont arrêté. L'accusé a alors reconnu être le chauffeur du «pick-up».

Étant donné la gravité de l'accusation portée contre son client, Me Robillard a obtenu la préparation d'un rapport présentenciel pour faire davantage la lumière sur le cas de cet homme.

Ce dernier n'en sera pas à sa première condamnation pour une accussation de délit de fuite. En 1973, il avait été trouvé coupable en vertu d'une telle accusation. Il a aussi reconnu sa culpabilité à deux accusations d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies.

Conducteur tué à St-Grégoire

Noël Lavoie, trente-et-un ans de Saint-Ignace-de-Standbridge, est décédé dans la nuit de jeudi dernier après avoir perdu le contrôle de son auto. L'accident est survenu à l'angle des routes 104 et 227 à Saint-Grégoire.

Son auto s'est retrouvé dans le fossé. Le chauffeur a dérapé et a accroché au passage, sur une distance de cent pieds de distance de même que plusieurs piquets de métal.

Le décès de M. Lavoie a été constaté à l'hôpital du Haut-Richelieu.

Violence conjugale: sursis de sentence pour un homme

De plus en plus de causes de violence conjugale sont portées devant le tribunal qui a à statuer sur ces cas

louise BÉDARD

particuliers d'agression contre les femmes; la victime éprouvant la plupart du temps un sentiment ambivalent envers son compagnon. Elle demandera parfois à retirer sa plainte une fois qu'elle voit son mari les menottes aux mains et accusé devant la cour; mais en droit criminel canadien c'est le ministère public qui prend la décision de poursuivre et aussi de retirer une plainte.

Ou encore elle se présentera devant le tribunal pour permettre à l'accusé de retourner au foyer après qu'il se soit vu interdire d'y mettre les pieds pour la protection de la femme.

Lundi trois cas de violene conjugale étaient inscrits au rôle de la cour. Dans un de ceux-là, le juge Yvan Mayrand a décidé de suivre la recommandation commune de la défense et de la couronne d'accorder un sursis de sentence à un homme coupable d'avoir menacé de mort sa femme et de l'avoir frappée au visage.

L'incident était survenu l'automne dernier. La femme était allée passer l'halloween avec ses deux enfants. À son retour à la maison le mari lui avait interdit de sortir à nouveau. Une engueulade s'en était suivie. L'homme était allé jusqu'à la menacer de la décapiter avec une hache.

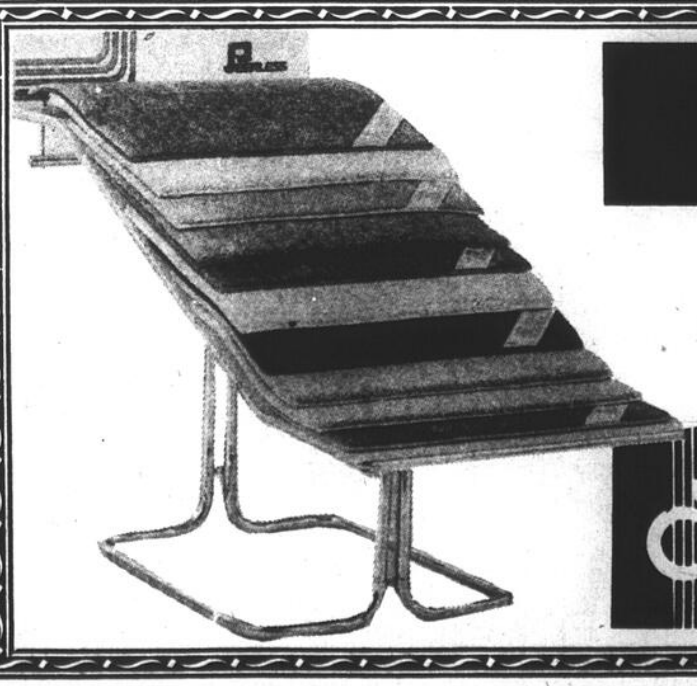
Finalement la femme s'était réfugiée avec les enfants chez un voisin et avait demandé l'intervention de la police.

Mais quelques semaines après que le mari s'était vu imposer des conditions sévères pour garder sa liberté en attendant son procès, la femme avait demandé au juge qu'il puisse réintégrer le foyer. Elle déclarait qu'elle avait peur de son mari uniquement quand il était sous l'effet de l'alcool. Depuis les événements, l'homme a suivi une cure.

Ainsi Me Cordeau de la défense a plaidé que par la sentence le tribunal devait favoriser la réhabiliation de l'accusé. L'avocat a reconnu que l'imposition d'une simple probation pouvait sembler une sentence clémente d'autant plus que ces temps-ci les média font grand état de ces cas de violence conjugale.

Par ailleurs un agent de probation qui a examiné le cas, a fait valoir au juge qu'en plaçant sous probation l'accusé, son service pouvait venir en aide au couple.

Ainsi le juge a suspendu la sentence et l'homme a été placé sous probation pour deux ans, période au cours de laquelle il devra suivre les directives de son agent de probation.



BOUTIQUE Collection PEERLESS

Venez visiter notre nouvel aménagement
Service de décoration
Le plus grand centre de décoration de la région

décor Serge Mercier inc.
280, 2e Avenue
Iberville
Tél.: 347-0080

- tapis
- prélart
- céramique
- papier-peint
- acc. salle de bains
- tissus
- couvre-lits
- stores
- lampes
- peinture

C I L SICO

AU PALAIS

DE JUSTICE

louise BÉDARD

La prison pour sa première expérience dans le trafic de la coke

C'est de six mois de prison qu'a écopé un individu reconnu coupable de possession de trente-et-un sachets contenant chacun un quart de grammes de cocaïne.

Me Évasio Massignani a plaidé que son client s'est fait pincer alors qu'il en était à sa première expérience dans la vente de la drogue.

Le 1er juin dernier, les policiers de la GRC avaient mené une perquisition au domicile de l'accusé et avaient trouvé les quarts de gramme de cocaïne. L'accusé avait alors reconnu vendre cette drogue au quart de gramme à raison de $20 l'unité.

La couronne et la défense se sont entendues pour suggérer au juge Yvan Mayrand l'imposition d'une peine de six mois de prison assortie d'une probation de trois ans.

Un receleur d'autos mis à l'amende

Gilles Gagnon devra payer 2 000 $ d'amende pour avoir recelé à quatre reprises des autos volées. Il a écopé récemment d'une sentence semblable à Montréal pour le recel de deux autres véhicules et il fait face à d'autres accusations à Joliette.

Dans la région, les infractions remontent à 1985 et ont été commis à Napierville, Saint-Luc et Saint-Jean. Ce sont des autos de marques japonaises qui étaient impliquées.

Parce que l'accusé n'avait pas d'antécédent judiciaire au moment de la commission des délits et qu'il a de lui-même reconnu sa culpabilité, le juge Yvan Mayrand a entériné lundi la suggestion commune de la couronne et de la défense.

Une danseuse du Bar 70 écope d'une amende

Une femme qui était danseuse au Bar 70 situé dans le centre-ville de Saint-Jean devra payer une amende de $75 pour avoir commis un acte de grossière indécence. L'escouade de la moralité avait effectué une descente à cet endroit le 24 septembre dernier.

L'avocat de l'accusé, Me Gilson Lachance, a fait rire l'assistance lundi matin en expliquant que la femme en aurait été à sa première expérience et qu'elle n'avait pu finir ce qu'elle avait commencé. Il faut comprendre que l'arrivée soudaine des policiers avait surpris clients et danseuses ce soir-là.

L'accusée avait déjà un casier judiciaire après avoir été condamnée dans les années passées pour d'autres types de délits. En plus de l'amende, le juge a placé la femme sous probation pour une période de deux ans au cours desquels elle devra garder la paix.

Le tenancier d'une maison de débauche mis à l'amende

À la suite de la même descente de la Moralité au Bar 70, des accusations d'avoir tenu une maison de débauche ont été portées contre des individus.

Lundi le détenteur du permis pour opérer le bar a reconnu sa culpabilité à l'accusation. Il devra acquitter une amende de $1 000.

Elle vole à l'étalage pour $940 d'objets

Une femme a été placée quelques heures en détention dans les cellules du palais de justice lundi matin après avoir reconnu sa culpabilité à trois accusations de vols à l'étalage.

En compagnie d'un complice, elle avait le 28 septembre dernier subtilisé pour $940 de marchandises dans trois magasins différents de Saint-Jean: Zellers, Canadian Tire et Bonimart. Le couple avait finalement été pincé et la femme a alors admis le vol de plusieurs outils, jouets, appareils électriques, cassettes vidéo, etc.

L'accusée a retrouvé sa liberté en après-midi. Elle devra cependant acquitter une amende équivalente à la valeur des biens dérobés.

Un gardien d'enfants envoyé en prison pour agression sexuelle

En condamnant à cinq mois de prison un jeune homme coupable d'agression sexuelle, le juge Yvan Mayrand a déclaré ne pas avoir le choix d'imposer une autre sentence étant donné la nature et la gravité du crime et le traumatisme subi par la jeune victime de neuf ans.

Rappelons que l'accusé avait eu à garder trois enfants au cours du congé des fêtes de 1986 et s'était livré à des attouchements sur une petite fille à qui il avait demandé aussi qu'elle en fasse de même sur sa personne.

Dans ses représentations devant la cour Me Jean-Pierre Robillard de l'aide juridique a cité les conclusions d'une évaluation psychologique à laquelle a été soumis l'accusé. Il a éprouvé après coup un sentiment violent de culpabilité et un dégoût envers lui-même. Le jeune homme avait dû suivre un traitement psychiatrique après son arrestation; il avait sombré dans une dépression. L'accusé aurait lui-même été victime d'abus sexuel dans son enfance.

Analysant tout le dossier, Me Robillard a exprimé l'opinion que l'accusé ne récidiverait pas. Le procureur de la couronne n'a pas fait de suggestion de sentence au juge dans cette affaire.

À la peine de cinq mois de détention, le juge a ajouté une probation de deux ans au cours de laquelle le jeune homme devra se rapporter régulièrement à un agent de probation.

Évaluation contradictoire sur l'état mental d'un accusé

Les tribunaux font régulièrement face à des d'accusés chez qui on soupçonne des problèmes psychologiques ou psychiatriques. Mais les évaluations commandées aux psychiatres soulèvent parfois des questions.

Ainsi cette semaine le juge Yvan Mayrand doit imposer des sentences à un homme qui est actuellement détenu principalement pour des délits de violence. Celui-ci a été trouvé coupable de voies de fait contre son père, de méfaits à l'endroit des biens de ses parents, de bris de probation, etc.

Selon un rapport présentenciel préparé par un agent de probation, l'état mental de l'accusé s'est détérioré. Il représenterait un danger pour les membres de sa famille mais aussi pour lui-même.

De son côté un psychologue après l'avoir vu a conclu que l'accusé devait recevoir des soins.,

Par contre un psychiatre de l'Institut Pinel a analysé que le jeune homme avait certes une personnalité immature mais qu'il n'avait pas de problème psychologique. Il aurait plutôt de la difficulté à prendre ses responsabilités et ne constituerait pas un danger pour autrui.

Le procureur de la couronne a demandé qu'une sentence d'emprisonnement soit imposée à l'accusé estimant que ce dernier ne veut pas comprendre. Il a déjà bénéficié d'un sursis de sentence et a récidivé, a-t-il commenté.

Avant de rendre sentence, le juge a demandé au procureur de la couronne plus de précisions sur les différents événements qui ont conduit à l'arrestation de l'accusé. Il doit rendre sa sentence aujourd'hui (mecredi).

Richard Fleury arrêté aux douanes est condamné à deux ans de prison

Richard Fleury de Joliette a été condamné mercredi dernier à une peine de deux ans de prison pour possession de drogue à des fins de trafic. Il avait été arrêté le 6 août dernier à Blackpool en compagnie de Richard Saint-Laurent. Les deux hommes étaient passagers d'un autobus Greyhound. Les douaniers avaient trouvé 625 grammes de haschich liquide dont la grande partie étaient sous l'évier de la cabine de toilette de l'autobus.

Une empreinte digitale de Fleury avait été trouvée sur un des paquets de drogue.

Le procès de Fleury devait être entendu mercredi matin mais finalement l'accusé a plaidé coupable. Fleury avait des problèmes: aucun avocat ne voulant le représenter. Le juge avait entrevu la possibilité de lui en nommer un d'office parmi les avocats présents au palais: tous les témoins de la couronne attendaient pour témoigner.

Finalement un avocat de l'aide juridique s'en est chargé au moment où Fleury a enregistré son plaidoyer de culpabilité. Il était détenu depuis son arrestation cet été.

L'enquête de Vallée au 9 février pour une affaire de drogue

L'enquête préliminaire de Maurice Vallée soupçonné de trafic et de possession de haschich pour en faire le trafic sera entendue le 9 février prochain.

Vallée, un résidant de Québec, était toujours détenu à sa derniere comparution en cour mercredi; son cautionnement de $5 000 n'avait pas encore été versé. Il est derrière les barreaux depuis son arrestation le 22 décembre au poste des douanes de Blackpoolà Saint-Bernard-de-Lacolle.

Vallée aurait tenté d'introduire la drogue au Canada en l'avalant.

Vol qualifié à Saint-Alexandre: l'enquête de Rouleau en juin

Réal Rouleau soupçonné d'avoir participé à la séquestration et au vol avec violence commis contre quatre personnes survenus dans une maison de la Grande Ligne à Saint-Alexandre le 29 mai passé, subira son enquête préliminaire le 14 juin prochain.

Rouleau purge actuellement une longue peine de pénitencier. Deux autres hommes et une femme seraient impliqués dans cette affaire et attendent de subir leur procès.

Atmosphère perturbée par les cris d'un détenu

La journée a été longue lundi à la cour des Sessions de la paix qui a siégé jusqu'à 19 heures. Le tribunal avait à statuer sur des cas complexes d'agression sexuelle, d'inceste, de violence conjugale.

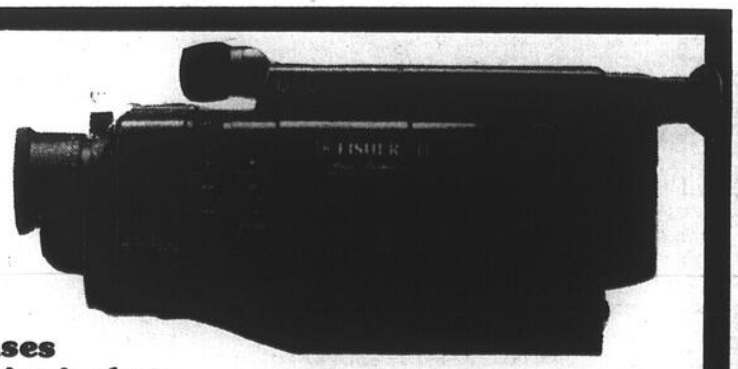
Mais en plus durant tout l'après-midi, un homme qui était détenu dans les cellules du palais n'a cessé de crier et de faire du grabuge: rien pour détendre l'atmosphère qui régnait dans la principale salle d'audience.

L'homme accusé de voies de fait contre sa femme manifestait son impatience face à sa détention depuis maintenant deux semaines. Il devait être soumis à un examen psychiatrique mais une confusion administrative a fait en sorte qu'aucun psychiatre ne l'avait encore vu.

De plus à deux reprises depuis son arrestation les avocats qui l'ont représenté, ont demandé de se retirer. Le juge a dû lundi demander à un autre avocat présent de se charger de la cause.

Le centre
VIDEO LOGUE
950, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 348-1197 - 348-1198
Financement sur place
PLAN MISE DE COTE GRATUIT
VISA MasterCard

Caméra vidéo 8mm
FISHER



mallette incluse
2 cassettes 8 mm incluses
1 batterie supplémentaire incluse
• zoom 6 x 1
• focus digital
• ccd
• 1,27 kg
RÉDUITE DE 300$

page éditoriale

EN VILLE

Le concert des épagneuls

Iberville. Je pourrais arrêter là. Iberville. Ce serait tout dire du silence qui vous enveloppe juste après les bulletins de nouvelles. Mais ce serait mentir et sans compter les chiens. Des malamuths, des malcommodes, des gros, des petits, des épagneuls géants. Quelque chose croisée naguère avec un cheval, un chameau, un loup. En tout cas, ça donne un zèbre qui jappe.

michel HÉBERT

Je me suis dit que j'en parlerai à mon voisin. L'aborder d'abord sur son possible voyage en Afrique. En Afrique? Oui, pour avoir un chien pareil, il a dû en perdre la mère de vue quelques minutes dans la brousse. Un zèbre l'a vue et aimée sur-le-champ dans la clairière. Et ça donne aujourd'hui un épagneul géant. Avec une voix d'opéra. On dit de ces chiens là qu'il ont un gros coeur. J'ajoute qu'il doivent aussi avoir le coeur gros à brailler tout le temps comme ça en regardant dans le vide, au ciel ou dans la neige.

Les premiers jours, je me suis dit que c'était la lune. La lune, l'amour et la rage d'être enfermé quelque part dans une cage alors que la voisine se promène là tout près. La cage est énorme. Un petit stade olympique en broche. C'est de là que l'épagneul géant entraine ses voisins de chiens à se lamenter. La complainte de la libido sous zéro.

Me suis dit ensuite que ça n'avait pas d'allure et comment font-ils autour pour dormir. Me suis dit qu'ils ont appris à y voir du silence dans ces jappements et ces hurlements, et les échos que ça fait sur les garages, la tole, etc. Me suis dit aussi que ce sera comme ça dans le Village Suisse. Quand atterriront les avions cargos, les vieux résidants, ceux de la contestation, eux pourront dormir. Les nouveaux locataires ou propriétaires garderont les yeux ouverts toute la nuit.

Ce matin, silence. Iberville pouvait dormir. L'épagneul, le pitou de King Kong, était parti. Le voisin a, de toute évidence, déménagé, et emmené avec lui son grand souvenir d'Afrique. Il reste quelques bavards à quatre pattes. Ils gèlent, alors ils braillent. Quand ils ne gèlent pas, ils braillent quand même parce qu'il neige ou qu'il pleut ou que la chienne du voisin boude, etc. L'insomnie pousse parfois les gens à fermer la gueule des chiens pour toujours...

L'économie, affaire personnelle

Déjà s'achève l'époque des bilans de la vieille année, en garderons-nous seulement quelques leçons? Partout les bilans dressés de 1987 pour notre région ont été reluisants, brillants même. Saint-Jean serait-elle enfin sortie de son marasme?

Il faut bien le dire, ça faisait vingt ans qu'on attendait ici une année comme celle-là. Vingt ans de torpeur économique que la région commence à peine à vaincre.

Pourtant l'année 87 avait commencé par une grande peur. En effet dès janvier éclatait l'affaire Bissonnette. Le choc passé, une grande question subsistait: est-ce que la relance économique régionale à laquelle a largement contribué le ministre André Bissonnette va brusquement prendre fin avec les difficultés du député? Maintenant va-t-on fuir Saint-Jean?

Même si en économie les réponses ne sont jamais définitives, on peut quand même respirer: la relance s'installe bel et bien chez nous et l'élan est bon.

Saint-Jean a toujours bénéficié d'atouts économiques importants mais n'a jamais pu les «vendre» facilement aux investisseurs. Mais la vapeur est en train de se renverser.

On sait de plus en plus que Saint-Jean est plus près de Montréal que beaucoup de ses banlieues officielles alors que l'on croyait auparavant qu'il s'agissait d'une ville... du Nouveau-Brunswick ou presque. Et ici on a de l'espace, une rivière, un mode de vie franchement différent de celui de Brossard à un coût beaucoup moindre!

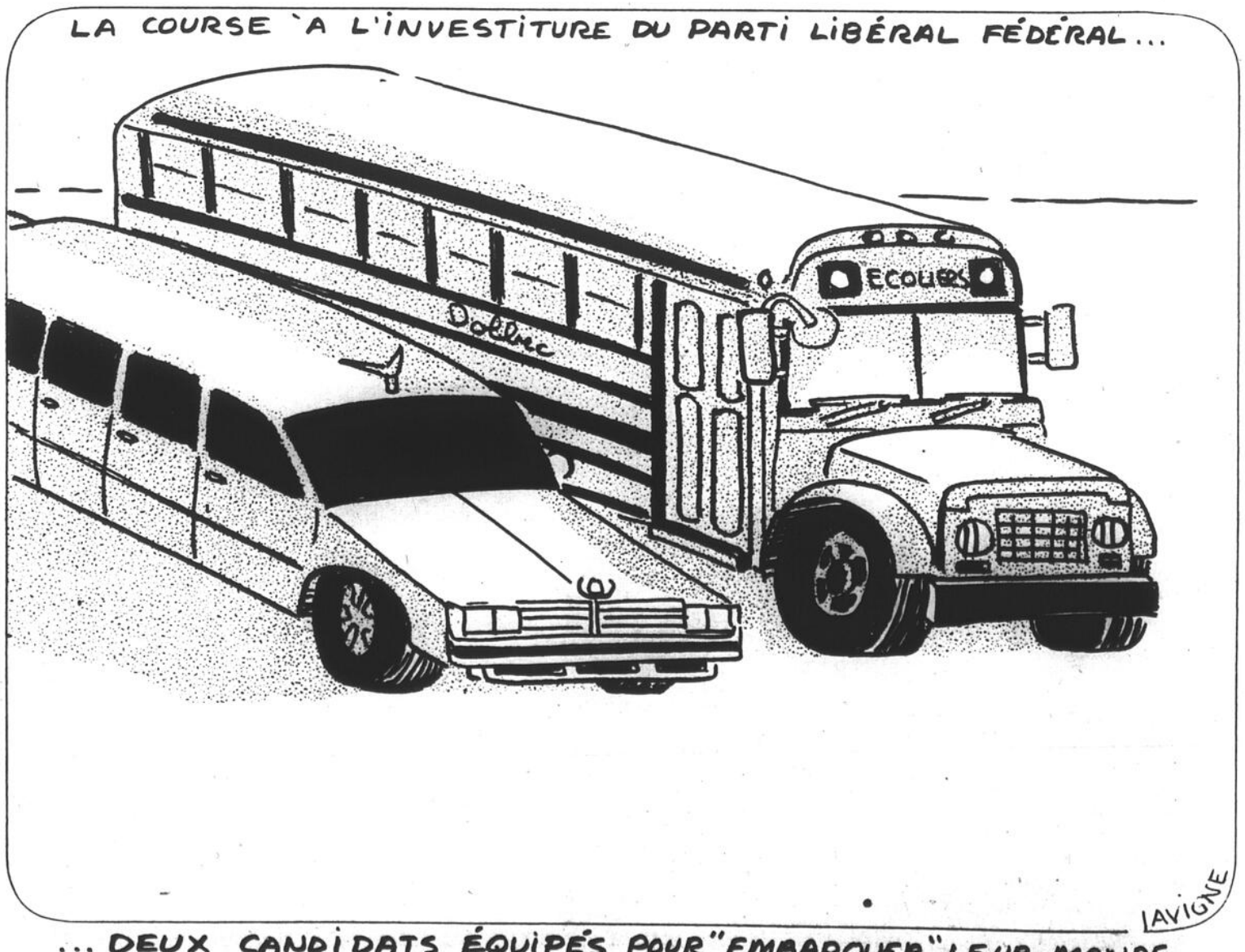
La région possède également un bassin de main-d'oeuvre qualifiée, un aéroport, des parcs industriels prêts à recevoir des industries pour des «peanuts».

L'affaire Bissonnette, heureusement pour tous, n'aura pas freiné l'essor économique qu'est en train de vivre la région. De cela il faut peut-être conclure que la confiance en une ville ou une région ne repose jamais sur un seul homme. Et les malheurs des uns ne rejaillissent pas forcément sur les autres.

Cela met en lumière le rôle que joue chaque résident, chaque homme d'affaires d'une région pour bâtir la confiance. C'est peut-être pour cela qu'elle est si longue à construire et qu'heureusement elle ne peut pas être anéantie soudainement.

Cela exige enfin de chacun de nous des gestes constants pour que notre collectivité continue de grandir.

Renel Bouchard



parole aux lecteurs

L'école s'en va chez le diable

Enfin, une personne qui ose demander un changement dans nos institutions scolaires. L'éducation c'est l'affaire de tout le monde. Il faudrait être aveugle, pour ne pas constater la déchéance dans nos maisons et nos écoles et partout ailleurs aussi. Il n'y a pas seulement que le français écrit et parler qui est malmené, la politesse, le savoir vivre et la tenue ne font plus parti de l'éducation. Que reste-t-il alors? L'enseignement de la sexualité et l'apprentissage de la contraception, oui le condom nous en attendons parler souvent. Mais l'abstinence, qu'est-ce que c'est que ce nouveau mot dans notre vocabulaire. Pourtant, c'est le remède à tous nos problèmes, chez nos jeunes et moins jeunes. Il serait temps de faire le ménage. Ça en prend du courage aujourd'hui pour vouloir du changement. Personne ne semble s'apercevoir que des choses ne vont pas si bien que l'on veut bien le prétendre. Mais où sont passés les parents responsables, éducateurs, la jeunesse c'est la base d'une société, ils seront demain (nos jeunes) ce que nous leur enseignons aujourd'hui. Avenir très prometteur. Je me demande quelles valeurs seront véhiculées dans 10 ou 15 ans. Le partage, la charité et le respect pour nous les personnes qui seront vieux demain, seront-ils capables de nous supporter lorsque nous aurons besoin d'eux, ou bien si leur égoïsme leur fera voir l'euthanasie comme remède ultime à nos maux. Si nous ne leur donnons pas les valeurs spirituelles nécessaires aujourd'hui, c'est bien ce qui nous attend et demain n'est pas si loin. Presque toutes les personnes de mon âge en parlent, où allons-nous, c'est terrible, notre société s'en va chez le diable mais rares sont ceux qui veulent un changement profond et qui osent se lever pour vouloir améliorer quelque chose. Non il est plus facile et simple de se fermer les yeux, c'est bien moins fatiguant, et puis l'effort, ça dérange, on se moque de ceux qui veulent faire quelque chose. Moi, les railleries ça ne me fait pas peur. Je vous cite un exemple visuel de ma part. J'étais en face d'une école secondaire même école où enseigne Mme Tétreault et sur l'heure du midi, deux jeunes amoureux étaient couchés l'un sur l'autre se parlant doucement d'amour ou de sexe serait plus approprié se faisant dorer au soleil aux yeux de tous les autres étudiants. Voyant ce spectacle plutôt dégradant, je pris la décision de faire quelque chose. J'ai dirigé ma voiture jusqu'à quelques pieds d'eux et je me mis à jouer du klaxon jusqu'à ce qu'ils se lèvent la tête sans bouger, tellement la position semblait confortable et je leur fis signe de se lever immédiatement. Un tel spectacle m'a laissée bien songeuse sur nos méthodes d'enseigner. Où était la surveillance. Pourquoi laisser faire nos jeunes tout ce qu'ils ont envie de faire. Erreur. La faiblesse des parents est le pire ennemi des enfants.

À nos jeunes, à nos parents, à nos éducateurs, à nos commissaires, à nos gouvernements, soyons fiers d'être humains, des vrais, il est temps de faire quelque chose de valable ensemble. Prenons nos responsabilités ensemble. Aux U.S.A., un directeur a aussi décidé de faire de son école, une institution propre et disciplinée, il s'est vu barrer la route par les commissions scolaires, mais qui a osé se placer derrière lui, pour l'appuyer, les parents qui ont à coeur l'éducation de leurs enfants et qui en ont marre de la décrépitude. Dieu sait combien il en coûte d'énergie et d'effort pour donner à notre société des êtres équilibrés. L'éducation, ça commence au berceau. Première mesure disciplinaire à adopter comme dans plusieurs pays, comme le Japon, exemple le jeune enfant indiscipliné doit être corrigé sur le fait par ses parents, donc comme il est interdit de frapper un enfant, la direction contacte les parents qui doivent se rendre à l'école afin de rappeler l'enfant à l'ordre. D'autres pays calculent le prix de l'éducation (qui est gratuite) annuellement et si l'enfant se fait mettre dehors pour de sérieuses raisons, les parents doivent payer l'éducation de cet enfant s'ils veulent le faire instruire. Les enfants sont donc éduqués à la maison d'abord par les parents, s'ils ne veulent pas porter le lourd fardeau de l'éducation. Mesure qui, j'en suis certaine fonctionne très bien. Nul besoin de donner des preuves, que les parents n'aimeraient certainement pas à avoir à débourser le coût d'une année scolaire. La facilité gâche souvent le résultat. Merci à cette enseignante qui ose se lever pour demander l'aide nécessaire à ce changement. Je suis persuadée qu'elle n'a pas l'appui de plusieurs personnes, mais vaut mieux la qualité que la quantité. L'éducation, c'est l'affaire de tout le monde. Demain sera fait de ce que nous semons aujourd'hui. Merci Yolande Tétreault, pour votre courage et votre très grand amour de la discipline et des valeurs.

Mariette AUBRE

Et que je me laisse dire par un journaliste de la presse de passage chez-moi, il y a quelques semaines, ma fille allait très bien au primaire, puis quelques mois au secondaire et je ne la reconnaissais plus, une longue frange de cheveux d'une autre couleur dans les yeux, les vêtements troués et qui auraient fait au géant Beaupré, plus d'étude la course dans les magasins après les classes, je l'ai retirée de l'école pour la placer en institution privée et là quel changement, l'étude 2 à 3 heures par soir, le costume propre et enfin ma fille que je connais est revenue. Il est temps de vouloir du changement dans nos écoles.

Contre cette vision limitée de l'école

Mme Tétreault, j'ai lu avec une grande attention votre lettre parue dans l'édition du 6 janvier 1988.

Je suis un étudiant de secondaire 5. J'en suis donc à ma dernière année au secondaire. J'ai été très heureux pendant ces cinq dernières années.

Je suis d'accord avec vous pour dire que les étudiants sont constamment pressés par le temps, mais de là à défaire l'idée que les jeunes se sont fait de la mode et de l'amour, je crois que vous poussez un peu les choses.

Je comprends qu'en tant qu'enseignante, vous assistez souvent à ces choses que vous considérez répugnantes, mais vous ne faites qu'assister. MOI, je les vis. La mode, premièrement, est un moyen d'identification personnelle pour plusieurs jeunes et l'on sait que l'identification personnelle est très importante pour l'adolescent(e).

Pour ce qui touche les «passes de sexe» dans les corridors, vos principes religieux vous rendent très limitée dans votre façon de voir les choses. La liberté sexuelle est une étape de l'évolution des jeunes et même, des gens de votre âge. Rappelez-vous les jeunes des années 1960 ils faisaient, j'en suis persuadé, les mêmes choses mais plus discrètement.

Et enfin, si les filles devaient être séparées des garçons dans les écoles publiques, je peux vous dire que je serai le premier à m'opposer à ce changement que je considère des plus ridicules.

Comme vous le dites si bien, il y a 20 ans que vous êtes dans l'enseignement. Se pourrait-il que le temps vous ait dépassé? Si c'est le cas et qu'en plus l'école ne correspond plus à vos attentes, alors j'en conclus que vous n'avez qu'à vous retirer...

Sylvain TREMBLAY,
Sec. 5

Victime d'un délit de fuite, je demande votre aide pour retrouver le conducteur

Aidez-moi à retrouver et inculper la personne qui causa des dommages à ma Honda Prélude 85 bleue, stationnée près des portes d'entrée de Zellers à Saint-Jean (côté Canadian Tire). La personne recherchée se trouvait à cet endroit le samedi 9 janvier 1988, entre 10 h 30 et midi quinze et conduisait un camion noir genre GM, 4X4, boîte ouverte à l'arrière. Il endommagea mon auto, côté droit entre la porte et la roue arrière avec son coin de pare-chocs avant gauche en reculant de sa place de stationnement. Pour ensuite s'enfuir comme un vandale. J'offre une récompense à toute personne pouvant rapporter des informations aux policiers municipaux de Saint-Jean en vue de retracer la personne coupable.

Claude FILION

Après avoir payé les taxes, il faut en plus réparer les dégâts à St-Luc

En payant la présente contravention pour stationnement interdit dans les rues entre minuit et sept heures a.m. du 1er novembre au 1er avril; il me fait plaisir de voir qu'à Saint-Luc l'ordre et la loi doivent être respectés.

Mais là où ça se gâte, là où j'éprouve une certaine douleur (pour ne pas dire une douleur certaine), c'est quand vient le moment de payer pour ces infractions mineures et surtout quand vient le moment de payer mon compte de taxes municipales; voici les raisons de cette douleur:

En effet, j'ai des «hauts de coeur» de vous donner tout cet argent quand je songe qu'à chaque fin avril début mai, je dois réparer les «labours» d'hiver fait chez moi en bordure du terrain par la «charrue» ou le «pay-loader» qui vient dégager la borne-fontaine et que, de plus, mes voisins et moi-même devons contempler jusqu'à environ la mi-juin ce «majestueux labour» fait par les mêmes «artistes», au rond point en face de chez moi. Quand parfois, toujours au printemps, je me dois de tailler mes jeunes épinettes bleues dont les branches ont été «amochées» par le jet de la souffleuse (même si elles sont protégées par une clôture à neige). Quand souvent, toujours au printemps, je dois redresser l'extrémité de ma clôture de perche, donnant sur le côté de la rue, car elle a été «crochie» par la charrue. Le bouquet, c'est quand chaque soir je contemple ce beau lampadaire éteint depuis le printemps dernier (1987) qu'on est venu examiner en juin et qui huit mois après brille toujours par sa noirceur.

Pour terminer, je dis aux autorités responsables: «Continuez ce beau travail et vous aurez des tas de citoyens qui se feront une «joie folle» de payer avec empressement contraventions et taxes!

J'y joins donc ma modeste contribution.

Bien à vous et bravo!

Marc LACOURSIERE
11, Louis Liénard de Beaujeu
Saint-Luc, (Qué.)

Subvention de $505 000 à Saint-Luc pour la construction d'une nouvelle bibliothèque

Saint-Luc aura sa nouvelle bibliothèque. Lise Bacon, la ministre des Affaires culturelles, a remis hier (mardi), une subvention de $505 750 à la ville pour la construction d'une bibliothèque qui sera intégrée à un nouveau Centre administratif. Le coût total du projet: $1,5 million.

sophie GAGNON

«La construction du Centre administratif sera entreprise au printemps», affirme le maire Gilles Dolbec, en précisant que l'une des conditions de l'entente avec le ministère des Affaires culturelles est que la première pelletée de terre ait lieu dans les six mois suivant la subvention.

■ **Centre administratif**

Cette subvention, c'est le coup de pouce dont avait besoin la ville pour faire démarrer le Centre administratif, projet que caressent les élus municipaux luçois depuis 1985. Le complexe intégré sera érigé sur les terrains de l'hôtel de ville. L'immeuble actuel sera conservé mais des locaux supplémentaires pour les employés de la ville seront annexés, de même qu'une salle communautaire et une bibliothèque.

Les plans approuvés par le ministère des Affaires culturelles datent de 1985. Il est donc probable que des modifications leur soient apportées.

«Nous devons planifier pour les dix ou 15 prochaines années. Il faudra entre autres decider si le service des Travaux publics et le service des Loisirs seront rapatriés au Centre administratif. De plus, il faudra prévoir des espaces pour un éventuel service de police et d'incendie à Saint-Luc», explique Gilles Dolbec.

■ **Bibliothèque**

La subvention de plus d'un demi-million de dollars du gouvernement provincial a pour le moins surpris le conseil de ville luçois, compte tenu du fait que le moratoire du ministère des Affaires culturelles sur les bibliothèques, qui a été instauré en 1986, ne sera levé que l'an prochain. Il semblerait que des crédits supplémentaires aient été disponibles au ministère, ce qui fait que la subvention a pu être accordée dans le cadre du programme d'aide aux équipements culturels.

La subvention représente 70% du coût total de construction de la nouvelle bibliothèque, qui s'élève à $722 500. Elle aura une superficie de 650 mètres carrés (70 000 pieds carrés), ce qui correspond à 80% de la norme souhaitée par le ministère, comparativement à 36% pour la bibliothèque actuelle. Il est probable que la bibliothèque ne soit construite que sur un étage mais de manière à pouvoir, éventuellement, recevoir un deuxième étage.

C'est un mode de subvention en service de dette qui a été choisi par le ministère des Affaires culturelles. Ainsi, le gouvernement provincial défrayera 70% de chaque tranche du règlement d'emprunt pour la bibliothèque et ce, pendant les 20 prochaines années. Durant la même période de temps, Saint-Luc paiera l'autre 30% du règlement d'emprunt.



La subvention de $505 000, c'est le coup de pouce dont le maire Gilles Dolbec avait besoin pour faire démarrer la contruction du Centre administratif de Saint-Luc. Le coût total du projet est de $1,5 million. (Photo François Melillo)

Saint-Jean vend son ancienne bibliothèque à la Caisse populaire

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a conclu une entente de principe avec la Caisse populaire de Saint-Jean pour lui céder l'édifice de l'ancienne bibliothèque municipale, au coin des rues Saint-Jacques et Jacques-Cartier. La ville se servira du produit de cette vente, une somme de l'ordre de $260,000 pour acquérir un immeuble à l'intention des groupes du troisième âge.

gilles BÉRUBÉ

La nouvelle a été confirmée par les deux parties en début de semaine. Selon le maire Delbert Deschambault, cette transaction est une initiative de la Caisse populaire. Le directeur de la coopérative, M. Robert Thibodeau, a expliqué au CANADA FRANÇAIS qu'il faut tout de suite penser à l'avenir.

Depuis cinq ans, la Caisse populaire de Saint-Jean a connu une croissance fulgurante. Son actif est passé de $13 millions à $36 millions. L'an dernier, la caisse a décidé d'occuper le deuxième plancher de son édifice. Présentement, elle dispose de tout l'espace nécessaire.

■ **Progression**

M. Thibodeau note cependant que si la mutuelle continue sa progression au même rythme, elle manquera de place d'ici cinq ans. Et c'est sans compter le décloisonnement des services financiers. Le jour n'est peut-être pas loin où les caisses populaires offriront sous le même toit les services de crédit, de courtage en valeurs mobilières, d'assurances que la loi lui permet maintenant d'offrir.

Dans ce contexte, la caisse de la rue Saint-Jacques aura besoin d'espace. Pour agrandir, elle n'a pas beaucoup d'alternative. L'édifice de l'ancienne bibliothèque apparaissait comme une belle solution. Éventuellement, les deux édifices pourraient être reliés.



Le maire Delbert Deschambault

■ **Location**

D'ici là, l'entente prévoit que la ville restera locataire de l'immeuble pour les cinq prochaines années. Le maire indique que la municipalité doit continuer de loger les organismes, le temps de trouver de nouveaux locaux. M. Deschambault note que la proposition de la caisse a été bien reçue. L'édifice de l'ancienne bibliothèque, qui compte trois étages, n'est pas l'endroit indiqué pour les groupes de personnes âgées. L'immeuble loge présentement l'Age d'or, les Dames seules et quelques autres organismes.

La vente s'est faite de gré à gré, sans passer par la procédure d'appel d'offre. M. Deschambault indique qu'il s'agit d'une procédure régulière dans le contexte actuel. La ville a vendu sur la base d'une évaluation faite par une firme professionnelle. Elle ne pouvait vendre en-deça de la valeur marchande.

■ **Acquisition**

La ville veut se servir du produit de cette vente, une somme de l'ordre de $260,000, pour acquérir un immeuble à l'intention des organismes du troisième âge. La municipalité négocie présentement l'achat de l'ancien centre des oeuvres, où logeait le Syndicat des métallos jusqu'à l'an dernier.

M. Deschambault précise toutefois que la ville mène des négociations pour d'autres immeubles. «Ça pourrait être juste un terrain», lance le maire sans donner de détail. Il précise que l'endroit idéal doit offrir une grande salle sur un seul étage et un terrain de stationnement.

M. Deschambault ne peut préciser quand le projet se concrétisera. «Si on achète une bâtisse, il serait étonnant qu'elle soit prête avant un an. Si on construit, ça pourrait prendre deux ans».

VENEZ VOIR POURQUOI
C'EST NOUS QU'ON
AIME LE PLUS!

SPECTRUM
VIDEO

1000, boul. du Séminaire nord
(centre commercial Woolco) 349-2907

SAMEDI
25 janvier
JOURNÉE

POSTERS
ET
POSTERS SUR PIED

La distribution se fera à partir de
13 heures le samedi 23 janvier

Ouvert 7 jours pour mieux vous servir

FILMS À VENIR
CETTE SEMAINE

- *La bamba* - anglais
- *Buddy Holly Story* - anglais
- *Arizona Baby* - français
- *L'honneur suprême* - français
- *Rodan* - français
- *Campus aphrodisiaque* - français

Et beaucoup plus...

Les opposants veulent s'assurer que les vrais enjeux de l'AÉROPORT seront mis à l'étude

Les citoyens opposés à l'allongement de la piste 11-29 de l'aéroport

marc-o. TRÉPANIER

de Saint-Jean sont à préparer leur stratégie en vue de la réunion publique de la Commission d'évaluation environnementale le 3 février prochain à 19 heures à la cafétéria de la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean.

Le porte-parole du groupe, Pierre Dupuis, déclare que la préoccupation majeure des opposants est de s'assurer que les vrais enjeux environnementaux et socio-économiques de l'allongement de la piste seront analysés dans une nouvelle étude d'impact environnemental.

«Il est connu que nous n'avons jamais cru à l'étude que Transports Canada avait fait préparer par la firme Dessau qui a minimisé plusieurs types d'impacts environnementaux étant donné la portée resteinte du mandat qui avait été défini à l'époque par le promoteur», souligne M. Dupuis.

Il ajoute que plusieurs des questions formulées par les citoyens sont toujours restées sans réponse de la part de Transports Canada et que, d'autre part, plusieurs données qui se retrouvent dans le rapport Dessau sont contestables.



Pierre Dupuis

«Jamais, souligne-t-il, les gens de Dessau ne sont venus nous consulter directement au moment où ils ont fait leur rapport tandis qu'on sait qu'ils ont eu des contacts étroits avec les organismes favorables comme la ville ou le Conseil économique».

M. Dupuis se dit «optimiste» quant à ce qui ressortira de la réunion publique du 3 février. «Je pense que les commissaires vont être capables de dicter à Transports Canada des directives très précises afin que la lumière soit faite une fois pour toutes dans ce projet», dit-il.

■ Réunion privée

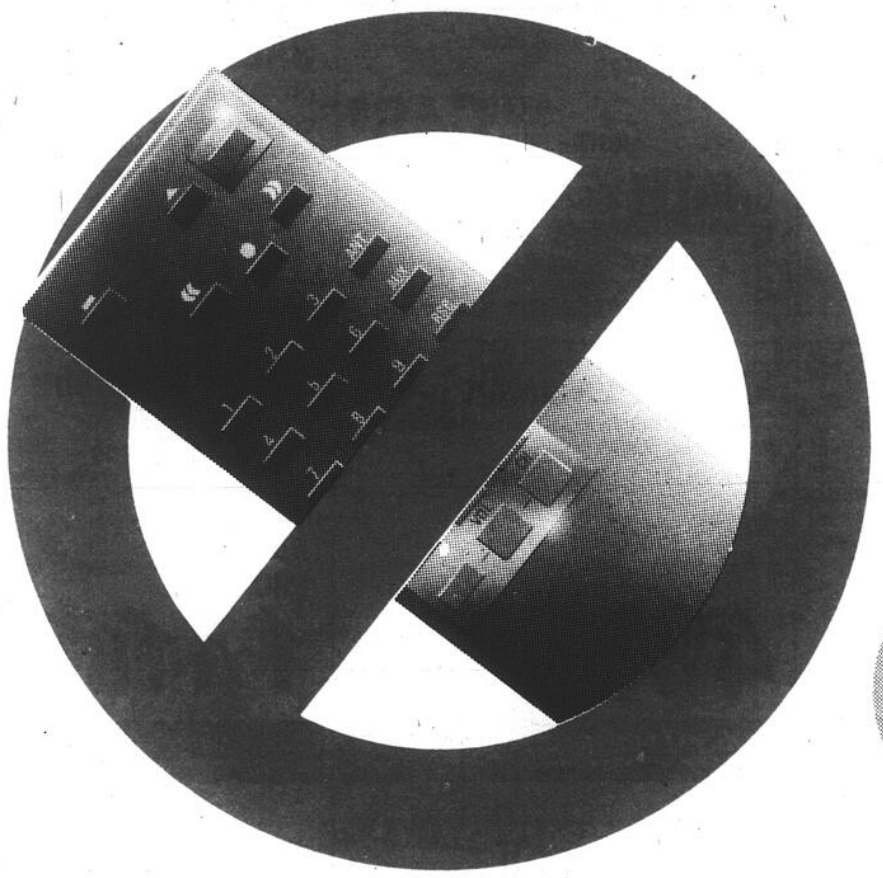
Par ailleurs, nous avons appris que le Conseil économique du Haut-Richelieu a réuni la semaine dernière au cégep les représentants des trois municipalités pour présenter en privé son plan directeur de développement.

Il fut alors question du projet de l'aéroport. Le maire d'Iberville, Luc Gauthier, a déclaré lundi en assemblée publique que sa ville attendait de connaître la stratégie mise au point par la ville de Saint-Jean pour savoir si Iberville fera une intervention le 3 février.

DE SAMEDI 15h00 À DIMANCHE MINUIT
LES 30 ET 31 JANVIER 1988

CONGÉ DE PITONNAGE

14 FILMS À L'AFFICHE



CÂBLE 32

C'EST LE GRAND DÉBROUILLAGE*

DU 5e ANNIVERSAIRE DE LA TÉLÉVISION PAYANTE

Samedi le 30 janvier
15h00 Turk 182!
17h00 Inspecteur Gadget
17h30 3 amigos
20h00 Hannah et ses soeurs
22h15 Le sixième sens
00h30 Le chaînon manquant
02h20 Le camp de l'enfer
04h00 Toubib académie
05h30 Hannah et ses soeurs

Dimanche le 31 janvier
07h15 M.U.S.H.
07h40 Le magicien d'Oz
08h10 T'as le bonjour d'Albert
08h35 Les aventuriers de la 4e dimension
10h05 Londres, été 1958
12h05 Johnny Dangerously
14h00 Taï-Pan
16h15 L'homme à la chaussure rouge
19h00 Indiana Jones et le temple maudit
21h30 Le lendemain du crime

Une CINÉCURE de 30 heures! Sans interruptions publicitaires!

SUPER ECRAN
LE CANAL DE FILMS

* Câblodistributeurs participants. Pour tous les abonnés du câble munis d'un câblosélecteur. Ce débrouillage ne confère aucun droit de remise aux abonnés actuels de SUPER ECRAN.

Regardez le Grand Débrouillage pour connaître tous les détails du CONCOURS 5e ANNIVERSAIRE en collaboration avec:

PONTIAC GM · METRO le spécialiste par excellence · SONY · AIR CANADA LES TOURS STANDARD · el ran Les maîtres du meuble relax-action

Vidéotron
OFFRE SPÉCIALE DU 5e ANNIVERSAIRE
*(offre valide du 15 janvier au 12 février 88)

SEULEMENT 5$* DE FRAIS D'ADHÉSION À SUPER ECRAN
TÉLÉPHONEZ IMMÉDIATEMENT:
RIVE-SUD 656-2111 / EN RÉGION 1-800-361-9350

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE DE JANVIER

NOUS NOUS SPÉCIALISONS AFIN DE MIEUX VOUS SERVIR

BOUTIQUE LAQUE ET CUIR

LAURIER
Mobilier de chambre modulaire
10 morceaux, laqué gris

NOTRE PRIX
1 248$

Salle à manger
table, 4 chaises, laqué blanc
Prix sugg. 952$

NOTRE PRIX 648$

Buffet et huche
Prix sugg. 986$

NOTRE PRIX 688$

Mobilier de salon
Causeuse importée d'Italie en cuir véritable blanc
Prix sugg. 2 000$

NOTRE PRIX
1 478$

Mobilier de salon
Causeuse blanche en cuir synthétique
Prix sugg. 698$

NOTRE PRIX
485$

BOUTIQUE DE CHÊNE

SHERMAG
SALLE À MANGER
en chêne massif, de style contemporain
Comprenant: table, 4 chaises, 2 chaises capitaine
Prix sugg. 2 268$

NOTRE PRIX 1 634$

Buffet et huche
assortis
Prix sugg. 1 530$

NOTRE PRIX
1 118$

SHERMAG
Mobilier de chambre
de style contemporain

Dessus des bureaux en chêne massif, contour en érable massif laqué blanc. Complet 6 morceaux

Prix sugg. 1 958$

NOTRE PRIX
1 448$

BOUTIQUE MA CUISINE

NOUVEAU
GENERAL ELECTRIC
MICRO-ONDES
À PARTIR DE
159$

GENERAL ELECTRIC
Lave-vaisselle

À PARTIR DE
489$

GENERAL ELECTRIC
Réfrigérateur de luxe 22 pi cubes

Porte en acier texturé, tiroir à viande à température contrôlée, tiroir à légumes hermétique, tablettes en verre trempé

NOTRE PRIX 1 569$

ROPER
Plaque de cuisson avec ventilateur intégré

(450 pi cubes/min.)
Grille à bifteck incluse

NOTRE PRIX 845$

BOUTIQUE KIT A TOUT

demandez notre circulaire

Chambre d'enfant en mélamine blanche

Étagère 25x60	50$
Étagère 25x48	48$
Meuble de rangement 2 portes	89$
Commode 5 tiroirs	149$
Commode 3 tiroirs	99$
Table de nuit 2 tiroirs	59$
Base de lit 39 po (matelas en sus)	119$

AMISCO
Lit 39 po
exclusif à Kit A Tout
(matelas en sus)

NOTRE PRIX 209$

Lampes halogènes
MODÈLES SUSPENDUS

À PARTIR DE 99$

modèles sur pied
À PARTIR DE 165$

modèles sur table
À PARTIR DE 119$



C'est fou comme on se comprend mon marchand et moi

Entrez voir nos spéciaux

LA BOUTIQUE A.TOUT
*marque de commerce du Groupe Centrex inc

MEUBLES SÉLECTION
100, rue Moreau,
St-Luc Tél.: 348-4545

Tél.: 348-5601
Mtl: 658-9343

Meubles L. Laurent inc.

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE DE JANVIER

NOUS AFFICHONS NOS PRIX...
ENTREZ ET COMPAREZ!

MOBILIER DE CUISINE

table ovale en mélamine grise, 4 chaises dossiers hauts et rembourrés

Prix sugg. 540$

NOTRE PRIX 398$

MOBILIER DE CHAMBRE
LAQUÉ BLANC
Comprenant: bureau triple, miroir, commode 5 tiroirs, 2 tables de nuit, tête de lit

Prix sugg. 880$

NOTRE PRIX 625$

CAUSEUSE
de style contemporain

tissu gris, 100% nylon

Prix sugg. 550$

NOTRE PRIX 395$

Centre de divertissement

Bibliothèque spécialement pensée pour téléviseur, vidéo et système de son

À PARTIR DE 150$

BREAMORE
MOBILIER DE SALON
sofa (3 places), fauteuil, tissu brun ou gris
Prix sugg. 1 278$

NOTRE PRIX 898$
Causeuse aussi disponible

MOBILIER DE CUISINE
mélamine et métal, couleur blanc
L'ensemble 5 morceaux

Prix sugg. 718$

NOTRE PRIX 495$

UNITÉS MURALES
3 sections en mélamine

disponibles en stock en gris, blanc ou amande

À PARTIR DE 519$

MOBILIER DE CUISINE
laqué gris

table rectangulaire, 4 chaises, tissu rose

Prix sugg. 658$

NOTRE PRIX 425$

MARBRE
Table de salle à manger
en marbre gris

NOTRE PRIX 498$

ROXTON
SALLE À MANGER
en érable massif
Comprenant: table rectangulaire, 4 chaises, buffet, huche.
L'ensemble 7 morceaux
Prix sugg. 3 620$
NOTRE PRIX
1 988$

ROXTON
BIBLIOTHÈQUE
3 sections, en érable massif
Comprenant: 2 unités étagères et 1 unité curio vitrée
Prix sugg. 2 830$
NOTRE PRIX
1 498$

MOBILIER DE SALON
de style provincial de haute qualité
Boiserie sculptée à la main, d'un tissu rose capitoné
Prix sugg. 2 800$
NOTRE PRIX
1 898$

SIMMONS
MATELAS 512 RESSORTS
Simple (39 po)..... **269$**
Double (54 po)..... **329$**
Grand lit (60 po)..... **369$**

SOMMEX
MATELAS 310 RESSORTS
Simple (39 po)..... **169$**
Double (54 po)..... **209$**
Grand lit (60 po)... **259$**

SOFAS-LITS

plusieurs modèles disponibles en stock

À PARTIR DE 298$

FAUTEUILS INCLINABLES
plusieurs modèles disponibles en stock

LA-Z-BOY
EL RAN
BERKLINE

Les quantités peuvent être limitées

C'est fou comme on se comprend mon marchand et moi



MEUBLES SÉLECTION

Meubles L. Laurent inc.
100, rue Moreau,
St-Luc Tél.: 348-4545

Tél.: 348-5601
Mtl: 658-9343

Gatineau approche Béland comme expert pour bâtir son festival de montgolfières

La ville de Gatineau songe à tenir un festival de Montgolfières en 1988. Des représentants de cette municipalité viennent d'entreprendre des pourparlers avec l'ex-président du Festival de mongolfières du Haut-Richelieu, Daniel Béland, pour faire appel à son expertise.

Mardi de la semaine dernière, Daniel Béland était attablé au restaurant

marc-o. TRÉPANIER

L'Ombrelle de Saint-Jean en compagnie de Jean Boileau, directeur des communications de la ville de Gatineau.

La discussion entre les deux hommes n'est pas passée inaperçue et a vite nourri une foule de rumeurs dont la principale était que Gatineau mijotait un plan pour détrôner le Haut-Richelieu comme capitale des montgolfières.

Le directeur des communications de Gatineau nie que sa municipalité caresse de telles ambitions. «Nous envisageons de présenter un festival de montgolfières cet automne mais il n'est aucunement question de concurrencer Saint-Jean», nous a déclaré Jean Boileau.

Il précise que le projet de tenir un festival est encore au stade préliminaire et que ce n'est qu'en février qu'il sera acheminé aux politiciens de Gatineau: «Nous en sommes à l'étape des prévisions budgétaires et des possibilités de commandite».

Gatineau souhaite réunir une trentaine de montgolfières pour son festival, a-t-il précisé.

«Nous avons rencontré M. Béland parce qu'il a l'expertise que nous n'avons pas chez nous. Aucune entente n'est encore intervenue avec lui, il n'y a rien de signé», ajoute le responsable des communications de Gatineau.

Ce dernier n'a pas voulu dévoiler les éléments du projet du festival de montgolfières, ni s'avancer sur son plan de développement à court et à moyen termes.

«Les gens de Gatineau sont venus me voir pour me demander des renseignements et des conseils. D'après ce que j'ai compris, ils veulent mettre sur pied un festival de montgolfières pour faire la promotion de leur ville et développer le sentiment d'appartenance chez leurs citoyens», déclare pour sa part Daniel Béland.

Il précise que le projet d'un festival de montgolfières à Gatineau est un dossier qui aurait été acheminé à cette municipalité par la Commission de la capitale nationale.

«Je n'ai pris aucun engagement envers eux. Les discussions se poursuivent», ajoute l'ex-président du festival de montgolfières du Haut-Richelieu.

Il note finalement que les gens de Gatineau sont venus faire à Saint-Jean ce que les citoyens d'ici étaient allés faire aux États-Unis avant de lancer le festival du Haut-Richelieu.

Daniel Béland quitte l'Office du tourisme

Après avoir démissionné comme président du Festival de montgolfières du Haut-Richelieu à la fin de 87, Daniel Béland quitte maintenant la présidence

marc-o. TRÉPANIER

de l'Office du tourisme du Haut-Richelieu.

Président de l'Office de 1982 à 1984, il précise qu'il y était retourné en 1986 parce que personne d'autre ne voulait assumer le poste.

À peine âgé de 50 ans et après plusieurs années d'implication active dans le milieu johannais, M. Béland déclare qu'il a maintenant choisi de se retirer de toute activité publique pour consacrer entièrement ses efforts à ses affaires et à sa vie personnelle.

«Je fais présentement le point», dit celui qui ne ferme pas la porte à un éventuel retour dans une fonction qui servirait sa communauté.

De son retour à la présidence de l'Office, il retient comme principale action celle d'avoir consolidé les assises de l'organisme, dorénavant perçu comme un instrument essentiel au développement du Haut-Richelieu.

«Je quitte en laissant plusieurs dossiers intéressants en marche comme ceux du Fort Saint-Jean, du chemin de fer et du centre de congrès. L'Office du tourisme peut compter sur un conseil d'administration et une permanence qui forment une équipe dynamique et formidable», a-t-il dit.

■ 125 personnes au «bien cuit»

Son successeur à la présidence de l'Office du tourisme est Jacques Fréchette, lui-même un ancien président comme Daniel Béland.

M. Fréchette a décidé de servir un «bien cuit» à Daniel Béland afin de souligner le rôle important qu'il a joué dans les développements économique et touristique.

Le «bien cuit» aura lieu le mercredi 27 janvier à 19 heures au restaurant La Renaissance du Boulevard. «Les 125 billets mis en circulation se vendent comme des petits pains chauds», indique Danielle Gagné, directrice générale de l'Office du tourisme. En fait, les billets se vendent tellement bien au point que les gens de l'Office se demandent s'ils devront trouver une autre salle afin de permettre à plus de personnes d'assister au «bien cuit».

Outre Jacques Fréchette, plusieurs personnes agiront comme «rôtisseurs». On y entendra notamment Daniel Bissonnette, ex-directeur général du Festival de montgolfières, ainsi que plusieurs amis qu'a Daniel Béland dans le monde médical: les Dr Gilles Prince, Louis Marin, Michel Guay, Pierre Marin et André Berthiaume.

RÉSIDENCES
POUR PERSONNES ÂGÉES

FOYER
PROVIDENCE

FOYER PROVIDENCE SAINT-LUC

Suite à nos rénovations, il ne nous reste qu'une chambre (occupation double) à louer.

NOS AVANTAGES:

- *atmosphère familiale*
- *nourriture maison*
- *suivi médical*
- *intervenant 24 heures/jour*
- *activités récréatives organisées*
- *systèmes de sécurité*
- *aucune restriction de visite*
- *entretien et buanderie*
- *qualité de vie supérieure à prix abordable*

Semi-privé: 600$/mois
Privé: 650$/mois

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
CÉLINE BOURBEAU
FOYER PROVIDENCE SAINT-LUC
348-6975

N.B. Une nouvelle construction est en cours à Richelieu
Date d'occupation: 15 mars 1988
INFORMATIONS: **447-2615**

CUISINE NOUVEAU REGARD

NR

Armoires de cuisine

SAINT-JEAN
358-2802

SAINT-CONSTANT
638-4244



Le service et le design font notre renommée

PLAN DE FINANCEMENT
disponible sur place!!!

690, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
(anciennement Centre de Cuisine)



Réal Poirier

Police: Poirier sera nommé directeur lundi

Le police de faction à l'Hôtel de Ville prendra son *Walkie talkies* lundi soir pour annoncer à ses collègues: «C'est Réal Poirier».

michel HÉBERT

La nomination du chef de police sera effectivement à l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de ville du 25 janvier.

Et ce soir-là, le chef et son adjoint seront connus officiellement. Le maire Delbert Deschambault a indiqué au CANADA FRANÇAIS que le conseil avait choisi ses hommes.

Réal Poirier sera promu directeur et Gaétan Vaillancourt grimpera d'inspecteur au poste de directeur adjoint. Pour le poste d'inspecteur, le conseil s'en remettra à une recommandation future des deux nouveaux cadres supérieurs de la police, que ce soit pour une nomination ou même une restructuration du corps policier.

Le maire Deschambault doit vraisemblablement expliquer publiquement lundi prochain comment s'est fait le choix du conseil. Rappelons que le conseil avait demandé à la Commissioin de Police du Québec de faire passer des examens et de lui recommander un homme. Mais la CPQ n'a recommandé personne. Le conseil est retourné à ses devoirs et après des rencontres avec la CPQ vendredi dernier, les phares se sont allumés...

Selon le maire Deschambault, la CPQ a évalué les candidats selon leur compétence actuelle et les exigences du poste de directeur. Rien sur le potentiel des candidats. «Des compétences, ça s'acquiert», commente le maire. Les deux cadres auront une probation d'un an, le temps de parfaire leur formation.

Le conseil ne peut reculer: l'actuel directeur Roland Poissant quittera son poste le vendredi 29 janvier.



Gaétan Vaillancourt

Octofruit
LE MAÎTRE FRUITIER

En vedette cette semaine
du dimanche 17 janvier au 23 janvier 1988.

CHAMPIGNONS
produit du Québec
cello 1/2 lb
.98

FRAISES
produit des États-Unis
Canada no 1
la chopine
.98

ORANGES À JUS
produit de Floride
grosseur 125
12/1.48

POMMES
GRANNY SMITH
produit de France
Canada de fantaisie
grosseur 125
1,50 kg
.68 lb

POIRES ANJOU
produit des États-Unis
Canada de fantaisie
grosseur 135
1,50 kg
.68 lb

CHOU VERT
produit du Québec
Canada no 1
grosseur 14
chacun
.68

POMMES DE TERRE
produit de
l'Île-du-Prince-Edouard
Canada no 1
10 lb
1.98

PIMENTS VERTS
produit des États-Unis
catégorie gros
1,72 kg
.78 lb

Ouvert 7 jours sur 7

APFQ

950, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu

TÉL.: 348-8834

Chez Frère
BAR-B-Q
LICENCE COMPLETE
Pour le succès de vos réceptions... consultez l'expert!
Buffets chauds ou froids
salle à manger
bar-salon
346-4486-7
Pièces montées
• service à domicile ou à la salle à manger
• service de 1 à 5000 personnes
359, 9e avenue, Iberville

AU CONSEIL

D'IBERVILLE

■ Les loisirs en arrachent

La situation n'est vraiment pas rose pour la Commission des loisirs d'Iberville depuis qu'elle a vu le couperet de Québec trancher quelque $19,000 dans son budget, somme qui n'a pas été compensée par le conseil municipal. L'employé permanent de l'organisme s'est retrouvé avec un emploi à temps partiel tandis que des coupures ont été effectuées pour les immobilisations prévues pour les différents organismes de la ville.

La situation a été de nouveau portée à l'attention du conseil municipal lundi par une représentante de la Commission, Mme Diane Goyette-Lessard qui a souhaité que les politiciens pensent d'abord aux citoyens d'Iberville quand viendra le temps de déterminer où iront les profits annuels du tournoi de golf.

■ À quand la politique des subventions?

Le conseiller Michel Boivin a talonné ses collègues lundi pour qu'ils se branchent une fois pour toutes avec la politique de subventions de la ville, principalement quant à la distribution des profits du tournoi de golf.

Le conseil s'est en effet vu forcer de reporter à une séance ultérieure des demandes de subventions, notamment celle de la Ligue navale du Canada qui organise des activités pour des jeunes de 13 à 18 ans.

Le conseiller Serge Goyette a rappelé quant à lui qu'il trouvait souvent mesquin le conseil municipal alors qu'il était simple citoyen et qu'il entendait les élus répondre systématiquement «rien de prévu au budget» lors des demandes d'aide financière de différents organismes.

Après l'assemblée de lundi, le conseil devait étudier en caucus sa politique de redistribution des profits du tournoi de golf. La question clé est de savoir quelle proportion ($2,000? $3,000? $4,000?) des profits du tournoi de golf sera distribuée automatiquement. Le montant excédentaire, non distribué, doit justement permettre à la ville de se constituer un fonds spécial de subvention pour répondre aux demandes non prévues au... budget.

■ Fini les soupers pour tout le conseil!

Il semble fini le temps où les contribuables d'Iberville devront défrayer les coûts de la participation de plusieurs membres du conseil municipal à tous les soupers auxquels sont constamment conviés les élus municipaux.

Le conseiller Michel Boivin a fait indirectement adopter le principe d'une nouvelle manière de procéder lundi alors que le conseil a décidé d'envoyer un seul délégué à deux événements, soit le «bien cuit» de Daniel Béland et le Gala Méritas de la Fédération québécoise de hockey sur glace qui se tient à Saint-Hyacinthe, gala où Jean Deslauriers d'Iberville est mis en nomination.

■ $500 aux étudiants

Il est fini le temps où la ville refusera une maigre subvention de $100 aux étudiants de l'école polyvalente Marcel-Landry comme ce fut le cas l'été dernier alors que les politiciens ont dit non à des étudiants qui participaient à une activité théâtrale en France.

Le maire Luc Gauthier a indiqué qu'il a eu des pourparlers avec la directrice de la polyvalente et qu'il y a eu entente relativement aux demandes qui seraient acheminées à l'hôtel de ville.

Ainsi, le conseil a accordé lundi deux subventions de $250 pour défrayer les frais de réceptions qui auront lieu lors de la venue, le 12 février, d'un groupe d'étudiants américains de San Rafael en Californie, et, le 18 février, d'étudiants d'Aix-en-Provence.

La ville ne les recevra pas «au coke et aux chips» comme par les années passées mais bien au restaurant Chez Irène, à indiqué le maire Gauthier.

■ Un employé apprécié à l'usine de filtration

Un employé de l'usine de filtration, Jacques Gagné, s'est vu octroyer lundi une prime de $1 l'heure pour son travail, prime ajoutée à sa rémunération. «Une prime votée à la personne et non au poste», a précisé le conseiller Marcel Chouinard.

■ Appui moral à la mairesse de Ste-Foy

Le Fonds de défense Andrée Boucher, mairesse de Sainte-Foy, ne sera pas augmenté grâce aux impôts payés par les contribuables d'Iberville. Ce fonds a été créé pour aider la mairesse à défrayer les frais judiciaires dans les démêlés qui l'opposent à ses fonctionnaires. Le conseil a décidé de lui faire parvenir une résolution d'«appui moral».

Étude sur le pont Gouin

Iberville ouvrira ses livres à la firme Lavalin

La firme d'ingénieurs-conseils Lavalin aura droit à toute la collaboration de la ville d'Iberville dans le cadre de l'étude sur l'élargissement du vieux pont Gouin qu'elle effectue présentement pour la ville de Saint-Jean.

marc-o. TRÉPANIER

«Le maire Delbert Deschambault a demandé notre colloboration avec Lavalin et je n'y vois aucune objection», déclare le maire Luc Gauthier.

Il souligne que les ingénieurs-conseils mandatés par la ville de Saint-Jean ont besoin de certains relevés topographiques de même que de relevés d'études de circulation.

Lavalin, on le sait, étudie l'élargissement des deux voies du pont Gouin afin d'en faire une structure plus adaptée à la réalité d'aujourd'hui.

Le projet d'élargissement souhaité par la ville de Saint-Jean vise, outre la réfection proprement dite du pont, à améliorer les approches dans une optique d'obtenir un flux de circulation le mieux contrôlé possible.

Saint-Jean refuse de voir s'ériger un nouveau pont dans l'axe Frontenac/Dufresne, axe par ailleurs privilégié par le conseil municipal d'Iberville.

Iberville n'a toujours pas tenu la réunion qui doit avoir lieu entre le conseil, le député Jacques Tremblay et les fonctionnaires du ministère des Transports afin que les autorités politiques du côté Est de la rivière Richelieu élaborent une stratégie dans le dossier du pont.

BRAVO!

Vidéotron félicite ses gagnants !



Monsieur André Gosselin fut très fier de recevoir le 24 décembre dernier, les clés de sa nouvelle Mazda GLC. Elles lui ont été remises par Raymond Fortin de Fort Chambly Auto. Étaient présents par ordre respectif : Monsieur Normand Picard, vice-président, directeur général de la division Télécâble, Monsieur Raymond Fortin, Monsieur André Gosselin, Monsieur Blaquière et Monsieur Jacques Bérubé, directeur du marketing, ventes et programmation de Vidéotron ltée.



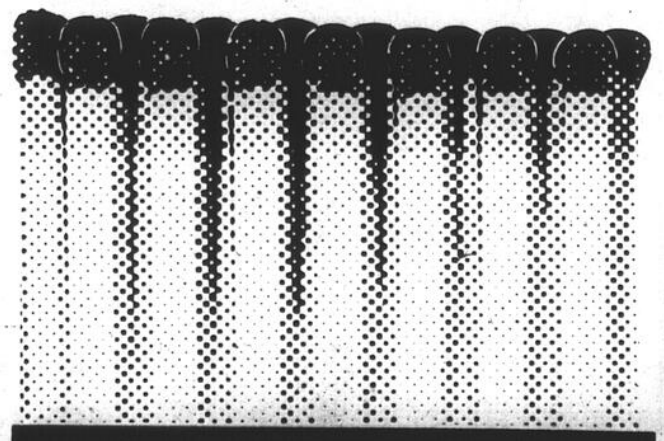
Monsieur Marc-André Bérubé se fait ici un plaisir de remettre un voyage pour deux personnes au soleil du Mexique à Monsieur et Madame Comtois de Vaudreuil. Ils sont accompagnés par Monsieur Picard, vice-président, directeur général de la division Télécâble, Madame Comtois, Monsieur Comtois, Monsieur Marc-André Bérubé, directeur de l'agence de voyage J'M et de Jacques Bérubé, directeur du marketing de Vidéotron ltée.

Afin de terminer en beauté le concours

"ÇA VA CHAUFFER, ÇA VA BRONZER!"

Vidéotron recevait ses gagnants lors d'une réception dans les locaux du boulevard Losch à St-Hubert suite au tirage ayant eu lieu le 23 décembre à 19 heures.

ENCORE UNE FOIS, FÉLICITATIONS!





La remise du voyage en République Dominicaine est faite par Monsieur Marc-André Bérubé de l'agence de voyage J'M. Madame Draghia Doina, son époux et leur fils acceptèrent leur prix avec enthousiasme lors d'une réception donnée en l'honneur des gagnants dans nos bureaux de St-Hubert. Étaient présents, Monsieur Marc-André Bérubé, Monsieur Doina, Madame Doina,, leurs fils et Monsieur Normand Picard, vice-président, directeur-général de la division Télécâble.

GAGNANT DU VOYAGE À CUBA

Malheureusement notre gagnant du voyage à Cuba ne pouvait être présent. Monsieur Yvon Desjardins de New Glasgow est l'heureux gagnant de ce voyage. Nous lui souhaitons un très beau voyage et encore toute nos félicitations.

«Le projet d'Iberville reste prioritaire» (Tremblay)

Québec injecte $2,5 millions pour relocaliser le C.L.S.C. de Farnham

Le député d'Iberville, Jacques Tremblay, doit annoncer aujourd'hui

marc-o. TRÉPANIER

(mercredi) à Farnham la construction d'un nouvel immeuble pour le C.L.S.C. La Pommeraie, actuellement logé dans l'ancien presbytère de l'église Saint-Romuald.

crédits afin de doter la population de Farnham d'un véritable mini-hôpital.

Refusant au départ de commenter la nouvelle apprise par LE CANADA FRANÇAIS, le député d'Iberville, Jacques Tremblay, l'a finalement confirmé en raison de rumeurs qui vont bon train dans la municipalité d'Iberville.

«Il y a effectivement une annonce qui sera faite mercredi à Farnham concernant le CLSC», s'est-il contenté de dire pour insister ensuite sur le fait que cette décision gouvernementale ne signifie pas la mise au rancart automatique du projet de construction du siège social du CLSC Vallée-des-Forts à Iberville.

«Les projets de Farnham et d'Iberville sont deux projets classés prioritaires au ministère de la Santé et des Services sociaux», a-t-il dit.

Il souligne que le projet de Farnham demeurait cependant plus urgent que celui de la relocalisation du siège social du CLSC Vallée-des-Forts puisque la population du Haut-Richelieu jouit d'un réseau d'établissements de santé mieux nanti.

M. Tremblay refuse de lancer la serviette quant à la réalisation possible du projet d'Iberville dès 1988 malgré les rumeurs qui circulent dans les milieux politiques locaux à l'effet que la construction du futur siège social soit de nouveau reportée d'un an.

«Je travaille activement sur le dossier du CLSC Vallée-des-Forts et j'ai toujours l'espoir de faire débloquer le projet au cours de la prochaine année», a dit l'adjoint au ministre de l'Industrie et du Commerce.



Jacques Tremblay

Selon les informations obtenues par LE CANADA FRANÇAIS, le projet de relocalisation du Centre local de services communautaires de Farnham représente un investissement de quelque $2,5 millions.

La vétusté des locaux actuels et la distance qui sépare Farnham des capitales régionales que sont Saint-Jean et Granby seraient à l'origine de la décision de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, de débloquer les

Travaux publics

Iberville emprunte $88,000

La ville d'Iberville a adopté lundi soir un règlement d'emprunt de $88,000 pour l'achat de matériel et de machinerie pour son service de Travaux publics.

Six items sont indiqués au règlement d'emprunt: 1)Clignotant pour le boulevard d'Iberville ($18,000); 2)Tondeuse ($20,000); 3)Couteau hydraulique ($2,600); 4)Formes à trottoirs ($1,400); 5)Godet pour neige ($2,971); et 6)Unité de service ($34,865).

Le coût estimé de l'ensemble de ces items s'élève à quelque $79,836 tandis qu'un peu plus de $8,000 sont prévus pour le paiement des frais d'intérêts.

Le conseil a décidé cette année de limiter ses immobilisations à même le budget, ce qui explique l'adoption d'un règlement d'emprunt pour cette acquisition du service des Travaux publics.

UNE AFFAIRE d'un million tout janvier

Kelvinator ÉLECTROMÉNAGERS

Réductions de 10% à 70% (sur certains produits)

LA PLUS GRANDE VENTE DANS LA RÉGION

VENEZ COMPARER

ET VOUS NE PAYEZ QU'À PÂQUES

Sujet à approbation du crédit

maison ETHIER SAINT-JEAN inc.

au 126 Nord, rue Jacques-Cartier (FACE AU COLLÈGE MILITAIRE) ST-JEAN 346-1090-91 MTL: 658-4812

La facture du transport en commun à Saint-Luc s'élève à $41 600 en 1988

Il n'y a pas qu'à Saint-Jean que la facture de transport en commun cause des mauvaises surprises aux élus municipaux. À Saint-Luc, le conseil de ville a dû voter un budget supplémentaire de $12 672 pour l'année d'opération 1987. Et pour 1988? La ville devra débourser $41 622 pour le transport en commun. Une autre mauvaise surprise puisque seulement $26 660 sont prévus à cet item au budget 1988 de la ville...

sophie GAGNON

«A la demande des membres du Conseil intermunicipal de transport (C.I.T.) Le Richelain, c'est un scénario pessimiste qui a été tracé pour 1988. $41 622, c'est vraiment le maximum que Saint-Luc aura à débourser cette année», prévoit la conseillère Simone Duval, qui représente Saint-Luc au sein du C.I.T Le Richelain.



Simone Duval

■ Augmentation de 100%...en un an!

Avec l'octroi du budget supplémentaire de $12 672 qui a été approuvé lundi soir dernier lors de l'assemblée régulière du conseil de ville, le transport en commun aura coûté un peu plus de $22 000 aux Luçois en 1987. Le montant prévu pour 1988, soit $41 622, est donc une augmentation de près de 100%...en un an!

Selon Simone Duval, plusieurs facteurs expliquent cette hausse anticipée, outre le fait que l'hypothèse budgétaire pour 1988 soit pessimiste. D'abord, ce montant inclut l'installation d'un abribus supplémentaire sur le Chemin Grand-Pré, au coût de $3 500. Aussi, le pourcentage des Luçois à bord des autobus est passé de 13% à 15,7%, ce qui fait que la quotepart de Saint-Luc au C.I.T. Le Richelain a sensiblement augmenté.

Simone Duval ajoute que la municipalité sera également beaucoup mieux desservie en 1988 qu'au cours des années précédentes et que ça aussi, ça se paie. «Le temps de parcours dans la ville a été calculé, ce qui a fait hausser la facture pour Saint-Luc».

■ De surprise en surprise

Si le scénario pessimiste de 1988 devient réalité, le transport en commun coûtera $15 000 de plus que ce qui avait été prévu au budget de 1988 de la ville. Le maire Gilles Dolbec préfère attendre de voir la tournure des événements avant de décider où il ira chercher cette somme supplémentaire.

Ça glisse dans le Rang de la Bataille

Ça glisse dans le Rang de la Bataille! Lundi soir seulement, trois accidents se sont succédés, dont l'un a causé des blessures à un enfant. Le problème: il n'y a pas eu d'épandage de sel depuis Noël sur cette route en gravier.

sophie GAGNON

Quand il a fait irruption dans la salle d'assemblée du conseil de ville lundi soir, Réjean Doré était dans tous ses états. C'est lui qui a porté secours à un jeune enfant dans un accident survenu quelques heures auparavant près de son domicile du Rang de la Bataille.

«Il y a eu trois accidents seulement ce soir», a lancé M. Doré, en taxant la ville de Saint-Luc de négligence quant à l'entretien du réseau routier sur son territoire. «Le Rang de la Bataille est une route plus dangereuse que les autres puisqu'elle est en gravier et que la glace prend beaucoup plus de temps à fondre sur cette surface que sur de l'asphalte. Les automobilistes sont pris par surprise parce qu'ils arrivent sur de la glace après avoir roulé sur une route sèche», a renchéri le citoyen.

■ Service de LaPrairie

Le maire Dolbec a informé le citoyen que la ville avait confié l'entretien du Rang de la Bataille au service des Travaux publics de LaPrairie mais que Saint-Luc était tout de même responsable de ce territoire.

«Dès demain (mardi), nous acheminerons cette plainte au directeur des Travaux publics de Saint-Luc, André Dépelteau, qui devra prendre les mesures nécessaires afin de remédier à la situation», a dit Gilles Dolbec.

Mais ce refrain, Réjean Doré l'a déjà entendu auparavant. «Vous venez de répéter les mêmes paroles que vous m'aviez dites l'an dernier à pareille date quand je suis venu me plaindre du mauvais entretien du rang. Ce ne sont pas des belles paroles que je veux, mais un changement», a déclaré Réjean Doré.

348-1919

SALON MIR TOI

950, BOUL. DU SÉMINAIRE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU



Rosanne Gérard
6 ans d'expérience

Nous sommes heureuses de compter parmi notre équipe professionnelle

Rosanne Gérard

Rosanne invite clientes et amies à venir la rencontrer dans son tout nouveau décor!

Bienvenue!

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Avis public

AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS, AUX COOCCUPANTS DE PLACE D'AFFAIRES ET AUX PERSONNES MORALES DES ZONES 508, 503, 503-1, 504, 505, 505-1, 509, 510 et 510-1.

Les copropriétaires indivis, les cooccupants de place d'affaires et les personnes morales sont invités à faire leur première désignation de représentant ou à remplacer celle qui existe en transmettant une procuration ou une résolution, selon le cas, au Greffier de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans les délais ci-après indiqués.

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté le règlement no 1994, amendant le règlement no 1643, tel que modifié par le règlement no 1891, quant aux usages autorisés dans la zone no 508 longeant une section de la rue Jacques-Cartier sud, lors de la séance tenue le 11 janvier 1988.

Une personne habile à voter du secteur concerné, soit les zones 508, 503, 503-1, 504, 505, 505-1, 509, 510 et 510-1, est toute personne qui, à la date de référence, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des trois conditions suivantes:

1° Est domiciliée dans ce territoire;
2° Est propriétaire d'un immeuble dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale;
3° Est occupant d'une place d'affaires située dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale.

Les copropriétaires indivis et les cooccupants d'une place d'affaires qui sont des personnes habiles à voter dudit territoire désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit, en vertu de l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.

La personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution.

Une personne physique doit également, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être frappée d'aucune incapacité de voter.

La procuration ou la résolution, selon le cas, doit être transmise au Bureau du Greffier, 188 rue Jacques-Cartier nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, au plus tard le 26 février 1988.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, Ce 20 janvier 1988.

Jacques Jutras, Avocat,
Greffier.

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Avis public

AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS, AUX COOCCUPANTS DE PLACE D'AFFAIRES ET AUX PERSONNES MORALES DES ZONES 641, 640, 642, 643 et 644.

Les copropriétaires indivis, les cooccupants de place d'affaires et les personnes morales sont invités à faire leur première désignation de représentant ou à remplacer celle qui existe en transmettant une procuration ou une résolution, selon le cas, au Greffier de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans les délais ci-après indiqués.

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté le règlement no 1992 amendant le règlement no 1643, tel que modifié par le règlement no 1891 quant au zonage dans la zone no 641 longeant une section de la rue Saint-Maurice, lors de la séance tenue le 11 janvier 1988.

- Une personne habile à voter du secteur concerné, soit les zones 641, 640, 642, 643 et 644, est toute personne qui, à la date de référence, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des trois conditions suivantes:

1° Est domiciliée dans ce territoire;
2° Est propriétaire d'un immeuble dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale;
3° Est occupant d'une place d'affaires située dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale.

Les copropriétaires indivis et les cooccupants d'une place d'affaires qui sont des personnes habiles à voter dudit territoire désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit, en vertu de l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.

La personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution.

Une personne physique doit également, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être frappée d'aucune incapacité de voter.

La procuration ou la résolution, selon le cas, doit être transmise au Bureau du Greffier, 188 rue Jacques-Cartier nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, au plus tard le 26 février 1988.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, Ce 20 janvier 1988.

Jacques Jutras, Avocat,
Greffier.

Le boum domiciliaire se poursuit à St-Luc!

Le boum domiciliaire se poursuit à Saint-Luc! Avec 338 nouvelles unités de logements d'une valeur totale de $21,7 millions, tous les records de

sophie GAGNON

construction ont été éclipsés à Saint-Luc en 1987. Par rapport à 1986, l'émission des permis est en hausse de 33% tandis que le nombre d'unités de logement créées a augmenté de 30%.

Sur les 338 unités de logement, 208 sont des nouvelles résidences unifamiliales, totalisant $14,2 millions en évaluation imposable supplémentaire pour la ville, tandis que 130 sont dans des immeubles multifamiliaux, pour une valeur de $4,1 millions.

■ Rénovations

Les Luçois ont également dépensé beaucoup d'argent en 1987 pour rénover leur demeure ou lui apporter des améliorations telles que l'ajout d'une piscine ou d'une remise de jardin. En tout, 188 permis ont été émis pour une valeur de $1,4 million.

Par ailleurs, $345 000 ont été dépensés dans le secteur commercial et $700 000 dans l'industriel. À cela s'ajoutent les 19 rénovations se retrouvant sous la rubrique «autres» pour $807 500 et 8 démolitions.

L'évaluation imposable supplémentaire pour 1987, $21,7 millions, se compare avantageusement à celle de 1986 qui s'élevait $16,1 millions. Rappelons que 1986 avait elle aussi été une année record dans tout ce qui se rapportait à la construction.

■ Décembre

Le relevé mensuel des permis de construction de décembre 1987 révèle quant à lui la création de 33 nouvelles unités de logement qui ont ajouté $1,5 million au rôle d'évaluation de la ville de Saint-Luc. La construction de neuf nouvelles résidences a été entreprise en décembre de même que celle de quatre immeubles multifamiliaux.



En 1987, 130 nouvelles unités de logement ont été créées grâce à la construction de 24 immeubles multifamiliaux.

AU CONSEIL DE SAINT-LUC

■ 7 875 $ en subventions!

Treize organismes luçois ont reçu une subvention de la ville pour 1988. Le Cercle des fermières a reçu 200 $, le Jardin des hirondelles, 250 $, le Groupe

sophie GAGNON

scouts et guides, 1 400 $, le Club de danse luçois, 300 $, la Ligue de baseball mineur de Saint-Luc, 1 500 $, la Troupe de ballet-jazz Petites fleurs, 300 $, l'A.F.E.A.S. Sainte-Thérèse-Saint-Luc, 125 $, l'Association de tennis Saint-Luc, 350 $, la Ligue de balle molle féminine luçoise, 800 $, la Ligue juvénile de soccer de Saint-Luc, 1 500 $, le Club de judo du Haut-Richelieu, 200 $, le Club de l'Âge d'or Sainte-Thérère et Talon, 700 $ et l'École de Gymnastique, 250 $. Le tout pour un total de 7 875 $.

■ On démolit!

Le Chalet de l'Île Sainte-Thérèse sera démoli sous peu. La ville de Saint-Luc dépouillera les soumissions pour les travaux de démollition le 27 janvier prochain. La construction du nouveau Chalet de l'Île Sainte-Thérèse devrait pour sa part débuter vers la fin de février.

■ Oui à la Société montérégienne

Saint-Luc a accepté d'adhérer à la Société montérégienne, un organisme de concertation et de développement à qui sera confié le suivi des engagements issus du Sommet socio-économique de la Montérégie. La contribution de Saint-Luc pour 1988 est de 200 $.

■ Thibodeau pro-maire jusqu'en mai

Pour les quatre prochains mois, c'est Pierre Thibodeau qui remplacera le maire dans ses fonctions officielles, advenant le cas où Gilles Dolbec aurait d'autres chats à fouetter...

■ Embauche d'un commis de bibliothèque

À partir du 28 janvier, Micheline L. Fortin de Saint-Luc travaillera à temps partiel à titre de commis de bibliothèque. Son horaire de travail sera de 18 heures par semaine au salaire de $6 de l'heure.

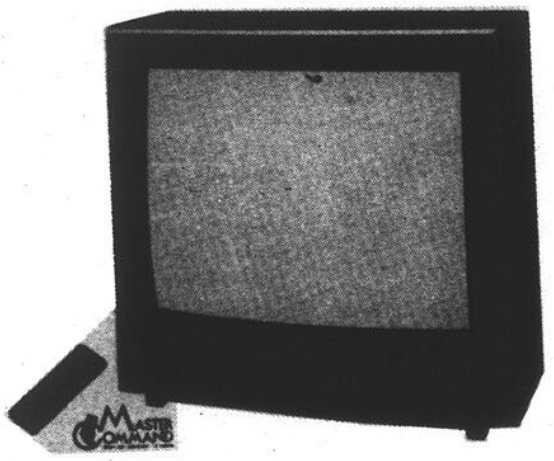
■ Une tradition à perpétuer...

Encore cette année, le Conseil économique avait son kiosque au Salon Expo-habitat qui s'est terminé dimanche au Palais des congrès de Montréal. Jean-Pierre Cadotte, le conseiller luçois qui siège au Conseil économique, a déclaré lundi soir «que le Salon Expo-habitat continue d'être un outil très efficace de promotion du Haut-Richelieu». Des représentants des trois villes ainsi que trois constructeurs ont tenté de vendre le Haut-Richelieu aux 75 000 visiteurs du salon.

■ Sur-Richelieu ou Saint-Luc

Il y a un an, un citoyen s'est plaint du fait que le nom de Saint-Luc ait été enlevé des panneaux de l'autotoute 10 à l'intersection de l'autoroute 35. Encore aujourd'hui, les mots «sur-Richelieu» occupent l'espace autrefois réservé à Saint-Luc. Gilles Dolbec en a assez. Pour que la situation soit corrigée le plus vite possible, le maire a proposé qu'une autre lettre soit envoyée au ministère des Transports dans les plus brefs délais.

SUPER-SPECIAL DE JANVIER
Télécouleur 20 pouces



C-2027
Téléviseur couleur 53 cm* compatible câblovision avec télécommande MASTER COMMAND
- Tube-image teinté entièrement carré
- Tuner à synthétiseur de fréquence 128 canaux prêt pour la câblovision
- Télécommande MASTER COMMAND JVC avec affichage sur écran à 3 couleurs complet
- Horloge et minuterie de marche/arrêt incorporées

JVC

SPÉCIAL
599$

Venez comparer nos prix

Jusqu'à 36 mois pour payer aucun dépôt requis sur approbation de crédit

VideoMovie SVHSC



GR-S55U

Rien ne bat cette caméra
modèle 1988
400 lignes de résolution et plus
Venez l'essayer

Son X plus

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
1005, BOUL. DU SÉMINAIRE
☎ 349-5502

PLAN MISE DE CÔTÉ
VENEZ AU PLUS TÔT!

Deschambault comme préfet suppléant

Le maire de St-Luc élu préfet de la MRC

Tout était prêt, convenu, presque répété. Les maires de la MRC du Haut-Richelieu n'ont pas hésité

gilles BÉRUBÉ

mercredi dernier, le 13 janvier, à élire M. Gilles Dolbec comme préfet de la MRC pour les année 1988 et 1989. Ils n'ont pas discuté non plus de son suppléant et éventuel successeur en élisant à l'unanimité M. Delbert Deschambault.

C'était soir d'élection mercredi dernier à la municipalité régionale de comté. Il fallait élire le préfet pour les deux prochaines années. Déjà au début de décembre, les jeux étaient faits. Le terrain était préparé pour confier le poste au maire de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec.

Son collègue d'Iberville, M. Luc Gauthier, a toutefois soulevé un peu d'hésitation. M. Gauthier s'est interrogé publiquement sur la pertinence d'élire au poste de préfet un éventuel candidat libéral aux élections fédérales.

Mercredi, le vote s'est déroulé rondement. Le dépouillement aussi. En quelques minutes, on a su que M. Dolbec était élu avec une la majorité absolue sans plus de précision. Il n'y a pas eu la moindre hésitation. Même que le préfet sortant, M. Jean-Paul Lasnier, a cédé sa place à M. Dolbec avant le dévoilement des résultats.

■ Suppléant

Dans sa démarche, M. Gauthier avait suggéré de confier la fonction de préfet au maire de Saint-Jean, M. Delbert Deschambault. Ce dernier a décliné, mais il semble vouloir se préparer à prendre la relève au cas où M. Dolbec serait élu député.

Au vote à main levée, M. Deschambault a été unanimement élu préfet suppléant sur la proposition des maires Jacques Desnommés et Réal Oligny. Notons que M. Deschambault est élu pour une année.

■ Comité administratif

Par ailleurs, la nomination du comité administratif s'est faite aussi rapidement. MM. Jacques Desnommés, du village de Saint-Grégoire, Normand Hébert, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et Henri-Paul Cournoyer, de la paroisse de Henryville, rejoindront MM. Dolbec et Deschambault sur le comité administratif pour l'année 88.

M. Dolbec siègera aussi sur le bureau des délégués en compagnie de MM. Réal Oligny, de Saint-Athanase, et André Bisaillon, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Le bureau des délégués s'occupent de la gestion des cours d'eau qui s'étendent sur le territoire de plus d'une MRC.

À la suite de son élection, M. Dolbec a livré un bref discours. Il a remercié ses collègues pour la confiance qu'ils lui accordent. Il leur a promis qu'ils ne seraient pas déçus. Tout en remerciant son prédécesseur pour le travail accompli, il a mis en évidence les dossiers importants sur lesquels il se concentrera, soit l'adoption du schéma, la question de la plaine inondable et celle de la gestion des déchets.

L'élection de M. Dolbec, il faut le rappeler, s'inscrit dans une tradition de la MRC. Dès la première année, les maires avaient convenu d'alterner les mandats entre un maire du côté d'Iberville et un du côté de Saint-Jean. Cette année, c'était le tour de l'ouest. Jusqu'à maintenant, les préfets avaient toujours été des maires de municipalités rurales. Il y a deux ans, lors de l'élection de M. Lasnier, on s'était dit que la prochaine fois, ce serait le tour des villes.

Bref, en 88, c'était Saint-Jean ou Saint-Luc. M. Dolbec occupait déjà la fonction de préfet suppléant en 87. On ne s'est pas étonné de le voir pressenti pour occuper le poste de préfet. M. Dolbec s'est bien défendu d'avoir des visées électoraliste dans sa nouvelle fonction. Pourtant, mercredi dernier, quelques minutes avant la fin de l'assemblée, ses deux principaux organisateurs à la convention libérale, MM. Michel Fournier et Jacques Beaudoin, sont venus célébrer l'événement avec les maires.

«Une suite logique à la MRC»

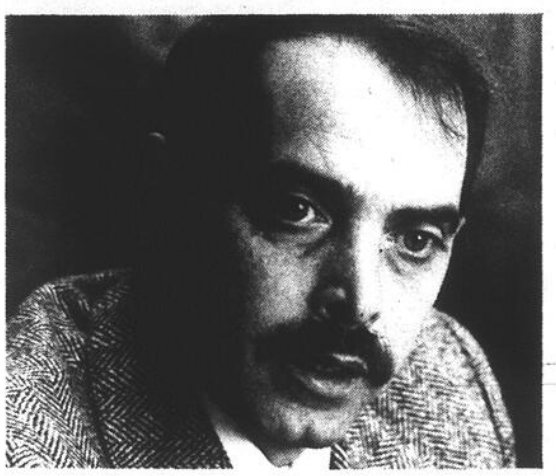
Luc Gauthier satisfait de l'élection de Deschambault

L'élection du maire de Saint-Jean, Delbert Deschambault, à titre de

marc-o. TRÉPANIER

préfet adjoint de la municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Richelieu satisfait les désirs du maire d'Iberville, Luc Gauthier, dans sa volonté de s'assurer qu'une continuité existera à la MRC advenant la démission du préfet élu, Gilles Dolbec, maire de Saint-Luc et candidat à l'investiture libérale fédérale.

Le maire d'Iberville, qui aurait préféré la venue de son collègue de Saint-Jean comme préfet de la MRC, estime néanmoins que l'élection de mercredi dernier protège le principe que c'était au tour des villes d'assumer la direction de l'organisme régional.



Luc Gauthier considère que l'élection de Delbert Deschambault comme préfet suppléant de la MRC est une garantie de continuité et respecte l'opinion majoritaire que c'est au tour des villes d'assumer la direction de l'organisme régional.

«L'élection de Delbert Deschambault assure la continuité et prouve le consensus qui règne à la MRC du Haut-Richelieu», déclare Luc Gauthier.

Pour lui, il n'est absolument pas question d'interpréter l'élection de Gilles Dolbec comme une défaite.

«J'avais un point de vue à faire connaître publiquement dans l'intérêt des citoyens. Je considérais que c'était mon devoir de m'exprimer publiquement comme homme politique et plus particulièrement comme représentant des intérêts des citoyens d'Iberville», ajoute-t-il.

M. Gauthier rappelle qu'il n'y a jamais eu d'animosité entre lui et Gilles Dolbec et que son intervention n'avait jamais visé à mettre en doute la capacité du maire de Saint-Luc à diriger les destinées de la MRC.



St-Bernard aménagerait la Montagne à Roméo

La municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle vient de confier au

gilles BÉRUBÉ

Groupe Remur, d'Iberville, le mandat de tracer le plan d'aménagement de son parc régional, sur le site de la *Montagne à Roméo*, à proximité de la frontière. Il ne lui manque plus que l'argent pour le faire.

Le secrétaire de la municipalité, M. Daniel Strilesky, avoue que le projet est quelque peu ambitieux pour une petite municipalité comme Saint-Bernard. La Montagne à Roméo, c'est une élévation de 325 pieds à proximité de la frontière américaine. Sa superficie équivaut toutefois à celle du mont Saint-Grégoire qui fait 900 pieds.

Le site a été mis en évidence il y a quelques années lorsque la Corporation du Camp Saint-Paul, devenue L'Estacade, a voulu s'en porter acquéreur. Le projet a finalement été abandonné. Par la suite, une entreprise a voulu l'acheter à des fins spéculatives. Là encore, la transaction ne s'est pas conclue. La rumeur parlait d'une coupe forestière à blanc. Il n'en fallait pas plus pour attirer l'attention du conseil municipal.

■ Schéma

M. Strilesky indique que dans le schéma d'aménagement de la MRC des Jardins-de-Napierville, la Montagne à Roméo est identifiée comme un des sites les plus propices du territoire en terme de récréation. Toute cette conjoncture a incité les élus à aller de l'avant.

En décembre 86, le conseil municipal a approprié une partie de son surplus financier pour acheter un terrain de près de 500 acres sur le site de la Montagne à Roméo pour en faire le Parc régional de Saint-Bernard-de-Lacolle. La municipalité, qui possédait déjà un terrain limitrophe d'une cinquantaine d'acres, a investi $60,000 dans l'acquisition.

■ Sommet

Le projet de parc a été écarté lors de la consultation menant au Sommet de la Montérégie. La municipalité ne s'est pas découragée pour autant. Il reste qu'elle manque de fonds pour développer le site. M. Strilesky indique qu'elle peut postuler sur quelques programmes de subventions.

Elle a déjà essuyé un refus du Programme d'aide au développement des équipements de loisirs du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Il reste l'Office de planification et de développement du Québec. Notre interlocuteur ne cache pas que le parc se développera au rythme de l'aide gouvernementale. En attendant, le site reste protégé.

■ Planification

Le lancement des travaux de planification dépendent aussi des subventions. On espère qu'ils pourront être complétés l'automne prochain. Il y a quand même quelques études de faites. En mai 84, le Camp Saint-Paul avait commandé un inventaire biogéophysique et humain. Également, Parcs Canada s'est déjà penché sur le site.

Sur la base de ces études, on sait que le site se prêterait bien à des activités de récréation douce comme la randonné pédestre, l'observation des oiseaux, l'interprétation de la nature, le ski de randonnée, l'équitation et autres. Pas question, cependant, de camping puisque la municipalité en compte déjà trois appartenant à l'entreprise privée.

■ Retombées

La municipalité a l'intention de rester le maître-d'oeuvre du développement du parc ainsi que de son exploitation future. Elle le fera selon ses moyens. M. Strilesky commente qu'il ne faut pas en demander trop aux 1,490 habitants de la municipalité qui, pour la plupart, ont accès à un milieu naturel comparable dans leur propre cour.

«Ce parc, c'est pas juste pour nous», lance le secrétaire de la municipalité. À Saint-Bernard, on vise une exploitation rentable du site. On croit que le parc pourra générer de l'activité dans la petite municipalité frontalière. Notre interlocuteur note qu'il s'agira du seul parc régional au sud de la province. Le plus près est celui du mont Saint-Bruno. Il est situé à environ une demi-heure de route de l'agglomération de Saint-Jean. La clientèle de la Rive-Sud peut y accéder tout aussi facilement par l'autoroute 15.

APPEL D'OFFRES

AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE:
MAISON LE COUP D'ELLE

PROPRIÉTAIRE: Maison Le Coup d'Elle Inc.
C.P. 368
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
Tél.: 346-1645

ARCHITECTE: Jean-Pierre Bourque
228-A, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

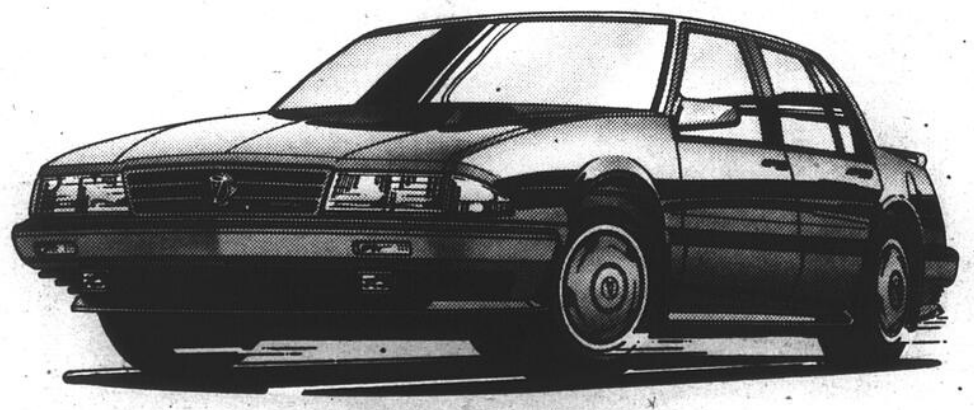
Maison Le Coup d'Elle Inc. propriétaire demande des soumissions pour la construction de l'agrandissement et la rénovation de la maison Le Coup d'Elle à Saint-Jean-sur-Richelieu.
Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, 228-A, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, 347-5523, contre un dépôt de (20$) vingt dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions, et si l'entrepreneur dépose une soumission conforme.
Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au 228-A, rue Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 10 du mois de février 1988 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Josée Ouimet,
coordonnatrice
Maison Le Coup d'Elle Inc.

VOUS AVEZ VU LA VOITURE DE VOS RÊVES AU SALON DE L'AUTO?

MAINTENANT, VENEZ EN FAIRE L'ESSAI CHEZ LASNIER

1988 Bonneville SSE Sedan



BONNEVILLE
LA VOITURE PERFORMANTE RAFFINÉE

PONTIAC
BUICK
CAMIONS GMC
CADILLAC
GM

C'EST CLAIR, CHEZ LASNIER LA FORCE C'EST L'ÉQUIPE!

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi
de 9h à 21h

N'OUBLIEZ PAS!
Nous sommes le seul concessionnaire Cadillac autorisé par GM dans la région

R. Lasnier et le Carrefour Richelieu se sont associés pour être plus près de votre plaisir

LASNIER

505 SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QUE
Appelez sans frais de Montréal 866-7011
Service 347-3711 • Pièces 347-7591

VIVEZ L'ERGONOMIE

chez Mercury

DU 13 AU 22 JANVIER

Vu le succès de la vente, Richelain offre au public une dégustation de vins et fromages, le vendredi 22 janvier de 19 h à 21 h.

Fêtons le Noël aérospatial 1988 du 13 au 22 janvier... le père Noël est devenu ***VERT DE RAGE*** *mais son sac est plein d'aubaines et de surprises.*



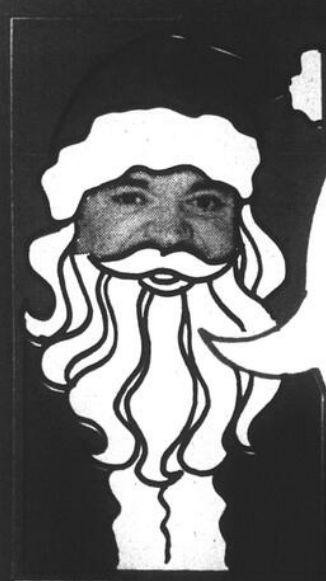
Nous liquidons nos derniers modèles 87

TAUX D'INTÉRÊT

3.9%

durée 24 mois





En achetant un de ces modèles, vous obtenez ***GRATUITEMENT*** *vos vidanges d'huile à vie*

(filtre et main-d'oeuvre en sus)



Faites une visite chez Richelain et obtenez ***GRATUITEMENT*** *une pièce d'équipement ou une vérification sur votre voiture.*

RABAIS

500$

sur

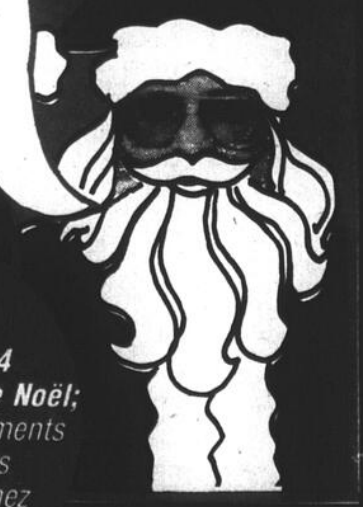
TRACER

et

TOPAZ



*Finalement, le président, M. Desjardins, a décidé de continuer le concours des croisières suivant les conditions du père Noël**





Essayez nos 4 x 4 en compagnie du père Noël; *surveillez les déplacements du père Noël dans Saint-Jean et obtenez des cadeaux!*

RICHELAIN

MERCURY LINCOLN

PROTECTION RÉPARATIONS PERMANENTE

CAMION FORD

Carrefour de l'auto

VENTE - LOCATION - SERVICE

410, rue Laberge Saint-Jean-sur-Richelieu 348-9263 - 348-1329 - 658-1701

La MRC embauchera son évaluateur agréé

La municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu embauchera son propre évaluateur agréé. Cette mesure permettra à la MRC d'économiser une bonne centaine de milliers de dollars par année pour la réfection des rôles d'évaluation foncière.

gilles BÉRUBÉ

Rappelons que les 20 municipalités rurales membres de la MRC du Haut-Richelieu ont mis leur service d'évaluation en commun. Jusqu'à maintenant, le service d'évaluation comptait trois techniciens. L'expertise professionnelle était confiée à contrat à la firme Yvon Dagenais, de Montréal.

L'automne dernier, il est devenu évident que le rôle d'évaluation de certaines municipalités devrait être refait. Les maires ont confié à leur collègue Charlemagne Vaillancourt, ainsi qu'au préfet, M. Jean-Paul Lasnier, le mandat d'étudier la question.

MM. Vaillancourt et Lasnier se sont penchés sur le cas de la MRC de Rouville et celui de la MRC de Brome-Missisquoi. À Rouville, on a aucun employé. Tout le travail est confié à une firme privée. Les chiffres de 1987 démontrent qu'il en a coûté en moyenne $37.46 par fiche (par propriété) pour refaire l'évaluation.



Le maire Charlemagne Vaillancourt est confiant qu'avec l'informatique, le service d'évaluation arrivera a refaire l'évaluation de 4,000 propriétés par année.

De son côté, la MRC de Brome-Missisquoi assume entièrement la gestion de son rôle. Elle emploie un évaluateur professionnel et trois techniciens. En 1988, la réfection des rôles lui a coûté en moyenne $11.48 par fiche.

■ Haut-Richelieu

La MRC du Haut-Richelieu a un fichier de 20,000 contribuables. MM. Vaillancourt et Lasnier proposent une rotation de cinq ans pour refaire le rôle des 20 municipalités, soit une moyenne de 4,000 fiches par année. En confiant le travail à une firme privée, il pourrait lui en coûter annuellement une somme de l'ordre de $150,000. En optant pour son propre service, la note oscillera plutôt autour de $46,000.

Lors de la séance du 13 janvier, M. Vaillancourt a donc proposé l'embauche d'un évaluateur agréé. La MRC a prévu un budget de $35,000 pour combler ce poste.

■ Réaliste

Des maires se sont demandé si les quatre employés arriveraient à refaire 4,000 fiches par année alors qu'à Brome-Missisquoi, l'équipe de quatre personnes n'en revoit que 2,600 annuellement. M. Vaillancourt se montre confiant. Ici, les employés disposeront d'un service informatisé alors qu'à Brome-Missisquoi, on travaille *«à la mitaine»*. «On pense que c'est réaliste. De toute façon, c'est pas coulé dans le ciment. On pourra toujours revoir la situation», a suggéré M. Vaillancourt.

De son côté, le responsable actuel du service d'évaluation, M. Benoit Brodeur, s'est montré sceptique. Pendant que M. Vaillancourt donnait ses explications, il hochait la tête en signe de désaprobation.

À la suite de l'assemblée, une discussion entre les deux hommes a tourné au vinaigre. M. Vaillancourt a haussé le ton, lui qui n'a pas l'habitude de faire livrer ses messages. «C'est sûr que si les gars ne veulent pas, ça marchera pas, a-t-il lancé. T'aurais dû nous dire avant quand on est allé te voir. Là tu viens nous dénigrer par en arrière». Des maires se sont imposés en modérateurs. La question va sûrement revenir sur le tapis.

Les autobus maintenant vers Montréal

Pour faire suite aux demandes sans cesse croissantes d'un service de transport en direction du centre-ville de Montréal, le Conseil Intermunicipal Richelain a apporté des changements d'importance aux circuits d'autobus 94, 95 et 96. Ceci afin de s'adapter à ces besoins nouveaux.

céline BORDUAS

Depuis lundi, tous les autobus du réseau CIT qui partent de Saint-Jean, Saint-Luc et l'Acadie aboutissent directement au centre-ville de la métropole, Place Bonaventure, en passant par Laprairie et le pont Champlain.

Ce remaniement a causé un changement d'orientation: la ville de Longueuil, le lieu où les voyageurs devaient descendre pour aller prendre le métro, ne figure plus sur aucun itinéraire. Les retours s'effectuent eux aussi à partir de Montréal, au terminus de la Place Bonaventure.

Les express habituels qui vont directement au centre-ville de Montréal seront bien entendu maintenus. Cependant d'autres départs sont venus s'y ajouter.

Ici il faut surtout noter que l'horaire a été modifié pour permettre les correspondances avec le réseau de la STRSM et le réseau municipal de Saint-Jean. Les départs express se font (au Carrefour Richelieu) à 6 h 30, 7 heures et 7 h 30 tous les jours du lundi au vendredi.

■ À Longueuil par Brossard

En dehors des heures de pointe tous les voyages s'arrêteront au terminus Brossard pour permettre aux usagers à destination ou en provenance du métro Longueuil d'effectuer s'il y a lieu une correspondance sur le réseau de la STRSM.

Pendant les heures de pointe il est suggéré aux voyageurs qui veulent aller à Longueuil ou en revenir d'effectuer leur transfert à l'intersection des boulevards Taschereau et Rome (circuit 14) ou à celui des boulevards Taschereau et Pelletier (circuit 40).

Les départs des circuits 94, 95 et 96 sont ajustés à ceux de la STRSM de telle sorte que les transferts se font en moins de dix minutes.

Décoration BouClair

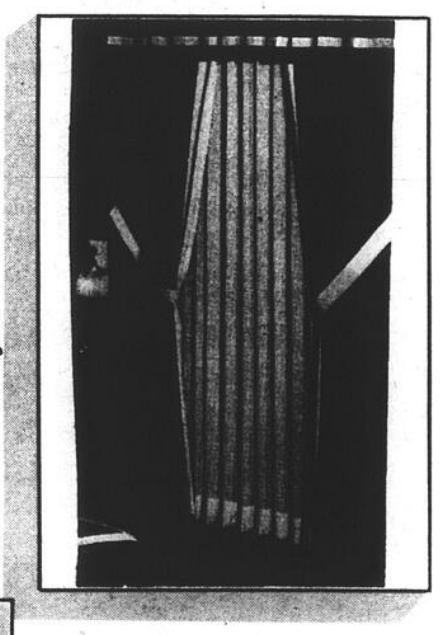
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 JANVIER 1988

ÉPARGNEZ jusqu'à 50% sur tous les tissus draperies en magasin

Macramé, dentelles, dentelles larges, batiste, acrylique, tergal, chintz, bouclé, fishnet, cotons imprimés, piqués, vinyle, tissus à recouvrement, canevas.

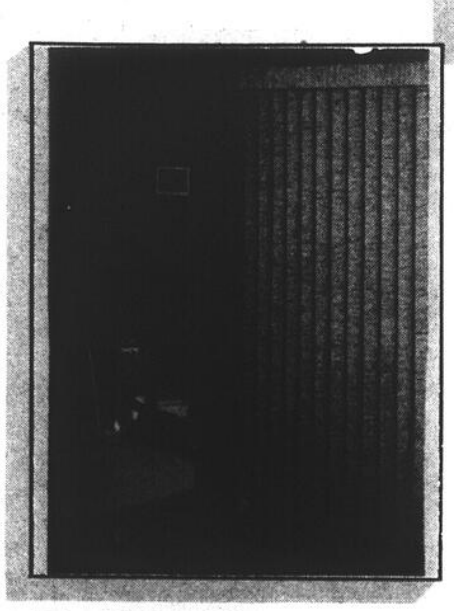
ÉPARGNEZ 25% sur nos draperies sur mesure

Echantillons de marques Saletex



HORIZONTAUX P.V.C.

Blanc, ivoire et gris
16 grandeurs populaires
Exemples:
24x45 - 7.99 ch.
24x64 - 15.19 ch.
36x45 - 15.99 ch.
* Prendre note que les prix concernant les teintes rose, bleu et pêche sont légèrement supérieurs.



HORIZONTAUX D'ALUMINIUM

Blanc, gris et ivoire
16 grandeurs populaires
18x45 - 12.49 ch.
18x64 - 17.59 ch.
36x45 - 24.89 ch.

VERTICAUX P.V.C.

75x84
Cantonnière incluse
Blanc, ivoire et gris
SEULEMENT 59.99

* Plusieurs autres grandeurs disponibles à très bas prix.

180, BOUL. SAINT-JOSEPH
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

SERVICE à domicile GRATUIT
348-1145

Au conseil scolaire de Saint-Jean

Les vrais débats ne se font plus en public

Par les temps qui courent, l'atmosphère est tellement détendue aux réunions des commissaires de Saint-Jean qu'à la dernière assemblée publique, la présidente a eu toute la misère du monde à réciter la prière d'ouverture tellement elle et d'autres riaient. Elle a dû se rasseoir puis se relever pour réciter la formule demandant à l'Esprit saint de les éclairer.

Commentaire de louise BÉDARD

Il faut dire que durant les assemblées du conseil scolaire, les échanges se font avec beaucoup de familiarité et le respect du décorum n'étouffe pas les commissaires. Le public est quasi absent. Tout semble baigner dans l'huile. Il y a bien sûr parfois le commissaire Yves Marin inspiré par un article-choc qu'il a lu la veille dans un journal ou un autre, demande des comptes. Même si certains peuvent lui reprocher ses emportements, il n'en demeure pas moins un des seuls à soulever des questions à saveur pédagogique en assemblée publique.

Mais les élus risquent pas tellement de laisser voir au grand jour leurs vues opposées sur certains dossiers. Car les questions chaudes ne se discutent plus en assemblée publique. Les commissaires de Saint-Jean ont développé la pratique du caucus au point qu'ils ne font plus en assemblée publique que ratifier les décisions prises.

Et il faut être un initié pour comprendre le langage hermétique employé et les sous-entendus du genre: «vous savez ce dont a déjà parlé» ou encore les «comme il avait été convenu» qui témoignent du grand respect qu'ils ont pour les quelques spectateurs.

Même du temps de la locale alors que la commission scolaire de Saint-Jean n'administrait que l'enseignement primaire, les commissaires aimaient déjà bien cette pratique de la politique du «on s'était entendu sur». Mais avec le temps, le renouvellement de la composition du conseil et le remplacement de la vieille garde par des personnes issues des comités d'écoles, on aurait pu espérer des débats plus ouverts. Mais à Saint-Jean on observe un phénomène assez particulier d'intégration des nouveaux qui avant leur entrée au conseil s'en promettaient mais qui finissent en peu de temps par entrer dans les rangs et ne posent plus les questions compromettantes en public.

À Saint-Jean, il n'y a pas que les questions délicates touchant la gestion du personnel qui sont discutées hors des oreilles du public au cours de ces comités pleiniers comme on se plaît pudiquement à les appeler. Et le problème c'est que le public n'est pas invité à ces comités aussi nombreux que les réunions publiques.

Ainsi à titre d'exemple à leur caucus de lundi soir, les commissaires discutaient de deux sujets sûrement très confidentiels: les résultats des derniers examens du ministère de l'Éducation et le maintien ou pas des services régionalisés avec les trois autres commissions scolaires de la région. Les commissaires craignent-ils d'exprimer des vues opposées ou encore soignent-ils tellement leur image au point d'avoir peur de dire des inepties en public?

Pourtant il serait tout à fait à l'avantage des commissaires d'aborder en public ces dossiers. Ils pourraient ainsi démontrer leur intérêt pour des sujets qui dépassent la simple approbation des comptes, l'octroi d'un contrat pour la réfection d'une toiture d'école ou la participation à un congrès.

Ainsi en juin passé au moment de la consultation du ministre Claude Ryan sur la situation du français dans les écoles québécoises, les commissaires de Saint-Jean ont choisi de discuter du sujet en caucus. Jamais par la suite il n'a été question des résultats de ces discussions en assemblée publique.

Jamais il n'est question du budget en assemblée publique: les commissaires limitent leur action à l'adopter. Le plan des activités de la commission donnant les grandes orientations de l'organisme n'a pas fait l'objet d'un seul commentaire en public.

Il doit bien se trouver parmi ses dix-neuf hommes et femmes quelques-uns qui ont une opinion sur un de ces sujets.

Avec l'élection du nouveau conseil scolaire en novembre, on aurait pu espérer un changement dans cette pratique malsaine pour la démocratie.

Menace de grève à l'École des langues de la Base

Les professeurs de l'École des langues de la base militaire de Saint-Jean à l'instar de leurs collègues à l'emploi du gouvernement fédéral menacent de déclencher la grève au début du mois de février.

louise BÉDARD

Ils sont 140 professeurs de français et d'anglais à Saint-Jean dispensant des cours de langue seconde à quelque 600 militaires de différents grades.

Le nombre d'heures d'enseignement est au centre du litige qui oppose l'Alliance canadienne de la fonction publique au Conseil du Trésor. Mercredi dernier les négociations entre les parties ont été rompues.

Pourtant en septembre dernier l'Alliance en était arrivée à la conclusion d'un protocole d'entente avec le gouvernement. Mais les professeurs de langue l'ont rejetée. En se prenonçant contre l'entente, ils donnaient par le fait même un mandat de grève à leur exécutif.

Comme l'explique la présidente locale du syndicat, Louise Richard, les professeurs souhaitent des conditions de travail qui s'apparentent avec celles d'autres enseignants au pays considérant que leur travail est davantage comparable au leur qu'à celui d'un fonctionnaire. Le syndicat demande le maintien du statu quo.

Actuellement les professeurs enseignent quatre heures par jour; le reste du temps étant consacré à la préparation des cours et à la consultation auprès des étudiants; la semaine de travail totalisant 37 heures et demi.

Le Conseil du Trésor voudrait faire grimper à 1 300 heures par année ou environ trente heures par semaine le temps d'enseignement et le reste de la semaine serait consacré aux autres tâches. Les professeurs veulent s'assurer qu'ils auront le même temps de préparation.

Cette mesure aurait pour effet d'entraîner la mise à pied de 25% des effectifs enseignants, évalue le syndicat.

Les parties sont en négociations depuis deux ans sur cette question. Les syndiqués auront droit légale de grève sept jours après le dépôt d'un rapport de conciliation attendu pour ces jours-ci.

Selon Elisabetz Holden, un ancien professeur à la Base de Saint-Jean maintenant secrétaire générale du syndicat national, la proposition du conciliateur sera celle de l'entente de principe de septembre passé.

Donc il est fort probable que des piquets de grève seront érigés à l'entrée de la base. Quand à la durée du débrayage, le syndicat pour des raisons de stratégie refuse actuellement d'en préciser la durée.

APPEL D'OFFRES

Projet: Traitement des eaux usées du Pensionnat Saint-Jean-Baptiste à Philipsburg, Québec

Description des travaux:
Le propriétaire demande des soumissions pour la fourniture et la pose de conduites d'égouts sanitaire et pluvial, ainsi que pour les travaux d'un champ d'épuration et fosse septique, le tout tel qu'énuméré au bordereau de soumission.

Conditions d'admissibilité:
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission en leur nom, dont la principale place d'affaires est située dans la province de Québec, et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Documents d'appel d'offres:
Les plans, devis et documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 janvier 1988 moyennant un paiement de cinquante dollars (50$) non remboursable. Ce paiement sera en argent ou sous forme de chèque visé ou mandat-poste au nom de LES CONSULTANTS DELAMO INC.

Consultation des documents:
Une copie complète des plans, devis et documents de soumission sera disponible pour consultation au Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 370, rue Davignon, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Garantie de soumission:
Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les experts-conseils et accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du propriétaire ou d'une garantie de soumission d'un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.
De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, certifiant qu'elle émettra un cautionnement d'exécution des travaux au montant de 50% du prix du contrat ainsi qu'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur envers les tiers couvrant à (50%) le montant total des dépenses prévues par les matériaux, la main-d'oeuvre et l'outillage nécessaires à l'achèvement des ouvrages.

Clôture et ouverture des soumissions:
Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées, seront reçues au bureau des Ingénieurs, au 800, 1re Rue à Iberville, jusqu'à 15 heures, le 11 février 1988.
L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.
Conditionnellement à l'approbation des règlements d'emprunt et autres, l'entrepreneur éventuel s'engage à débuter les travaux dans un délai d'une semaine après avoir reçu la commande officielle du propriétaire, et les terminer dans le temps minimum relatif à l'ampleur desdits travaux.
Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Donné à Iberville,
ce 14e jour de janvier 1988.

Yves G. Laliberté
ingénieur

KARATÉ

HOMMES - FEMMES - ENFANTS
NOUVEAUX GROUPES
DÉBUT FÉVRIER 1988

À votre service depuis plus de 10 ans

GAGNANT DE LA COUPE-JEUNESSE EN 86 ET 87!

le club de KARATÉ JEUNESSE enr.
Shotokan-JKA

201, Saint-Louis, local 401
Saint-Jean-sur-Richelieu

OUVERT 6 JOURS

CLASSES MIXTES
- pré-karaté 5-6 ans
- karaté-jeunesse 7-10 ans, 11-14 ans
- karaté-adulte 15 ans et plus, 35 ans et plus

INSTRUCTEURS:
Claude Georges et Michel Landry

MEMBRE AKJQ, ISKF, JKA

Inscription dès maintenant
348-0796

Panasonic®

Super-Vente DE Janvier



NN6567

- 1 pi³
- Décongélation cyclique et automatique au poids
- Plateau rotatif "FutureWave"
- Triple mémoire
- Cuisson automatique au poids et cuisson automatique au poids d'aliments surgelés
- Fonction de réchauffage automatique

NN6757
GENIUS

- 1 pi³
- Décongélation cyclique et décongélation automatique au poids
- Plateau rotatif "FutureWave"
- Triple mémoire
- Auto-senseur comprenant 8 programmes automatiques
- Fini grenelé noyer ou blanc de style moderne

NN 8907
MADAME GRILLE

- 1 pi³
- Décongélation cyclique et décongélation automatique au poids
- Plateau rotatif "FutureWave"
- Triple mémoire
- Auto-senseur
- Cuisson micro-ondes standard
- Cuisson classique au four
- Cuisson combinée
- Cuisson au gril
- Blanc de style moderne et doté d'une magnifique porte miroir

20e Anniversaire HÉBERT ET GOUIN

Télévision et centre audio

HÉBERT ET GOUIN

160, rue Notre-Dame,
Saint-Jean-sur-Richelieu
(coin Saint-Louis et Notre-Dame)

Carte d'achat maintenant disponible

MasterCard VISA

348-5210

SPEC ELECTRONIQUE

Rémi Tougas fait officier de l'Ordre du Canada

L'ingénieur Rémi Tougas, directeur de la coopération internationale à l'École Polytechnique de Montréal, vient d'être nommé officier de l'Ordre du Canada.

Originaire d'Iberville, M. Tougas a longtemps résidé dans la région. Il est du groupe des diplômés de 1951 du Séminaire de Saint-Jean.

En lui accordant cette distinction, le Canada a voulu souligner les services éminents rendus par M. Tougas dans le domaine de la coopération nationale universitaire.

Docteur en sciences appliquées, les actions du professeur Tougas ont au cours des quinze dernières années contribué de façon significative à faire connaître et à faire apprécier à l'étranger les meilleures compétences de la coopération canadienne dans le secteur du développement des ressources humaines.

En le faisant membre de l'Ordre du Canada, le pays reconnaît que par ses écrits et son oeuvre, M. Tougas a eu une influence sur la pensée universitaire canadienne en matière de coopération internationale et a fait rayonner son milieu et son pays aux quatre coins du monde.

Ingénieur métallurgiste de formation, M. Tougas a été directeur des études à Polytechnique durant dix ans avant de mettre sur pied le service de la coopération internationale qu'il dirige maintenant.



Rémi Tougas, un natif d'Iberville, vient d'être fait officier de l'Ordre du Canada.

«Ce n'est pas notre façon d'agir» (Baccichet)

Dolbec accuse Bissonnette de bloquer une subvention

Le maire de Saint-Luc et candidat à la convention libérale fédérale du comté de Saint-Jean, Gilles Dolbec, accuse le député André Bissonnette et le gouvernement conservateur de se conduire de façon «mesquine» en bloquant une subvention demandée par la ville de Saint-Luc dans le cadre du Programme de développement de l'emploi.

marc-o. TRÉPANIER

«C'est la première fois que ça arrive qu'une subvention soit refusée à Saint-Luc», dit-il en attribuant directement la situation au fait qu'il est candidat à l'investiture libérale et adversaire politique du député conservateur.

Il dit avoir été informé que la subvention a été «bloquée à Montréal» et que Lise Baccichet, du bureau de comté du député Bissonnette, a ensuite fait savoir au greffier de Saint-Luc, Mme Lise Bigonesse, que la recommandation de refuser la subvention avait été entérinée localement.

«J'aurais souhaité que le député Bissonnette ou son personnel fasse le travail nécessaire pour débloquer la subvention. Ils ne l'ont pas fait. Je pense que la population de Saint-Luc n'a pas à subir les inconvénients de ma candidature en se voyant refuser des subventions d'Ottawa», dit le maire Dolbec.

L'adjointe du député Bissonnette, Mme Isabelle Baccichet, affirme qu'il n'y a «aucun motif politique» dans la décision de ne pas octroyer de subvention à Saint-Luc.

«Nous avions plusieurs très bons projets mais il nous a fallu en couper a peu près la moitié en raison des budgets accordés dans le cadre du programme de développement de l'emploi», déclare Mme Baccichet en notant que le projet soumis par Saint-Luc était l'un de ceux qui ne répondait pas entièrement aux critères du ministère et qui se classait loin dans la liste recommandée par les fonctionnaires.

«Le maire de Saint-Luc, ajoute-t-elle, n'a pas à penser qu'il y a eu une intervention politique dans l'analyse des dossiers. Ce n'est pas et ça n'a jamais été notre façon de travailler dans le comté. La politique et les programmes de subventions, ce sont deux choses bien différentes».

$557,000 en subventions

Le député fédéral du comté de Saint-Jean, André Bissonnette, vient de rendre publique une liste de subventions totalisant $557,515 versées dans le cadre du programme de développement de l'emploi.

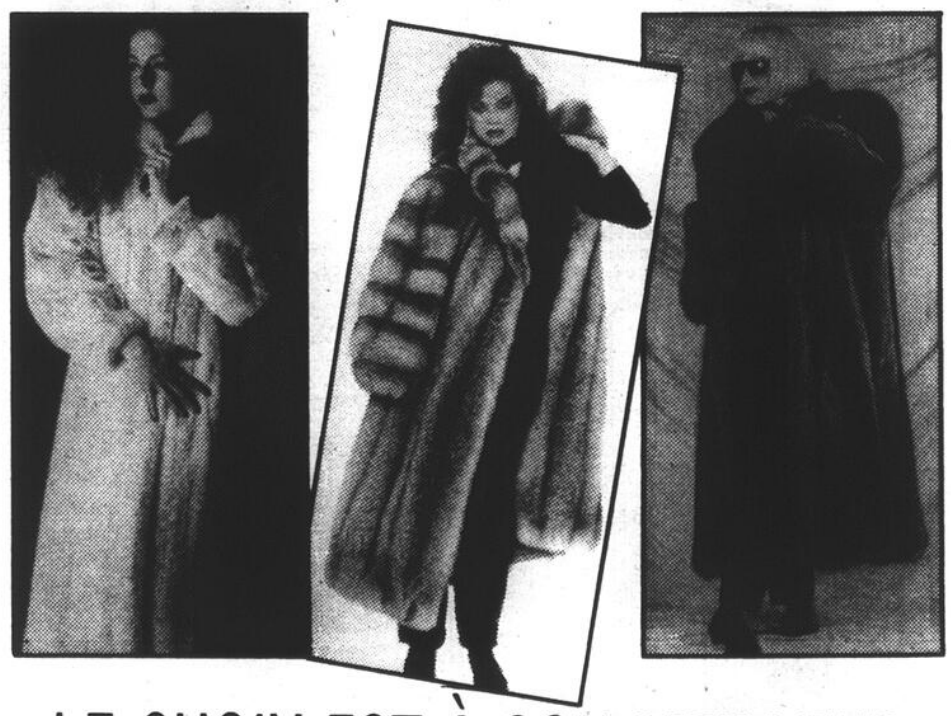
Quelque 17 organismes ont vu le gouvernement Mulroney délier les cordons de la bourse en leur faveur, ce qui permettra à quelque 56 chômeurs du Haut-Richelieu de retourner temporairement sur le marché du travail.

Les trois plus importantes subventions ont été versées au Centre de productique ($98,525), à l'hôpital du Haut-Richelieu ($72,198) et aux Jeux du Québec 89 ($63,000).

Programme de développement de l'emploi

	emplois créés	Nombre de semaines de travail	montant accordé
Télévision Communautaire	3	63	25,400
Centre de Productique du Québec	5	220	98,525
Hôpital du Haut-Richelieu	7	182	72,198
Caisse Populaire d'Iberville	1	29	7,534
Le Syndicat de Gestion Agricole Iberville-Missisquoi	2	40	14,995
Municipalité St-Jean-sur-Richelieu	1	36	14,180
Corporation du Festival de Montgolfières du Haut-Richelieu	3	60	23,050
Association La Roseraie Bleue Rayon d'Espoir Inc.	4	104	33,872
Parrainage Civique du Haut-Richelieu	3	60	22,085
Sidac Centre-Ville St-Jean-sur-Richelieu	3	55	24,865
Fondation Canadienne pour la Protection du Patrimoine	3	78	29,690
Conseil Économique du Haut-Richelieu	4	80	33,000
Amis du Fort Lennox	4	80	32,700
Jeux du Québec - Finale Été 1989	6	180	63,000
Groupe de Soutien aux Jeunes Entrepreneurs du Haut-Richelieu	1	20	8,640
Centre de Formation à l'Autogestion	3	90	36,310
Corporation des MuséesHistoriques de St-Jean	3	48	17,471

VENTE DE JANVIER
25% à 50%
N'ATTENDEZ PAS PLUS TARD!



LE CHOIX EST À SON MEILLEUR
Nous avons la fourrure qu'il vous faut!

Surveillez notre publicité au réseau
Télévision Quatre Saisons

FOURRURES Jacques Laflamme inc

244, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu 347-6545

«Le parti m'a demandé de faire passer le message»

L'ex-député Massé appuie Gilles Dolbec

L'ex-député Paul-André Massé vient de donner un appui sans équivoque au maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, dans la course à l'investiture des libéraux fédéraux du comté de Saint-Jean.

marc-o. TRÉPANIER

M. Massé soutient de plus que les hautes instances du parti souhaitent l'élection de Gilles Dolbec à la convention du 31 janvier où il affrontera l'avocat Claude Trudeau.

«Je conclus des discussions que j'ai eues à Ottawa avec les députés Raymond Garneau et Lucie Pépin ainsi qu'avec le président du parti, Michel Robert, que les gens du parti favorisent la candidature de Gilles Dolbec et je suis complètement d'accord avec eux», déclare l'ancien représentant de Saint-Jean aux Communes.



L'ex-député Paul-André Massé déclare que les hautes instances du Parti libéral du Canada appuient la candidature de Gilles Dolbec.

M. Massé précise qu'il a récemment dîné à Ottawa avec ces trois personnalités du Parti libéral qui lui ont clairement fait comprendre dans quel sens ils souhaitaient que se traduise le vote des libéraux de Saint-Jean.

Il ajoute que les hautes instances du Parti libéral lui ont demandé de «faire passer le message» auprès des militants du comté de Saint-Jean et de donner publiquement son appui à la candidature du maire de Saint-Luc.

«Des deux candidats en lice, dit-il sans jamais mentionner nommément Claude Trudeau, je pense que Gilles Dolbec est celui qui est le plus apte à obtenir l'appui du parti et, une fois élu, il serait celui qui serait le mieux reçu par ses futurs collègues et le parti, incluant le chef».

Paul-André Massé, qui appuyait au départ Gilson Lachance jusqu'à ce que ce dernier se retire de la course, estime par ailleurs que le maire de Saint-Luc est le type de candidat que le Parti libéral du Canada apprécierait avoir dans ses rangs.

«L'expérience politique de Gilles Dolbec, la perception qu'ont de lui les gens de la région et son implication dans le Haut-Richelieu font de lui le candidat le plus apte à rencontrer les intérêts du Parti libéral», dit l'ancien parlementaire.

ALERTE

TOUJOURS IMBATTABLE À SAINT-BLAISE

POUR NOTRE 75e ANNIVERSAIRE DES RABAIS DE 25% à 70%

Laveuse et sécheuse INGLIS	839$
Four micro-ondes Reg. 229$	147,95
Télécouleur 26 po SANYO	675$
Vidéo VHS Reg. 465$	346,95
Mobilier de chambre 6 morceaux Reg. 699$	359$
Mobilier de cuisine en bois massif 5 morceaux	445$
Fauteuil berçant Reg. 139$	89$
Congélateurs à partir de	259$
Micro-fournaise	159,95
Bibliothèques 3 sections à partir de	199$

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Plus de 600 mobiliers de salon
Plus de 295 mobiliers de chambre
Plus de 129 mobiliers de cuisine

Gagnez le voyage de vos rêves pour deux personnes à MIAMI
GRATUIT - déposez ce coupon au magasin
Nom .....
Adresse .....
Tél. : .....
Tirage 22 janvier

ÉTHIER & FRÈRES N'A PAS DE SUCCURSALE À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, SEULEMENT UN GRAND MAGASIN DANS UN PETIT VILLAGE.

291-3151
658-6231
ÉTHIER & FRÈRES
ST-BLAISE
(VOISIN DE L'EGLISE)

Gilles Dolbec promet du travail d'équipe

Homme d'équipe, politicien expérimenté et sensible aux attentes de la population. Voilà l'image que le maire de Saint-Luc, candidat à l'investiture libérale, entend projeter auprès des troupes de son parti pour remporter la convention du 31 janvier.



Gilles Dolbec

C'est entouré de deux de ses organisateurs, l'avocat Jacques Beaudoin et le notaire Michel Fournier, qu'il s'est présenté à l'entrevue demandée par LE CANADA FRANÇAIS.

marc-o. TRÉPANIER

«Être libéral, dit le candidat âgé de 44 ans, c'est être capable d'adopter des politiques conçues avec et pour la population. C'est être capable de consulter les gens pour que les projets mis de l'avant correspondent aux attentes des citoyens. J'ai toujours agi comme cela à Saint-Luc et j'ai l'intention de poursuivre ma carrière fédérale de la même manière», déclare-t-il.

Le candidat libéral estime que le comté de Saint-Jean est sans député depuis un an: «Il ne faut pas le cacher. Nous n'avons plus, dans les faits, de représentant aux Communes. Il n'y a plus personne pour pousser nos dossiers à Ottawa et on se fait voler des projets».

Il considère que l'une des principales priorités d'un candidat libéral est de refaire l'image de la région, thème qu'il a d'ailleurs choisi pour promouvoir sa candidature dans sa publicité électorale.

Mécanicien puis chauffeur d'autobus et ensuite principal gestionnaire de la compagnie d'autobus qui appartient à sa famille, Gilles Dolbec se décrit comme un homme du peuple qui, de par son expérience en affaires et en politique, est capable de côtoyer les citoyens de toutes les couches de la société.

«Moi, dit-il, je suis bien avec le monde. J'ai été bien dans les clubs sociaux et j'adore faire de la politique».

Son programme politique, il déclare qu'il veut l'élaborer principalement avec les militants du parti qu'il veut convier à un mini-congrès régional avant les prochaines élections.

Le maire de Saint-Luc dégage toutefois deux points majeurs qu'il entend mettre de l'avant, soit le contrôle des eaux de la rivière Richelieu afin de stabiliser les terrains vacants en plaine inondable ainsi que l'aménagement des abords du canal Chambly pour des fins récréatives.

En termes de développement économique, il prône un travail de concertation avec le Conseil économique du Haut-Richelieu et il entend mettre l'emphase sur le développement de l'industrie agro-alimentaire pour le Sud du comté.

«Comme préfet adjoint et préfet de la MRC du Haut-Richelieu, j'ai une bonne expérience des dossiers régionaux et je connais 22 maires qui m'ont indiqué quelles étaient leurs priorités», note-t-il.

Le candidat n'hésite pas à déclarer qu'il a l'appui des plus hautes instances du parti libéral et qu'il n'a jamais eu besoin de «passer au confessionnal pour faire accepter ma candidature».

Il souligne que la député Lucie Pépin ainsi que le président régional du parti, l'ex-député Pierre Deniger, seront à son brunch de dimanche où il attend quelque 2,000 supporteurs.

«Les militants libéraux peuvent avoir la garantie que je vais mettre toutes mes énergies au service du comté pour apporter quelque chose de positif à toute la région du Haut-Richelieu», déclare Gilles Dolbec.

Il dit de son adversaire Claude Trudeau que ce dernier n'est pas un homme impliqué dans la région et qu'il est loin d'être au courant des véritables priorités.

M. Dolbec se félicite finalement de l'appui de l'ex-député Paul-André Massé. «Paul-André a toujours eu mon support. Jamais je n'aurais pensé travailler et voter pour les Conservateurs lors des dernières élections», lance-t-il dans une allusion non équivoque à son adversaire.

Trudeau veut du Jai-Alai et de la canalisation

«Mon intérêt, c'est de laisser ma marque dans le comté de Saint-Jean pendant les dix bonnes années qu'il reste à ma vie active», lance d'entrée en jeu l'avocat Claude Trudeau, âgé de 51 ans, ex-maire de Saint-Luc et candidat à l'investiture libérale du comté de Saint-Jean.



Claude Trudeau

Il affirme qu'il n'a pas peur de relever ses manches et de balayer la poussière qui se trouve sur de vieux dossiers majeurs qui n'ont jamais vu le jour dans le Haut-Richelieu à cause de politiciens trop peu audacieux.

marc-o. TRÉPANIER

L'adversaire du maire Gilles Dolbec se penche au-dessus de sa grande valise noire d'avocat et en ressort deux documents qui sont au centre de ses priorités pour le comté de Saint-Jean: 1)la canalisation de la rivière Richelieu, de Sorel à New York; 2)la création d'un complexe de Jai-Alai (pelote basque) dans le comté de Saint-Jean.

«Ça fait 15 ans que je veux avoir un fronton de Jai-Alai dans le comté. Ce complexe de pari mutuel hors piste pourrait générer des revenus importants et nous aider à développer l'industrie touristique», dit-il.

S'il était choisi candidat libéral et ensuite élu député, il promet de faire amender le code criminel pour qu'un centre de Jai-Alai, comme en retrouve notamment en Floride, puisse être construit dans son comté. Il indique qu'il a déjà des contacts avec des investisseurs américains intéressés à un tel projet de l'ordre de $35 millions et qui créerait plusieurs emplois.

Second document. Celui-là date de 1958. «Il est temps d'entreprendre des démarches sérieuses pour canaliser la rivière Richelieu entre Sorel et New York. Il faut enlever la poussière sur ce dossier-là. Les Américains ont intérêt à la canalisation et cela nous permettrait de régler une fois pour toutes le problème de la zone inondable de 100 ans. Là-dessus, je suis prêt à aider Monsieur Dolbec comme préfet de comté», dit-il.

Il estime que la canalisation de la rivière Richelieu ainsi que le forage d'un canal de l'Île Fryer jusqu'à Longueuil aurait des effets gigantesques en termes de création d'emploi et de mise en valeur du potentiel touristique de la rivière, sans compter ce qu'elle entraînerait en développement domiciliaire. «Il faut tout simplement quelqu'un qui ait l'audace de brasser un projet semblable et j'entends le faire», déclare-t-il.

L'ancien procureur de la Couronne entend par ailleurs mettre tout en oeuvre pour exploiter la bande du canal Chambly, «quitte à l'élargir s'il le faut». Piste cyclable, illumination à la grandeur, piste de ski de randonnée, etc. L'ambition du résidant de l'Île Sainte-Thérèse pour la bande du canal est grande.

Le développement du centre-ville de Saint-Jean et la protection de son patrimoine sont également à son agenda, de même que la création d'un organisme permanent qui permettrait aux femmes du comté de mieux faire valoir leurs préoccupations.

«Le développement économique, ça vient tout seul quand on est capable de mettre des projets de l'avant», dit le candidat en résumant sa philosophie. Il croit que c'est justement le rôle d'un homme politique d'être capable de catalyser les énergies pour faire progresser un comté et une région.

«L'honnêteté, la franchise, le dévouement et la disponibilité» sont au nombre des atouts qu'il invoque pour décrire l'homme qu'il est.

L'avocat Trudeau souligne de plus que son passé comme maire de Saint-Luc a démontré qu'il est un homme «tenace et au caractère revendicateur».

Il se dit aussi «homme de décision» en rappelant qu'il n'avait pas fait ni une ni deux pour raccorder le réseau d'aqueduc de Saint-Luc à celui de Saint-Jean dès qu'il a pris connaissance à l'époque de l'état lamentable de l'eau de consommation dans sa municipalité.

M. Trudeau note par ailleurs que sa formation d'avocat lui a permis de connaître le droit constitutionnel et de développer une facilité d'élocution de même qu'une capacité d'analyse et de synthèse.

«Je n'irai pas à Ottawa pour faire mes classes. Je connais à fond les grands problèmes de l'heure comme sont les dossiers du libre échange ou du Lac Meech. En l'an 2,000, les électeurs ont besoin d'individus qui ont une certaine formation», estime-t-il.

Le candidat Trudeau qualifie de «foutaise» l'appui que s'apprête à donner à Gilles Dolbec la marraine du comté et député d'Outremont, Mme Lucie Pépin.

Se déclarant en excellents termes avec Raymond Garneau, il estime que l'appui de Lucie Pépin «ne veut rien dire pour le citoyen de Saint-Jean».

«Il n'y a pas un parti qui va appuyer un candidat plus qu'un autre. Quand tu as recours à ces gens-là comme le fait mon adversaire, ça dénote de la faiblesse. Je ne crois pas que les gens du comté veulent entendre Lucie Pépin. Ce qu'ils veulent entendre, ce sont leurs candidats», analyse-t-il.

Confiant de rassembler plusieurs personnes au cours de sa tournée de comté qui se terminera par une «assemblée monstre» le 24 février au soir à Saint-Jean, Claude Trudeau affiche un optimisme certain: «Dans le comté de Saint-Jean, Claude Trudeau est fort. Il le sera autant à la convention qu'à l'élection».

Information Richelieu
VALEUR 8000$ TAXE INCLUSE
MARCHE AUX PUCES CARIGNAN 861-5989
Tirage auto HYUNDAI EXCEL 88
As-tu ta clé?

SPÉCIAL NORMAND

Shadow 1987
SPÉCIAL 8 995$
ou 222,50$ par mois
STOCK NORMAND
348-7366

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

Avis public

AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS, AUX COOCCUPANTS DE PLACE D'AFFAIRES ET AUX PERSONNES MORALES À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ SUR LA RUE SHANNON.

Les copropriétaires indivis, les cooccupants de place d'affaires et les personnes morales sont invités à faire leur première désignation de représentant ou à remplacer celle qui existe en transmettant une procuration ou une résolution, selon le cas, au Greffier de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans les délais ci-après indiqués.

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté, lors de la séance tenue le 11 janvier 1988, le règlement no 1996 autorisant des travaux de construction de chaussées, de trottoirs, d'égouts, d'aqueduc, d'éclairage sur la rue Shannon et la construction d'une piétonnière sur le lot 88-162 sur la rue Shannon ainsi qu'un emprunt de 577 000,00$ pour en payer le coût, le tout tel que montré sur un plan préparé par le service du Génie de la Ville daté du 8 septembre 1987.

Une personne habile à voter du secteur concerné, est toute personne qui, le 11 janvier 1988, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des trois conditions suivantes:

1° Est domiciliée dans ce territoire;
2° Est propriétaire d'un immeuble dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale;
3° Est occupant d'une place d'affaires située dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale.

Les copropriétaires indivis et les cooccupants d'une place d'affaires qui sont des personnes habiles à voter dudit territoire désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit, en vertu de l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.

La personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution.

Une personne physique doit également, le 11 janvier 1988, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être frappée d'aucune incapacité de voter.

La procuration ou la résolution, selon le cas, doit être transmise au Bureau du Greffier, 188 rue Jacques-Cartier nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, au plus tard le 26 février 1988.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, Ce 20 janvier 1988.

Jacques Jutras, Avocat,
Greffier.



Pour LE MAXIMUM EN ÉLECTRONIQUE

Panasonic

Tout en blanc à mini mini prix!!!

AUCUN PAIEMENT AVANT ★

MAI 1988

AUCUN DÉPÔT ★ AUCUN PAIEMENT★

★ Conservez votre argent et profitez de cette offre sans précédent. Nos conditions de financement vous permettront de conserver vos sous et de profiter tout en prenant avantage des spéciaux de nos meilleurs prix.

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ DANS **120 JOURS**

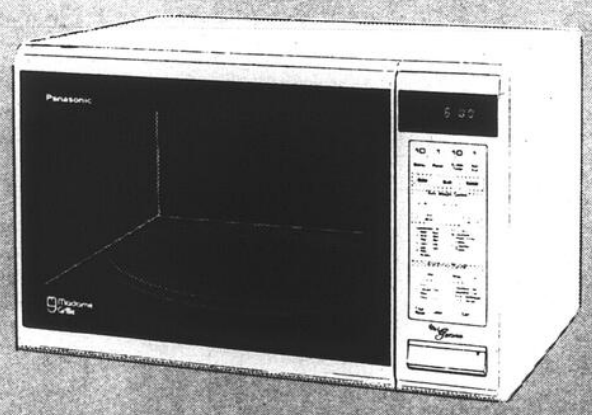
(Paiement en mai 1988) sur tout achat de plus de $300 ★ Conditionnel à l'approbation du crédit

Genius

Madame Grille

FOUR À MICRO-ONDES
Modèle NN-8907

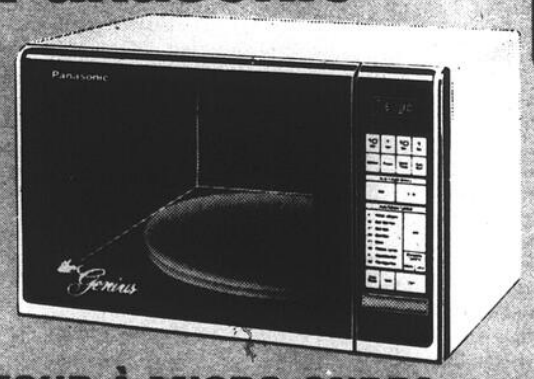
- Capacité de 1 pied cube
- Cinq niveaux d'intensité de 70 à 700 watts
- 8 programmes auto-senseurs
- Cuisson à la grille deux intensités
- Décongélation et cuisson automatique au poids
- Plateau rotatif «Future Wave»
- Triple mémoire



RABAIS DE $100 **$699.99**

Panasonic

Genius



FOUR À MICRO-ONDES
Modèle NN-6757

- Capacité de 1 pied cube
- Cinq niveaux d'intensité de 70 à 700 watts
- Plateau rotatif «Future Wave»
- Décongélation automatique au poids
- Mise en marche différée
- Décongélation cyclique

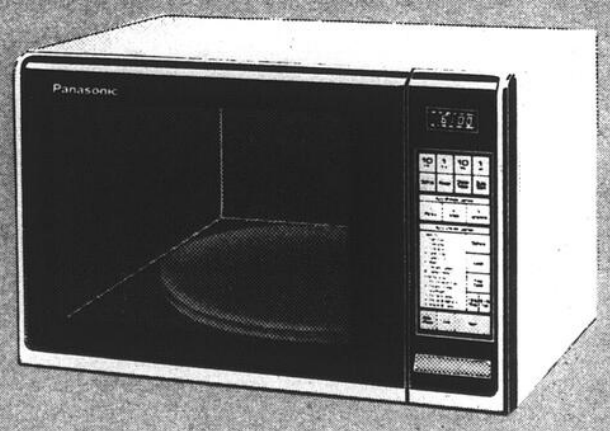
$449.99

Panasonic

FOUR À MICRO-ONDES
Modèle NN-6567

- Capacité de 1 pied cube
- Intensité variable jusqu'à 700 watts
- Triple mémoire
- Décongélation et cuisson par le poids
- Plateau rotatif automatique

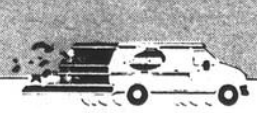
$369.99





-LA TRANQUILLITÉ AU FOYER-

J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité du foyer grâce à sa garantie 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main d'oeuvre et le service à domicile moyennant un supplément



SERVICE CINQ ÉTOILES

- Une équipe de techniciens diplômés
- Un équipement de contrôle ultra moderne dépassant les normes
- Un service autorisé sur garantie des plus grandes marques
- Réparations sur appareils hors garantie
- Flotte de camions pour service à domicile

SANS FRAIS

Utilisez votre carte de crédit sans frais additionnels. Demandez votre carte J.M. Saucier

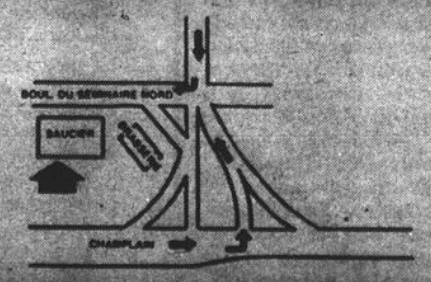
J.M. SAUCIER

RCA • HITACHI LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS • Quasar • Sansui • LUXMAN • ALPINE

1071, boul. du Séminaire nord
Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: 349-5835

Vaste stationnement à l'arrière

NOS SPÉCIAUX À CHRS 1040 A.M. +.



Télécouleurs • Fours à micro-ondes • Systèmes de son • Vidéos

Cajolais prêt à travailler pour Garon

Le président de l'Association péquiste du comté de Saint-Jean,

marc-o. TRÉPANIER

Pierre Cajolais, se dit prêt à travailler activement à l'élection de Jean Garon à la présidence du Parti québécois si ce dernier décide finalement d'y briguer l'investiture.

Au cours d'un entretien téléphonique d'une dizaine de minutes qu'il a eu vendredi avec l'ex-ministre de l'Agriculture du Québec, M. Cajolais lui a reformulé son souhait de le voir sur les rangs.

On se souvient que le président du PQ d'Iberville a déclaré publiquement, il y a deux semaines, que la candidature de Jean Garon était souhaitable pour faire contrepoids à celle de Jacques Parizeau.

«Je lui ai dit vendredi que sa candidature permettrait à tous les péquistes qui ne partagent pas les vues de M. Parizeau sur le libre-échange et qui craignent que ce traité ait un impact négatif sur les politiques sociales mises en place au Québec de s'exprimer, d'avoir le privilège de se prononcer en votant pour un candidat qui correspond mieux à leurs aspirations», déclare M. Cajolais.

S'il n'a pas eu de confidence de Jean Garon sur ses véritables intentions dans la campagne au leadership, le président du PQ d'Iberville souligne qu'il n'attend que le signal du départ pour «embarquer» avec l'ex-ministre de l'Agriculture.

Le PQ d'Iberville démarre dimanche sa levée de fonds

La campagne de financement de l'Association péquiste du comté

marc-o. TRÉPANIER

d'Iberville sera lancée dimanche à Sainte-Brigide à 13 h 30 alors que les militants du comté recevront la visite de Mme Jeanne Blackburn, député de Chicoutimi coprésidente de la campagne nationale dont l'objectif est de $1,5 million.

Mme Blackburn est de passage aujourd'hui (mercredi) dans le comté de Saint-Jean pour également présider au lancement de la campagne de financement au restaurant Aux Délices au cours d'un *cinq à sept*.

Critique de l'opposition en matière d'éducation, elle rencontrera à 16 heures les principaux dirigeants de l'Association des étudiants du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu pour entendre leurs revendications.

L'Exécutif national du PQ a fixé un objectif de $12,700 aux péquistes d'Iberville; il est de $17,000 pourle comté de Saint-Jean.

Le président du PQ d'Iberville, Pierre Cajolais, estime que cette campagne de financement, doublée de la course au leadership, devrait venir secouer le militantisme de ses troupes.

«Le parti a déjà vingt ans. Certains pensent que leur temps de militantisme est terminé et qu'ils préfèrent laisser la place aux jeunes. Je crois que ce serait une erreur de penser de cette façon. Les jeunes ont besoin de l'expérience des plus vieux militants ainsi que de leur solidarité pour assurer la continuité du parti», déclare M. Cajolais.

Il précise que la présidence locale de la campagne de financement a été confiée à Mme Madeleine Choinière de Farnham, ex-présidente de l'Association.

«Nous devons mettre l'accent sur ce qui nous rassemble au lieu de ce qui nous divise», déclare Mme Choinière dans un communiqué en invitant les militants à prouver leur solidarité au cours de la campagne de financement.



Proulx satisfait de Parizeau

Présent au lancement de la campagne au leadership de Jacques Parizeau dimanche à Montréal, l'ex-député péquiste du comté de Saint-Jean, Jérôme Proulx, s'est dit satisfait des précisions apportées par M. Parizeau sur l'objectif fondamental du Parti québécois. Il signale toutefois qu'il a hâte d'en savoir plus sur le processus d'accession à la souveraineté prônée par le candidat qu'il privilégie dans la course au leadership. M. Proulx veut s'impliquer dans la campagne de Parizeau à l'échelle nationale mais la nature de sa participation n'est pas encore déterminée. «D'ici quinze jours, nous saurons vraiment s'il y aura une campagne au leadership», dit-il.

Ville de
Saint-Jean-sur-Richelieu

Avis public

AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS, AUX COOCCUPANTS DE PLACE D'AFFAIRES ET AUX PERSONNES MORALES DES ZONES 135, 135-1, 138, 138-1, 140, 116, 121, 123, 130, 136, 137, 141 et 142.

Les copropriétaires indivis, les cooccupants de place d'affaires et les personnes morales sont invités à faire leur première désignation de représentant ou à remplacer celle qui existe en transmettant une procuration ou une résolution, selon le cas, au Greffier de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans les délais ci-après indiqués.

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté le règlement no 1993, amendant le règlement no 1645, tel que modifié par le règlement no 1893, quant aux normes de lotissement dans les zones nos 135, 138, 138-1 et 140 situées à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues Marie-Derome, Stéfoni, Shannon et le boulevard Normandie lors de la séance tenue le 11 janvier 1988.

Une personne habile à voter du secteur concerné, soit les zones 135, 135-1, 138, 138-1, 140, 116, 121, 123, 130, 136, 137, 141 et 142, est toute personne qui, à la date de référence, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des trois conditions suivantes:

1° Est domiciliée dans ce territoire;
2° Est propriétaire d'un immeuble dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale;
3° Est occupant d'une place d'affaires située dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale.

Les copropriétaires indivis et les cooccupants d'une place d'affaires qui sont des personnes habiles à voter dudit territoire désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit, en vertu de l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.

La personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution.

Une personne physique doit également, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être frappée d'aucune incapacité de voter.

La procuration ou la résolution, selon le cas, doit être transmise au Bureau du Greffier, 188 rue Jacques-Cartier nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, au plus tard le 26 février 1988.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, Ce 20 janvier 1988.

Jacques Jutras, Avocat,
Greffier.

Ville de
Saint-Jean-sur-Richelieu

Avis public

AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS, AUX COOCCUPANTS DE PLACE D'AFFAIRES ET AUX PERSONNES MORALES DES ZONES 535, 529, 530, 536, 543, 550 et 551.

Les copropriétaires indivis, les cooccupants de place d'affaires et les personnes morales sont invités à faire leur première désignation de représentant ou à remplacer celle qui existe en transmettant une procuration ou une résolution, selon le cas, au Greffier de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans les délais ci-après indiqués.

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté le règlement no 1995 amendant le règlement no 1643, tel que modifié par le règlement no 1891 quant aux usages autorisés dans la zone no 535 longeant une section de la rue Chaussé, lors de la séance tenue le 11 janvier 1988.

Une personne habile à voter du secteur concerné, soit les zones 535, 529, 530, 536, 543, 550 et 551, est toute personne qui, à la date de référence, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des trois conditions suivantes:

1° Est domiciliée dans ce territoire;
2° Est propriétaire d'un immeuble dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale;
3° Est occupant d'une place d'affaires située dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale.

Les copropriétaires indivis et les cooccupants d'une place d'affaires qui sont des personnes habiles à voter dudit territoire désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit, en vertu de l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.

La personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution.

Une personne physique doit également, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être frappée d'aucune incapacité de voter.

La procuration ou la résolution, selon le cas, doit être transmise au Bureau du Greffier, 188 rue Jacques-Cartier nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, au plus tard le 26 février 1988.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, Ce 20 janvier 1988.

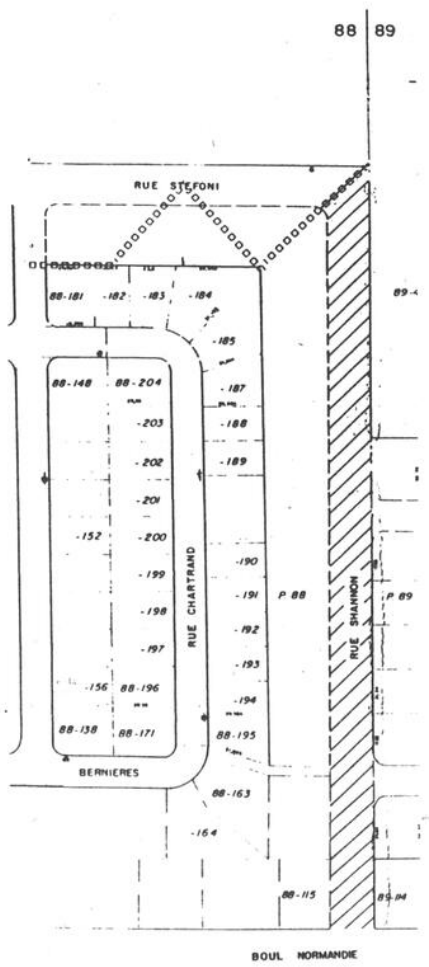
Jacques Jutras, Avocat,
Greffier.

Ville de
Saint-Jean-sur-Richelieu

Avis public

AUX PERSONNES HABILES À VOTER LE 11 JANVIER 1988 À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ SUR LA RUE SHANNON.

Le Conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 11e janvier 1988, le règlement no 1996 autorisant des travaux de construction de chaussées, de trottoirs, d'égout, d'aqueduc et d'éclairage sur la rue Shannon et la construction d'une piétonnière sur le lot no 88-162 sur la rue Shannon ainsi qu'un emprunt de 577 000$ pour en payer le coût, le tout tel que montré sur un plan préparé par le service du Génie de la Ville en date du 8 septembre 1987.



Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire au sens de la Loi sur les élections, les référendums dans les municipalités qui, le 11 janvier 1988 étaient domiciliées au sens du Code civil, propriétaires ou occupants d'une place d'affaires au sens de la Loi sur la fiscalité municipale à l'égard d'un immeuble imposable situé sur la rue Shannon et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et de citoyenneté canadienne, peuvent consulter ce règlement à l'Hôtel de Ville durant les heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement telles qu'indiquées ci-après et demander qu'il fasse l'objet d'un scrutin référendaire en signant le registre tenu à cet effet à l'Hôtel de Ville, 188 rue Jacques-Cartier nord, entre 9:00 heures et 19:00 heures, le 11 février 1988.

Le résultat de la consultation sera alors annoncé le 11 février 1988 à 19:00 heures par le Greffier à l'Hôtel de Ville et si un minimum de cinq (5) personnes habiles à voter sur ce règlement n'ont pas demandé la tenue d'un scrutin référendaire, ce règlement sera alors réputé approuvé.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, Le 20 janvier 1988.

Jacques Jutras, Avocat,
Greffier.

Une femme «courrier de drogue» envoyée au pen

Une femme de 46 ans a écopé mardi de la semaine dernière d'une

louise BÉDARD

peine de trois ans et demi de pénitencier et d'une amende de $5 000 pour avoir importé au Canada 378 grammes de cocaïne pure à 94%.

Le juge Yvon Roberge a établi une différence entre un homme et une femme dans la sentence à imposer pour une accusation d'importation de drogue. On retrouve rarement des femmes dans les affaires d'importation de stupéfiants, a commenté le juge prenant en considération de l'effet dissuasif que doit avoir la sentence devient moindre dans ce cas-ci et joue en faveur de l'accusée.

Melva Ramirez avait caché la drogue sur elle l'ayant dissimulée dans ses bas-culottes. Elle était passagère sur le train d'Amtrak le 26 janvier 1987 en provenance de New York; l'escouade des stupéfiants des douanes avaient décidé cette journée-là d'interroger les passagers qui franchissaient la frontière à Cantic.

Melva Ramirez avait déclaré être allée visiter des amis à New York. En fouillant ses bagages les douaniers avaient trouvé un billet d'avion valide pour un retour de l'aéroport La Guardia vers Dorval. Ils s'étonnèrent alors de sa présence sur le train. Par la suite la femme avait été fouillée et trois paquets de drogue enrubannés ont eté trouvés sur elle.

Selon l'avocat de l'accusée, la femme n'était pas partie de Montréal avec l'idée d'aller récupérer la drogue aux États-Unis; ce sont ses amis qui lui auraient demandé de la transporter en échange d'une compensation de $1 000.

Mais tant le procureur de la couronne que par la suite le juge Yvon Roberge ont jugé obscurs les motifs donnés par l'accusée pour expliquer son geste. Il est difficile de croire qu'il n'y a pas eu préméditation, a commenté aussi le juge. La femme avait un billet d'avion ouvert pour une semaine et elle est revenue par le train au bout de deux jours de New York.

Dans ses représentations devant la cour Me Luc Boulais de la poursuite a souligné que Ramirez maintenant citoyenne canadienne est originaire de Colombie, un pays producteur de cocaïne. Par ailleurs un agent de probation qui s'est penché sur son cas a conclu que l'appât du gain ou ses liens avec des fournisseurs de drogue et peut-être même les deux raisons expliquent son geste.

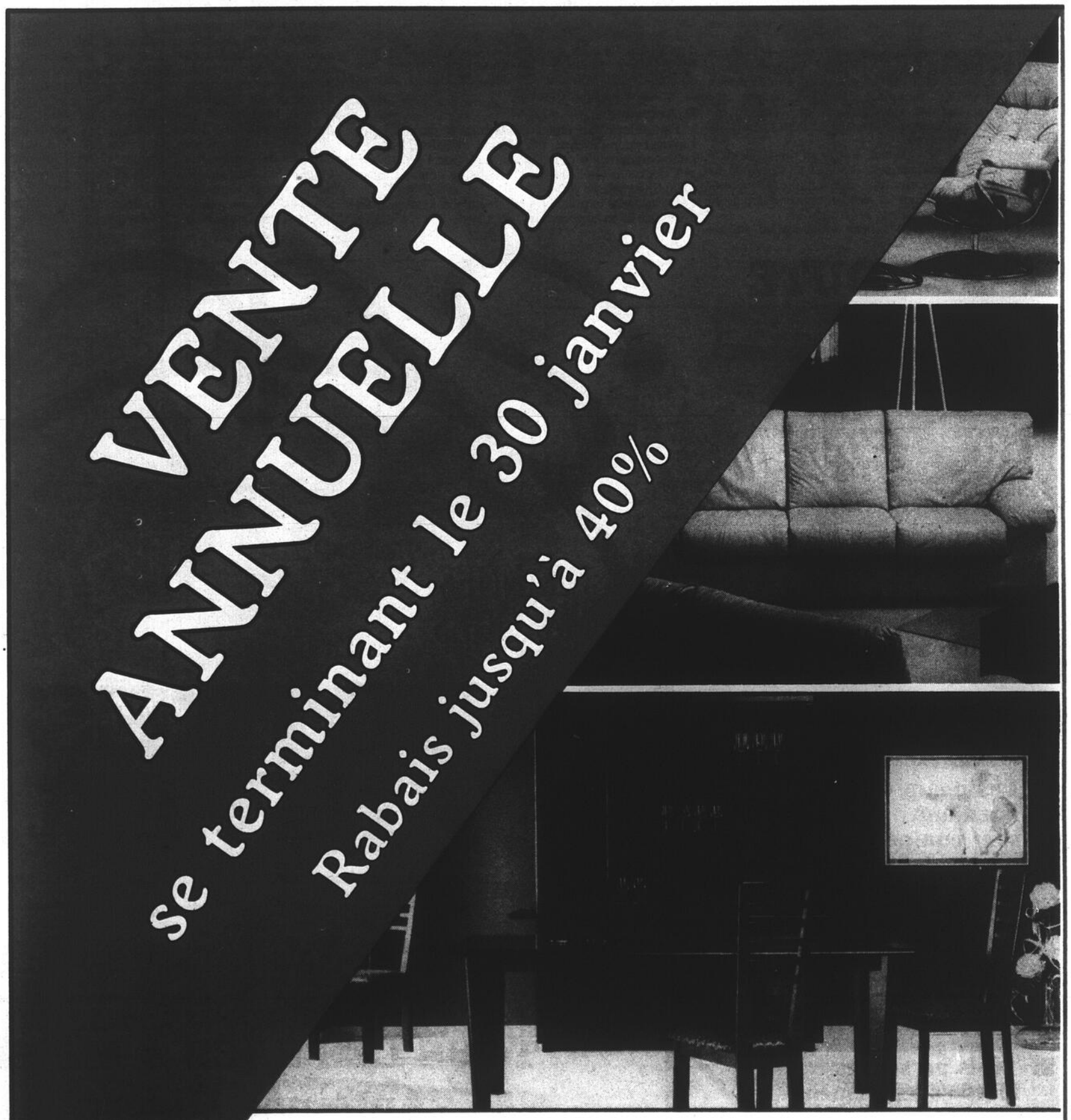
La couronne a suggéré l'ajout d'une amende de $10 000 à la sentence si la peine d'emprisonnement devait jouer entre cinq et six ans de pénitencier.

Me Gary Martin pour la défense a insisté sur le fait que sa cliente aurait toujours menée une vie exemplaire c'est pourquoi il a plaidé en faveur de réduire la peine à deux ou trois ans d'emprisonnement.

Le juge a tenu compte de l'âge de l'accusée, du fait qu'elle est une femme, qu'elle avait été détenue un mois au moment de son arrestation pour la condamner à trois ans et demi de détention et à une amende de $5 000. Considérant que l'acsusée pourra bénéficier d'une libération conditionnelle après avoir purgé le sixième de sa peine, le juge lui a accordé six mois pour payer l'amende à défaut de quoi sa sentence sera prolongée d'un an.

C'est la deuxième sentence du genre qu'impose le juge Roberge dans le cas d'importation de drogue. Antérieurement les accusés d'importation de drogue n'ont pas échappé à Saint-Jean au cours des dernières années à des peines inférieures à sept ans de pénitencier.

Il faut rappeler que dans un jugement de 1987, la Cour Suprême a statué que la sentence minimale de sept ans fixée automatiquement par la Loi des Stupéfiants pouvait être contraire à la Charte des droits stipulant que chacun a droit à la protection contre des peines cruelles et inusitées.



Drogue: Lavoie cité à procès

Denis Lavoie, trente-trois ans, a été cité à son procès pour possession de cocaïne, de LSD et de haschich dans le but d'en faire le trafic.

louise BÉDARD

C'est un policier patrouilleur de la Sûreté municipale de Saint-Jean qui avait fait par hasard la découverte de la drogue en interceptant Lavoie alors qu'il était passager d'une automobile. Le véhicule aux vitres teintées avait attiré l'attention du policier jugeant qu'il y avait infraction au Code de sécurité routière. C'était durant la nuit du 19 septembre dernier.

Dans son témoignage déposé devant la cour à l'enquête préliminaire, le constable Raymond Boucher a raconté qu'avant d'effectuer l'interception devant le 312 Champlain, il avait obtenu une information sur les ondes radio que Lavoie, le propriétaire de l'auto, était recherché pour une affaire de drogue en Ontario.

Par la suite le suspect lui avait alors semblé nerveux et à deux reprises, il lui avait demandé de sortir de son véhicule sans que Lavoie s'exécute. Finalement le policier et son confrère avaient dû mettre la force nécessaire, a-t-il précisé.

Le constable Boucher avait alors vu un sac de papier que Lavoie cachait à ses pieds. Le sac contenait de la cocaïne, a-t-il témoigné

La défense n'a pas demandé à ce que la couronne dépose devant le tribunal le reste de la preuve détenue contre Lavoie pour qu'il soit cité à son procès.

Cependant selon des informations obtenues, au moment de la comparution de Lavoie, indiquaient que trois onces de cocaïne, 400 grammes de haschich et 85 capsules de LSD avaient été saisis. La cocaïne se vend à plus e $1 000 l'once, le haschich à $20 le gramme et le LSD à $5 la capsule.

De plus une somme d'argent de $49 200 avait été trouvée dans le coffre de l'auto et sur la personne de Lavoie.

L'accusé reviendra devant la cour le 22 février, date à laquelle a été fixée pour la forme son procès. Il bénéficie actuellement d'une liberté sous caution; une somme de $20 000 a dû être déposée pour garantir sa présence devant le tribunal.

■ Arrestation

Par ailleurs au cours de l'enquête préliminaire, l'avocat de la défense, Me Claude Girouard, a insisté pour connaître du policier les motifs de l'arrestation et s'il existait un mandat d'arrestation contre Lavoie pour l'histoire de drogue.

Par ailleurs le policier a admis qu'il n'avait pas fait à Lavoie la lecture de ses droits.

Un avaleur de drogue condamné à la prison

Un homme de Sainte-Brigitte dans la région de Québec a été condamné la semaine dernière à un an de prison et à une amende de $3 000 pour avoir introduit au Canada 356 grammes de haschich qu'il avait avalés.

louise BÉDARD

Mario Lépine était passager d'un autobus Greyhound en provenance de New York le 11 octobre dernier quand il est entré au pays par le poste frontalier de Blackpool à Saint-Bernard-de-Lacolle. Il avait déclaré aux douaniers être allé à New York.

Mais ces derniers ont trouvé dans ses bagages la copie d'une facture pour l'achat de biens à la boutique hors taxe de l'aéroport Kennedy de New York. De plus ils ont découvert dans ses bagages un flacon de pilules favorisant la constipation: un indice leur permettant de croire que le suspect transportait peut-être de la drogue par voie interne.

Questionné par les douaniers, Lépine a finalement reconnu être allé en Jamaïque. Il avait avalé 96 billes de haschich pesant 365 grammes dont la valeur sur la rue est de $7 130.

Mardi de la semaine dernière il a admis sa culpabilité à une accusation de possession de drogue pour en faire le trafic. Son avocat a fait valoir au juge qu'il n'était pas criminalisé et qu'il désirait recommencer en neuf après avoir purgé une peine de prison.

Les avocats ont suggéré au juge l'imposition d'une sentence d'un an de prison assortie d'une probation de trois ans. Le juge Yvon Roberge a plutôt ajouté une amende de $3 000 à la peine d'un an de prison.

À L'ÉCOUTE

claude PIETTE

■ Vol à la MRC à Napierville

L'édifice de la MRC, Jardins de Napierville, a été la cible la semaine dernière d'un vol. Selon la SQ il est possible que les voleurs soient entrés le jour et aient attendu la tombée de la nuit pour commetre le vol. Ils se sont emparés de divers objets et d'argent et ont causé des dommages.

■ Feu sur la rue Beaudry

Les pompiers de Saint-Jean ont combattu un incendie dans un immeuble à appartements samedi vers 3 h 20. Les premiers sapeurs arrivés sur place ont procédé à l'évacuation des locataires. Ils ont après quelques minutes réussi à contrôler la situation.

■ L'auto aurait servi pour un hold-up

La police de Saint-Jean a retrouvé une auto abandonnée à l'arrière d'une bâtisse de la rue Desrochers. L'enquête montre jusqu'à présent qu'elle aurait été volée à la mi-décembre à Montréal et aurait servi récemment à la perpétration d'un vol qualifié.

■ Les pompiers de Farnham sont équipés de pinces de survie

À l'instar de leurs confrères de Saint-Jean et d'Iberville, les pompiers de Farnham sont maintenant équipés de pinces de survie pour être en mesure d'intervenir plus efficacement sur les lieux d'un accident.

Ils en ont fait l'acquisition grâce à une contribution du Club des Lions. Samedi dernier les pompiers ont simulé un accident sur la rue Desjardions face à la caisse pop pour démontrer aux citoyens l'utilité des pinces.

■ Trois personnes blessées légèrement

À 11 h 40 samedi à l'angle des rues Saint-Jacques et Champlain à Saint-Jean, Mme Céline Turcotte a subi des contusions mineures après avoir été frappée par une auto.

Par ailleurs deux résidants de l'extérieur de la région ont subi des blessures légères mardi de la semaine dernière face au 225 du boulevard du Séminaire. Leur auto est une perte totale.

■ Deux cambriolages en fin de semaine

La fin de semaine a été plutôt calme sur le territoire de la SQ Saint-Jean. La police ne signale que deux cambriolages. Un vol par effraction s'est produit dans une roulotte du camping Les Cèdres à L'Acadie où $2 000 d'objets divers sont disparus.

L'autre a été commis dans une maison de la rue Desaymare à Saint-Athanase. Des bijoux, un vidéo et un radio ont été subtilisés.

GRANDES MARQUES
PETITS PRIX
Natale
BOTTES D'HIVER
BLONDO
La Vallée
Prix réguliers: 150 à 200$ VENTE:
$ 85.00
Prix réguliers: 90 à 125$ VENTE:
$ 55.00
REGENCE
TOUS LES SACS À MAINS
Automne-Hiver:
50%
Publicité
chaussures pierre roy inc.
252, Richelieu Saint-Jean, Tél.: 346-9849



VENTE

30%

ENCADREMENT sur mesure

CADRE ET PASSE-PARTOUT
deuxieme 50% de rabais
ou le troisieme GRATUIT

Deuxième AGRANDISSEMENT

Deuxième RÉIMPRESSION

Valide jusqu'au 30 janvier 1988
Non jumelable à d'autres promotions. (Détails en magasin)

PHOTAL
Une filiale de : Les Studios Gosselin ltée
Carrefour Richelieu 349-5855

Pour elle
«MANTEAUX D'HIVER»
1/2 Prix

tocade
pour elle et lui
JUSQU'À 70% de rabais
sur vêtements
de la Collection
Automne–Hiver 1987

carrefour richelieu

Redécouvrez

Hallmark

50% de réduction sur cadeau et papeterie

OKOU CADEAUX

20% A 50%

de rabais

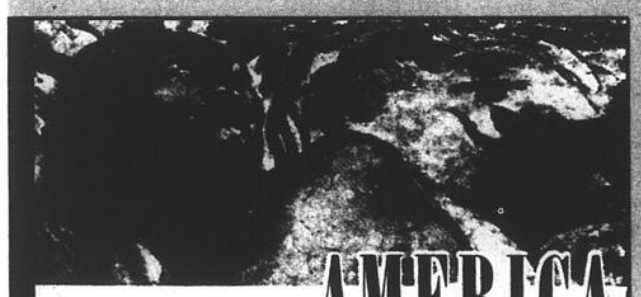
sur tous les articles en magasin



Pour elle

COLLECTION des Fêtes

1/2 Prix



AMERICA

Jusqu'à **50%** de réduction EN MAGASIN



Pour lui

Lot de pantalons habillés

jusqu'à $55.00

$19.99



OKOU CADEAUX

50% À 70%

ARTICLES DE CUISINE

(ACRYLIC I.P.L ET SPACE)

Ardène

VENTE semi-saison

50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Michel Tamilia INC.

TAILLEUR MERCERIE

·SPÉCIAL·

SUR CHANDAILS D'HIVER

2/ POUR LE PRIX D'UN

BOUTIQUE **U-2**

- LOT DE JEANS ACIDE À $19.99
- LOT DE JEANS À $14.99
- JACQUET JEANS, ACIDE OU COTON **à 50%**
- PANTALONS À $24.99
- CHEMISES ET CHANDAILS À **DEMI-PRIX**

FANTAISIES

ACCESSOIRES POUR... ELLE ET LUI

50% ET PLUS

SUR UNE TRÈS GRANDE VARIÉTÉ D'ARTICLES SAISONNIERS

À VOIR *Absolument!*



Bijouterie *Victor*

Joaillier Diamantaire

20% à 50% de rabais

SUR TOUS LES BIJOUX MODE

UNIC

CENTRE DU CUIR UNIC ENR.

VENEZ PROFITER

DE NOS SPÉCIAUX SUR SAC À MAIN PRINTANIER

ET SUR PLUSIEURS AUTRES ARTICLES EN MAGASIN

VENTE TROTTOIR

... le plaisir de la

aggies

POUR LA VENTE TROTTOIR,
AGGIES À UNE SÉLECTION DE SOULIERS,
BOTTES ET BOURSES; POUR HOMME
ET FEMME À DES RABAIS
"BOULES DE NEIGE" ALLANT DE
10% À 90%
SUR CERTAINE MARCHANDISE JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

---

2 FILMS DÉVELOPPEMENT-INCLUS
pour seulement $19.99



$99

- film 24 poses Konica 100 190 procédé C-41 couleur

FOTOPLUS DÉVELOPPEMENT RAPIDE
sur présentation de cette publicité
Steinberg,
CARREFOUR RICHELIEU

Braff

20% À 70%
sur toute la marchandise d'hiver
en magasin

---

sports experts®

jusqu'à
70%
de réduction
en magasin



Cordonnerie O-Pas
10% de rabais
sur les produits protecteurs pour l'hiver

OSMOSE 83
pour lui
Manteaux d'hiver
1/2 Prix



TOUTE NOTRE MARCHANDISE D'HIVER EN
GRANDE RÉDUCTION

OSMOSE 83
pour elle
Manteaux d'hiver
1/2 Prix



Pour elle
LOT DE BOTTES
1/2 Prix

FIZ

Plusieurs
SPÉCIAUX
SURPRISES en magasin



Pour lui
Lot de pantalons sport
1/2 Prix

LA BIJOUTERIE Parée d'Or INC

30%
sur bijoux
OR et ARGENT

---

carrefour richelieu

Plus de 110 magasins et services, terminus d'autobus, Canadian Tire, Sears, Steinberg, Zellers

VENTE Trottoir



Pour elle
LOT DE CHANDAILS
1/2 Prix

---

tocade
pour
elle et lui

PRIX incroyables:

LOT DE JUPES À $24.99

LOT DE PANTALONS À $14.99

Galerie d'Art
l'Art-iste inc.

55%
sur les canevas

QUANTITÉ LIMITÉE

Pantorama

Velours Cotelés
ROBERTO

$19.99

Galerie d'Art
l'Art-iste inc.

10% À 40%
Un lot de cadres 4"X5"
JUSQU'À 16"X20"

Marise

Manteaux en duvet
pour
$99.00

RÉG. JUSQU'À $200.00

JEANS YUB

20% À 50%
de rabais
sur notre
COLLECTION
DE GILETS

Pantorama

Jeans
BLEACH

$19.99

FACES®
50%
de rabais sur toute une variété
de cosmétiques
mode.

OTTOIR VENTE TR
OTTOIR VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VE
TOIR VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VENTE
OTTOIR VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VEN
R VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VENTE TI
OTTOIR VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VE
E TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOI
OIR VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VENTE
ENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VENTE TROT
OIR VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VENTE
TTOIR VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VEN
OIR VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VENTE
VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VENTE TRO
ROTTOIR VENTE TROTTOIRE VENTE TROTTOIR VENTE TROTTOIR VE

VENTE TROTTOIR

349-2329

ATLANTIQUE IMAGE ET SON

VIVONS L'ÉLECTRONIQUE ENSEMBLE



ANIMONDE

À L'ACHAT d'un bol
Tortue, SPÉCIAL $2.99
RÉG. $4.99

GRATUIT
HAMSTER
À L'ACHAT
D'UNE
CAGE

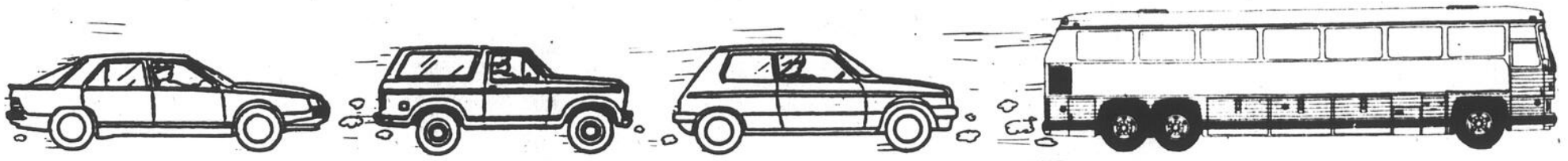
Jamlami

¢.17 VOUS AVEZ DÉJÀ ¢.17

DÉGUSTÉ UN SUCCULENT NOEUD
À LA CANNELLE TOUT CHAUD
SORTANT DU FOUR? ET BIEN,
PROFITEZ DE L'OCCASION.

¢.17 AVEC L'ACHAT D'UN BREUVAGE. ¢.17

VENTE TROTTOIR



le souk

RABAIS jusqu'à 30%

SUR ENSEMBLE DE DRAPS

MARCHANDISE EN MAGASIN SEULEMENT

BOUTIQUE VÉNUS
prêt à porter

SPÉCIAL

CHANDAILS

$19.99

RÉG.$40.00



Pour lui

Lot d'habits

jusqu'à $179.00

$79.99

BOUTIQUE VÉNUS
prêt à porter

SPÉCIAL

PANTALONS

$19.99

RÉG.$45.00



Pour lui

Lot de vestons

JUSQU'À $130.00

$39.99

Tocade

pour elle et lui

À VOIR

50% de réduction

SUR TOUS LES BAS DE NYLON ET DE COTON EN MAGASIN:

CHRISTIAN DIOR–CALVIN KLEIN–CAMÉO–WHISPER–VÉRONIQUE BÉLIVEAU–PHHEET

L'ATELIER

SOLEIL

SPÉCIAL 10% À 25%

SUR CHANDELIER EN LAITON

GRAVURE GRATUITE

SUR ACHAT DE BRACELET

10% SUR BOUTONS DE MANCHETTES

ET PLUSIEURS SPÉCIAUX EN MAGASIN

OSMOSE 83

Pour lui

1/2 Prix

Lot de pantalons habillés

VÊTEMENT **Jolette**

SPÉCIAL

CHEMISES SPORT À PARTIR DE

$10.99

ET PLUS

OSMOSE 83

Pour elle

1/2 Prix

Lot de chandails

Boutique JOUBEC

Spécialiste du jouet

50% de rabais

SUR LE LINGE DE POUPÉE BOUT'CHOUX

ET SUR LES ACCESSOIRES DE POUPÉE BARBIE.

Autour du Bain

RIDEAU DE DOUCHE

jusqu'à

50% de réduction

GEDY 70%

REVOLIT 70%

carrefour richelieu

Plus de 110 magasins et services, terminus d'autobus, Canadian Tire, Sears, Steinberg, Zellers

...au CARREFOUR

mia

Tous les manteaux d'hiver et chandails à 1/2 Prix

---

le château

- EN SOLDE À PARTIR DE **$11.99** RÉG. JUSQU'À $59.95
  SÉLECTION DE ROBES, JUPES ET PANTALONS POUR FEMME
- EN SOLDE À PARTIR DE **$15.99** RÉG. JUSQU'À $59.95
  SÉLECTION DE CHEMISES SPORT ET PANTALONS POUR HOMME

20% DE RABAIS ADDITIONNEL SUR LA MARCHANDISE DÉJÀ EN SOLDE

BOUTIQUE MONA

20% À 70% DE RABAIS

PORTE-MONNAIE, SAC À MAIN, VALISE...

Bistro CHEZ FRANCOIS

SPÉCIAL du jour

REPAS PRINCIPAL,
INCLUANT SOUPE, DESSERT ET CAFÉ

349-4338

BOUTIQUE MONA

20% À 70% de réduction

SUR UN VASTE CHOIX D'ACCESSOIRES TELS QUE; GANTS, FOULARDS...

CAPSULE

Jeans assortis

$15.00

RÉG. JUSQU'À $50.00

QUANTITÉS LIMITÉES

BOUTIQUE VÉNUS
prêt à porter

COSTUME ENSEMBLE 2 PIÈCES

SPÉCIAL $29.99

RÉG. $75.00



Tristan & Iseut

Jusqu'à **50%** de réduction en magasin

La Perfection

50% À 80%

SUR UNE SÉLECTION DE MANTEAUX D'HIVER

LIBRAIRIE MODERNE LM

SPÉCIAL $1.88 RÉG: $3.22
PAQUET DE 200 FEUILLES MOBILES

SPÉCIAL $164.00 RÉG: $190.00
TABLE À DESSIN PORTOPAL

AUSSI GRAND CHOIX DE LIVRES EN SPÉCIAL

VIENS NOUS VOIR !

KAFTAN

50% À 80% de rabais en magasin

CAPSULE

Chandails assortis

$10.00

RÉG. JUSQU'À $40.00

QUANTITÉS LIMITÉES

---

carrefour richelieu

Plus de 110 magasins et services, terminus d'autobus, Canadian Tire, Sears, Steinberg, Zellers



$400 de l'employeur pour étudier

Le gérant et les concessionnaires du restaurant McDonald à Saint-Jean ont à coeur d'encourager leurs employés à poursuivre leurs études. À plus forte raison quand ceux-ci obtiennent d'intéressants résultats académiques et qu'ils ont un bon rendement au travail.

Le restaurant a récompensé dernièrement les efforts de trois candidats qui fréquentent le cégep en leur remettant un chèque de $400 qu'ils se répartiront également pour financer une partie de leurs études.

La photo nous fait voir au centre les trois jeunes employés récompensés. Il s'agit de Sylvie Choquette, Éric Boucher et Sonia Fontaine. Ceux-ci sont entourés du superviseur Richard Lorrain et du gérant Luc Labrie. Cette remise se fait annuellement partout où se trouvent des McDo et des employés qui postulent pour le prix.

De l'aide pour vos formulaires de pension

À compter du lundi 25 janvier prochain, le bureau de la Sécurité du Revenu, autrement appellé Régime de Pension du Canada, ouvrira ses portes tous les lundis et mardis de 8 h 30 à 16 h 30.

Ce service, qui permettra aux pensionnés, de compléter leur demande de pension de sécurité de la vieillesse et/ou leur demande de supplément garanti sera gratuit et offert au public jusqu'au 31 mai suivant.

Vous pourrez bénéficier de ce service en prenant rendez-vous au C.L.S.C. Vallée des Forts soit en vous rendant au 49, rue Saint-Charles soit en téléphonant au 347-2386.

Connaissez-vous des «excellents»?

C'est le temps de penser aux *excellents*. La Chambre de commerce du Haut-Richelieu annoncera sous peu les modalités de son prochain Gala de l'Excellence qui se tiendra cette année le 14 mai, à l'hôtel Le Roussillon.

gilles BÉRUBÉ

La directrice générale de la Chambre de commerce, Mme Michèle Le Bournot, indique que le comité du Gala, présidé par Mme Claudine Monette, travaille présentement à l'élaboration d'un guide de mise en candidature.

Mme Le Bournot note que ce guide facilitera la présentation des candidats de même que le travail du jury. La Chambre espère également que le guide permettra la préparation de dossiers mieux étoffés. «Pour présenter un *excellent*, la moindre des choses est de soumettre un excellent dossier», lance Mme Le Bournot. Le document doit être prêt ces jours-ci.

Rappelons qu'annuellement depuis 24 ans, la Chambre de commerce honore des personnalités qui ont marqué le milieu régional. Depuis quelques années, le cadre du concours a été élargi. La Chambre honore maintenant des personnalités dans le monde des affaires, de l'agriculture, de l'éducation, de la science et de la recherche, des arts et de la culture, des sports et des services communautaires.

Cette année encore, la Chambre décernera le prix du public. Dans ce cas, il s'agit d'un scrutin populaire auquel toute la population est invitée à participer.

Les personnes intéressees à soumettre une candidature peuvent obtenir de plus amples information en s'adressant au secrétariat de la Chambre, dans les locaux du centre commercial des Galeries du Centre, 245, rue Richelieu, ou encore en appelant au 346-2544.

LE PLUS GRAND Promoteur de matelas AU QUEBEC

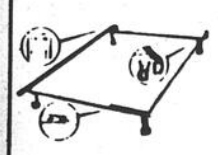
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1988



SUPER-VENTE de janvier

des prix à vous faire rêver

MOITIÉ PRIX JUSQU'AU 31 JANVIER 1988



EXTRA-SPÉCIAL
Base de lit en métal sur roulettes
Ajustable pour les 39" - 54"
Payez et emportez
SPÉCIAL 19.95

Payez et emportez ou nous vous livrons à domicile

Livraison en sus partout dans la région



Matelas conventionnel
À PARTIR DE
75$ simple
105$ double

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF AU QUÉBEC du fameux matelas

FABRIQUÉ AU QUÉBEC

CHIRO-D'OR

PAS DE TAXES

25 ANS DE GARANTIE

		DÉTAIL	PROMOTION
FERME		$ 240	$120
		$ 420	$210
		$ 350	$175
		$ 550	$275
		$ 420	$210
		$ 680	$340
		$ 640	$320
		$1050	$525

		DÉTAIL	PROMOTION
EXTRA FERME		$ 350	$175
		$ 550	$275
		$ 420	$210
		$ 690	$345
		$ 520	$260
		$ 850	$425
		$ 770	$385
		$1300	$650

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

MATELAS MICHEL MERCIER

NÉGOCIANT DE MATELAS (GROS ET DÉTAIL)
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

SAINT-LUC
133, Montée Saint-Luc
348-1011

BROSSARD
8245, boul. Taschereau
(Centre Napoléon)
445-2011

SUPER-VENTE DE JANVIER

SUPER-VENTE DE JANVIER

SUPER-VENTE DE JANVIER

SUPER-VENTE DE JANVIER

Trois jours de festivités au Carnaval de St-Paul ce week-end

L'hiver ne serait pas l'hiver sans carnaval. Et à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, cet événement hivernal est bel et

céline BORDUAS

bien devenu une tradition qui se répète bon an mal an.

Cette année, la Commission des loisirs, de concert avec le club des Optimistes et Octogones, proposent trois journées pour faire la fête. Trois jours d'activités pour se dégourdir au grand air.

Vendredi, samedi et dimanche, le terrain du Chalet des loisirs de Saint-Paul sera le site de parties de balle molle, de course de lits, de joutes de hockey, ballon-balai, de randonnées de ski de fond et de compétitions diverses pour satisfaire les jeunes comme les moins jeunes.

De plus dimanche, journée de clôture, le comité organisateur compte venir à bout des plus solides appétits en servant aux participants un substantiel déjeuner à compter de 9 heures jusquà 13 heures.

Les billets pour prendre part au repas sont présentement en vente par les membres du comité. Toutefois, une certaine quantité de ceux-ci sera également disponible à la porte au coût de $4 pour les adultes et $2 pour les enfants de six à douze ans. Pour les bambins de moins de six ans, ce sera gratuit.

Toute autre information pourra être obtenue auprès de Claire Brunelle en téléphonant au 291-5622 ou au Chalet des loisirs de Saint-Paul au 291-5627. La programmation détaillée fait suite.

■ **Vendredi 22 janvier**

19 h 30 Ballon-balai (femmes et filles)
20h 30 Ballon-balai (hommes)
20 h 30 à 1 heure Danse
21 h 30 Hockey (garçons 17 à 25 ans)

■ **Samedi 23 janvier**

12 h 30 à 16 heures Compétitions sur glace pour 5 à 12 ans (garçons et filles)
14 heures Randonnée en ski de fond
19 heures Hockey (Old Timers)
20 h 30 à 1 heure Danse
21 heures Course de lits sur glace

■ **Dimanche 24 janvier**

9 heures à 13 heures Déjeuner collectif
13 h 30 Balle molle dans la neige (Optimistes et invités)
15 h 30 Ballon-balai (femmes - filles)
19 h 30 Finale de la course de lits
20 heures Remise des médailles Célébration 88
21 heures Randonnée de ski de fond au flambeau

La science amusante!

La science rendue facile et surtout amusante? Si l'on en juge par l'intérêt que suscite l'atelier

céline BORDUAS

du Service des Loisirs de Saint-Jean portant sur les Petits Débrouillards, c'est tout à fait vrai.

Il fallait en effet voir la quarantaine de jeunes «cobayes» provenant de tous les coins de la ville venir tenter des expériences avec les neuf animateurs en stage de formation, samedi dernier au centre culturel.

Ce sont des expériences touchant la chimie, la physique, les mathématiques et la botanique qui se sont succédées lors de cette matinée pour le moins éducative.

La fabrication d'un thermomètre, d'un périscope, d'un centre de contrôle énergétique, la façon de plier le fer ou... la lumière constituent quelques-uns des exemples d'expériences réalisées au cours de l'atelier.

Comme le rappelle Anne Potvin de la Régie Communautaire, le matériel employé est le même que celui qu'on utilise couramment chez soi.

Chaque expérience permet en outre de comprendre un phénomène scientifique et de répondre aux questions des enfants et adolescents de 6 à 14 ans curieux d'en connaître plus.

■ **De la place**

Il reste encore des places disponibles dans trois des cinq quartiers où se donne l'atelier des Petits Débrouillards. Ce sont les quartiers Saint-Gérard, Normandie et Saint-Edmond. Pour plus de details contactez Anne Potvin au 347-5351, poste 325.

Inscriptions ce soir et jeudi

Iberville: dernière chance pour les cours d'horticulture

Les citoyens d'Iberville qui veulent suivre un cours d'horticulture offert par le Comité d'embellissement de la ville ont une dernière chance de s'inscrire ce soir (mercredi) et jeudi, de 19 heures à 20 h 30, à l'hôtel de ville.

Le secrétaire du Comité d'embellissement, le conseiller Marcel

marc-o. TRÉPANIER

Chouinard, indique que la première séance d'inscription a permis l'enregistrement d'une dizaine de citoyens alors qu'il y a de la place pour environ 40 personnes.

Deux cours d'horticulture sont offerts aux propriétaires et locataires qui aimeraient bien améliorer leurs connaissances pour se retrouver avec un véritable «pouce vert».

■ **Cours pour les débutants**

Un premier cours s'adresse aux débutants. D'une durée de 30 heures, le cours débutera le lundi 25 janvier à la polyvalente Marcel-Landry pour se donner à tous les lundis soirs, de 19 heures à 22 heures. Les frais d'inscription sont de $30 par personne pour ce cours de dix semaines.

Le débutant en horticulture en connaîtra davantage sur l'aspect général d'un aménagement paysager ainsi que sur l'entretien des pelouses et les soins à apporter aux fleurs, arbres et arbustes. On traitera également du contrôle des maladies et des insectes.

■ **Cours plus avancé**

Par ailleurs, un second cours a été conçu pour améliorer les techniques et connaissances de ceux et celles qui se sont déjà familiarisés avec les éléments de base de l'horticulture. Le contenu du cours a été élaboré de manière à parfaire l'expertise des citoyens qui ont appris différentes techniques lors du premier cours offert l'an dernier par le Comité d'embellissement.

Le cours avancé est d'une durée de 21 heures et s'étend sur sept semaines à partir du mercredi 27 janvier. Le cours aura lieu tous les mercredis, de 19 heures à 22 heures, à la polyvalente Marcel-Landry. Les frais d'inscription sont de $20 par participant.

■ **Michel Villard**

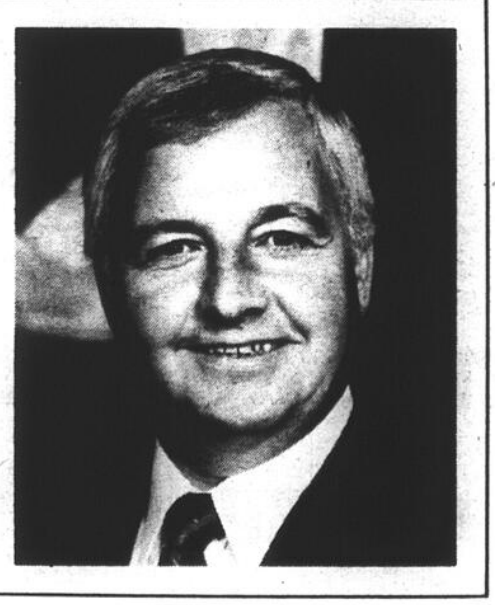
Le Comité d'embellissement, de concert avec la Commission scolaire, a retenu les services de l'horticulteur Michel Villard comme professeur.

Le président du Comité, M. Jean-Guy Cyr, estime que cette nouvelle série de cours répondra agréablement aux attentes des citoyens d'Iberville et que ses effets se feront sentir dès l'été prochain lors du prochain concours municipal d'embellissement.

Rappelons enfin qu'Iberville participe également au concours «Villes, villages et campagnes fleuries» du Québec.



Le conseiller Marcel Chouinard et l'agronome Jean-Guy Cyr, respectivement secrétaire et président du Comité d'embellissement d'Iberville, invitent les citoyens à ne pas rater la nouvelle série de cours d'horticulture qui démarre dans quelques jours. (Photo François Mélillo)



BRUNCH

avec

GILLES DOLBEC

candidat a la convention du Parti liberal du Canada

le dimanche 24 janvier 1988

service de 11h à 14h

Centre Saint-Luc

191, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

Pour renseignements: DIANE THIBODEAU 348-9719

La super-vente débute
le mercredi 20 janvier à 9h
chez

PAUL DUSSAULT

CONFECTION ET MERCERIE POUR HOMMES

242, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué. Tél.: 347-4800

Chômage IV

Quatre expériences de «chômage créateur»

Précédemment dans cette chronique, nous avons parlé de la situation du chômage dans notre région et de son impact sur les coûts sociaux et humains. La semaine passée, le «chômage-créateur» a été présenté comme une solution au découragement chronique que peuvent vivre les sans emploi. Visant le vécu chômage, cette alternative fait appel au potentiel créateur. Autrement dit: «Comment puis-je vivre mon temps de sans emploi d'une façon active et positive?»

Aujourd'hui, nous avons quatre (4) personnes qui peuvent répondre à cette question. Leurs témoignages sont tous différents, mais ils reflètent bien les multiples formes que prend le «chômage créateur».

Hélène - 24 ans

Depuis près de quatre ans, deux priorités me tiennent à coeur: ma présence auprès de mon enfant et ma préoccupation constante de me connaître. Depuis, je butine de projet en projet et toujours à temps partiel pour prendre simplement le temps d'expérimenter de nouvelles expériences. Ceci, tout en ayant l'oeil ouvert sur mes intérêts, mes valeurs, mes aptitudes, mes capacités que j'ai appris à connaître, à découvrir, tout au long de ces projets. De plus, ce qui est essentiel, à mon avis, c'est d'apprendre à bien gérer son temps car ceci permet inévitablement de réaliser tout ce que tu as envie de vivre, de faire. Et ce n'est que par l'expérience du quotidien que tu apprends à te reconnaître.

Céline - 29 ans pour Gaétan 29 ans

Mon mari est en chômage. Avec les paiements de notre hypothèque et cinq bouches à nourrir, j'avoue qu'il y a de quoi paniquer. Nous avons déjà envisagé quelques façons de réduire nos dépenses et d'arrondir nos fins de mois.

Depuis qu'il est à la maison, il ne cesse de m'épater. Il réussit le tour de force de s'occuper des enfants et d'étudier tous les livres d'administration et de marketing inscrits aux programmes universitaires, en plus d'ingurgiter une tonne d'informations concernant son projet. Car il caresse depuis toujours l'idée de mettre sur pied sa propre entreprise et à voir l'énergie qu'il déploie, je crois bien qu'il va y parvenir. Et, pour la première fois depuis longtemps, je le sens vraiment heureux. Et ça, ça vaut bien la peine de se serrer un peu la ceinture.

Lyne - 23 ans

Pendant une période de deux ans, je suis demeurée sans emploi. Au début, j'ai trouvé ça le fun, mais après un certain temps je me dévalorisais, je n'avais plus le goût de rien faire, je me sentais isolée, j'avais besoin d'apprendre à me découvrir en tant qu'être humain. C'est alors que j'ai décidé de me prendre en main. J'ai participé à des groupes d'entraide pour ma croissance personnelle, j'ai suivi des cours pour apprendre à me connaître. J'ai été participante dans un centre, à titre de bénévole. Et aujourd'hui, je suis en mesure de prendre ma place en tant qu'individu dans la société...

Denis - 28 ans

Je suis arrivé à Saint-Jean et je ne connaissais que ma famille, cousins, tantes, etc... En ne restant pas assis devant ma t.v., j'ai sorti de chez-moi pour rencontrer des gens et des gens qui sont connus, même que j'avais un agenda très chargé (pas pire pour un b.s.eux). Tout ceci grâce aux organismes de la région. C'est comme ça que j'ai créé mes contacts et c'est comme ça que j'ai créé mon chômage.

Quatre personnes, quatre expériences de vie, une force commune: leur volonté de rester acteur(trice) de leur propre vie.

La semaine prochaine nous parlerons d'une ressource dans notre milieu, le Centre de formation à l'autogestion qui aide les jeunes adultes sans emploi à vivre un chômage créateur.

Un peu de répit pour 65 familles d'handicapés

Depuis sa création en juillet 86, le service répit-gardiennage a permis à 65 familles de handicapés de la région de

céline BORDUAS

bénéficier d'un support, d'une période de relâche pour refaire le plein quand ça urge.

En d'autres termes, cela veut dire 3 664 heures consacrées au gardiennage et financées par le C.S.S.S.M. (Conseil de la santé et des services sociaux de la Montérégie) au profit de parents et familles d'accueil responsables d'enfants et d'adultes handicapés.

Il faut se souvenir de la vocation de ce service qui est de fournir une aide pécunière aux gens en charge d'une personne atteinte d'un handicap physique, mental ou sensoriel pour faire garder leur protégé(e) au besoin.

Ainsi, $3 sont alloués par le C.L.S.C. Vallée des Forts (le fiduciaire de ce budget spécifique) pour chaque heure de gardiennage, jusqu'à concurrence de dix heures par mois.

Pour la garde de deux handicapés le montant s'élève à $4. Le taux horaire remis aux familles d'accueil quant à lui se chiffre à $1.50. Pour ce qui est du tarif des gardiens ou gardiennes, il est à la discrétion de ceux-ci (habituellement il s'en tient à $3 l'heure).

Ceux qui se croient éligibles à ce service doivent d'abord soumettre une demande à la bénévole Micheline Guertin qui, elle se chargera de remettre le formulaire d'admission entre les mains du comité responsable.

Les membres de ce comité auront pour rôle de vérifier l'éligibilité du demandeur et de transmettre par la suite leur accord.

■ Huit membres

Les membres du comité voient également au suivi des services, à la distribution des sommes allouées de même qu'à la formation de gardiens et gardiennes. Il regroupe plusieurs représentants d'organismes locaux.

Ce sont Diane Buisson du Centre Le Renfort, Claudette Bégin de l'Association de la paralysie cérébrale du Québec, Suzanne Barrière de Maribro, Manon Boudreau de l'Association des handicapés mentaux, Jean-Paul Normandin du Regroupement des personnes handicapées de même que Fernand Tremblay et Liette Fortin du C.L.S.C. Vallée des Forts.

Les responsables détiennent présentement une banque de gardiens où figurent quelques noms. Mais le financement s'applique tout autant aux personnes-ressources déjà connues des parents et tuteurs. Mme Guertin peut-être rejointe les mardi et vendredi au numéro 347-2386 poste 113.



Nouveau c.a. à la tête du mouvement S.E.M.

Un nouveau conseil d'admnistration a été nommé à la tête du mouvement S.E.M. (Sensibilisation à l'enfance maltraitée) le 11 janvier dernier. Il regroupe ci-devant le secrétaire Myroslaw Smerika, la présidente Diane Bérubé et Sylvie Gernier, trésorière. Se tiennent debout derrière le vice-président Théo Grimard ainsi que Liette Fortin, Micheline Longpré et Hélène Rheault, administratrices.

Dans l'immédiat, le comité compte se pencher sur la publication d'une brochure explicative revisée. Une ressource pour les enfants de 5 à 10 ans victimes d'abus sexuels fait également partie des préoccupations du mouvement, cela combiné à une thérapie par le jeu.

Bien entendu les visites d'information en milieu scolaire se poursuivent. Exactement 19 polyvalentes auront été visitées au terme de l'année scolaire. Une belle réalisation et une promesse d'avenir, a commenté la présidente. (Photo François Melillo)



Ville de
Saint-Jean-sur-Richelieu

Avis public

Règlement no 1991
(Zones contiguës)

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté, lors de la séance tenue le 11 janvier 1988, le règlement no 1991 amendant le règlement no 1643, tel que modifié par le règlement no 1891, quant au zonage, aux usages, les grilles des spécifications dans la zone no 329 située en partie sur la rue Lanoue et le chemin de fer du Canadien Pacifique.

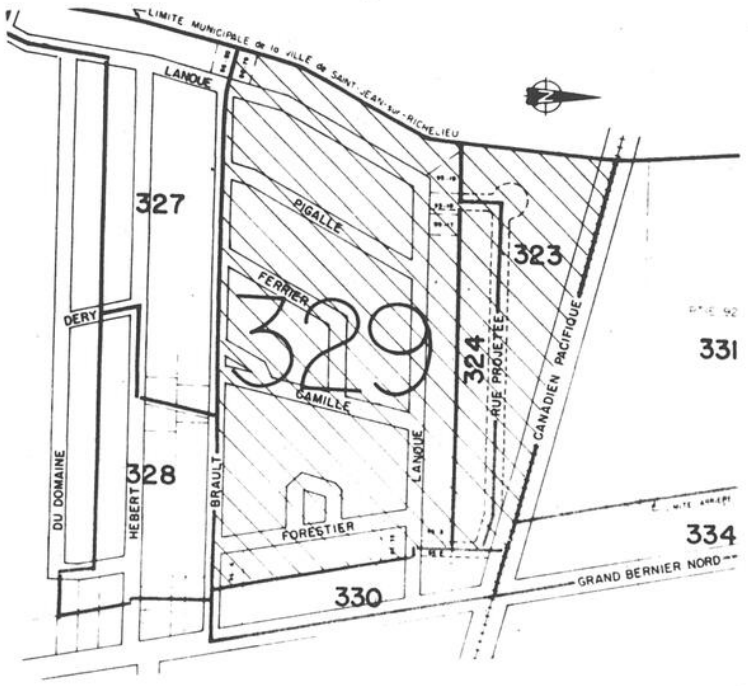
L'objet de ce règlement est de créer deux autres zones résidentielles à partir de la zone no 329.

Ce règlement affecte le secteur suivant:

Zone no 329:

Bornée au sud par une section de la rue Brault; à l'est par l'arrière des lots situés du côté ouest d'une section du chemin Grand Bernier nord; au nord par le chemin de fer du Canadien Pacifique; à l'ouest par la limite ouest de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le tout tel que montré sur un plan préparé par le service du Génie de la Ville en date du 11 novembre 1987 et portant le numéro Z-246.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire au sens de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités qui, le 11 janvier 1988, étaient domiciliés au sens du Code civil, propriétaires ou occupants d'une place d'affaires au sens de la Loi sur la fiscalité municipale dans une des zones contiguës au territoire plus haut décrit, soit les zones nos 327, 328, 330, 331 et 334 ci-après décrites, doivent, par zone, déposer une requête signée par la majorité d'entre elles pour pouvoir participer à la procédure d'enregistrement et, le cas échéant, au scrutin référendaire concernant ce règlement.



La majorité est fixée comme suit:

1° Le nombre équivalant à la majorité de ces personnes habiles à voter lorsqu'elles sont moins de vingt-quatre (24);

2° Douze (12) lorsqu'elles sont de vingt-quatre (24) ou plus.

Cette requête doit être déposée au Bureau du Greffier, 188 rue Jacques-Cartier nord à Saint-Jean-sur-Richelieu dans les cinq (5) jours suivant la publication des présentes.

Les zones contiguës sont:

Zone no 327:

Bornée au nord par une section de la rue Brault et par la limite nord du lot no 96-80 du cadastre de la Paroisse de Saint-Jean; à l'ouest par la limite ouest de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu; au sud par le prolongement vers l'ouest de la rue Plaza, par l'arrière des lots situés du côté sud d'une section de la rue Hébert et par une section de ladite rue; à l'est par une section des rues Lanoue et Déry, par les lignes est des lots nos 96-95, 97-10 et 97-41 dudit cadastre.

Zone no 328:

Bornée au nord par une section des rues Hébert et Brault; à l'est par l'arrière des lots situés du côté ouest du chemin Grand Bernier nord; au sud par l'arrière des lots situés du côté sud d'une section de la rue Hébert et par la ligne sud du lot no 98-8 du cadastre de la Paroisse de Saint-Jean; à l'ouest par une section de la rue Déry et par les lignes est des lots nos 96-95, 97-10 et 97-41 dudit cadastre.

Zone no 330:

Bornée au sud par une section de la rue Brault; à l'est par une section du chemin Grand Bernier nord; au nord par une section du chemin de fer du Canadien Pacifique; à l'ouest par l'arrière des lots situés du côté ouest d'une section du chemin Grand Bernier nord et par la ligne ouest du lot no 95-2 du cadastre de la Paroisse de Saint-Jean.

Zone no 331:

Bornée à l'est par l'arrière des lots situés du côté ouest d'une section du chemin Grand Bernier nord; au sud par une section du chemin de fer du Canadien Pacifique; à l'ouest par la limite ouest de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu; au nord par la ligne de division entre les lots 90 et 91 du cadastre de la Paroisse de Saint-Jean.

Zone no 334:

Bornée à l'est par une section du chemin Grand Bernier nord; au sud par une section du chemin de fer du Canadien Pacifique; à l'ouest par les lignes arrière des lots situés du côté ouest d'une section du chemin Grand Bernier nord; au nord par la ligne de division entre les lots 90 et 91 du cadastre de la paroisse de Saint-Jean.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec,
Le 20 janvier 1988.

Jacques Jutras, Avocat,
Greffier.

Ville de Saint-Luc

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement numéro 522

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la ville de Saint-Luc, que le conseil municipal a adopté, lors de sa séance régulière du 18 janvier 1988, et ce pour fins de consultation publique, le règlement suivant:

Règlement numéro 522

«Règlement visant à modifier la grille des spécifications et le plan de zonage contenus respectivement au règlement de zonage no 310 et au règlement de lotissement no 312 de la ville de Saint-Luc, de façon à créer deux nouvelles zones, soit la zone 172 qui permettra des usages de type R-3 (multifamilial 3 étages ou moins) à même les zones 80 R-1, R-2, 82 C-1, C-2 et la zone 83 R-3, qui s'en trouvent réduites pour autant, et la nouvelle zone 173 qui permettra des usages de type L-1 (loisirs de plein air), L-2 (loisirs et sports) et L-3 (loisirs grands espaces) à même les zones 90 R-1 et 91 actuellement R-2, afin qu'elle devienne R-1 (unifamiliale détachée). Par la création de la nouvelle zone 173, la zone 81 disparaît de la grille des spécifications et du plan de zonage qui font partie intégrante des règlements de zonage et de lotissement nos 310 et 312.»

Avis public est aussi donné que le règlement numéro 522 est maintenant déposé au bureau de la greffière à l'Hôtel de ville de Saint-Luc, au 347, boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc, Québec, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.
Donné à Saint-Luc,
Ce 20e jour de janvier 1988.

La Greffière,
Lise Bigonesse
Ville de Saint-Luc

Ville de
Saint-Jean-sur-Richelieu

Avis d'adoption

Avis public est par les présentes donné que les règlements suivants ont été adoptés par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, savoir:

Règlement no 1991: amendant le règlement no 1643, tel qu'amendé par le règlement no 1891, quant au zonage, aux usages, les grilles des spécifications dans la zone no 329 située en partie entre la rue Lanoue et le chemin de fer du Canadien Pacifique.

Règlement no 1992: amendant le règlement no 1643, tel que modifié par le règlement no 1891, quant au zonage dans la zone no 641 longeant une section de la rue Saint-Maurice.

Règlement no 1993: amendant le règlement no 1645, tel que modifié par le règlement no 1893, quant aux normes de lotissement dans les zones nos 135, 135-1, 138, 138-1 et 140 situées à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues Marie-Derome, Stéfoni, Shannon et le boulevard Normandie.

Règlement no 1994: amendant le règlement no 1643, tel qu'amendé par le règlement no 1891, quant aux usages autorisés dans la zone no 508 longeant une section de la rue Jacques-Cartier sud.

Règlement no 1995: amendant le règlement no 1643, tel que modifié par le règlement no 1891, quant aux usages autorisés dans la zone no 535 longeant une section de la rue Chaussé.

Ces règlements ont été adoptés par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu lors de la séance tenue le 11 janvier 1988. Tous intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements au bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu situé au 188 rue Jacques-Cartier nord. Lesdits règlements entreront en vigueur suite à l'approbation par les personnes habiles à voter sur ces règlements lors de la consultation qui sera tenue le 10 février 1988 conformément aux dispositions des articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec,
Ce 20 janvier 1988.

Jacques Jutras, Avocat,
Greffier.

Ville d'Iberville
855, 1re Rue
Iberville
J2X 3C7

AVIS PUBLIC DÉPÔT DES RÔLES DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 1988

Avis Public est donné aux contribuables de la VILLE D'IBERVILLE et à qui de droit, que le Rôle général de perception et le Rôle de perception de la taxe d'affaires, pour l'année 1988, sont complétés et déposés à mon bureau, suivant l'article 503 de la Loi sur les Cités et Ville, (L.R.Q. 1977, C-19).

Les comptes de taxes seront adressés aux contribuables dans les soixantes (60) jours suivant le présent avis, conformément à l'article 504 de la Loi sur les Cités et Villes, (L.R.Q. 1977, C-19).

Donné à Iberville,
Ce 20 janvier 1988

Le trésorier,
Guy Corriveau, d.s.c.

Ville de
Saint-Jean-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

Avis public

AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS, AUX COOCCUPANTS DE PLACE D'AFFAIRES ET AUX PERSONNES MORALES DES ZONES 329, 327, 328, 330, 331 et 334.

Les copropriétaires indivis, les cooccupants de place d'affaires et les personnes morales sont invités à faire leur première désignation de représentant ou à remplacer celle qui existe en transmettant une procuration ou une résolution, selon le cas, au Greffier de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans les délais ci-après indiqués.

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté le règlement no 1991 amendant le règlement no 1643, tel que modifié par le règlement no 1891 quant au zonage, aux usages, les grilles des spécifications dans la zone no 329 située en partie sur la rue Lanoue et le chemin de fer du Canadien Pacifique lors de la séance tenue le 11 janvier 1988.

Une personne habile à voter du secteur concerné, soit les zones 329, 327, 328, 330, 331 et 334, est toute personne qui, à la date de référence, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des trois conditions suivantes:

1° Est domiciliée dans ce territoire;
2° Est propriétaire d'un immeuble dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale;
3° Est occupant d'une place d'affaires située dans ce territoire au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale.

Les copropriétaires indivis et les cooccupants d'une place d'affaires qui sont des personnes habiles à voter dudit territoire désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit, en vertu de l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.

La personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution.

Une personne physique doit également, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être frappée d'aucune incapacité de voter.

La procuration ou la résolution, selon le cas, doit être transmise au Bureau du Greffier, 188 rue Jacques-Cartier nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, au plus tard le 26 février 1988.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec,
Ce 20 janvier 1988.

Jacques Jutras, Avocat,
Greffier.

ÉCONOMIE

Projet d'agrandissement chez Crane

La compagnie Crane Canada étudie présentement la possibilité d'agrandir son usine du boulevard du Séminaire à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le projet évalué à environ $1 million, consiste à agrandir l'usine d'environ 14,000 pieds carrés pour y relocaliser un département de coulage. Il s'agit essentiellement d'une opération de rationalisation pour améliorer la productivité.

Le projet est loin d'être acquis. L'usine locale doit défendre son dossier devant le siège social. Le problème, c'est que les sept autres usines de la compagnie au Canada nourrissent des ambitions similaires.

Au cours de la décennie, on a rarement entendu de bonnes nouvelles sur l'usine de la Crane.



gilles BÉRUBÉ

Programme de temps partagé, négociations serrées quand ce n'était pas des arrêts de travail. Souvent, les rumeurs de fermeture ont coulé jusqu'à la salle de rédaction du journal, alimentée par une attitude attentiste de la compagnie.

Il est vrai que pendant cinq ans, de 1980 à 1985, la compagnie Crane n'a fait aucun investissement majeur dans son usine de Saint-Jean. Rien de bien rassurant en cette période de crise économique d'autant plus qu'il s'agit de la plus ancienne unité de production de la compagnie à travers le pays. Mais quand on fabrique un bien essentiel, tôt ou tard on se souvient de vous.

À Saint-Jean, Crane Canada fabrique des appareils sanitaires en porcelaine. L'usine, qui emploie 239 personnes, possède la plus grande capacité de production du réseau de Crane au Canada. Construite dans les années 30, c'est aussi la plus ancienne. Malgré tout, elle n'est pas véritablement distancée par les autres usines. La technique de la poterie s'appuie sur les mêmes bases depuis des millénaires. Depuis cinquante ans, les progrès technologiques ont été minces. Saint-Jean a su s'ajuster.

■ Investissements

Depuis 1985, Crane semble vouloir maintenir son usine en production à Saint-Jean si l'on en croit les importants investissements qu'elle y a réalisés. En 85, elle s'est dotée, au coût de $400,000, une station d'épuration pour se conformer au programme d'assainissement des eaux. En 86 et 87, elle a successivement investi $600,000 et $800,000 dans des immobilisations et des réparations diverses.

Actuellement, la direction locale vise un grand coup. De source sûre, LE CANADA FRANÇAIS a appris qu'un projet d'agrandissement est à l'étude. Il s'agirait d'agrandir l'usine d'une superficie d'un peu plus de 14,000 pieds carrés pour y relocaliser un département de coulage. Cette opération permettrait de rationnaliser les opérations. Elle permettrait surtout de réduire significativement la manutention des pièces moulées avant la cuisson.

■ Perte

La fabrication des appareils sanitaires de poterie exige de nombreuses opérations. Avant la cuisson, et particulièrement à l'etape du coulage, les pièces sont fragiles. La glaise encore fraîche se déforme facilement. Chaque manipulation peut causer le bris d'une pièce. Présentement, entre le coulage et l'inspection finale, environ 20% des pièces sont rejetées ou reprises.

Présentement, un département de coulage (il y en a trois) entraîne une manutention accrue. En le relocalisant, on éviterait ces manipulations et on réduirait d'autant les risques de bris. Il s'ensuivrait une meilleure productivité et une position plus concurrentielle sur le marché.

■ Concurrence

«Le problème, c'est de convaincre le siège social qu'il est plus avantageux d'investir dans l'usine de Saint-Jean, dans sa plus vieille usine», confie un porte-parole de l'entreprise. À travers le Canada, l'usine de Saint-Jean a trois concurrentes directes parmi le réseau Crane qui fabrique les mêmes produits (cuvettes et réservoirs de toilettes, lavabos, bidets et urinoirs). Il avoue de plus que l'entrée en force d'American Standard sur le marché canadien n'est pas sans déranger.

L'usine de Saint-Jean a aussi ses avantages. Elle a la plus forte capacité de production. Elle possède l'équipe et l'expertise pour la fabrication de morceaux non-standard et elle est la seule usine au Québec. Enfin, son personnel possède une longue expérience dans un travail qui prend parfois des allures d'artisanat.

Localement, la direction a sensibilisé les employés au projet. On veut également les motiver à une productivité accrue. Ce serait, de l'avis de notre interlocuteur, un bon argument à soumettre à la compagnie.

Pour l'instant, les plans ont été réalisés. Des soumissions ont aussi été demandées pour chiffrer plus précisément l'investissement. Le projet sera ensuite défendu devant la direction de la compagnie.



La direction locale veut convaincre Crane Canada d'investir $1 million dans sa plus vieille usine. (Photo François Melillo)

Gestion de portefeuille dynamique
Le seul fonds qui prenne toutes les décisions d'investissement pour votre compte

PLANIFICATIONS PLUS
123, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
347-3361 J3B 2K2

En matière d'investissement, il est vital de répartir l'actif d'un portefeuille entre les divers instruments disponibles, tels qu'actions et obligations canadiennes ou étrangères, métaux précieux et liquidités, en fonction de l'évolution de la conjoncture et des marchés.
Gestion de Portefeuille Dynamique prend toutes ces décisions pour vous, professionnellement. Ce fonds unique regroupe des titres des divers fonds d'investissement du Groupe Dynamique, qui ont tous fait leurs preuves. Son gestionnaire surveille et ajuste constamment la répartition des titres des divers fonds que regroupe Gestion de Portefeuille Dynamique, en vue de tirer parti de toutes les possibilités de croissance et de revenu, tout en préservant le capital. Ce fonds est admissible dans le cadre des REER.
Il est parfait pour tout investisseur qui désire confier à un professionnel de la gestion de portefeuille toutes les décisions essentielles.

DYNAMIQUE
UNE TRADITION
D'EXCELLENCE

GESTION DE PORTEFEUILLE DYNAMIQUE
Nom .....
Adresse .....
Ville .....Code .....
Pour obtenir de plus amples renseignements, envoyez ce coupon à :
PLANIFICATION PLUS
123, rue Saint-Jacques, C.P. 450
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 2K2
Tél .....

R.E.E.R.
Une approche dynamique de l'investissement retraite


Daniel Bessette
Rés.: 346-2254


François Poupart, A.V.A.
Rés. 245-7978

Ottawa refuse un service douanier permanent à l'aéroport de Saint-Jean

Le ministre du Revenu national refuse de fournir un service douanier en permanence à l'aéroport de Saint-Jean. En dehors, des heures normales d'affaires, il est toujours possible d'obtenir le service sur appel.

Dans ce cas, il faut cependant débourser des frais de $80 à chaque fois. Devant cette situation, le commissaire industriel estime qu'il faudra donner un peu plus de poids politique à la question.

gilles BÉRUBÉ

En août dernier, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui gère l'aéroport, a demandé formellement d'élargir le service douanier. Actuellement, le service douanier disponible permet le dédouanement d'avions nolisés transportant jusqu'à 15 passagers et leurs bagages. Il n'existe pas d'installation pour le dédouanement de fret commercial à l'aéroport.

Dans une lettre adressée à la ville de Saint-Jean, le ministre du Revenu, de qui relève Douanes et Accise Canada, souligne le contexte de restriction budgétaire. Il affirme de plus «qu'il n'existe présentement aucun besoin évident pour augmenter le service douanier».

■ Conseil économique

Au Conseil économique, le commissaire industriel Clément Couture voit la chose d'un autre oeil. C'est le dilemme de l'oeuf et de la poule. Pas de demande, pas de service. Pas de service, pas de demande. Le syndrome Hygrade, le cercle vicieux qu'il faut briser.

Les services offerts par les aéroports sont répertoriés dans des guides à l'intention des pilotes. Il est bien évident qu'un pilote qui a besoin du service douanier optera pour un autre aéroport, notamment Saint-Hubert où le service est disponible sur place en tout temps. sans frais.

M. Couture s'élève contre le fait que des aéroports comme Bromont et Sherbrooke bénéficie aussi d'un service douanier sur appel, mais sans frais. L'argument du ministère serait que ces aéroports ne sont pas à proximité d'autres aérodromes offrant le service.

■ Dynamair

Dans cette histoire, la firme Dynamair Aviation fait un peu figure d'otage. L'entreprise exploite un service de courrier aérien vers Burlington. Dans cette direction, aucun problème. C'est plutôt dans le sens inverse que les ennuis commencent. Si Dynamair veut rapporter du courrier, elle doit demander à un douanier de se rendre à l'aéroport.

À Saint-Jean, le service n'est plus disponible après 16 h 30. Dynamair revient toujours en soirée. L'entreprise doit alors demander un douanier de Lacolle et débourser $80. L'an dernier, la présidente de l'entreprise avait noté que de tels frais ne sont pas sans compromettre la rentabilité du service.

■ Politique

M. Couture temporise toutefois le refus du ministère. Dans un premier temps, il allait de soi d'utiliser le processus administratif régulier. Il croit toutefois qu'il est maintenant temps de jouer la carte politique. Il doit rencontrer le député fédéral sur la question.

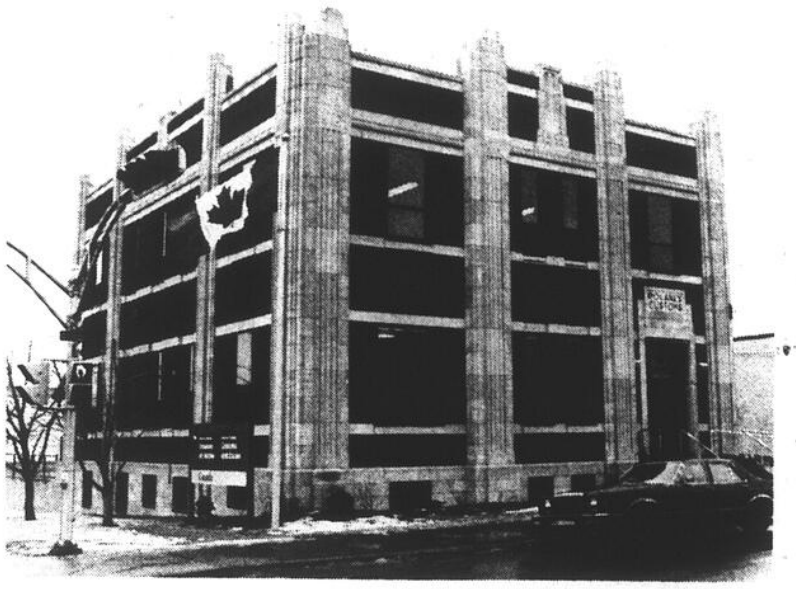
Il a également l'intention de sensibiliser la ministre d'État aux Transports, Mme Monique Vézina. Comment développer et rentabiliser un aéroport sans service douanier? Et puis, si on permet certains compromis à Bromont et Sherbrooke, il ne voit pas pourquoi Saint-Jean n'en bénéficierait pas.

■ Relocalisation

Ce dossier ne remet-il pas en cause toute l'organisation des Douanes à Saint-Jean? Ne serait-il pas préférable de relocaliser le service douanier du centre-ville à l'aéroport? Par surcroît, toute l'activité du camionnage est centralisée dans ce secteur.

M. Couture en convient. La présence des Douanes au centre-ville est pour le moins anachronique. Il y a belle lurette que Saint-Jean n'est plus un port maritime international. Il y a longtemps aussi que les entreprises de camionnage fuient le centre-ville. Déjà l'entrepôt de Douanes est relocalisé dans les installation de la firme Bourassa Transport, pas très loin de l'aéroport.

M. Couture indique que le sujet a été quelquefois soulevé. Il semble que les autorités gouvernementales soient quelque peu réticentes. On soulève toujours des questions de budgets. Ça pourrait faire de bons locataires dans le futur centre de services que la ville veut construire à l'aéroport.



La situation des Douanes au centre-ville est quelque peu anachronique. On verrait d'un bon oeil la relocalisation du service à l'aéroport. (Photo François Melillo)

Faut réserver avant le 15 février

Pau sur vol régulier

gilles BÉRUBÉ

C'est sur un vol régulier que la délégation de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu se rendra à Pau, dans le sud de la France, l'été prochain. Par ailleurs, la délégation française sera dans la région au cours du mois de juin.

La directrice de la Chambre de commerce a tout tenté, même par les États-Unis. Aucun transporteur aérien canadien ou américain n'est disposé à libérer un de ses appareils pour transporter directement la délégation à Pau, l'été prochain. Ou plutôt si, mais il aurait alors fallu s'accommoder d'un gros porteur de 300 places.

Rappelons que la Chambre de commerce du Haut-Richelieu organise, en juillet prochain, un voyage d'échanges avec la Chambre de commerce et d'industrie de la ville de Pau, dans la région des Pyrénées. Un voyage de tourisme, mais aussi d'affaires.

Le programme a été longuement expliqué il y a quelques semaines dans les pages du CANADA FRANÇAIS. À ce moment, il était question d'un vol direct. Ça n'a pas marché. Aucun appareil n'était disponible, même en décollant de Burlington au Vermont.

■ Tarif

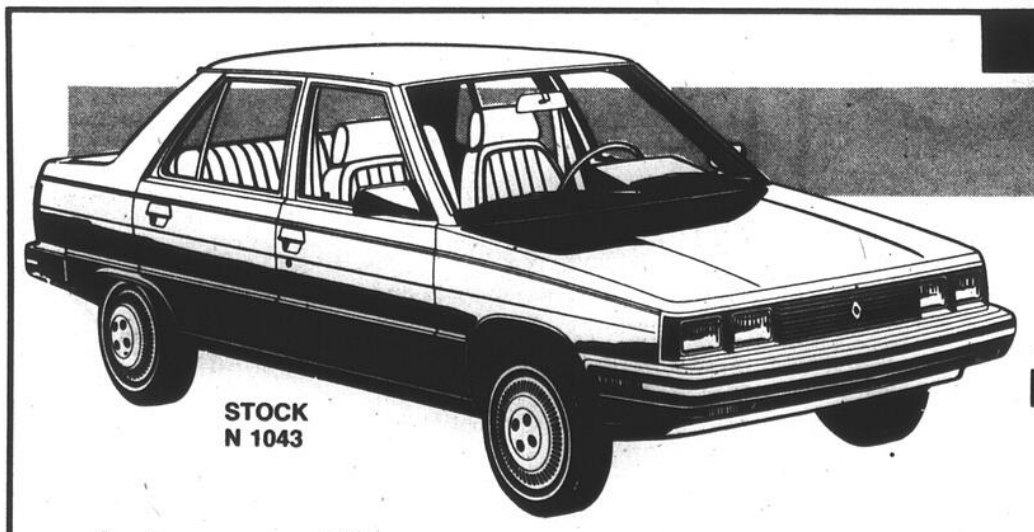
Mme Le Bournot indique que le transport se fera sur vol régulier, de Mirabel à Paris. De Paris, les voyageurs emprunteront un vol intérieur jusqu'à Pau. Le voyage se déroulera du 7 au 17 juillet.

Elle précise également que le tarif est maintenant fixé à $1,750 par personne, ce qui inclut les transports, la pension complète en hôtel sur la base d'une chambre à deux lits, la plupart des repas et plusieurs activités de loisir ou de tourisme.

Les personnes intéressées doivent réserver avant le 15 février. Un dépôt de $350 par personne est exigé. Mme Le Bournot croit pouvoir réunir un groupe d'une centaine de personnes pour le voyage. L'invitation a également été lancée aux autres chambres de commerce de la Montérégie.

Le directrice souligne que si le voyage sera intéressant sur le plan du tourisme, il le sera également pour ceux qui veulent établir des contacts d'affaires. Elle invite les intéressés à se rendre au bureau de la Chambre de commerce pour y consulter un répertoire des industries de la région de Pau. Elle a déjà en main des noms d'entrepreneurs français intéressés à des projets avec le Québec.

Notons enfin que la délégation de la région des Pyrénées sera dans le Haut-Richelieu du 18 juin au 26 juin.



ALLIANCE 87

Chez Mondial
on fait des cadeaux

Cette voiture
■ 4 portes ■ radio AM/FM
■ automatique

Garantie 6 ans ou 100 000 km

PRIX 7495$

Transport et préparation en sus

Autres modèles
à prix réduit jusqu'à 3 000$

Jeep. Eagle

GARAGE MONDIAL

606, rue Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 348-3819

Jeep. Eagle

Pour favoriser une meilleure occupation

Saint-Jean et Iberville augmentent les prix dans les parcs industriels

Pour favoriser une meilleure occupation des parcs industriels, les villes de Saint-Jean et Iberville devraient adopter une hausse du prix du terrain industriel à compter de 1988.

gilles BÉRUBÉ

«Il me semble qu'on met du gaz dans son char avant d'en manquer». Le collègue Michel Hébert rapportait la semaine dernière, les propos imagé du conseiller Yvan Roy qui justifiait le développement d'un nouveau parc industriel.

Il y a la prévoyance, mais il y a aussi l'économie. On peut choisir un modèle plus économique et adopter de meilleure habitude de conduite pour économiser le «*gaz*». C'est la solution qu'a retenue le Conseil économique en attendant d'avoir un nouveau parc industriel.

■ *Tarif*

Jusqu'au début de l'année, la région offrait son terrain industriel à un des tarifs les plus bas dans les environs de Montréal. Selon la loi, une municipalité ne peut pas vendre son terrain en bas de son coût de revient. À Saint-Jean, il était à $0,10 le pied carré et à $0.075 à Iberville.

Non seulement le tarif est bas, mais le taux d'occupation minimale y est un des moins élevés. Lorsqu'un investisseur achète un terrain dans le parc industriel, il faut que la bâtisse qu'il entend construire occupe une superficie d'au moins 10% de celle du terrain et d'au plus 50%.

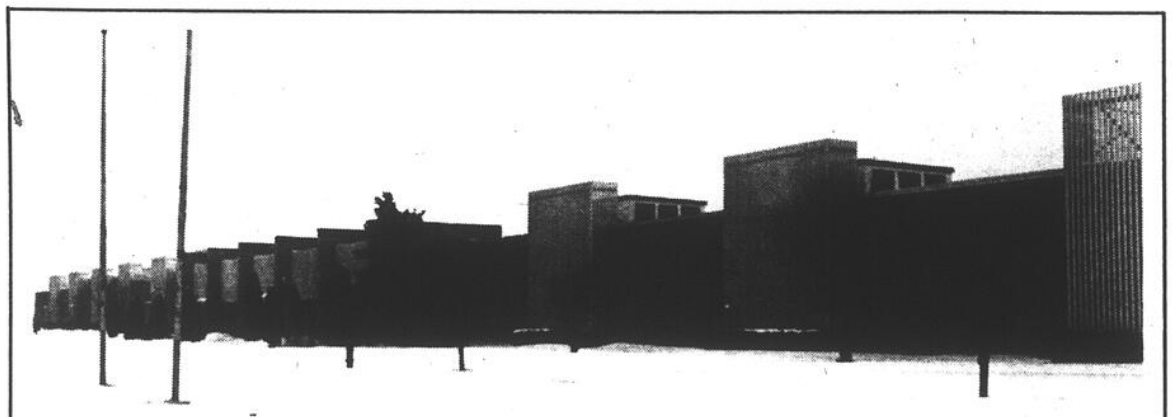
Quand le terrain n'est pas cher, les promoteurs achètent le maximum. Pour une usine de 10,000 pieds carrés, on ne se gênera pas pour acquérir un terrain de 100,000 pieds carrés. Le terrain ainsi inoccupé coûte cher à la collectivité. Pour accroître le taux d'occupation, il faut donc augmenter les prix. Quand le terrain coûte cher, les investisseurs se contentent du strict minimum.

■ Occupation

Selon le commissaire industriel, M. Clément Couture, la tendance actuelle dans les deux parcs industriels et un taux d'occupation de 20%, ce qui permet de multiplier par 2,5 fois la surface de l'usine. Jusqu'à maintenant, les villes de Saint-Jean et Iberville étaient bien mal placées pour se montrer exigeantes. Il y avait peu d'acheteurs. Ça n'est plus le cas.

Le Conseil économique a suggéré qu'à compter de 1988, les villes augmentent leurs tarifs et le taux d'occupation minimale. Saint-Jean devrait vendre son terrain industriel $0.15 le pied carré avec un taux minimal de 15%. À Iberville, on étudie le dossier. On doit évaluer précisément le coût de revient du terrain. Il est question de porter le prix à $0.10 le pied et l'occupation minimale à 15% également.

Quant à l'occupation maximale, elle reste au taux de 50%. M. Couture commente qu'il n'est pas un expert en la matière, mais il croit qu'il s'agit-là d'une norme raisonnable. Il note qu'il faut tenir compte des marges exigées par la réglementation, des besoins de stationnement, des aires de services et de l'entreposage extérieur s'il y a lieu. Il ignore les exigences en vigueur dans d'autres parcs industriels.



Des locataires

Deux nouvelles entreprises auraient loué un espace dans l'ancienne usine des Tissages Richelieu. Au total, ces firmes occuperaient une superficie totale de 40,000 pieds carrés. On ignore pour l'instant le nom et la vocation de ces deux entreprises.

Notons que la bâtisse offre une surface de 340,000 pieds-carrés. Il reste donc amplement d'espace à louer. Rappelons que l'ancienne usine des Tissages Richelieu possèdent un équipement de climatisation des plus modernes qui en font un site de choix à très bon compte pour les entreprises oeuvrant dans le domaine de l'électronique. (Photo François Melillo)



JE VEUX LE MAXIMUM

JE VEUX LE MAXI-REER

LE DEMI-MILLION À LA RETRAITE, C'EST POSSIBLE À 26 ANS COMME À 40 ANS. VOTRE CONSEILLER DE L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE VOUS RENSEIGNERA SUR TOUS LES AVANTAGES DU MAXI-REER.

APRÈS TOUT, IL S'AGIT DE VOTRE AVENIR.

L'Entraide économique

Âge actuel	Montant mensuel pour votre retraite * à 65 ans	Montant mensuel pour votre retraite * à 60 ans	Montant mensuel pour votre retraite * à 55 ans
26 ans	56.00	92.00	152.00
30 ans	84.00	137.00	229.00
36 ans	152.00	254.00	** 436.00

* MONTANT DE DÉPÔT MENSUEL CALCULÉ AU TAUX DE 10%, COMBINÉ AUX AVANTAGES SECRETS DU MAXI-REER.

**SUITE AU DÉPLAFONNEMENT DES CONTRIBUTIONS PRÉVUES AU DERNIER BUDGET FÉDÉRAL.

ST-JEAN & IBERVILLE

347-8391-0221

Expo-Habitat: moins de monde, autant de prospects

L'Expo-Habitat du Montréal-métropolitain aura connu cette année moins de succès que l'an dernier. Pour les exposants, il n'est pas dit pour autant que l'événement n'a pas été une réussite. Les vrais acheteurs étaient là.

C'est à la conclusion qu'en vient le président du Conseil économique du Haut-Richelieu, M. Claude Bernier, au lendemain de l'Expo-Habitat qui s'est tenu du 8 au 17 janvier, au Palais des congrès de Montréal. M. Bernier est l'un des trois constructeurs qui représentent la région au sein du groupe Pro-Habitat.

gilles BÉRUBÉ

L'an dernier, l'Expo-Habitat avait attiré près de 100,000 personnes. Cette année, l'objectif des promoteurs étaient de franchir le cap du 100,000. Les rapports officiels n'ont pas été livrés, mais on s'attend à ce que l'assistance à l'Expo-Habitat oscille autour des 75,000 personnes.

■ Concurrence

100,000 personnes, c'était sans compter la concurrence du Salon national de l'Habitation qui doit se tenir le mois prochain au Stade olympique. Au cours de la dernière semaine, le Salon de l'Habitation a inondé les ondes de commerciaux vantant «le seul vrai salon» qui se tiendra dans un mois.

M. Bernier indique que chez les exposants, on attribuait, dimanche dernier, la baisse de clientèle à la campagne de désinformation (*«anti-publicité»* n'existe pas encore) à laquelle s'est livré le l'autre Salon.

■ Marché

M. Bernier déplore cette attitude. Il soutient que les deux événements visent un marché différent, comme l'expliquait LE CANADA FRANÇAIS dans son édition de la semaine dernière. L'Expo-Habitat vise principalement le marché de la construction et de la rénovation alors que le Salon national de l'Habitation attache beaucoup plus d'importance au désign d'intérieur.

Cette stratégie pourrait avoir des effets inattendus. Il semble que des annonceurs nationaux présents à Expo-Habitat aient décidé d'annuler leur participation au Salon à la suite de la campagne de la semaine dernière.

■ Intéressés

Malgré cette histoire, M. Bernier croit que les retombées resteront bonnes pour le groupe Pro-Habitat et le Haut-Richelieu. Les intéressés, ceux qui se magasinent une maison, étaient au rendez-vous. Dimanche, le personnel du kiosque était débordé.

La notoriété de la région n'a jamais été aussi grande. Sa proximité est de plus en plus connue. L'agglomération de Saint-Jean est aussi plus facile à vendre. L'an dernier, M. Bernier citait la liaison d'autobus express vers le centre-ville comme argument de vente.

■ Terrains

«Les visiteurs étaient acheteurs et acheteurs de grosses maisons», note M. Bernier. Et quand on rêve d'une grande maison, on rêve de grands terrains. Notre interlocuteur souligne qu'en périphérie immédiate de Montréal, la norme de superficie est généralement de 4,500 pieds carrés. Dans la région, on parle plutôt de 6,000 pieds carrés et il est encore possible d'en trouver à 7,000 pieds carrés. Tout ça pour des prix beaucoup plus bas.

D'ici un mopis, les trois constructeurs doivent se réunir pour évaluer les résultats du salon en terme de prospects. M. Bernier s'attend à des résultats comparables à l'an dernier. Déjà certains acheteurs sollicités à l'Expo-habitat sont venus visiter. Grand et pas cher, ça fait un peu oublier la distance.



L'humour à la Baulu

On l'a appelé le «prince des animateurs». Aujourd'hui, on pourrait dire le «patriarche des animateurs». M. Roger Baulu sera le conférencier invité lors de la Soirée de l'humour de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, le 3 février prochain, au Centre culturel Fernand-Charest.

La Soirée de l'humour en sera à sa deuxième édition. L'an dernier, la Chambre de commerce avait reçu M. Doris Lussier. On se souviendra que le conférencier de cette année devait être M. René Lévesque.

Le 3 février, M. Baulu viendra parler des dessous humoristiques de la radio et de la télévision québécoises. De ses débuts à CKAC au Couche-Tard, en passant par la Poule aux oeufs d'or, M. Baulu en a vu beaucoup et longtemps.

Pour une
Attention particuliere
la discothèque mobile
JACQUES BISAILLON
183, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-0606

Vous voulez réellement arrêter de **FUMER?**
Communiquez avec nous!
Nous pouvons vous aider!
CENTRE MIEUX-VIVRE
FARNHAM
399, Hôtel de Ville
Tél.: 293-2261
IBERVILLE
650, 1re Rue
Tél.: 346-8278

5 ans... ça se fête!
Merci de l'encouragement et de la confiance dont vous avez fait preuve durant ces années!
Pour souligner cette occasion Jocelyne vous offre
Permanente à l'ordinateur tout inclus 37$
Balayage 27$
Coloration 11$
(prix en vigueur jusqu'au 3 février 1988)
Je profite de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs voeux pour la nouvelle année!
SALON DE
COIFFURE COLONIAL 2
«vous servir est un plaisir»
191, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: 346-2086

SANSUI - LEAR JET - PHILIPS - KENWOOD - BLAUPUNKT - CLARION - SANSUI - LEAR JET - BECKER - AUDIOVOX - HI COMP - BLAUPUNKT - SANSUI - LEAR JET - PHILIPS - JAMO
Le meilleur marché de l'audio et vidéo
Sansui
amplificateur 140 watts 259.95
récepteur AM/FM digital 16 pré-sélections Digital 199.95
cassette double, modèle D70BW 288.95
table-tournante automatique, entraînement direct, cartouche type T4 incluse 249.95
KENWOOD
• amplificateur intégré
• syntonisateur électronique
• cassette double
• table tournante
• haut-parleurs
support non inclus
SPÉCIAL 699$
QUANTITÉ LIMITÉE
Radio d'auto
Sherwood
• AM/FM stéréo
• auto inversion
• contrôle de basses et d'aigues
• contrôle de 4 haut-parleurs
• sortie pré-amplifiée
• entrée C.D. Dolby B et C
• 50 watts
rég. 469,50$ SPÉCIAL 299.95 quantité limitée
Stéréo digital AM/FM
inversion aut.
contrôle de 4 haut-parleurs indépendants
MOD. C.R.D. 167
SPÉCIAL 179.95
199, 2e avenue, Iberville 347-8025
CLINIQUE DU SON
688, boul. du Séminaire nord Saint-Jean-sur-Richelieu 349-4861
SANSUI - LEAR JET - PHILIPS - JAMO - HI COMP - BLAUPUNKT - SANSUI - HI COMP - BLAUPUNKT - SANSUI - LEAR JET - BECKER - AUDIOVOX - HI COMP - BLAUPUNKT - CLARION

Cégep de Saint-Jean

Un cours pour former des entrepreneurs

Le Service de l'éducation aux adultes du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu offrira à compter du mois de février un cours de formation en entrepreneurship. Pas un cours d'administrateur ni de gestionnaire. Un programme à temps plein sur la façon de lancer une entreprise.

Le conseiller pédagogique responsable du dossier, M. Luc Guérin,

gilles BÉRUBÉ

explique que ce cours s'inscrit comme une suite logique au cours-concours Devenez entrepreneurs, tenu l'automne dernier. Il s'adresse à ceux qui sont disponibles pour suivre un cours à temps plein et qui nourissent un projet concret d'entreprise.

Le cours qui durera trente semaines, débutera le 8 février pour se terminer à la fin du mois d'août. Pour les participants, ce ne sera pas une partie de plaisir. M. Guérin en convient. Il note toutefois que ce sera l'occasion rêvée pour chacun de monter son projet d'entreprise. On s'en doute, la matière ne se perdra pas dans les dédales de la rhétorique. Une formation terre-à-terre où les cas pratiques ne manqueront pas.

■ Objectifs

Les objectifs du cours sont d'analyser toutes les dimensions d'un projet de création d'entreprise, de développer des habiletés de dirigeant d'entreprise (prise de décision, créativité, esprit d'initiative) et d'aider les participants à réaliser les étapes préalables au démarrage de son projet.

Le cours, qui est de niveau collégial, permet d'approfondir les connaissances de base nécessaires à la réussite de toute entreprise. Cette formation théorique est appliquée directement au projet de chacun des participants. Cette application se fera à partir d'échanges avec des experts, d'exploration et de recherches.

■ Contenu

Le contenu du cours permettra d'aborder des questions comme la formation d'entrepreneurship (une notion encore bien nouvelle), la gestion des fonctions de l'entreprise, la communication et le marketing. Les participants se pencheront également sur des sujets comme la comptabilité des opérations financières, l'analyse des opérations financières courantes, l'informatique de gestion, le droit de l'entreprise et la fiscalité.

Le groupe comptera seulement douze participants. Déjà plus de la moitié des places sont prises. Le cours sera donné par différents animateurs selon les sujets abordés. De plus, ils feront appel à des consultants et à des personnes ressources tant du secteur public que de l'entreprise privée. Les étudiants pourront consulter toutes ces personnes pour développer leur plan d'affaires, en évaluer la faisabilité et qui sait, en démarrer la mise en oeuvre.

Notre interlocuteur indique qu'il reste encore quelques places à combler. Pour être admissibles, les intéressés doivent avant tout avoir un projet concret d'entreprise. Ce projet doit être présenté par écrit, en deux ou trois pages. Les candidats doivent de plus avoir complété leur secondaire ou détenir une formation équivalente. Enfin, ils doivent être admissibles aux critères du programme de Planification de l'Emploi du Canada. Ils peuvent d'ailleurs toucher une allocation de formation ou leurs prestations de chômage s'ils y ont droit.

M. Guérin invite les personnes intéressées à le contacter au Cégep en appelant au 347-4002. Ils peuvent également consulter les conseillers en emploi au Centre d'emploi du Canada.

Faites la connaissance d'une famille spéciale

Fonds de placement

* Participez à des fonds de placement sans payer de commission de souscription.
* Bénéficiez de services professionnels de gestion de portefeuille.
* Choisissez parmi les six fonds qui composent la famille Spectrum.
* Intégrez-les à votre REER ou à votre FERR.



La Société de gestion de F.C.P. Spectrum Inc. et la Société de courtage de F.C.P. Sun Life Inc. (Sunetco) sont des filiales en propriété exclusive de la Sun Life du Canada.
Cette annonce ne constitue pas un appel public à l'épargne.
Les fonds de placement Spectrum sont offerts par prospectus seulement.

MURIELLE MORRISSETTE
1604, rue Dupuis, Saint-Luc
Tél.: 348-3936

Société de courtage de F.C.P. Sun Life Inc.

On veut l'avis du milieu

Familion tiendra un colloque sur le projet d'incubateur industriel

La firme Familion, chargée de l'étude de faisabilité d'un incuba-

gilles BÉRUBÉ

teur industriel régional à Saint-Jean, sollicite présentement l'avis du milieu des affaires de la région. À cette fin, les consultants invitent toutes les personnes intéressées par la sujet à formuler leur point de vue. Par ailleurs, Familion organisera, en février prochain, un colloque sur le projet d'incubateur.



M. Claude Roy invite les personnes intéressées à formuler leur avis sur l'incubateur à communiquer avec la firme Familion.

Le président de la société Familion, M. Claude Roy, indique que l'étude sur l'incubateur est déjà en marche. La collecte d'information est entreprise. À cette étape, les consultants mènent des entrevues avec différents intervenants, organismes et personnalités d'affaires de la région.

M. Roy indique qu'une soixante de personnes ou organismes ont été identifiées pour les fins de cette enquête. Il a retenu les sources qui lui apparaissent intéressées par la question. Notre interlocuteur commente qu'il a sûrement fait des oublis. Pour cette raison, M. Roy invite toutes les personnes intéressées par le sujet à le contacter pour faire valoir leur point de vue.

Comme le souligne M. Roy, il n'est pas nécessaire de présenter un document pour défendre son point de vue. Il s'agit simplement de contacter Familion. Un membre de l'équipe de recherche se chargera de relever les commentaires. M. Roy insiste. il ne veut pas faire d'exclusion. Les intéressés peuvent aussi bien être des entrepreneurs déjà bien établis que des personnes qui projettent de se lancer en affaires. Ce peut être aussi des politiciens ou des membres d'organismes concernés par la question.

■ Colloque

Par ailleurs, Familion prévoit organiser un colloque sur le projet d'incubateur à la fin du mois de février prochaion. À cette date, note M. Roy, un rapport d'étape aura déjà été livré et différentes hypothèses de travail seront formulées. Ces hypothèses serviront d'ailleurs d'amorce au colloque.

Les détails de l'assemblée ne sont pas encore établis. M. Roy parle d'une rencontre d'une journée, un samedi, au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Le colloque sera vraisemblablement ouvert à tous les intéressés. Familion veut notamment y inviter des nouveaux entrepreneurs pour témoigner de leur expérience et de leur vision d'un incubateur.

Rappelons que Familion doit remettre son rapport d'étude à la fin du mois de mars prochain. Les personnes intéressées à contacter la firme Familion peuvent le faire en appelant au 348-9413.

L'EXPÉRIENCE A UN NOUVEAU NOM:

starber
INTERNATIONAL INC.

Forts de plus de 60 années d'expérience comme transitaires internationaux et courtiers en douane, **ST-ARnaud & BERgevin Ltée** et ses compagnies affiliées, **Courtage Blackpool Ltée** et **Claude Dauphin inc.** se donnent un nouveau nom: **STARBER INTERNATIONAL INC.**

Ce changement s'inscrit dans une stratégie d'internationalisation de ses opérations.

STARBER, un nouveau nom... toujours la même bonne expérience, peu importe vos besoins:

- Consultation douanière
- Dédouanement aux différents ports d'entrée du Canada
- Fret aérien et consolidation
- Emballage pour exportation
- Service de conteneurs
- Assurance transport
- Groupage maritime et aérien, import-export

STARBER...

Le partenaire de votre essor économique!

St-Jean
109, rue Richelieu
St-Jean, Qc J3B 6X2
Téléphone: (514) 346-9767
Télex: 05-25176
Télécopieur: (514) 346-1489

starber
INTERNATIONAL INC.

Siège social:
410, rue St-Nicolas,
Montréal (Québec) H2Y 2P5
Tél.: 1-800-361-5147 (sans frais) Tél.: (514) 285-1500
Télex: 05-25176 Télécopieur: (514) 845-1581

CE SAMEDI 23 JANVIER, RECHERCHEZ NOS ÉTIQUETTES ET BALLONS ROUGES

PENDANT LES GIGANTESQUES SOLDES ÉTIQUETTE ROUGE SEARS

Liquidation de bottes pour dames
14.99 à 39.99 Paire
Chaussures pour dames

Bottes Cougar pour dames
39.99 Paire
Sears ord. 55$

Rabais 10%, 20% jusqu'à 50% de rabais
et bons prix habituels
Plusieurs articles étiquette rouge aux plus bas prix à ce jour.
Voyez ces bonnes affaires dans tous les rayons.

Bottes Blondo pour hommes
49.99 Paire
Val. 75$
Chaussures pour hommes

Liquidation de chaussures tout-aller et habillées pour dames
4.99 à 19.99 Paire

Voici quelques-uns des super achats Étiquette Rouge!

Rabais 25% sur toute notre gamme de barbecues a gaz Kenmore et d'accessoires pour le barbecue
Centre du jardinage

Rabais jusqu'à 250$ sur tous les chasse-neige Craftsman en stock
Tous avec garantie de 2 ans
Centre du jardinage

Rabais jusqu'à 100$ Tondeuses a gaz ou electriques. Toute notre selection de modeles 1987 en stock.
Centre du jardin

Rabais 50% Toute notre selection de complets et vestons sport d'automne pour homme.
Tissus en polyester et melange de laine. Modeles, couleurs et tailles varies. La selection peut varier d'un magasin a l'autre.
Vetements habilles pour hommes

Rabais 40% Toute notre selection de sous-vetements en tissus epais pour homme.
Tailles P-M ou G-TG selon le genre de tissu
Vetements pour hommes

Rabais 50% sur lampe en metal!
Modele suspension. Choix de 4 couleurs. No 21134
Sears ord. 46.99$
23.49 ch
Lampes

Rabais 10$ - 150$ Tous nos lave-vaisselle en stock! (Modeles en magasin seulement)
Appareils menagers

Prix en vigueur samedi le 23 janvier 1988 jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent,** Place Vertu, **335-7770; Brossard,** Mail Champlain, **465-1000; Anjou,** Galeries d'Anjou, **353-7770; Laval,** Carrefour Laval, **682-1200; LaSalle,** Carrefour Angrignon, **364-7310; St-Jérôme,** Carrefour du Nord, **432-2110; St-Jean,** Carrefour Richelieu, **349-2651.**

Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.



votre impôt

PAR GÉRALD CHAURET, C.G.A., M.Fisc.

Garder tous les détails sur vos dépenses d'auto

Prenant pour acquis que plusieurs éléments de réformes contenus aux documents de M. Wilson du 16 décembre 1987, seront en vigueur à partir du 1er janvier 1988; voici quelques points sur lesquels doit porter votre attention en cette année qui commence.

- Avec les changements proposés aux dépenses d'automobiles, il est de rigueur de garder de bons dossiers contenant le plus de détails possibles sur les dépenses reliées à l'utilisation de l'automobile pour les fins d'affaires. Si possible, vous pourriez augmenter le millage parcouru pour l'entreprise en vous rendant chez un client avant de vous rendre au bureau ou à l'usine ou encore en faisant une rencontre pour discuter d'affaires sur le chemin du retour à la maison.
- À partir de 1988, des crédits d'impôt d'au plus 600 $ relativement aux frais de scolarité seront transférables aux parents, il est donc important de garder les reçus à cet égard, surtout si le revenu de votre enfant est peu élevé.
- Si vous avez des revenus d'intérêt et que vous avez un enfant qui aura 15 ans cette année, vous pourriez lui prêter de l'argent afin de lui permettre d'acquérir des placements dont les intérêts ne seront pas versés avant 1991. Au moment ou les intérêts seront payés, votre enfant aura atteint l'âge de 18 ans et les intérêts seront imposés entre ses mains plutôt que les vôtres. Le revenu gagné par l'enfant servira à défrayer des dépenses que vous auriez assumées par ailleurs.
- De même, si vous avez un enfant à charge de plus de 18 ans et que vous avez des revenus d'intérêt, un prêt sans intérêt pourrait lui être fait afin de lui permettre de subvenir à une partie ou la totalité de ses besoins tout en réduisant votre fardeau fiscal.
- Si votre entreprise n'est pas exploitée par l'entremise d'une corporation, il y a lieu de se demander si le temps n'est pas venu de procéder à une telle incorporation afin de profiter du taux d'impôt moins élevé d'une part et de l'exemption de 500 000$ pour les gains en capital d'autre part.
- Si vous débutez en affaires à titre individuel, le choix de l'exercice financier est important afin de réduire vos revenus pour l'année tout en profitant des taux réduits d'impôt pour l'année 1988.*(M. Chauret est fiscaliste au bureau de Saint-Jean, de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré, et Associés).*

Outillages K et K fête son 25ème anniversaire



Ce sont eux, les deux K. Les fondateurs de la compagnie Outillages K et K, MM. Rolf Kleiber et Jules Keller. (Photo François Melillo)

La compagnie Les Outillages K et K Inc., de Saint-Jean-sur-Richelieu, fête cette année, ses 25 ans d'existence. La société a été fondée par MM. Rolf Kleiber et Jules Keller en 1963. Les deux hommes étaient déjà en affaires depuis quelques années à ce moment.

Les Outillages K et K est une entreprise d'usinage spécialisée dans la fabrication de moules à injection de plastique et d'aluminium. Elle effectue également toute sorte de travaux d'usinage de précision. Depuis 1967, K et K occupe une usine de la rue Aubry, dans le parc industriel de Saint-Jean. Elle compte présentement une quarantaine d'employés.

K et K, il faut le souligner, a fait bien des petits depuis sa fondation. Plusieurs anciens de l'entreprise ont lancé leur propre affaire. En ce sens, la compagnie de la rue Aubry est une des pionnières de l'industrie du plastique qui s'est développée dans la région.

Pour souligner ses vingt-cinq ans, l'entreprise a organisé une réception en fin de semaine dernière au Chalet Suisse.

LE MASSAGE
Une therapie qui détend vos muscles et libère toutes les tensions accumulées par le «stress».
• NERVOSITÉ • TENSION
• INSOMNIE • FATIGUE
• CELLULITE
Jean-Marie Benoit
165 B, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
BAIN DE VAPEUR POUR LA DÉTENTE - SOUPLESSE - CIRCULATION
HONORAIRES RAISONNABLES
TÉL.: 347-2223
Fiez-vous à un masso- therapeute de 30 ans d'expérience

Les meilleurs résultats à long terme au Canada pour un REER
Nous ne connaissons pas d'autre placement en REÉR capable d'égaler ce record.
Au cours des 20 dernières années, le fonds de croissance Industriel a enregistré une croissance totale de près de 2 700% (dividendes réinvestis).
Ce qui veut dire qu'une somme de 10 000$ placée en 1967 atteint aujourd'hui plus de 279 596$.
Sur près de vingt ans, ceci correspond à un taux moyen annuel rendement composé de 18,34% - obtenu grâce à la philosophie prudente, orientée vers la croissance, adoptée par la corporation financière Mackenzie pour la gestion.
Pourquoi vous contenter de moins quand il faut à votre REÉR le meilleur rendement à long terme?
Pour recevoir notre ensemble de documentation, avec notamment certaines comparaisons à d'autres placements, téléphonez à l'un des courtiers ci-dessous.
Le Groupe de fonds Industriel
VOS COURTIERS EN FONDS D'INVESTISSEMENT
Maurice G. Jacques
Tél.: 348-7409
Pierre Rochette
Tél.: 348-8182
à Saint-Jean-sur-Richelieu et les environs
Pour: Placements Geoffrion, Leclerc Inc.
5, Place Ville-Marie Montréal (Qué.)
* Tous les chiffres représentent les résultats au 30 septembre 1987, dividendes réinvestis. Les offres ne sont faites que par prospectus.

MC NEIL MANTHA INC
FONDÉE EN 1930
Courtier en valeurs mobilières
Serge Carazato, B.SC.
POUR VOS:
- actions + contrats d'options
- débentures et obligations
- bons du trésor
- actions accréditives
- fonds mutuels et REER autogérés
- REAQ et abris fiscaux
- certificat d'or et d'argent
SAINT-JEAN: 1-800-361-5202
Montréal: 871-3100
Membre: Bourses de Montréal, de Toronto, d'Edmonton et de Vancouver, Trans Canada Options Inc.

ARGENT COMPTANT
H&R BLOCK
Pourquoi attendre votre remboursement d'impôt quand vous pourriez avoir de l'Argent Comptant immediatement?
Si vous êtes admissible et si vous avez droit à un remboursement fédéral de 200$ ou plus, vous pouvez obtenir rapidement 85% de votre remboursement fédéral pour la première tranche de 300$ de votre remboursement fédéral et 95% du reste. Et votre déclaration d'impôt est préparée par des spécialistes, sans frais supplémentaires. Pourquoi attendre votre chèque de remboursement par la poste? Renseignez-vous sur le service Argent comptant de H&R Block et obtenez rapidement votre remboursement d'impôt fédéral.
Offert dans la plupart des bureaux H&R Block.
H&R BLOCK
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT
239, rue St-Jacques
St-Jean-sur-Richelieu
347-9127
SEARS
Carrefour Richelieu
349-2651

Les marchands de meubles s'opposent à l'ouverture des magasins le dimanche

La Corporation des marchands de meubles du Québec s'opposent à l'ouverture des magasins le dimanche. De l'avis de la Corporation, le pouvoir d'achat des consommateurs est limité. En ouvrant le dimanche, les commerçants vont simplement étaler le même revenu sur sept jours plutôt que sur six.

gilles BÉRUBÉ

Un marchand de meubles de Farnham, M. Denis Riel, précise le point de vue de l'organisme. Selon notre interlocuteur, la semaine de travail est d'un peu plus de 35 heures au Québec. Pendant ce temps, les magasins ouvrent leurs portes environ soixante heures par semaine. En conséquence, les consommateurs bénéficient de tout le temps nécessaire pour faire leurs achats.

M. Riel ne croit pas qu'en augmentant le nombre d'heures d'ouverture, les commerces feront plus d'argent. Le consommateur a un pouvoir d'achat limité. Il ne fera qu'étaler ses achats sur sept jours plutôt que sur six.

■ Emplois

M. Riel se rend aux arguments que l'ouverture des magasins le dimanche favoriserait la création d'emplois. Il note cependant qu'il s'agirait d'emplois à temps partiel. Il met aussi en évidence le fait que dans les petits commerces, ce serait les propriétaires qui devraient assumer ces heures supplémentaires faute de pouvoir embaucher des employés. Beaucoup de petits commerces n'en auraient pas les moyens puisqu'ils ne feraient pas plus d'argent.

Dans les commerces où le personnel est plus important, il faudrait plutôt réaménager les horaires de travail non sans éprouver des problèmes de relations de travail. M. Riel estime que les commerçants et leurs employés ont le droit de bénéficier d'une journée de congé par semaine.

■ Loi

Avant de modifier la loi, M. Riel pense qu'il vaudrait mieux appliquer adéquatement la législation actuelle. C'est justement le laxisme des autorités qui incitent les grandes chaînes à relancer ce débat. M. Riel rappelle que la question a été débattue il y a quelques années. Le ministre Rodrigue Biron avait alors maintenu la législation dans son ensemble, se contentant d'y apporter quelques amendements. À cette époque, les grandes chaînes s'opposaient à l'ouverture le dimanche.

Provigo est maintenant sur la ligne de front pour demander l'élargissement de la loi. M. Riel comprend un peu son attitude. Des marchés publics comme les halles et les pharmacies à grande surface ne sont pas sans affecter le marché de l'alimentation. Provigo ne veut plus se laisser faire. Pourtant, selon notre interlocuteur, une application plus rigoureuse de la loi rassurerait le géant de l'alimentation.

■ Marché aux puces

Même chose pour la chaîne Zellers qui revendique elle-aussi. Dans ce cas, c'est le fléau des *marchés au puces* qui sévit. C'est d'ailleurs la plaie des marchands de meubles. Dans ce cas, selon le commerçant de Farnham, c'est le fisc et la police qui devraient être plus aux aguets.

On se doute que les marchés aux puces représentent un réseau rêvé pour blanchir de la marchandise volée. M. Riel est bien prêt à s'accomoder des marchés aux puces. Il croit quand même que les autorités devraient mieux surveiller la perception de la taxe de vente, sans compter l'impôt des particuliers qui tirent leur revenu de ces commerces. Une surveillance plus serrée contribuerait sûrement à atténuer le phénomène.

■ Revenus

Oui, mais les commerçants qui ouvrent le dimanche ne clament-ils pas qu'ils font plus d'argent? M. Riel en convient. «C'est parce qu'il n'y en a que quelques-uns d'ouverts», réplique notre interlocuteur.

Si l'ouverture le dimanche est autorisé, tous les commerçants vont devoir suivre s'ils ne veulent pas se laisser distancer par la concurrence. Au début, il y aura un engouement chez le consommateur. Très vite, on se rendra compte que les affaires se porteront mieux le dimanche pour aller moins bien les autres journées.

Chambres de commerce

Appui à l'allongement de la piste

La Chambre de commerce du Haut-Richelieu doit intervenir lors de l'audience de la Commission d'évaluation environnementale sur l'aéroport de Saint-Jean qui doit se tenir le 3 février prochain à la polyvalente Armand-Racicot.

La directrice générale de la Chambre, Mme Michèle Le Bournot, note que les commissaires ont bien mal choisi leur jour. À la même heure, la Chambre de commerce tiendra sa Soirée de l'humour, une des principales activités de financement de l'organisme.

Qu'importe, la Chambre sera à l'audience. L'organisme tient à faire valoir son point de vue sur la question, un point de vue favorable, on s'en doute. Mme Le Bournot ajoute que l'Association des Chambres de commerce de la Montérégie a adopté une résolution pour appuyer l'allongement de la piste 11-29.

S'il est difficile d'évaluer le poids de cet appui, il reste significatif, selon Mme Le Bournot. Dans les autres secteurs de la Montérégie, on voit l'allongement de la piste comme un àtout économique pour l'ensemble de la région.

Vous cherchez une voiture



SANS COMPTANT

Demandez Normand

à meilleur prix

348-7366



Votre Escort à votre prix elle est ici

ESCORT 88



RABAIS DE 500$

ou 3.9% intérêt

■ ou plan de protection garantie de 4 ans ou 80 000 km

■ ou taux de location spécial

En plus, pour le 10e anniversaire l'auto-Taurus d'ici au 1er novembre 1988, tout acheteur d'un véhicule neuf (auto ou camion) se mérite l'opportunité de GAGNER l'utilisation d'une Taurus 1989 pour une période d'un an GRATUITEMENT

Mistral l'incomparable

NOUVELLE GARANTIE DE SIX ANS 100 000 km 160 000 km

AUTOMOBILE INC Mistral

Tél.: 348-9223

Mtl.: 658-8511

166, Boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc

CULTURE D'ICI



Les Copains de la Chanson avec leur fantaisie musicale «Fadièse au pays des rêves» ouvriront cette série d'activités hors-tournoi, le 28 janvier à 20 heures au Centre culturel.



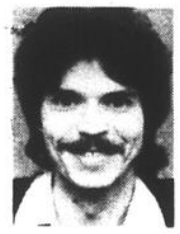
Le 30 janvier, les Folkloristes de Saint-Jean présenteront pour leur part un spectacle d'une heure de danses de divers pays, danses moldaves, ukrainiennes, écossaises, québécoises, etc.

Chanson, théâtre, danse, musique...

Le Tournoi de hockey Bantam sera aussi une grande fête culturelle

Une concertation toute spéciale marquera le Tournoi de hockey Bantam qui doit s'ouvrir prochainement à Saint-Jean-sur-Richelieu. Une concertation qui pour la première fois dans l'histoire de cet événement verra divers organismes de la région unir leurs efforts pour produire tout un programme d'activités parallèles, activités qui seront de nature aussi bien culturelle que sportive.

C'est ainsi que de nombreux spectacles figurent au menu de ces activités «hors-tournoi», du 27 au 31 janvier et du 4 au 7 février prochains. Chacun d'eux prendra l'affiche au Centre culturel Fernand-Charest où tous les billets seront également disponibles pour la modique somme de $3 par personne.



michel PHANEUF

Le premier de ces spectacles sera celui des Copains de la Chanson, le 28 janvier à 20 heures. Les dix chanteurs de ce groupe présenteront alors en reprise la fantaisie musicale «Fadièse au pays des rêves» qui leur avait valu un appréciable succès lors de sa création au printemps dernier.

«Il s'agit d'un spectacle des plus divertissants, indique la directrice artistique de la troupe, Mme Ginette Bernier; un feu roulant de chansons, de danses et de comédie, avec de nombreux personnages très colorés, depuis Merlin l'Enchanteur jusqu'à la femme vampire, en passant par les fantômes, la jolie poupée, le clochard et bien d'autres».

En plus d'être disponibles au Centre culturel (190 rue Laurier), les billets pour «Fadièse au pays des rêves» sont en vente au restaurant «Le Coq rapide» à Saint-Jean. On peut également s'en procurer en téléphonant au 346-7474.

Pour sa part, le Choeur de la Relève nous offrira, le lendemain 29 janvier dès 20 heures, son premier concert-solo, sous le patronnage de Mme Hélène Denault, présidente de la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'ensemble de 35 jeunes garçons et filles dirigé par Mme Yolande Langlois divisera sa prestation en deux parties distinctes, la première étant consacrée aux talents purement musicaux des membres (piano, violon, violoncelle, flûte...) et la deuxième regroupant quelques-unes des meilleures pièces de cette chorale. Les spectateurs auront même droit à deux pièces de folklore non pas chantées mais bien dansées!

À propos de ce concert, Mme Langlois souligne que c'est à cette occasion que seront annoncées les prochaines auditions pour ceux et celles qui désirent se joindre au Choeur de la Relève. Elle invite donc tous les intéressé(e)s à y assister. Pour se procurer des billets, il suffit de contacter Mme Langlois, au 349-3992.

■ Cinéma, danse, impro...

Le 30 janvier, les jeunes seront conviés à la projection du film «Jamais je ne te quitterai, Térésou» présenté dans le cadre de «Ciné-Jeunes», à 14 heures.

Le même jour, mais à 20 heures, les Folkloristes de Saint-Jean présenteront un spectacle d'une heure de danses de divers pays, danses moldaves, ukrainiennes, écossaises, québécoises, etc. Le tout bien sûr rehaussé de somptueux costumes.

La soirée du 31 janvier sera pour sa part consacrée au match des étoiles de la C.L.I.C., cette Certaine Ligue d'Improvisation Confuse. La rencontre qui regroupera les meilleurs joueurs et joueuses de la ligue débutera à 20 heures.

■ Théâtre et musique

Le théâtre et la musique feront équipe lors des soirées des 4 et 5 février à 20 heures, alors que le Théâtre de Grand-Pré et le Cercle Philharmonique de Saint-Jean s'y partageront tour à tour la scène, l'un comme l'autre dans une atmosphère des années 40.

Le Théâtre de Grand-Pré ouvrira le bal avec «Le Banc», une comédie à deux personnages jouée par Pierre Varin et Luc Nobert, dans une mise en scène signée Suzanne DeLaDurantaye et François Lafrenière. L'histoire d'un bonhomme qui s'approprie le banc d'un autre et qui pour ce faire a recours à tous les stratagèmes imaginables.

Le Cercle Philharmonique assurera pour sa part la deuxième partie du spectacle avec un concert où l'on pourra entendre des pièces telles «In the mood», «Just a gigolo», pour n'en citer que deux. Sylvain Vinet dirigera l'ensemble formé de quelque 35 musiciens.

Dernière manifestation culturelle entourant le tournoi, le Choeur du Richelieu présentera, le 6 février à 20 heures, un café-concert sur le thème de la Saint-Valentin.

Il s'agira d'un concert de participation où les spectateurs seront appelés à entonner certains refrains connus, tels «C'est l'aviron», «Le joyeux promeneur», «Prend le temps» et «La boîte à chansons» avec les membres du Choeur.

À noter qu'il est possible pour cet événement de se procurer des places, soit individuellement, soit par petits groupes de 6 ou 8 personnes et qu'au total, seulement 260 de ces places seront disponibles. Les personnes désirant se procurer des billets peuvent s'adresser au magasin Au Carrousel ou téléphoner au 348-1269.





«Pic Bois», un groupe formé de cinq musiciens de la région qui se spécialise dans l'interprétation de chansons québécoises telles celles de Plume, Offenbach, Charlebois, etc.

Musique québécoise

«Pic Bois» en spectacle à la Pointe les 27 et 28

Le musique québécoise sera à l'honneur la semaine prochaine à la Pointe aux Cafés, alors que le groupe *Pic Bois* s'y produira en spectacle, plus précisément les mercredi et jeudi 27 et 28 janvier.

Composé de Guy Granger (batterie et voix), Daniel Godin (basse et voix), Sylvain Lachance (guitare et voix), Richard Gagnon (guitare et voix) et Jean-Claude Bernatchez (chanteur principal), tous des musiciens de notre région, *Pic Bois* se spécialise en effet dans l'interprétation de pièces québécoises, de Plume Latraverse à Robert Charlebois, en passant par Offenbach.

Comme bien d'autres groupes, *Pic Bois* a commencé pour le plaisir, par une réunion de musiciens. «Un soir, on s'est réunis dans le sous-sol chez ti-Guy (ti-Guy, c'est le batteur) pour «jammer», explique l'un d'eux. Les personnes qui nous ont entendus jouer nous ont suggéré de nous faire connaître en jouant dans les clubs.

«C'est alors qu'on s'est mis à pratiquer sérieusement. On s'est trouvé un nom qui sonnait québécois (Pic Bois) et puis on est parti, nos instruments sous le bras, faire un tour dans les clubs».

C'est ainsi qu'après le Bar Saint-Alexandre, le St-Tropez, le Méridien et quelques autres endroits de la région, *Pic Bois* s'apprête maintenant à jouer à la Pointe les 27 et 28 janvier. Il va sans dire que tous les amateurs de musique québecoise y sont les bienvenus. Chaque soir les spectacles débuteront vers 22 h 30. et l'entrée sera gratuite.

Sculptures sur neige et feux d'artifice seront également de la partie

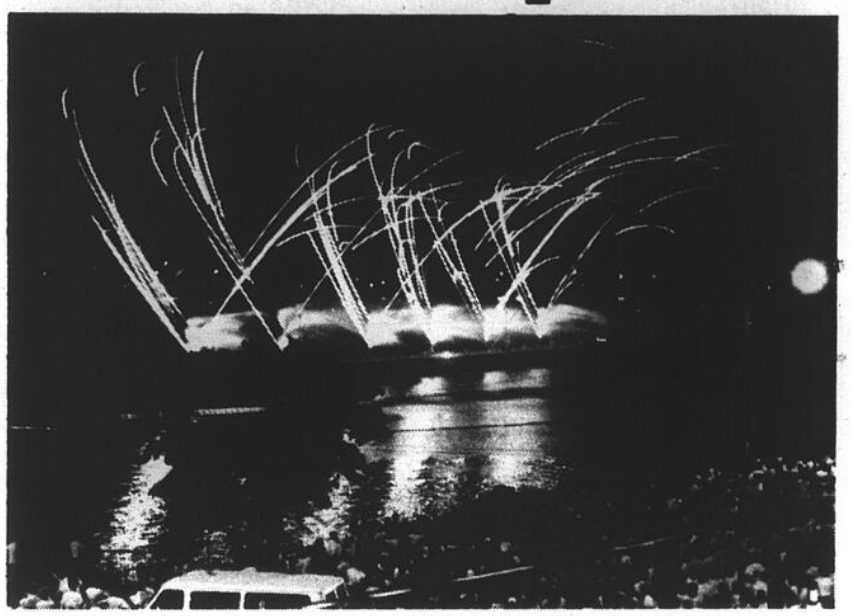
L'art pyrotechnique de même que la sculpture sur neige sont

michel PHANEUF

également au programme des activités entourant le Tournoi de hockey Bantam. Et encore à ce chapitre, c'est à des gens d'ici que revient le mérite de l'initiative.

Ainsi, le feu d'artifice prévu pour le jeudi 4 février à 18 h 30 sur la bande du canal sera réalisé par *Les Boucaniers*, un groupe d'artificiers de la région.

Selon nos informations, cet événement devrait avoir la même envergure que les récents feux d'artifice présentés à l'occasion de la Saint-Jean Baptiste, puisque ses concepteurs en seront les mêmes.



Le feu d'artifice qui sera présenté le 4 février sur la bande du canal sera réalisé par Les Boucaniers, ce même groupe d'artificiers que les Johannais ont pu voir à l'oeuvre lors des récentes fêtes de la Saint-Jean Baptiste.

■ G.R.A.P. sculpte

Quant aux sculptures sur neige, celles-ci seront réalisées sous les auspices du Groupe de Recherche en Art Public (G.R.A.P.) et commanditées par le Programme Rues Principales.

Par équipes de deux, les quatre artistes Réjean Morin, Robert Nepveu, Denis Forest et Denis Vivier créeront à partir de blocs de neige deux oeuvres mesurant chacune 6 pieds de large par 8 de long et 6 de haut.

La réalisation de ces sculptures aura lieu sur la bande du canal à proximité des écluses, les vendredi et samedi 5 et 6 février. Il ne reste qu'à espérer qu'il y aura suffisamment de neige pour permettre la tenue de cet événement.

FESTIVAL SUISSE
Du 14 au 24 janvier
BROCHETTERIE
La Noiselle
297, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 347-3922

TABLE D'HÔTE
(servie à partir de 17 heures)
ENTRÉES (au choix)
1- Salade coeur à coeur
Coeurs d'artichauts et palmiers, vinaigrette
2- Potage maison
REPAS
1- Fettucini Primavera 6,95$
Tomates rouges, zucchinis, pois et crème
2- Brochette de poulet aux pêches 7,95$
Poulet mijoté, pic de pêches et pêches poêlées
3- Filet de sanglier Grandmaison 8,95$
Un délice, sauce crème, câpres
4- Crevettes au gewurztraminer 8,95$
Crevettes sur canapés, crème
5- Escalopes de veau Normandie 8,95$
Escalopes de veau, pommes de terre, oignons frais, pic blanc, mousseline de pain, crème
DESSERTS (au choix)
Chalet Suisse

Menu (servi entre 11h et 14h30)
Le choix
Le potage du jour, la salade de pommes de terre, la langue de veau, gribiche, le pâté de campagne, le poireau en vinaigrette, le céleri rémoulade
Lundi
Lasagne, tortellini, ravioli (à volonté)
Mardi
Couscous à la marocaine (à volonté)
Mercredi
Une petite marmite mijotée à la mode de nos grands-mères (à volonté)
Jeudi
Rosbif (à volonté)
Vendredi
Poêlé aux fruits de mer (à volonté)
Le dessert
Crêpes aux pommes, tartes de fruits, crème renversé, gâteau
Café ou thé
Le SING-SING
- Cuisine française et bistro -
304, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
Pour réservation
346-8434
FERMÉ LE DIMANCHE

Dix nouvelles causeries

Le Petit Prince reprend ses Cafés-Rencontres

La librairie ésotérique «Le Petit Prince» à Saint-Jean offrira de nouveau cet hiver une série de conférences sur divers sujets tels l'occultisme, les sciences parallèles, les médecines douces, etc.

michel PHANEUF



Lors de sa causerie du 16 février, l'astrologue Michèle Perras parlera du zodiaque en fonction des différents corps de l'être humain: physique, émotionnel et spirituel.

À l'instar de la session précédente, ces cafés-rencontres auront tous lieu à la librairie même, 29 Place du Marché, le mardi à compter de 19 h 30. Le coût d'entrée à chacune de ces activités sera de $3 par personne.

La première causerie de la saison aura lieu le 26 janvier et portera sur le massage Shiatsu.

Danièle Allaire, infirmière et thérapeute, expliquera ce qu'est le massage Shiatsu et tentera de mieux faire comprendre les intentions de cette thérapie individuelle.

Le 2 février, Albert Champagne, intervenant en croissance par le rêve, viendra parler de ces rêves qui reflètent notre état intérieur, nos attitudes, les masques que nous mettons et ce qu'il y a derrière...

Le 9 février, Fleurette Coache, infirmière, traitera du toucher thérapeutique, cette approche qui permet de traiter par «l'imposition des mains», tandis que le 16 février, l'astrologue Michèle Perras abordera le zodiaque en fonction des différents corps de l'être humain: physique, émotionnel et spirituel.

Après une brève interruption d'une semaine, les cafés-rencontres reprendront le 1er mars alors que Daniel Cadieux relatera, images à l'appui, ses séjours en Égypte, en Inde, au Népal et au Tibet. Les plaisirs du palais accompagneront ce périple puisqu'une dégustation de «halvha», une sucrerie arabe, terminera la soirée.

La chirologie, science des lignes de la main, sera le sujet de la soirée du 8 mars, en compagnie de Lorraine, une spécialiste en la matière. Le 22 mars, ce sera au tour de Anne et Daniel Meurois Givaudan de venir parler du voyage astral.

À quelques jours de la fête de Pâques, la conférence du 29 mars sera particulièrement de mise puisqu'elle s'intitulera «L'énergie Christique ressucitée». Mme Annie Mazière, écrivaine, sera la personne-ressources invitée.

La numérologie est une science qui permet de découvrir par de simples calculs l'identité profonde d'une personne, les leçons karmiques qu'elle a à vivre ici, ainsi que les événements auxquels elle doit faire face dans son quotidien. Sylvie Colas Arseneault viendra parler de cette science, le 5 avril.

La dernière causerie de la saison sera quant à elle consacrée aux extra-terrestres. Qui sont-ils? D'où viennent-ils? Existent-ils? Cette soirée du 12 avril a pour but de jeter un regard critique et objectif sur les phénomènes extra-terrestres et de favoriser un échange sur ce sujet.

Pour tout renseignement additionnel au sujet de ces conférences, il suffit de composer le 347-0881.

Ville de
Saint-Jean-sur-Richelieu

Avis public

AUX PERSONNES INSCRITES LE 23 NOVEMBRE 1987 COMME PROPRIÉTAIRES AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPOSABLE SITUÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU.

Le Conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 23 novembre 1987, le règlement no 1981 autorisant des travaux de construction de chaussées, de trottoirs, d'égouts, d'aqueduc et d'éclairage sur la rue Trotter ainsi qu'un emprunt de 393 500$ pour en payer le coût, le tout tel que montré sur un plan préparé par le service du Génie de la Ville en date du 1er octobre 1987.

Les personnes qui, lors de l'adoption du règlement no 1981, soit le 23 novembre 1987, sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble imposable situé sur tout le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et de citoyenneté canadienne, peuvent consulter ce règlement à l'Hôtel de Ville durant les heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement, telles qu'indiquées ci-après et demander qu'il fasse l'objet d'un scrutin en signant le registre tenu à cet effet à l'Hôtel de Ville, 188 rue Jacques-Cartier nord, entre 09:00 et 19:00 heures, les 27 et 28 janvier 1988.

Le résultat de la consultation sera alors annoncé le 28 janvier 1988 à 19:00 heures par le Greffier à l'Hôtel de Ville et si un minimum de cinq cent (500) propriétaires habiles à voter sur ce règlement n'ont pas demandé la tenue d'un scrutin, ce règlement sera alors réputé approuvé.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, Ce 20 janvier 1988.

Jacques Jutras, Avocat,
Greffier.

FESTIVAL SUISSE

Du 14 au 24 janvier
BROCHETTERIE
La Nacelle
297, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 347-3922

motel MINAHOUSE

1, Route 35, Iberville, tél.: 347-3741

Restaurant - Bar - Discothèque - Salles de réceptions

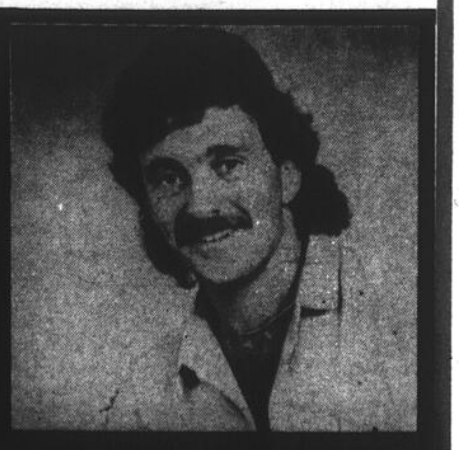


La Montérégie et l'Égypte ont un point commun: l'accueil chaleureux des habitants et c'est pourquoi nous avons choisi votre région.
Nous effectuons actuellement d'importantes rénovations pour que le Motel d'Iberville - rebaptisé Minahouse - puisse vous recevoir dans un cadre des plus agréables.
Cuisine gastronomique, salles de réceptions, chambres de tout confort, orchestres de renom, ambiance familiale et sympathique, voilà ce que nous vous offrons au Minahouse avec Mina et Sam, nos collaborateurs.

Kamal Ibrahim
Michel Nakhla



Francine présente
vendredi - samedi - dimanche
22 - 23 - 24 janvier
Bruno, chanteur
et
Le Groupe Réunion 5
Musique de danse dès 21h30



Bruno

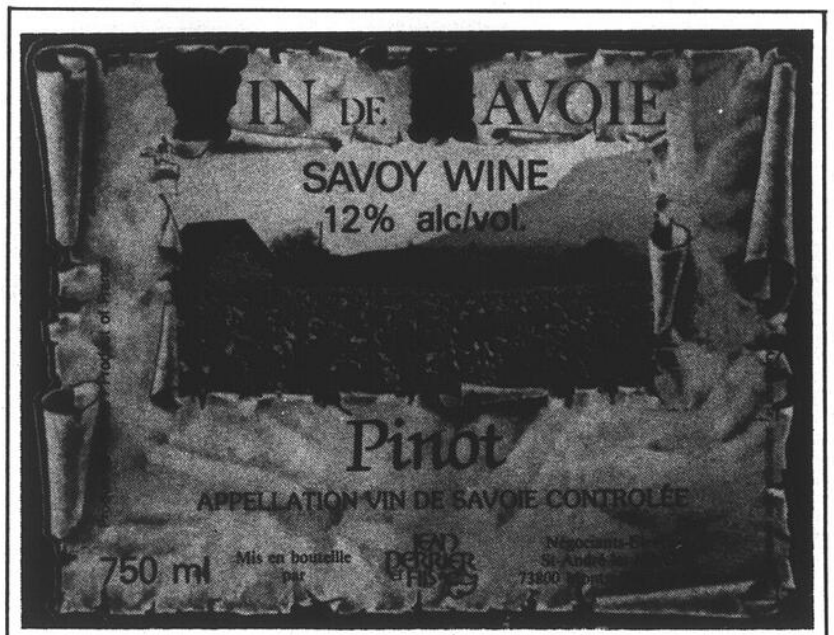


le plaisir du vin

PAR JEAN-YVES THÉBERGE

Un pinot vraiment très agréable pour le prix

Maintenant que le temps des fêtes et des cadeaux est passé et que chacun est retourné au train-train du quotidien et des comptes à payer, il ne nous reste plus beaucoup d'argent pour se procurer de grands vins. D'autant plus que bientôt nous arriveront les Bordeaux 1985; ce sera alors l'occasion de se procurer quelques bouteilles que l'on boira dans cinq ou dix ans. Au rythme où vont les augmentations de prix et de taxes, il faut s'attendre à les payer! Le choix n'en sera que plus difficile.



Entre temps, que pouvons-nous boire qui serait agréable mais à un prix intéressant? Après les bons et grands vins des fêtes, voici le temps des vins plus ordinaires. Remarquez que pour la grande majorité des consommateurs, tel n'est pas le cas. Les vins venant de «divers pays», soit ce coin dans les succursales où l'on trouve du vin chilien, grec, algérien, hongrois, etc, ont été très populaires au cours du mois de décembre. Devant les prix du vin français, plusieurs se tournent vers les vins d'ailleurs.

On n'a pas totalement tort. On peut y trouver de bons vins à des prix convenables. À côté des vins yougoslaves qui sont décevants, il y a d'agréables surprises pour ceux qui veulent un vin de tous les jours. Par exemple, de la Bulgarie, on trouve un blanc et un rouge, le Chardonnay et le Merlot Sophia qui, pour environ 5,00$ chacun, sont vraiment exceptionnels. Ils sont faits pour être bus tout de suite. Cela n'a rien à voir avec un grand Bourgogne ou Médoc mais voilà deux vins agréables, frais, bien équilibrés et pour presque rien.

Il y a aussi d'excellents vins qui nous viennent du Chili dont je parlerai la semaine prochaine. Et ces vins de la Hongrie qui offrent un bon rapport qualité-prix. Et ce château Mornag de Tunisie que l'on ne trouve plus actuellement sur les tablettes des magasins mais qui nous reviendra sans doute.

Même de la France, on peut trouver de bons vins à un prix intéressant. Il faut pour cela se promener dans les régions vinicoles moins connues. Telle la Savoie, ce pays voisin de la Suisse qui n'a pas la réputation de produire de grands vins et qui sont d'ailleurs peu connus en dehors de leur propre région. La Savoie a toutefois droit à son appellation contrôlée depuis 1973. Connue surtout pour ses blancs, la Savoie produit divers vins particuliers avec certains cépages exclusifs à cette région. On y cultive aussi des cépages plantés un peu partout. Rien de très grand; et pourtant on devrait goûter au Pinot 1985 de la maison Jean Perrier. Vendu à 9,90$ (avant la récente hausse des prix) ce Pinot a les qualités de ce cépage qui fait la gloire de la Bourgogne. D'une couleur soutenue, il est fruité et équilibré. S'il a peu de nez, il a par contre de la matière et laisse dans la bouche une belle impression. Un pinot très agréable pour le prix.

Les vacances sont terminées
Nous ouvrons
le 26 janvier
On vous attend!

RESTAURANT
L'imprévu

Hervé Larue
chef-propriétaire.

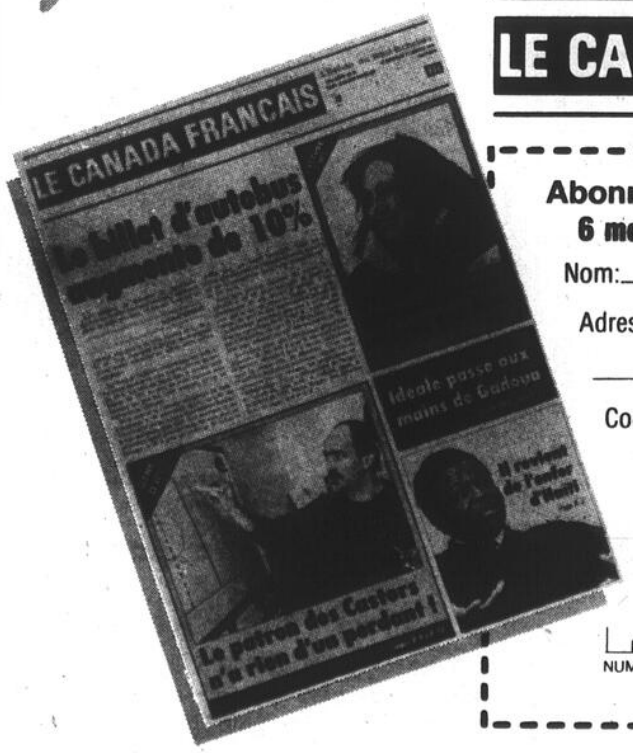
163, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 346-2417

Ne manquez pas une seule édition

Abonnez-vous

à l'hebdo du Haut-Richelieu

LE CANADA FRANÇAIS



Abonnement LE CANADA FRANÇAIS
6 mois: 22$ - 12 mois: 43$

Nom:_____

Adresse:_____

_____

Code postal_____ Tél.:_____

Envoyez votre chèque ou mandat-poste à:
Paul Pendleton, directeur
Messageries Saint-Jean,
84, rue Richelieu, Saint-Jean, Qué.
J3B 6X3

NUMÉRO DE LA CARTE

VISA ☐ ☐ EXP.

NOUVEAU

à Napierville

Restaurant

le point

cuisine européenne

Bar-terrasse

Table d'hôte
midi et soir
Menu à la carte

BRUNCH
le dimanche de 11h à 15h

11.95 Enfants jusqu'à 12 ans **5.99**

Ouvert de 11h à 23h **Fermé le lundi**
Pour réservations: 245-7833

517, rue Saint-Jacques
Napierville
245-7833

Une réunion des Chevaliers de Colomb, en 1953



IMAGES D'AUTREFOIS

N.D.L.R. - Cette Image d'autrefois, qui nous a été prêtée par M. Michel Lymburner, fut prise en 1953 à l'Hôtel Saint-Jean, à l'occasion d'une réunion des Chevaliers de Colomb 4e degré.

Plusieurs reconnaîtront parmi ces personnes les Armand Ménard, ex-maire de Saint-Jean et ex-député au fédéral, Fabio Monette, Roméo Alexandre, le curé Daunais de Saint-Luc, aumônier, le Dr Henri Laflamme, le Dr Émeril Poirier, dentiste.

Également sur la photo: Charles Gladu de Saint-Grégoire, Jean-Philippe Toupin de l'Acadie, M. Thibodeau, Paul Bernier d'Iberville, M. Mailloux de Saint-Luc, Elzéar Lacombe, Philodor Ouimet, ex-député au provincial et ex-maire de Saint-Jean (paroisse), Adrien Boivin, F. Raymond Lefebvre, le Dr Aimé Caza, dentiste, Stanley Foisy, Simon Vigeant, Édouard Lacasse et Marcel Lorrain.

Nicole Saint-Jean et Luc Vandal présentent

au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

POUR LA PREMIÈRE FOIS À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

LE GROUPE SANGUIN

LE PLUS DRÔLE DE 1987

EH QUE S'U FATIQUÉ!

UN SUCCÈS PHÉNOMÉNAL

EN SPECTACLE

LE 5 MARS 1988

Prix des billets 15$ et 16$ frais de service en sus

LA CIE CRÉOLE

DANS LEUR NOUVEAU SPECTACLE

La Machine à Danser

EN SPECTACLE

LE 8 MARS 1988

Prix des billets 19$ et 20$ frais de service en sus.

FESTIVAL MONDIAL DU DING ET DONG

Prix des billets 19$ et 20$ frais de service en sus.

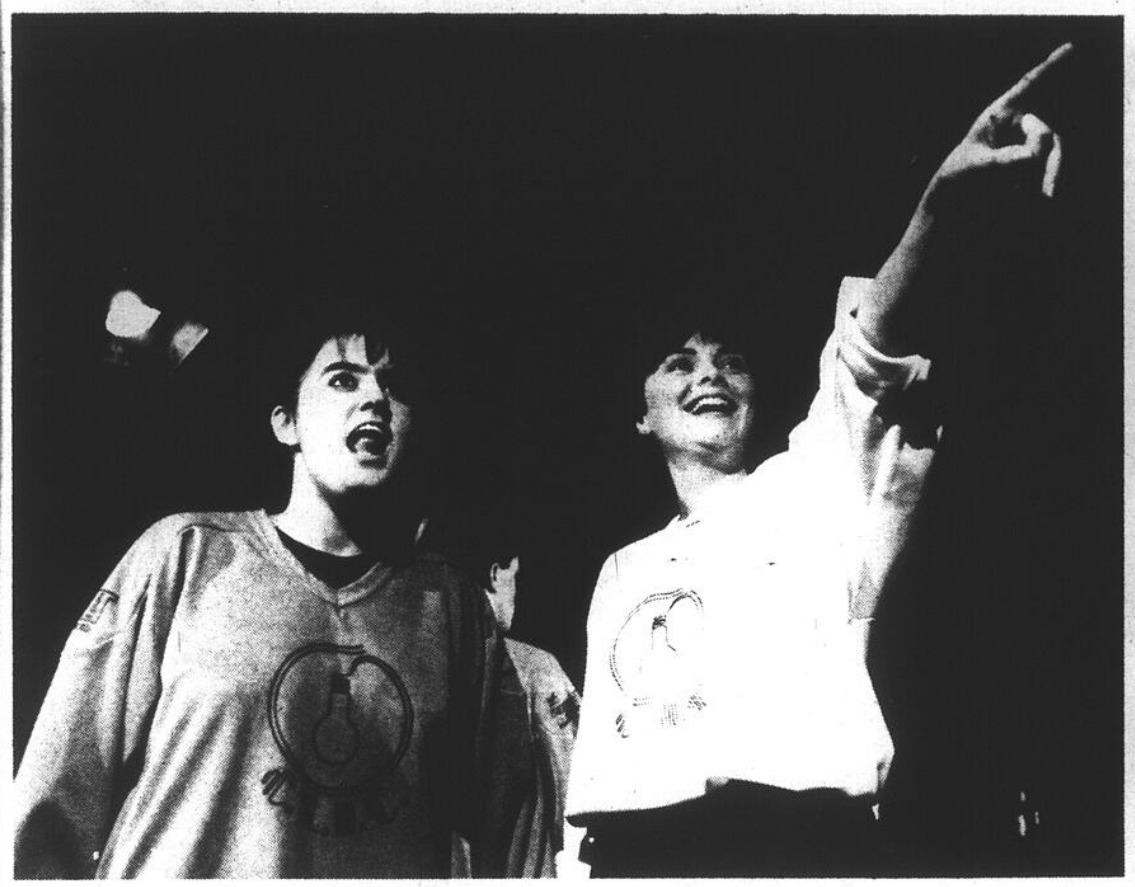
EN SPECTACLE

LES 11 ET 12 MARS 1988

journal montréal ckoi 97 CFGM 10

Billets en vente maintenant Au Carrousel, 400, boul. du Séminaire (Place Saint-Jean) Saint-Jean-sur-Richelieu, tél.: 348-6264

PAR JOCELYNE M. STUDER



En offrant un jeu de soutien à celui ou celle qui a une bonne idée de départ, on permet une bonne mise en scène... (photo François Melillo)

Les Blancs tirent: les Rouges meurent...au champ d'honneur

Pour reprendre le dernier mot de l'animateur de la soirée du 16 janvier: les Blancs ont javelisé les Rouges! Si de part et d'autre, l'on a souvent omis de respecter le thème (6 punitions sur un total de 11 uniquement pour cette offense), le respect de l'autre aura été présent durant tout le jeu et ce, de façon rare. Plus que deux équipes adverses, c'était «la CLIC» qui jouait.

Parfois, le silence est d'or. En offrant un jeu de soutien à celui ou celle qui a une bonne idée de départ, on permet une bonne mise en scène. Et c'est là que le spectateur aura droit à des constructions de jeu parfois captivantes.

Nous avons vu un bel exemple de ce phénomène dans le jeu «Au temps des fées» où deux bambines à la garderie décident de jouer au château. L'une d'elles trace dans l'air une porte imaginaire pour le château. Aussitôt, trois joueurs s'installent silencieusement en pont-levis. Nos joueuses, sentant la connivence des autres plutôt que leur compétition, auront l'esprit tout à fait libre pour continuer leur cheminement dans la réalisation de l'histoire.

C'est ainsi que pris par l'ambiance, nous entrons dans la cour du château où nous voyons nos deux gaminès, d'abord pâmées devant une collection de poupées merveilleuses, avancer prudemment, d'inquiétants oiseaux au-dessus de leurs têtes, dans une mare remplie de requins. Pour dessert, un énorme dragon apparaîtra. Le Vaillant Chevalier arrive comme il se doit à la rescousse et charme le dragon qui emmène tout le monde faire un tour dans le ciel. À noter que malgré la participation de 10 joueurs pour ce jeu, il n'y a pas eu un seul instant de confusion. Chapeau!

Les Rouges, qui en début de saison avaient connu un départ plutôt lent, ont dangereusement repris du poil de la bête après leur remaniement. Nul doute que les Blancs s'étaient préparés de pied ferme pour tuer dans l'oeuf cette nouvelle menace. Que voulez-vous, ce sont les petites misères de l'impro: quand on est nul, tout le monde nous bat et quand on est bon, on est mitraillé de tous côtés! Clovis, cet excentrique qui n'ôte jamais son chapeau a bien été obligé de le lever samedi soir et de saluer bien bas les joueurs des deux équipes.

À ne pas oublier le match des étoiles de la C.L.I.C. qui aura lieu samedi prochain (23 janvier) dès 20 h 30 à l'Auberge Nationale.

C.L.I.C. — Tableau des résultats — C.L.I.C.

16 janvier 1988 — Blancs: 11 — Rouges: 3

1	Mario Lambert	2	Alain Émard	3	Maryse Fillion

	DU MATCH	DE LA SAISON
Meilleur compteur	Mario Lambert	Daniel Gadoury
Meilleure compteuse	Diane Lapointe	Maryse Fillion
Le plus puni	Mario Lambert	Pascal Cloutier
La plus punie	Linda Cadieux	Guyane Marcoux

BETA ET VHS
CLUB VIDEO PHOTAL

Les lundis, mardis, mercredis et jeudis
avec la location de 3 films
LOUEZ L'APPAREIL VIDÉO GRATUITEMENT

LES LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS ET JEUDIS
louez 3 FILMS POUR 6$ (sauf bloc de nouveautes)

Abonnement et renouvellement GRATUITS

OUVERT JUSQU'À 10h00 P.M.
TOUS LES JOURS

- Back to the beach (anglais)
- Dragnet (anglais)
- Lady beware (anglais)
- Nowhere to hide (anglais)
- Les envoûtés (français)

v.f. The believers

Bientôt... à venir...

- Mannequin (français)

Possibilité de réservations 2 semaines à l'avance

Service de réparations de vidéos

Chute de retour de films

Carrefour Richelieu — 349-1887 ou 349-2325

BAR-ULTRA
«staff party»
le jeudi 28 janvier 1988
heures joyeuses
toute la soirée
Réservations 346-2555
245 rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Galeries du centre

Nouvelle programmation

La bibliothèque amorce une nouvelle saison d'activités

C'est à compter du mois de février prochain que reprendront les activités d'animation à la bibliothèque Adélard-Berger à Saint-Jean.

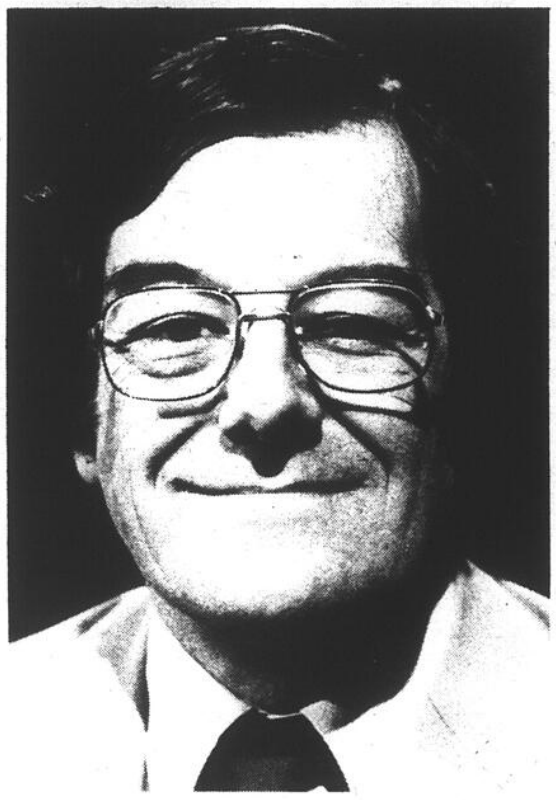
michel PHANEUF

Le nouveau programme qui sera alors offert comprendra des activités s'adressant à un vaste public, enfants aussi bien qu'adultes, amateurs de musique ou de douceurs culinaires, personnes qui s'intéressent au jardinage, à l'économie...

■ **Adultes**

On retrouvera entre autres à l'intention des adultes une série de rencontres axées sur divers thèmes, rencontres qui auront toutes lieu le dimanche à 13 h 30.

La première d'entre elles, le 7 février, traitera de «Ces hommes qui ne communiquent pas», avec comme personne-ressources M. Jacques Courchênes du C.L.S.C. Vallée des Forts



Comédien et mélomane bien connu, Edgar Fruitier sera l'un des invités spéciaux à l'occasion de la semaine «Plus près de la musique» inaugurant le nouveau service de prêt d'enregistrements sonores. M. Fruitier sera à la bibliothèque johannaise le 25 avril à 19 h 30.

Le 15 février, Michel Langlois des Archives Nationales du Québec parlera de «La généalogie à la portée de tous», alors que le 28 du même mois, il sera question de l'épargne-placement en compagnie de Jean Laurin, conseiller financier.

«La sexualité de l'enfant de 0 à 6 ans» sera le sujet dont traitera Jocelyne Robert, sexologue et éducatrice, le 6 mars; une semaine plus tard, le 13 mars, Linda Robertson de l'Association pour les animaux de la Montérégie prononcera une causerie sur le sort réservé aux animaux de laboratoire, et le 27 mars, France Deschamps donnera quelques trucs pour faire soi-même des friandises en chocolat.

Enfin, le 24 avril, ce sera au tour d'Yves Mondoux de Télé-Service de venir traiter de rénovation et d'aménagement de terrain (travaux du printemps).

■ **Fête à l'audio-visuel**

La section audio-visuelle de la bibliothèque johannaise sera quant à elle le site d'une semaine spéciale d'activités du 25 au 29 avril, semaine baptisée «Plus près de la musique» inaugurant le nouveau service de prêt d'enregistrements sonores, dont celui des fameux disques compacts à lecture par rayon laser.

À cette occasion, les friands de musique seront notamment conviés à deux rencontres, l'une avec Richard «Z» Sirois, grand amateur de musique rock, le 25 avril, et l'autre avec Edgar Fruitier, comédien et mélomane, le 27 avril. Chacune de ces rencontres aura lieu à 19 h 30.

Les plus jeunes aussi y trouveront leur compte

Les plus jeunes aussi trouveront de quoi se divertir parmi les activités au menu de la saison. En fait, les responsables de la bibliothèque Adélard-Berger leur ont spécialement destiné toute une partie du nouveu programme. En voici l'essentiel:

Mercredi, 3 février 10h30 et 14h00	«L'heure du conte» avec l'auteure et illustratrice Mireille Levert. Contes, comptines et bricolage pour les 3 à 5 ans. Tous les mercredis jusqu'au 20 avril. (Sur inscription).
Samedi, 6 février 14h00	«L'ABC de la BD» avec Jean Bernèche. Techniques de base pour fabriquer sa propre bande dessinée. Pour les 8-13 ans. (Sur inscription).
Samedi, 27 février 13h30	«J'écoute le bruit des mots» avec Yves Beauchesne. Jeux et expériences avec l'écriture. Pour les 8-12 ans. (Sur inscription).
Mardi, 1er mars 13h30 (congé d'hiver)	«Vendeur de caramels aux artistes» avec Nicole Testa et Lilianne Bouchard. Atelier et mini-spectacle de marionnettes. Pour les 6-12 ans. (Sur inscription).
Jeudi, 3 mars 13h30 (congé d'hiver)	«Sur un air de gazou» avec Roger Quirion. Histoires, musique et chansons. Pour les 6-12 ans.
Samedi, 19 mars 13h30	«Des personnages extra» avec Yves Beauchesne. Atelier de lecture/écriture qui va à la rencontre des héros de la fiction. Pour les 8-12 ans. (Sur inscription).
Samedi, 26 mars 13h30	«Le lapin en peluche» avec Nicole Testa. Conte de Pâques. Pour les 4-12 ans. (Sur inscription).
Samedi, 16 avril 13h30	«Cachettes, tirettes et tourniquets» avec Françoise Grenier. Connaître et fabriquer des livres animés. Pour les 8-12 ans. (Sur inscription).
Samedi, 30 avril 13h30	«Bzz, Bzz...» avec Richard Greene, apiculteur. Atelier sur les abeilles. Dégustation de miel et fabrication de cierges. Pour les 8-12 ans. (Sur inscription).

Journées de ski
dimanche 24 janvier
«WHITE FACE»
(départ à 7h)
dimanche 31 janvier
«SMUGGLER'S NOTCH»
(départ à 7h)
Prix non membre: 33$ can.

SPÉCIAL MUSIQUE
mercredi 20 janvier
JOE JACKSON ET U-2

Mercredi et jeudi
27 et 28 janvier
«PIC-BOIS»



musique québécoise
Plume - Offenbach - Charlebois
ENTRÉE LIBRE

À VENIR
Samedi 30 janvier: soirée de quilles
Dimanche 31 janvier: Super-Bowl

BAR-SPECTACLE-DANSE
LA POINTE
347-9413
199 C. rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu

Les Clubs VIDEO LOGUE
Le meilleur choix BETA et VHS

950, boul. du Séminaire ☎ 348-1197
Saint-Jean-sur-Richelieu

510, RUE JACQUES-CARTIER SUD
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, TÉL.: 358-4644
(Voisin de Quintin Automobiles)

LES NOUVEAUTÉS DE CETTE SEMAINE
- DIRTY DANCING
- NOWHERE TO HIDE
- BACK TO THE BEACH
- HOT PURSUIT
- LES ENVOÛTES
- L'ÎLE
- DRAGNET (français et anglais)
- PROFESSION JOURNALISTE (Martin Sheen)
- LADY BEWARE

BIENTÔT ■ LA BAMBA ■ SPACEBALLS ■ ROBOCOP ■ PREDATOR

CARTE DE MEMBRE GRATUITS
Films d'enfants $1.00 sur location d'un film

VIDEO LOGUE

BAR-ULTRA
«staff party»
le jeudi 28 janvier 1988
heures joyeuses
toute la soirée
Réservations 346-2555
245 rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Galeries du centre



sur nos écrans

PAR JEAN M. BESSETTE

«The Running Man»: les jeux du cirque version 21e siècle

«Le jeu du défi», à l'affiche au Cinéma Capitol - 101 minutes.

Los Angeles, 2017. Les États-Unis sont sous le joug d'une dictature qui a transformé le pays en un gigantesque système carcéral: plus d'écoles, les livres sont interdits, les libertés individuelles réduites au strict minimum, des hommes en armes parcourent les rues, des réseaux de caméras surveillent les faits et gestes de la population...

Une chaîne de télévision programme 24 heures sur 24 une émission, jeux acclamés par des millions d'inconditionnels, «The Running Man». Les règles sont toutes simples. Des détenus sont sélectionnés et doivent, dans les bas-fonds de la ville, échapper à des tueurs spécialisés dans certaines disciplines «sportives».

Il y a un énorme asiatique monté sur patin à glace et manipulant une massue tranchante, un motard albinos brandissant des tronçonneuses, un gros chanteur d'opéra flanqué d'un costume à la «tron» et lançant des rayons foudroyants, enfin Captain Freedom, un lutteur émérite.

Damon Killian présente «The Running Man» avec toute la fougue et l'enthousiasme meurtriers nécessaires. Killian est une ordure qui plaît, haranguant son public. De plus, il ne recule devant rien, y compris les combines, le meurtre. Ben Richards (Arnold) tombe entre ses mains. Surnommé le «Boucher de Bakersfield», Richards est accusé de meurtres de soixante innocents lors d'une manifestation pacifiste. À tort, puisqu'il est le seul de l'équipe d'un hélicoptère à avoir refusé d'employer la force. Il finit par s'évader d'un pénitencier avec deux complices qui le suivront dans les épreuves à venir. Eux et une jeune musicienne de la chaîne TV qui diffuse «The Running Man»...

Extrait d'un livre de Stephen King écrit sous le pseudonyme de Richard Bachman «Running Man» eut beaucoup de problèmes quant au choix d'un metteur en scène et d'un scénario définitif. Christopher Reeve devait en être la vedette. Le nouveau metteur en scène contacte Arnold Schwarzenegger qui accepte le contrat à condition d'approuver le scénario. Ce film a été tourné en septembre 1986 aux aciéries Kaiser de Fontana Californie, une usine désaffectée depuis 3 ans. Le budget, estimé au départ à 11 millions, serait passé à 28 millions.

Notre société a la passion des jeux télévisés. «Le jeu du défi» parle de ce phénomène, mais ce n'est pas un film à message. C'est avant tout un film-spectacle, une transposition des jeux du cirque dans une société future. Après «Rollerball», «La course à la mort de l'an 2000», «Le prix du danger», vous verrez une incroyable machine destinée à la distraction du peuple!

Galerie Action, saison 88-89

Jusqu'au 19 février pour les candidatures

Les artistes qui souhaitent exposer à la Galerie Action du Centre culturel Fernand-Charest à Saint-Jean doivent soumettre leur dossier avant le 19 février 1988.

La sélection définitive des exposants sera effectuée par un jury à la fin du mois de février et les expositions elles-mêmes débuteront en septembre 88. La programmation s'échelonnera jusqu'en août 1989.

■ **Les candidatures**

Les dossiers des candidat(e)s devront comprendre les items suivants: un curriculum vitae; de 10 à 20 diapositives des oeuvres avec identification; un court texte décrivant la démarche entreprise en arts.

Le tout devra être acheminé avant le 19 février à l'adresse suivante: Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, La Galerie Action, a/s M. Réjean Morin, coordonnateur, Casier postal 1025, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J3B 7B2. Pour de plus amples informations, communiquer au 346-5372 (861-3397 pour les gens de Montréal).

Admission: 3$ le mercredi au Capitol

SCHWARZENEGGER

14 ANS



EN VERSION FRANÇAISE

LE JEU DU DÉFI
THE RUNNING MAN

AU MÊME PROGRAMME



HORAIRE DU
22 AU 28 JANVIER 1988

Tous les soirs
programme complet 19 h
Dimanche après-midi
programme complet 13 h

CINÉMA CAPITOL
290, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 347-2037

Admission: 3$ le mardi à la Boîte à films

STUDIO 35

14 ANS



EN VERSION FRANÇAISE
GENERATION PERDUE (THE LOST BOYS)

ULTRA STÉRÉO

TOUS LES SOIRS: 19H ET 20H55

HORAIRE DU
22 AU 28 JANVIER 1988
Tous les soirs:
19h et 20h55
Dimanche:
13h, 14h55, 19h
et 20h55

STUDIO 16

"Une histoire délicieusement fantaisiste pour tous ! Tout simplement miraculeuse !" – Judith Crist



Retenu en 5e semaine

·piles non-comprises
version française de
·batteries not included

HUME CRONYN · JESSICA TANDY BRAD BIRD & MATTHEW ROBBINS
BRENT MADDOCK & S.S. WILSON MICK GARRIS JAMES HORNER
STEVEN SPIELBERG KATHLEEN KENNEDY FRANK MARSHALL
RONALD L. SCHWARY MATTHEW ROBBINS

TOUS LES SOIRS: 19H ET 21H

la boîte à films
35 A ST-JACQUES ST-JEAN, QUÉ. 346-4141

HORAIRE DU
22 AU 28 JANVIER 1988
Tous les soirs
19h et 21h
Dimanche 13h,
15h , 19h et 21h

ATTENTION: vente d'affiches «posters» à la Boîte à films le samedi 23 janvier de 13h à 15h



(photo François Melillo)

Trois sessions de 10 cours

La Maison sous les Arbres offre des cours d'art floral

Les personnes qui s'intéressent à l'art floral pourront bientôt en apprendre les secrets par le biais de cours dispensés ici-même dans la région.

michel PHANEUF

En effet, l'atelier-boutique «La Maison sous les Arbres» situé Route 133 à Saint-Athanase offrira sous peu une première série de 10 cours couvrant les différents aspects de l'art floral.

Bien que ces cours s'adressent aux débutants, leur contenu en demeure suffisamment complet pour intéresser la plupart des gens, souligne la responsable de cette initiative, Mme Muguette Forest-Pilon.

C'est ainsi que les techniques enseignées toucheront aussi bien les fleurs de soie que les fleurs naturelles, et notamment la conservation, le coupage, le brochage, etc. D'autres sujets tels la confection de corsages, de centres de table, de bouquets de mariée et d'arrangements mortuaires sont également au programme. Un volet marketing et décoration complètera le tout.

Première d'une série de trois, cette session de cours est prévue pour débuter vers le mois de mars prochain, chaque mardi soir de 20 heures à 22 h 30. Les personnes désirant s'inscrire ou obtenir davantage de renseignements à ce sujet peuvent communiquer avec Mme Forest-Pilon, au 347-1639.

Toujours à propos de la Maison sous les Arbres, l'instigatrice de cette entreprise rappelle aux artisans qui souhaitent confier de leurs oeuvres à cet atelier-boutique qu'ils sont toujours les bienvenus. Encore une fois, il leur suffit de prendre contact avec elle, au même numéro de téléphone.

En février au Centre culturel

Trois conférences pour mieux comprendre l'art

Le Service des Loisirs de Saint-Jean offre aux amateurs d'art de la région la possibilité de suivre un cours-conférence pour «apprendre à mieux comprendre la peinture».

Animé par M. Robert Bernier, ce cours vise à aider les participants à mieux analyser et apprécier les oeuvres d'art et ce, dans un langage clair, à l'aide d'exemples pertinents.

Le marché de l'art, la fiscalité et même la question des assurances figurent également parmi les autres sujets au programme..

■ Du 11 au 25 février

La session débutera le 11 février prochain et durera trois semaines, soit les jeudis 11, 18 et 25 février, de 19 heures à 22 heures.

Le coût, incluant les notes de cours, est de $45 pour les résidants de Saint-Jean-sur-Richelieu ($22.50 pour les personnes du 3e âge, les étudiants et les handicapés) et de $68 pour les non-résidants.

Les personnes intéressées peuvent dès maintenant s'inscrire, au Centre culturel Fernand-Charest, 190 rue Laurier à Saint-Jean. Pour de plus amples informations, il suffit de téléphoner au 346-5372, du lundi au vendredi de 9 heures à 20 h 30.

FESTIVAL SUISSE
Du 14 au 28 janvier
BROCHETTERIE
La Nouvelle
297, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 347-3922

346-0259
LE BAR DU PARC
35, rue de Salaberry
Dès le 21 janvier
VENEZ FÊTER LE RETOUR
du groupe
THE GAMBLERS
Les jeudis, samedis, vendredis et dimanches
de 21h30 à 3h30
MUSIQUE DE TOUS GENRES
RIGOLADE
tous les dimanches
avec PRIX DE PRÉSENCE

Paul LAFOREST
CLUB VOYAGES EDEN
en collaboration avec
LE CANADA FRANCAIS
Marjo
Le 7 février 1988
billets en vente immédiatement
PATRICK NORMAN
20 mars 1988
Billets en vente maintenant
HERBERT LEONARD
Billets en vente des maintenant
le dimanche 1er mai 1988
VICE ET VERSA
LE 14 FÉVRIER 1988
billets en vente maintenant
Au cours d'une commission parlementaire inter-provinciale à Ottawa portant sur le thème de la moralité publique, un sous-ministre sera pris à son propre jeu. Pour se sortir du guêpier, il entraînera sa femme, son secrétaire et beaucoup d'autres personnes dans un feu roulant de situations cocasses. Ray Cooney avait montré sa maîtrise du chassé-croisé dans HAUTE FIDELITE, avec VICE ET VERSA, il atteint de nouveaux sommets.
VICE ET VERSA
Une comédie de Ray Cooney
Mise en scène de Monique Duceppe
Traduction de Michel Dumont et Marc Grégoire
au Cegep de Saint-Jean-sur-Richelieu
Billets en vente au Carrousel au 348-6264

Richard Vilandré et Denise Dionne à la Galerie Action

Deux artistes-graveurs exposent leurs oeuvres à compter du 27 janvier

Richard Vilandré et Denise Dionne seront les deux prochains artistes à présenter leurs oeuvres à la Galeie Action du Centre culturel Fernand-Charest. Leur exposition conjointe, qui se tiendra à compter du 27 janvier, sera principalement consacrée à la gravure et à ses différentes formes.

Denise Dionne présentera ainsi des gravures en relief, des sérigraphies et des lino-montages. «Mon monde de perception est vaste, écrit-elle à propos de son art. Il est partout dans le quotidien, sur les coupures des murs dans les villes après la démolition, sur les craquelures d'asphalte, dans un rayon de soleil sur un objet, dans un objet trouvé dans la rue, sur la patine des murs (tôle rouillée des ruelles, etc...) Les beautés visuelles de la nature sont infinies et elles envahissent inconsciemment mon monde d'image en peinture et en gravure».

«J'aime la gravure pour son côté méditatif, ajoute-t-elle; le temps de réflexion entre l'exécution et l'oeuvre, et la construction de l'image qui se fait étape par étape. J'aime la gravure pour la finesse du médium, la sensibilité des papiers, la possibilité de transparence et tellement d'autres qualités propre à la gravure».

■ Richard Vilandré

Richard Vilandré exposera lui aussi des gravures, mais bien sûr créées selon le style qui lui est propre. «Je possède un tempérament particulier, affirme-t-il pour sa part; il faut que ma gravure s'appuie sur celui-ci et sur mes conceptions personnelles. J'aime les compositions qui s'écartent vers le haut, qui s'évasent. Mon travail a tendance à entourer les formes de plusieurs lignes qui fusent en oblique, dont la rigidité contraste avec la souplesse des volutes.

Ce qui m'intéresse en gravure, c'est la liberté d'avoir recours à tel ou tel procédé, selon mes intentions. Cette liberté demeure ma plus grande inspiratrice. Sur la planche ou en impression (l'épreuve de l'artiste) il ne faut pas se hâter pour conclure. L'artiste-graveur est obligé de «méditer» sur ses essais d'impression ou du moins s'y arrêter pour «raisonner» à chaque étape de sa démarche.

«Le graveur doit justifier ses coups de gouge et modifier la surface de sa planche de bois ou de métal pour ainsi améliorer constamment la qualité de son estampe. Ce n'est pas facile et ce n'est pas non plus amusant..., car l'amusant en gravure rejoint souvent l'éphémère».

L'exposition Vilandré-Dionne à la Galerie Action se tiendra du 27 janvier au 15 février. Plus de détails à ce sujet dans notre prochaine édition.

Avez-vous des projets pour nos archives?

La période d'inscription au programme d'aide financière des Archives nationales du Québec (ANQ) est présentement en vigueur. Les organismes intéressés à collaborer à la connaissance, à la mise en valeur et à la diffusion des archives québécoises ont jusqu'au 26 février 1988 pour s'inscrire à ce programme.

Pour y être admissibles, les organismes doivent avoir leur siège social au Québec et présenter des projets archivistiques reliés aux secteurs suivants: traitement des documents, préparation d'un instrument de recherche, conservation, mise en valeur, études et recherches. Les projets seront évalués par des spécialistes choisis à l'extérieur de la fonction publique.

Les formulaires d'inscription et les dépliants d'information sur ce programme d'aide sont disponibles dans les neuf centres des ANQ du Québec.

L'an dernier, le ministère des Affaires culturelles a versé une somme de 176 600$ répartie entre 36 organismes du Québec pour la réalisation de projets dans le cadre du programme d'aide financière des ANQ.

Marjo

À l'auditorium du Cégep
Le dimanche 7 février 1988, à 20h00
Gagnez une des deux paires de billets.
(Valeur $18.00 du billet)
(Gracieuseté Paul Laforest, LE CANADA FRANÇAIS)

Nom: .....

Adresse: .....

.....

Code postal: .....

Téléphone: .....

Attribution des prix: le mercredi, 3 février 1988 à 17 heures.
Pour être éligibles les coupons-réponses devront nous parvenir avant cette date.

OUVERTURE OFFICIELLE
le mercredi 20 janvier à 20 heures

Prix de présence, cocktails et canapés seront servis

Nuit Magique
Disco Bar

La discothèque pour les 21 ans et plus
«Dance music» et rétro des années 70

Heures d'ouverture
Du mardi au samedi: de 11h à 3h du matin
Dimanche: de 20h à 3h du matin

1050, du Séminaire Nord
Suite 12
Saint-Jean-sur-Richelieu

Tél.: 349-3334

Tenue soignee requise

FESTIVAL SUISSE

Du 14 au 24 janvier
BROCHETTERIE
La Nacelle
297, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 347-3922

activités littéraires

PAR JEAN-FRANÇOIS CRÉPEAU

Gatien Lapointe, l'homme en marche

Un livre est passé en fin d'été 87 à pas feutrés, sans tapage mais avec beaucoup de sensibilité et d'intelligence, un peu comme l'écrivain dont il est le sujet. **Gatien Lapointe, l'homme en marche** (une coédition des Écrits de Forge, de La Table Rase et de Schena) retrace à la manière de Bernard Pozier la vie et l'oeuvre du poète et animateur littéraire.

Cet ouvrage, qu'on m'a offert récemment en souhaitant que j'y trouve ce plaisir de lire éclatant en chronique, m'a profondément troublé. D'abord pour l'intimité du ton: celles et ceux qui y ont collaboré dévoilent leurs sentiments à l'égard de Lapointe. Puis parce que j'y ai découvert à sa pleine mesure un écrivain-poète dont j'avais, disons-le, mal apprécié l'oeuvre.

Rappelons que Gatien Lapointe a enseigné la littérature française et québécoise au Collège militaire royal de Saint-Jean, vers les années 1962 à 1969, et que Jean-Yves Théberge fut un proche de l'auteur de **Odes du Saint-Laurent**.

Revenant au livre de Pozier, son contenu retrace l'itinéraire de l'homme et de son oeuvre, le tout émaillé de nombreux textes du poète dont de larges extraits de sa correspondance avec Théberge.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est certes l'âme mise à nue par les nombreux témoignages. Lapointe aura marqué de diverses façons son entourage aussi bien que la littérature québécoise. Par son enseignement et son rôle de créateur-animateur des Écrits des Forges, à Trois-Rivières, il aura insufflé son art à ceux avec lesquels il a collaboré. Son extrême sensibilité à la vie éclate clairement de tous les textes en prose cités.

Quant à sa poésie, j'ai ici découvert qu'on en connaissait que la fine pointe d'un iceberg gigantesque et qu'il faudra encore un peu de temps pour enfin pouvoir goûter pleinement la totalité des textes qui composent son oeuvre.

Ce que je retiens surtout de **Gatien Lapointe, l'homme en marche**, c'est une atmosphère que je me plais à croire semblable à l'homme lui-même. Pozier et ses complices, une complicité née de leur amitié pour Gatien Lapointe, nous confient de précieuses confidences comme pour mieux nous faire partager leur bonheur d'avoir vécu dans son entourage. Comme si, au-delà de la mort, la présence de Gatien Lapointe par la voix de son oeuvre et de son souvenir se faisait plus déterminante. Voilà donc un livre à lire pour l'homme, son oeuvre et le prix de l'amitié.



pensées et dires

PAR JEAN-FRANÇOIS CRÉPEAU

Points de fuite et de sagesse

J'emprunte, assez curieusement d'ailleurs, le titre de ce billet à Hubert Aquin dont la mort il y a quelques années m'a profondément troublé durant de longs mois.

La mort, puisqu'il en est ici question, n'est-elle pas un point de fuite? Entendons-nous bien, je parle de la mort au sens général, c'est-à-dire de tout ce qui brise une continuité.

Ainsi, le sommeil en est un exemple troublant. Nécessaire à la machine humaine, il a des liens intimes avec la mort ultime. Ne parle-t-on pas de sommeil éternel ou de dernier repos? Pourtant, sans sommeil nous aurions peine à survivre.

Comme je l'ai déjà écrit, la vie est une maladie mortelle. Pourtant, nous faisons tout pour nous la garder et même en tentant d'entretenir un état de santé supérieur. La vie comme point de fuite! Mais alors, que fuit-on réellement?

Il y a différentes façons de fuir et ces points de fuite régissent constamment notre existence. Plus marqués chez les uns que chez les autres, plus intimes ou plus sociaux, ces points distinguent tout un chacun.

Poussé au maximum, une aptitude ou un talent fait fuir le sujet dans les plus profonds retranchements de sa science. Il en va ainsi pour toutes les activités, quelqu'elles soient, qui nous amènent à nous identifier, à nous particulariser.

La situation extrême a peut-être son siège dans ce que certains nomment folie, là où la raison rompt avec l'illusion. Chose certaine, l'illusion semble souveraine au monde de la fuite puisqu'elle a priorité sur la majorité des folies, surtout celles qu'elle s'empresse d'identifier et d'analyser.

Au demeurant, la santé des êtres habite dans la multitude de points de fuite qu'ils se composent. S'ils sont à la mode, ils risquent de rapidement s'enliser dans l'usuel. S'ils sont nettement marginaux, ils auront une survie longue et parfois pénible.

Il n'en est pas moins vrai que tous les points de fuite réunis font l'éloge de la sagesse puisque c'est en elle qu'ils trouvent leur essence. Pouvoir sciemment fuir, c'est choisir une avenue de la sagesse, une fenêtre jetant sa lumière sur le terne de l'existence.

«VICE ET VERSA»
PIÈCE DE THÉÂTRE



À l'auditorium du Cégep
Le dimanche 14 février 1988, à 20h00
Gagnez une des deux paires de billets.
(Valeur $18.00 du billet)
(Gracieuseté Paul Laforest, LE CANADA FRANÇAIS)

Nom: .....

Adresse: .....

.....

Code postal: .....

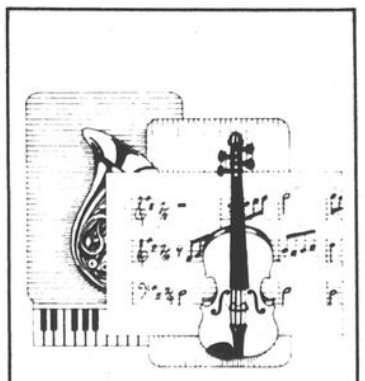
Téléphone: .....

Attribution des prix: le mercredi, 10 février 1988 à 17 heures.
Pour être éligibles les coupons-réponses devront nous parvenir avant cette date.

Vous pouvez faire parvenir vos coupons-réponses à l'adresse suivante: 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6Z8 ou venir les porter au journal.
Tout litige quant à l'attribution de ces prix peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec. Par ailleurs, comme le stipulent les règlements de la loterie, «la personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés, ne peuvent pas participer à ce concours.
Les gagnants seront avisés par téléphone et pourront venir réclamer leur prix au secrétariat de la rédaction durant les heures ouvrables.
Vous pouvez venir consulter les règlements des concours au secrétariat du journal aux mêmes heures.

Musique classique
École polyvalente Pierre-Laporte
(Commission scolaire Sainte-Croix)

AUDITIONS 1988



Le cours concentration-musique de l'école Pierre-Laporte est un **programme unique en son genre** et accessible à tous les élèves (garçons et filles) du cours secondaire résidants au Québec.
Ce cours permet aux élèves de poursuivre, dans la même institution, leurs études secondaires régulières ainsi qu'une pratique intensive de la musique classique.
Il s'adresse essentiellement aux candidats désireux de faire une carrière professionnelle en musique.
Ce programme se poursuivra au niveau collégial. Il est le résultat d'une entente entre la Commission scolaire Sainte-Croix et l'Ecole de Musique Vincent-d'Indy.

PRÉALABLES:
- secondaire I: aucun préalable n'est exigé sauf en violon
- secondaire II-III-IV: préalables plus avancés

PROGRAMME
Leçons individuelles d'instrument
Musique de chambre et orchestre sous la direction de M. Alexander Brott.
Cours collectifs:
- chorale
- connaissance de la littérature musicale
- culture auditive - théorie musicale

INSTRUMENTS ENSEIGNÉS
- instruments à cordes
- instruments à vent
- percussion
- piano et guitare

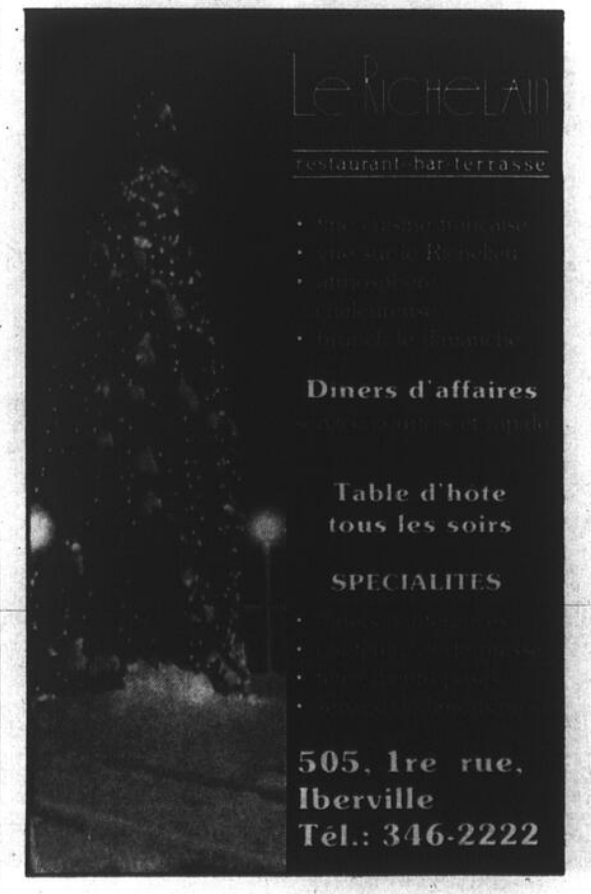
Appel spécial pour les instruments suivants:
Alto, violoncelle, contrebasse, cor français et basson

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES:
Les élèves bénéficieront de la gratuité scolaire et ceux qui devront prendre pension auront droit à une bourse.

LIEUX ET DATES DES AUDITIONS: ST-JEAN
Polyvalente Armand-Racicot
940, boul. Normandie
Le dimanche 31 janvier 1988, 14 heures
POUR RENSEIGNEMENTS: **M. Jean-Guy Therrien**
(514) 739-6311

Cours d'art
débutants et avancés
- DESSIN-AQUARELLE
- DESSIN-GRAVURE
- DESSIN-MODELAGE
- DESSIN-PEINTURE

Lundi - mardi - jeudi pour les adultes
Samedi pour les adolescents
À LA
GALERIE DENISE GOULET-RAYMOND
446, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
RENSEIGNEMENTS:
346-2665
349-5588
Mercredi et vendredi, je serai à l'atelier de Sylvie Gagnon
Napierville245-7502





plus de 70 ans de souvenirs

PAR ME RODOLPHE FOURNIER

La rivière Richelieu en hiver

Vers 1935 et avant, la rivière Richelieu servait en hiver, à faire du patinage, du ski, etc, ou à recevoir les traîne-sauvages et traîneaux glissant de ses berges. Avant l'arrivée des réfrigérateurs dans nos résidences, les riverains venaient y chercher leurs blocs de glace, même longtemps après 1935, comme le faisait par exemple Philippe Baillargeon qui desservait les villes d'Iberville et de Saint-Jean, son entrepôt était situé à Iberville.

Sur cette rivière, j'ai vu deux genres de sport: les courses de chevaux et les «iceboats» (appelés aussi yatchting sur glace).

Les chevaux étaient alors indispensables tant à la ville qu'à la campagne. Ils étaient donc nombreux, de toutes races et de tous calibres. Chaque propriétaire avait le meilleur; c'était un fréquent sujet de conversation.

C'est à Saint-Mathias que, de 1917 à 1920, j'ai vu des courses de chevaux sur la glace du Richelieu, entre cette localité et l'île Goyer.

Ces courses se faisaient le dimanche après-midi. Le crieur à la porte de l'église en annonçait l'heure et l'endroit exacts.

Les chevaux étaient attelés à un sulky avec roues comme ceux sur les ronds de course, l'été. L'enthousiasme était grand chez les conducteurs comme chez les spectateurs.

Je n'assistai que peu souvent à ces spectacles. Le froid et le vent du nord étaient quelquefois de la partie. Lorsque je sentais que mes pieds commençaient à être aussi gelés que mon nez, je prenais le chemin de la maison.

Lorsque je m'établis à Iberville, j'ai vu un autre sport qui, de mon temps, n'existait pas a Saint-Mathias: le «iceboat».

Il s'exerçait à partir du pont du Canadien National quand la glace était assez épaisse, jusqu'à l'Île-aux-Noix, soit une douzaine de milles. Cette glace, alors était généralement belle comme un miroir, au moins près de nos villes.

C'est François-Xavier Goyette, d'Iberville, qui peu après 1900, lança ici ce sport après avoir fabriqué son propre «iceboat». Il savait que ce sport était populaire sur le lac de Pointe-Claire.

Un «iceboat» est formé de trois bases en madriers de 10 pouces de largeur et 2 pouces d'épaisseur environ, formant un triangle. Sa partie avant mesure près de douze pieds et repose sur deux patins, l'un à chaque extrémité. À l'arrière, sur un espace d'environ deux pieds, est un troisième patin qui, pivotant, sert de gouvernail. Le tout est surmonté d'un mât d'une huitaine de pieds de hauteur, placé assez en avant, qui soutient une voile de douze pieds de base et trois pieds de largeur environ, à sa partie supérieure, quand ce n'était pas un triangle.

Il va à la vitesse du vent, soit jusqu'à 70 milles à l'heure.

F.X. Goyette aida ses quatre fils: Wilfrid, Arthur, Roméo et Léo à construire, chacun le leur. Il fit de même envers des amis, particulièrement: Ed. Thuot et François Mailloux. Il ne voulut pas être payé pour cela. Léo Goyette fit de même pour d'autres. Michel Vadnais construisit le plus gros «iceboat», soit le double des mesures précitées. Ces amateurs étaient tous d'Iberville, sauf «Baby» Wilson, qui était de Saint-Jean, et qui possédait son propre «iceboat».

Ce sport prit fin définitivement vers 1948, parce qu'il y avait trop de neige sur la glace.

J'ai pu publier ces notes grace à la documentation que m'ont fournie M. et Mme Léo Goyette, d'Iberville.

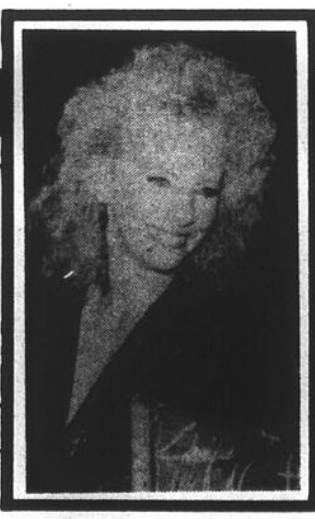
Voici une photo d'un iceboat dont la toile supérieure est pointue, alors que celle qui était en usage ici était d'environ de trois pieds de largeur dans le haut. Si un lecteur veut bien me faire parvenir une photo de celui-ci, je la publierai ici.

Restaurant aux chutes de Richelieu
Brunch
tous les dimanches
adultes: 17$
enfants (10 ans et moins): moitié prix
gastronomie italienne
fruits de mer
■ Menu pour gens d'affaires
■ Table d'hôte du soir et menu gastronomique
486, 1re rue, Richelieu
TÉL.: (514) 658-6689

RESTAURANT CHEZ BILBO
VOISIN DU BAR MERLIN
92, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
Bilbo se repose du 12 au 25 janvier 1988
Philippe Hamelin, chef-propriétaire
Tél.: 358-1292

Le Ritz
BAR SALON
530, 1ère Rue, Iberville
347-1018
Ouvert tous les jours à partir de 10 h.
DISCO AMBIANCE
du Jeudi au Dimanche,
avec nos D.J. à partir de 21 h.
LES HEURES JOYEUSES
de 21 h. à 22 h.
du Jeudi au Dimanche
Les 21, 22, 23 et 24 janvier
et 28, 29, 30 et 31 janvier
SPECTACLE
pour les fans de rock:
Le groupe AZ
à venir en février:
GAUTHIER

SOUPER DANSANT
avec
Monique Vermont
en spectacle
tous les samedis soirs



Super-forfait 3 jours/2 nuits
5 repas plus 1 souper dansant avec spectacle
2 couchers et une soirée casino
2 personnes par chambre - 1 lit
88,50 par personne Taxe et service inclus
Aussi disponible Forfait d'une nuit
- soit avec casino ou soit avec souper dansant
Tous les dimanches BRUNCH AU CHAMPAGNE 10,95
Dimanches soirs BUFFET CHAUD ET FROID à volonté 12,95 par personne
Auberge Motel Marieville Inc.
restaurant de distinction - salle de réceptions - bar
217, rue Chambly, Marieville 460-2191

LE SPORT

Daniel Laplante aux Jeux Olympiques

■ Seul Québécois patrouilleur de ski de fond et de biathlon à Calgary

Isabelle Brasseur, la patineuse johannaise, est la seule athlète du Haut-Richelieu qui a une chance de participer aux Jeux Olympiques d'hiver de Calgary. Mais un autre Johannais est assuré d'être dans le feu de l'action...comme officiel. Daniel Laplante fait en effet partie de la quarantaine de patrouilleurs de ski de fond sélectionnés pour travailler aux J.O. en février prochain.

M.Laplante est le seul Québécois retenu pour patrouiller dans cette discipline. Et à 26 ans, un des plus jeunes.



yves MALLETTE

Faut dire que les Québécois n'étaient pas légion à postuler. M. Laplante pense que les communications uniquement en anglais ont éloigné quelques francophones compétents. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas uniquement à cause de son bilinguisme que Daniel Laplante prendra l'avion pour Calgary le 5 février.

■ Expérience

Premièrement, il s'y connaît en ski de fond. Le Johannais est en effet impliqué depuis six ans au sein de la Patrouille canadienne de ski à titre de patrouilleur de ski.

M. Laplante a occupé à peu près tous les postes de direction au sein de l'organisme. Présentement, il travaille bénévolement à titre de conseiller nordique dans la zone des Cantons de l'Est. Ce qui veut dire qu'il supervise le travail d'une quarantaine de patrouilleurs répartis dans quatre centres de ski.

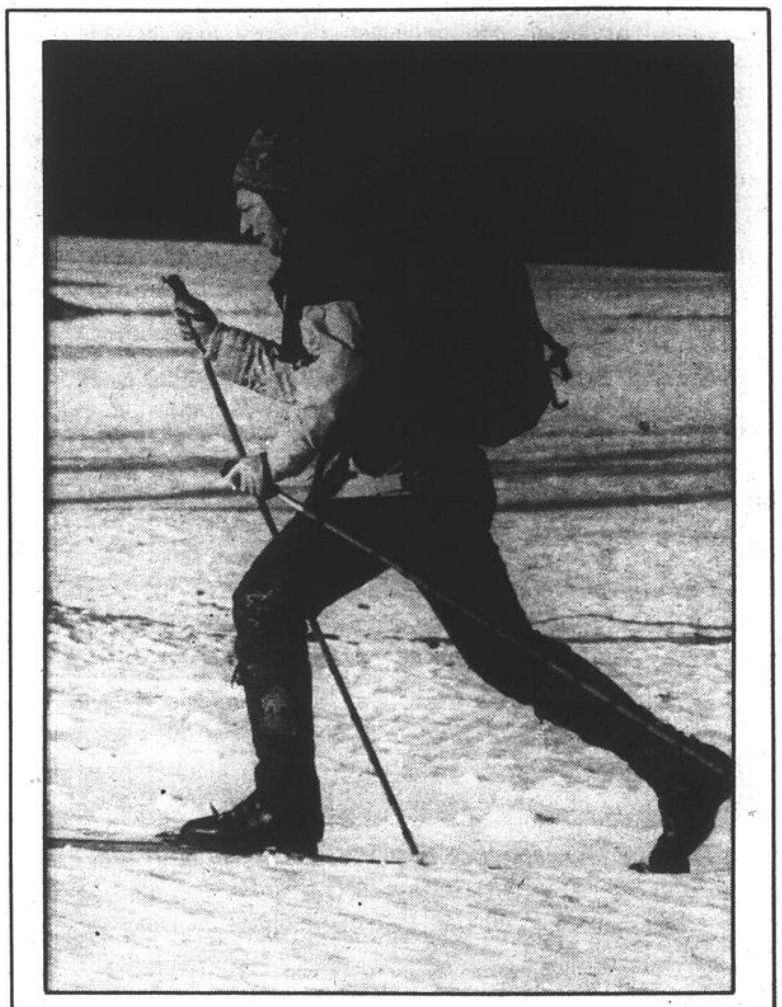
Malgré tout, sa sélection pour Calgary n'est pas venue automatiquement.

■ Préparatifs

Dès 1985, la Patrouille canadienne de ski a commencé son recrutement en prévision des Jeux de 88. Daniel Laplante s'est montré intéressé. Il a participé à des entrevues, prit part à des sessions d'entraînement et suivi des cours dans le but de parfaire sa formation en premiers soins.



Le menuisier de Saint-Jean avoue que l'aventure olympique lui coûtera beaucoup plus cher qu'il ne se l'était imaginé. Mais une occasion semblable ne se présentera pas souvent.



Le Johannais Daniel Laplante est le seul Québécois qui participera aux Jeux Olympiques de Calgary à titre de patrouilleur de ski de fond. (Photos François Melillo)

Un travail délicat

Dans le cadre des Jeux olympiques de Calgary, les compétitions de ski de fond et de biathlon se dérouleront du 14 au 27 février au Centre nordique de Canmore situé à la frontière de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La piste traverse le parc de Banff, à «fleur de montagnes».

■ Onze compétitions

Pour sa part, le patrouilleur Daniel Laplante devrait être là-bas du 29 janvier au 2 mars. Avant l'inauguration des Jeux, il prendra part aux entraînements des athlètes qui se feront pendant deux semaines. Après la période des Jeux, M. Laplante ne quittera pas immédiatement. Il devra participer avec les autres patrouilleurs à la rédaction d'un rapport final des compétitions.

Au coeur des Jeux maintenant, Daniel Laplante, qui pratique le métier de menuisier à Saint-Jean, sera impliqué dans au moins 11 compétitions en ski de fond et en biathlon, une compétition sportive qui associe le tir à la carabine avec le ski de fond.

■ Risques

Grosso-modo, le rôle du Johannais consistera à se stationner dans des endroits à risques et à se tenir prêt à toute éventualité pour secourir les athlètes en difficulté.

«C'est à ces endroits que vont être tout le monde, entraîneurs, représentants des médias, officiels et spectateurs. Ça va être sans doute impressionnant. Nous, nous serons les premiers à s'approcher d'un athlète en difficulté.

«Notre tâche est délicate en cas d'accident. Car si nous touchons à un fondeur, ce dernier sera automatiquement disqualifié. Il faudra donc, malgré la barrière des langues, être absolument certain de ce qui se passe avant d'agir», raconte Daniel Laplante.

En tous les cas, il y en a un que Daniel Laplante n'aura pas de diffulté à comprendre. Le Québécois Pierre Harvey, champion mondial, sera évidemment de la partie. Il est même un de ceux qui sont les plus susceptibles de remporter l'or en ski de fond. Si le meilleur espoir québécois atteignait son but, il y a un Johannais qui pourra se vanter d'avoir été le témoin privilégié de cet exploit.

En février 1987 M. Laplante a eu l'occasion de se familiariser avec le parcours olympique lors d'une session de formation dispensée là-bas. Pour se faire la main, le Johannais et les autres candidats ont patrouillé les compétitions pré-olympiques, dont la Coupe du Monde de biathlon. C'est à cette occasion que Daniel Laplante a appris la bonne nouvelle. Ses services étaient retenus pour les J.O.

Depuis, M. Laplante a continué à suivre des stages de perfectionnement. Aujourd'hui, il est ferré dans à peu près tous les domaines, en premiers soins, en réanimation cardiaque, en maniement de traîneau, survie en eau froide, etc. Car les patrouilleurs affectés aux courses doivent rencontrer des standards très élevés pour être en mesure de patrouiller les pistes et collines.

D'autant plus que le parcours olympique n'en est pas un des plus faciles, semble-t-il. «Il n'y a pas 300 mètres de plat sur tout le parcours de plusieurs kilomètres qui compte environ 125 intersections», révèle Daniel Laplante.

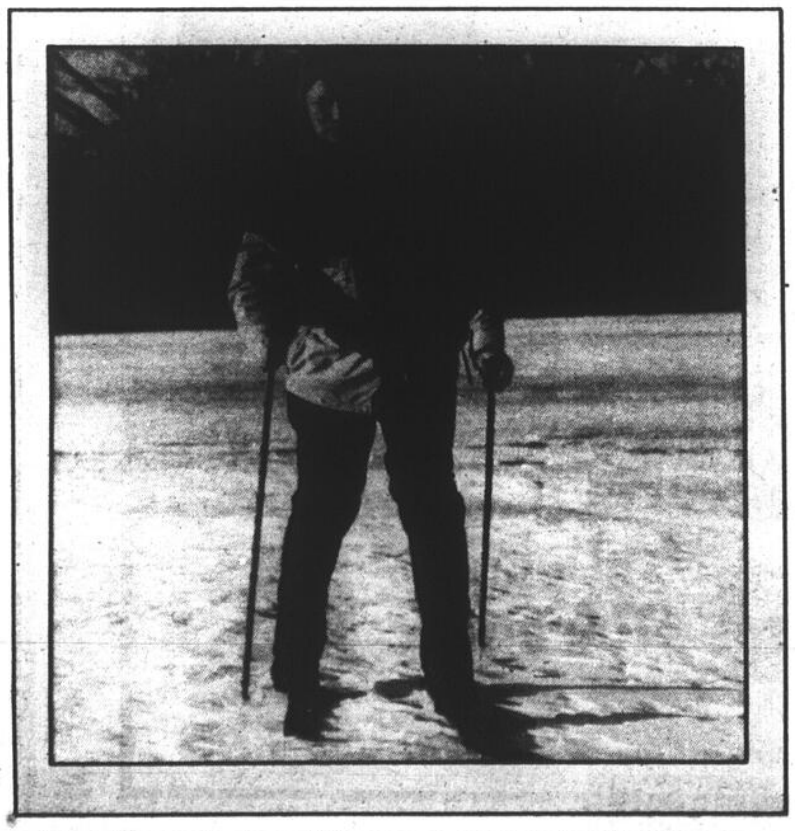
■ Financement

L'aventure olympique coûtera cher à Daniel Laplante qui ne s'attendait pas à être payé...mais qui ne s'attendait pas non plus à débourser beaucoup.

Récemment, il a appris qu'il lui faudra fouiller dans ses poches pour vivre son expérience olympique. «Seuls les repas nous seront fournis. Et encore, nous pourrons manger gratuitement seulement les jours où nous allons patrouiller. Pour le reste, le transport par avion, l'hébergement et l'habillement, l'équipement, tout est à mes frais. Je m'attendais à un support financier plus important», avoue le Johannais qui résidera à l'Auberge de jeunesse de Banff le temps des Jeux. Il devait partir le 29 janvier, mais pour couper le plus possible dans les dépenses, M.Laplante partira le 5 février, une semaine plus tard que prévu.

Malgré cette mauvaise nouvelle, Daniel Laplante a choisi de persévérer. Il avait déjà investi beaucoup dans l'aventure. Trop tard pour faire marche arrière. «Premièrement, j'ai la chance de travailler pour mon père, ce qui ne cause pas trop de problème au niveau de mon emploi. Et d'autre part, il y a plus d'un an que je consacre beaucoup d'énergie à me préparer. Alors, pourquoi abandonner si près du but?».

Par ailleurs, Daniel Laplante parle de l'esprit qui entoure l'événement pour expliquer sa volonté d'être de la partie à Calgary. «Je vais participer à un événement unique. Je n'aurai probablement pas la chance de revivre ça dans ma vie. De plus, lors de mon stage là-bas, il s'est créé un excellent esprit de camaraderie entre les patrouilleurs. C'est un peu pour ça que j'y retourne...même si ça me coûte cher», fait comprendre M. Laplante qui attend impatiemment des nouvelles d'une compagnie de Saint-Jean qui serait intéressée à le commanditer.



Daniel Laplante devra faire preuve de perspicacité et de tact aux Jeux de Calgary. S'il touche à un athlète, ce dernier sera automatiquement disqualifié.

Les motoneigistes y étaient, le plaisir aussi

■ Le Yamafest de Napierville accueille 350 motoneigistes

La neige n'était pas au rendez-vous pour la première édition du Yamafest qui s'est déroulé dimanche dernier à Napierville. Malgré cela, environ 350 mordus de la motoneige ont fait l'essai des tout derniers modèles Yamaha. Les amateurs ont également eu l'occasion de se mesurer à la motoneige truquée...

Dans l'après-midi dimanche, il ne restait plus que quelques dizaines de motoneigistes au Yamafest. Mais le

sophie GAGNON

matin, il y avait foule. Environ 210 adultes ont pris le brunch et un total de 350 personnes ont fait gratuitement l'essai des motoneiges Yamaha. Les profits du brunch seront versés à tous les clubs faisant partie de l'A.T.M.R. et serviront à améliorer la signalisation sur les sentiers de même qu'à promouvoir le sport de la motoneige en diffusant une carte des sentiers du côté des États-Unis.

«Même si la température n'était pas de notre bord, la première édition du Yamafest est un succès. Toutefois, l'an prochain, le Yamafest sera probablement présenté en début de saison et il devrait se dérouler à l'intérieur, dans une aréna par exemple», explique Richard Decelles, président de L'A.T.M.R. M. Decelles note que plusieurs des personnes qui ont participé à l'activité sont des anciens motoneigistes qui sont venus constater combien ce sport a évolué au fil des ans.

■ Motoneige truquée

Le jeu de la motoneige truquée consistait à contourner des bornes avec une motoneige, un jeu d'enfant, quoi. Du moins, c'est ce que croyaient la plupart des motoneigistes rassemblés au Motel Continental pour le Yamafest. Sauf que la motoneige truquée avait une caractéristique bien spéciale: quand le conducteur tournait les guidons vers la droite, les skis tournaient vers la gauche et vice-versa.



En plus des essais gratuits de motoneiges, des jeux d'adresse étaient au programme du Yamafest. (Photos François Melillo)

Le petit jeu a donné droit a des chutes spectaculaires et les bornes en ont pris pour leur rhume. Bien des motoneigistes, le sourire en coin au signal du départ, avaient la tête basse à la fin de l'épreuve. Même Raymond Varin, concessionnaire Yamaha de Napierville et co-organisateur du Yamafest avec l'Association touristique des motoneigistes du Richelieu (A.T.M.R.), a connu sa part de difficultés dans cette épreuve, en voulant trop bien faire pour impressionner les spectateurs.

■ Gagnants

À la fin de la journée, les gagnants des différents jeux d'adresse ont été couronnés. Robert Courville du Club de motoneige du Haut-Richelieu a remporté l'épreuve de La Motoneige truquée avec un chrono de 32 secondes.

Quant au jeu Les Yeux bandés, Éric Besner et Gaétan Besner du Club de motoneige de Saint-Rémi ont réussi le meilleur temps. Rita Varin et Gertrude Fortier du Club de motoneige du Haut-Richelieu ont pour leur part décroché le prix citron dans cette épreuve.

Au souque à la corde, les représentants du Club de motoneige du Haut-Richelieu ont eu le meilleur sur ceux du Club de Saint-Constant.

■ Journee pistes ouvertes

La prochaine activité du Club touristique des motoneigistes du Richelieu aura lieu les 5, 6 et 7 février lors du Festival de motoneige de Valcourt. Ensuite, le 14 février, les motoneigistes américains pourront se promener gratuitement sur les pistes de l'A.T.M.R. Les voisins des États-Unis seront reçus au Club Belgo pour un brunch. La semaine suivante, toujours si la température le permet, ce sera au tour des Américains de rendre la politesse aux motoneigistes de l'A.T.M.R.

Films enchanteurs, assistance décevante

■ Seulement 800 personnes à la Soirée de chasse et pêche O'Keefe

La première Soirée de chasse et pêche O'Keefe de 1988 n'a attiré que 800 des 2 000 amateurs de plein air attendus le 12 janvier dernier au Centre Saint-Luc.

sophie GAGNON

Mais si les profits sont à la baisse pour l'Association de chasse et pêche de Saint-Jean-Iberville, les spectateurs, eux, en ont eu pour leur argent avec quatre films en primeur et une dizaine de kiosques à visiter.

■ Retard

«Nous avons eu les billets pour la Soirée de chasse et pêche O'Keefe au moins trois semaines en retard, ce qui nous a empêchés d'atteindre notre objectif de l'an dernier, soit 2 000 personnes», affirme Claude Goyette de l'Association de chasse et pêche de Saint-Jean-Iberville. Encore cette année, c'est à cet organisme que seront versés les profits de l'activité qui se chiffrent à environ $2 000.

En plus de la présentation de films et de la visite de kiosques, de nombreux tirages de prix de présence étaient au programme de la soirée. Yves Laporte d'Iberville a gagné le plus gros cadeau, un moteur électrique.

■ Pêche blanche

Par ailleurs, la prochaine activité de l'Association de chasse et pêche de Saint-Jean-Iberville est la pêche aux petits poissons des chenaux, le 30 janvier prochain à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Malheureusement pour les retardataires, il ne reste plus de places disponibles en vue de cette sortie.

Ceux qui auront manqué l'excursion à Sainte-Anne-de-la-Pérade pourront se reprendre le dimanche 7 février lors du Tournoi de pêche sur la glace à la Baie Missisquoi. Les pêcheurs ont rendez-vous à 8 heures le matin chez le pourvoyeur Miller et le tournoi se termine à 15 heures.

Les participants ont droit à un maximum de six brimbales et devront tous pêcher à l'intérieur d'un territoire limité. Toute la journée, des rafraîchissements gratuits seront distribués, question de se réchauffer un peu. À 15 heures, les champions seront couronnés dans différentes catégories: le poisson le plus bizarre, le plus gros doré, le plus gros brochet et naturellement...la plus grosse perchaude!

Le coût de participation: $3 pour les membres, $6 pour les non-membres et $1 pour les enfants âgés de moins de 16 ans. Pour obtenir de plus amples informations, communiquez avec Claude Goyette au 346-9678.

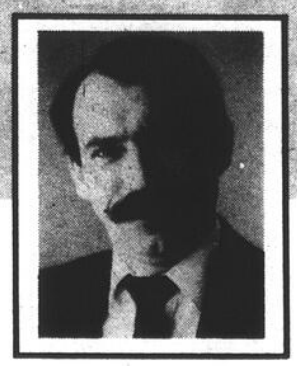


Environ 800 amateurs de plein air ont assisté à la Soirée de chasse et pêche O'Keefe, le 12 janvier dernier. Les organisateurs en attendaient 2 000.(Photo François Melillo)

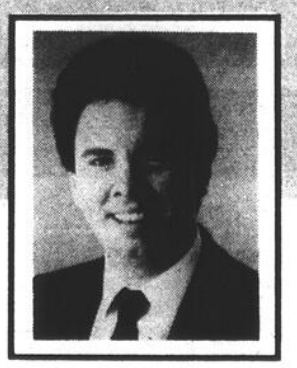
La bisevenue... bienvenue!



À PARTIR DE 9970$
taxe et préparation en sus



Michel Bessette
Directeur général



Ronald Meunier
Conseiller

SUZUKI FORSA
225, rue Jacques-Cartier sud
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-9011

St-JEAN SUZUKI
GROUPAUTO Lambert

Des raquetteurs en pleine forme

Le peu de neige n'a pas empêché 70 marcheurs et coureurs en raquettes de réussir des temps records lors d'une compétition organisée par le Club des raquetteurs Champlain de Saint-Jean. Dans les épreuves de marche forcée et les courses qui avaient lieu derrière l'école Bouthillier, les 16 raquetteurs johannais ont accumulé 26 médailles.

sophie GAGNON

D'abord, la marche forcée. Il s'agit d'une épreuve durant laquelle il faut franchir une distance donnée le plus rapidement possible en gardant toujours une raquette en contact avec le sol.

■ **Onze médailles**

Les membres du Club des Raquetteurs Champlain ont récolté 11 médailles en marche forcée. Du côté des filles, Valérie Vaillancourt a décroché l'or chez les 6-7 ans tandis que Line Portelance et Mélanie Daudelin enlevaient respectivement l'argent et le bronze chez les 8-9 ans. Elizabeth Vaillancourt a fini troisième parmi les filles de 10-11 ans pendant que Line Dextradeur méritait la médaille d'or chez les 14 ans et plus. Dans cette catégorie, Nathalie Laberge a terminé au troisième rang.

Sylvain Portelance est le plus jeune médaillé chez les garçons avec une deuxième place parmi les marcheurs en raquettes de 8 et 9 ans. Quant à Martin Laberge, il a été le premier à croiser le fil d'arrivée chez les 11-12 ans tandis que Steve Dextradeur réalisait le même exploit chez les 12-13 ans.

Dans la catégorie *old timers*, réservée aux sportifs de 35 ans et plus, Gilles Dextradeur a décroché la médaille de bronze. Roger Vaillancourt, le vétéran de 72 ans du Club des Raquetteurs Champlain, a terminé l'épreuve sans pour autant se retrouver parmi les médaillés. Finalement, Alain Vaillancourt a fini au troisième rang dans l'épreuve du 8 km.

■ **Course**

Des courses de 50 et 100 mètres étaient également au programme de la compétition de samedi dernier. Line Dextradeur a raflé l'or dans les deux épreuves, tout comme Steve Dextradeur. Quant à Gilles Dextradeur et Alain Vaillancourt, ils ont ajouté chacun deux médailles de bronze à leur collection. Dans l'épreuve du 50 mètres, Mélanie Vaillancourt a fini bonne première tandis que Sylvain Portelance se contentait de la deuxième place dans sa catégorie.

Martin Laberge a lui aussi connu une bonne journée avec une médaille d'or au 50 mètres et une d'argent au 100 mètres. Quant à François Dextradeur, il s'est illustré au 50 mètres avec une deuxième place et au 100 mètres avec une troisième position. Nathalie Laberge a clôturé le bal avec une médaille d'argent au 100 mètres, dans sa catégorie.



Même si un peu plus de neige n'aurait pas fait de tort, il y avait quand même 70 participants à la compétition organisée par le Club des raquetteurs Champlain de Saint-Jean. (Photo François Melillo)



Les patinoires aux patineurs!

Les responsables des patinoires extérieures d'Iberville ont décidé de renforcer la politique de patinage sur les quatre aires glacées situées dans les cours des écoles primaires d'Iberville. Des panneaux ont été installés, rappelant les heures réservées au patinage et celles allouées au hockey.

Les samedis et dimanches de 13 h 30 à 16 heures et de 19 à 21 heures, le patinage libre est à l'honneur, tout comme les mardis, mercredis et jeudis de 18 h 30 à 21 heures. Les lundis et les vendredis, de 18 h 30 à 21 heures, les quatre patinoires sont réservées au hockey. (Photo François Melillo)

Courez la chance de gagner



Détroit-Canadien

Au Forum de Montréal
Le samedi, 6 février 1988 à 20h05
Gagnez une paire de billets dans la section Rouge.
(Valeur $24.00 du billet)
(Gracieuseté LE CANADA FRANÇAIS)

Nom: .....

Adresse: .....

.....

Code postal: .....

Téléphone: .....

Attribution des prix: le vendredi, 29 janvier 1988 à 17 heures.
Pour être éligibles les coupons-réponses devront nous parvenir avant cette date.

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE ...vous pouvez vous y fier!

LAISSEZ VOTRE VÉHICULE entre bonnes mains!



POUR TOUTES LES MARQUES D'AUTOS ET DE CAMIONS LÉGERS

PEINTURE DÉBOSSELAGE

■ MÉCANIQUE
■ ÉLECTRICITÉ
■ ÉLECTRONIQUE



PNEUS GARANTIS contre les hasards de la route

REMORQUAGE 24 HEURES



grossiste de pièces
Mopar Autopar
CHRYSLER

Théberge
AUTOMOBILE LTEE ST. JEAN
778, rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-3838



Le Ritz a glissé en deuxième position à la suite d'une défaite surprise contre La Pointe aux Cafés dimanche dernier. (Photos François Melillo)



L'équipe J.M. Sports-Méridien se débrouille tant bien que mal avec un nombre réduit de joueurs.

L'intermédiaire se porte bien à Iberville

Tout fonctionne rondement au sein de la Ligue de hockey intermédiaire Molson d'Iberville qui en est à sa cinquième saison d'activités. C'est du moins ce qu'affirme Guy Larivière, le président du circuit. M. Larivière ne manque pas de mentionner que la ligue d'Iberville présente toujours le meilleur calibre de hockey dans la région, après les Castors du junior majeur.

Cette année encore quatre équipes forment les cadres du circuit: Le Ritz, La Pointe aux Cafés, le Barlu-

yves MALLETTE

Délo Sports et le J.M. Sports-Méridien.

■ Course

Avec encore trois matches à jouer au calendrier régulier, la course au championnat se poursuit de plus belle alors que trois équipes sur quatre peuvent encore aspirer au premier rang.

La Pointe aux Cafés, que plusieurs voyaient comme l'équipe à battre cette saison, végète dans la cave du classement. Mais dimanche dernier, l'équipe de la Pointe s'est rapprochée à sept points de l'avant-dernière position. Il semble que l'entraîneur de La Pointe prépare déjà ses troupes pour les séries éliminatoires...

Le Ritz occupait la tête du classement avant de glisser en deuxième à la suite d'une défaite dimanche dernier. «Grâce à une très bonne défensive et à un beau jeu d'ensemble, cette équipe à réussi à se hisser en tête et à conserver sa position pendant longtemps», révèle M. Larivière. C'est le Barlu-Délo Sports qui vient de s'installer en tête du classement. Cette équipe regroupe à peu près les mêmes joueurs depuis environ quatre ans. «Même s'il s'agit d'une équipe plus ou moins disciplinée, le Barlu-Délo Sports se veut une des forces de la ligue», fait savoir le président.

Enfin, en troisième position, on retrouve le J.M. Sports- Méridien. «Cette équipe possède un très bon gardien, commente Guy Larivière. Si le J.M. Sports-Méridien pouvait compter sur un plus grand nombre de joueurs, il se retrouverait assurément en bien meilleure position».

■ Règlements

Par ailleurs, la mise en vigeur de plusieurs règlements particuliers au sein de la Ligue de hockey intermédiaire Molson d'Iberville a généré une meilleure attitude chez les joueurs, note Guy Larivière. Premièrement, les dirigeants ont adopté une variation de la formule SCORE. Non pas au niveau du comportement, mais de la production. Chaque période gagnée vaut deux points et à la fin, l'équipe gagnante voit trois points ajoutés à son total.

En ce qui concerne les punitions, M. Larivière mentionne aussi que les choses sont relativement calmes dans ce circuit qui a connu des heures beaucoup plus mouvementées.

«Nous avons sévi dès le premier mois du calendrier en suspendant 7 ou 8 joueurs. Tout le monde a compris et les choses sont rentrées dans l'ordre», indique Guy Larivière.

Au sein de la ligue intermédiaire, après six punitions mineures infligées à une équipe, cette formation doit faire face à un lancer de punition. Il y en a un autre après 9 punitions, un autre après 12 et ainsi de suite. D'autre part, un joueur est expulsé du match dès sa deuxième «punition de bâton».

«Ces règlements refroidissent les ardeurs des plus turbulents, note M. Larivière. Les gars se calment car ce sont leurs propres coéquipiers qui le rappellent à l'ordre».

■ Arbitres

Parlant punitions, comment ne pas parler des arbitres? Pour une deuxième année, les responsable de la ligue ibervilloise ont recours à un groupe d'arbitres formé par les pompiers de Montréal. Les dirigeants sont très satisfaits du travail des officiels.

«Il s'agit d'un groupe d'une cinquantaine d'arbitres qui viennent à tour de rôle. Nous ne voyons donc les mêmes arbitres que deux fois durant la saison. Ils arbitrent à deux et les deux peuvent donner des punitions. Ça va très bien comme ça», souligne le président de la ligue.

Selon M. Larivière, le gros avantage à recourir à des arbitres de l'extérieur, c'est qu'ils ne sont pas connus des joueurs. «La moyenne d'âge des joueurs du circuit est de 25 ans. Les arbitres d'ici connaissent donc la plupart des joueurs depuis qu'ils évoluaient dans les catégories pee-wee et bantam. Dans plusieurs cas, ça causait certains problèmes», explique Guy Larivière.

■ Séries

Les équipes de la Ligue de hockey intermédiaire Molson évoluent tous les dimanches, à 19 h 30 et 21 heures au Palladium d'Iberville. La ligue fera relâche les 31 janvier et 7 février à cause de la présentation du tournoi pee-wee. La saison se terminera le jour de la Saint-Valentin.

Les séries débuteront le dimanche suivant, 21 février, alors que l'équipe de 1^{e} position se mesurera à celle de 4 et la 2^{e} à la 3^{2} dans des séries deux de trois.

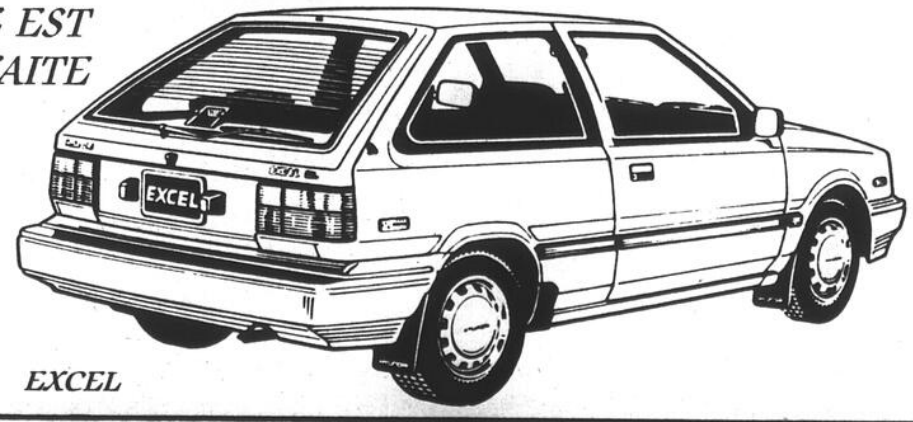
HYUNDAI
Nous vendons des voitures bien pensées.

1988
OFFENSIVE HYUNDAI
débute avec la série
EXCEL



Nous sommes la concurrence

ELLE EST PARFAITE



EXCEL

Vos représentants
Marcel Labbé et
Denis St-Pierre

HD HYUNDAI
CLOGINOR
ST-JEAN

359, rue Laberge, St-Jean-sur-Richelieu Tél.: 348-6816

La saison achève au hockey intercités

Le calendrier achève au hockey intercités. La semaine prochaine, ceux et celles qui suivent les activités des meilleurs jeunes joueurs de hockey de la région devraient être en mesure de savoir qui remisent ses patins et qui participent aux séries d'après-saison. Les équipes jouent leurs derniers matchs en fin de semaine. Les éliminatoires débuteront deux semaines plus tard.

En attendant, les équipes de la région tentent tant bien que mal de se tailler une place pour les séries.

yves MALLETTE

Cette semaine, les représentants du Haut-Richelieu ont un horaire passablement chargé.

■ **À l'agenda**

Hier, les Patriotes atomes du BB et du CC étaient en action. Aujourd'hui, c'est le bantam BB qui joue à l'extérieur. Jeudi, les Patriotes pee-wee BB jouent au Colisée à 18 heures. Il s'agit de la seule équipe de la région, à peu près, qui a une chance de remporter le championnat du calendrier régulier.

Le lendemain, les Castors novices reçoivent la visite des joueurs de Napierville au Colisée à 17 h 30. Le même soir, l'atome et le pee-wee CC jouent à Saint-Hubert tandis que le midget BB visite le Sainte-Julie à 20 heures.

Le samedi aussi est assez chargé à l'intercités. À 14 h 30 et 15 h 30, l'atome et le pee-wee BB affrontent les Mariniers de Sorel au Colisée johannais. À 19 h 30, les Castors novice jouent aussi au Colisée. Pour leur part, l'atome et le pee-wee AA jouent à Sorel à compter de 16 heures pendant que l'atome CC sera à Saint-Lambert.

Dimanche enfin, les Patriotes atomes et pee-wee AA seront de retour au Colisée à 11 h 50 et 12 h 50 contre les équipes de Brossard.

■ **Bilan**

Les plus jeunes Patriotes au AA avaient un horaire aussi chargé la semaine dernière. Le pee-wee a joué trois fois annulant 0-0 contre Sorel et s'inclinant 4 à 3 et 4 à 1 respectivement contre Longueuil et Sorel. De son côté, l'atome AA gagnait 3 à 1 contre Sorel et blanchissait Longueuil 6 à 0. Toujours dans le AA, les Patriotes novices ont remporté une victoire de 4 à 1 contre Brossard.

Au niveau BB, c'était une affaire de famille entre les équipes novices de la région. Les Castors ont vaincu les Patriotes, l'autre équipe de Saint-Jean, au compte de 2 à 0 avant de prendre la mesure du Napierville par la marque de 3 à 0. Les Patriotes se sont vengés en l'emportant 3 à 0 contre Chambly.

Six gains pour les Johannais de l'Hertel

Les trois équipes Castors B de la Ligue de hockey Hertel ont disputé un total de neuf parties, en tournoi et

yves MALLETTE

en saison régulière, la semaine dernière. Les Johannais montrent six victoires. Les Castors atomes se sont payés la traite en jouant quatre parties.

L'atome johannais jouait contre les deux formations de Saint-Hubert en fin de semaine dernière. Samedi, il a triomphé au compte de 3 à 2 avant de baisser pavillon par la marque de 4 à 0 le lendemain.

En tournoi, les Castors atomes ont gagné 5 à 2 contre Acton Vale en semi-finale consolation à Saint-Joseph-Tracy. Les Johannais ont perdu en finale contre L'Assomption par le pointage de 2 à 1 , une très belle joute, semble-t-il.

■ **Pee-wee**

De leur côté, les Castors pee-wee ont enregistré leur plus facile victoire de la saison lors du premier match d'un programme-double contre Saint-Bruno. Les Johannais ont gagné par défaut car leurs adversaires ne sont pas arrivés à temps pour le début de la joute. Samedi dernier, le pee-wee en a gagné une vraie en disposant des Montagnards 3 à 2.

Le même jour, l'équipe pee-wee B de Saint-Jean rencontrait les Tigres de Beloeil en semi-finale du tournoi Olympique de Montréal. Pour une deuxième fois en autant de tournois, les Johannais se sont inclinés contre Beloeil. Cette fois, les joueurs de Genest Gaudreau ont perdu de justesse, 4 à 3, quatre secondes avant la fin du dernier tiers. Par dessus le marché, il semble que le but vainqueur n'aurait jamais dû être accordé.

Enfin, les Castors bantam revendiquent deux victoires en autant de sorties contre les représentants de Saint-Hilaire en fin de semaine dernière. Les Johannais ont gagné les deux joutes par les marques de 3 à 1 et 9 à 3. Les troupiers de Denis Rondeau montrent maintenant une fiche de 12 victoires, 7 défaites et 2 nulles.

■ **À venir**

Les Castors B des catégories bantam et atome sont en tournoi cette semaine. Le bantam participe à celui de Beloeil, à compter de vendredi 20 heures, alors qu'il jouera contre le Canadien de Longueuil. L'atome est inscrit au tournoi de Saint-Hilaire. Il joue son premier match samedi contre les Bruins de Longueuil à 9 heures.

Seul le pee-wee B est en action dans le cadre du calendrier régulier. Il jouera à l'aréna de Saint-Jean le vendredi 22 janvier à 17 heures contre Saint-Hilaire.



Une bouffe au profit des Castors B

Un premier magistrat qui fréquente de temps en temps les arénas est souvent attendu au détour. Un vendeur de billet débute bien sa journée en rencontrant son maire qui peut difficilement refuser d'encourager des concitoyens électeurs. Pierre Frédette, gérant des Castors bantam B, invite donc la population à imiter le maire Delbert Deschambault qui a acheté des billets pour le souper au spaghetti qu'organise l'équipe de hockey le samedi 23 janvier prochain.

Les bénéfices de cette activité serviront à financer l'échange culturel et sportif qui emmènera les Castors B en France du 28 février au 8 mars. Les billets se vendent $5 aux adultes, $3 aux enfants de 6 à 12 ans. Le souper est gratuit pour les convives âgés de moins de six ans. Les repas seront servis, entre 16 et 20 heures à la polyvalente Armand-Racicot. (Photo François Melillo)

L'élite du patinage artistique avant l'élite bantam

Quelques jours avant le début du Tournoi national bantam, le Colisée n'accueillera pas de mordus du

sophie GAGNON

hockey dans ses murs, mais plutôt des amoureux du patinage artistique. En effet, la Caravane des champions de la Rive-Sud sera de passage à Saint-Jean, le 31 janvier à 14 heures. L'entrée est gratuite.

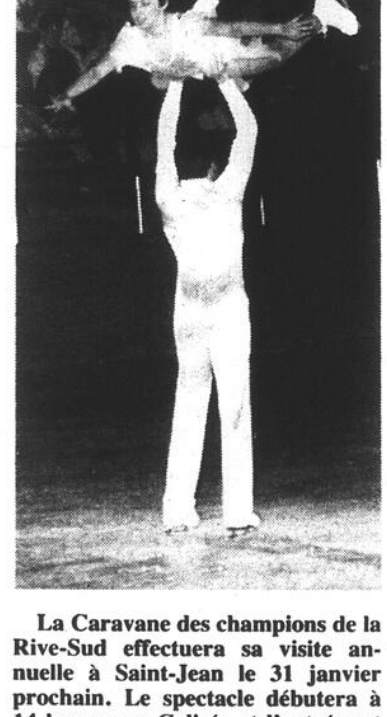
Le spectacle de la Caravane des champions de la Rive-Sud est l'une des nombreuses activités hors tournoi présentées dans le cadre du Tournoi national bantam. Paulette Chouinard, l'organisatrice de l'activité, précise toutefois qu'il ne s'agira pas d'une première à Saint-Jean puisque depuis plusieurs années déjà, la caravane fait un arrêt au Colisée en janvier.

■ **Élite régionale**

Comme par les années passées, une vingtaine de patineurs issus des 19 clubs des patinage artisitique de la Rive-Sud seront au rendez-vous le 31 janvier. Tour à tour, ces athlètes présenteront le numéro qu'ils exécutent lors de compétitions d'envergure provinciale et même nationale.

Parmi ces patineurs d'élite, il y aura Pierre-Hugues Chouinard. Mme Chouinard mentionne que le Club de patinage artistique de Saint-Jean n'a pas encore révélé l'identité de ses deux autres représentants qui prendront part au spectacle. La présence d'Isabelle Brasseur n'est pas encore confirmée.

Rappelons que le critère de base afin de faire partie de la Caravane des champions de la Rive-Sud est d'avoir participé à des championnats provinciaux au cours de l'année précédente.



La Caravane des champions de la Rive-Sud effectuera sa visite annuelle à Saint-Jean le 31 janvier prochain. Le spectacle débutera à 14 heures au Colisée et l'entrée est gratuite.

L'an dernier, ce spectacle avait attiré plus de 600 personnes au Colisée, soit la plus grosse foule de l'année pour la Caravane des champions de la Rive-Sud.

■ **Plattsburgh**

Pendant que la caravane sera à Saint-Jean, quelques-uns des membres du Club de patinage artistique de Saint-Jean seront à Plattsburgh où aura lieu une compétition invitation. La semaine suivante, plusieurs patineurs johannais prendront part aux Jeux régionaux.

YAMAHA YAMAHA YAMAHA YAMAHA YAMAHA

RABAIS* RABAIS RABAIS RABAIS RABAIS RABAIS

25%

sur les habits de neige V-MAX 1988 et modèles non-courants H + F en inventaire

* jusqu'au 28 janvier 1988



ouvert le samedi 10h. - 15h.

VISA MasterCard

YAMAHA VARIN

245 St-Jacques, Napierville

sans frais

245-7671 848-7093 245-3663

YAMAHA La place de la motoneige YAMAHA

Les Castors bafoués à Laval



Entre 350 et 400 personnes ont participé à une séance de patinage avec les joueurs des Castors dimanche dernier. Pour une troisième année consécutive, l'activité a connu un vif succès. (Photo François Melillo)

C'est vrai que la température est propice. Toujours est-il que les Castors ont subi une dégelée de 12 à 6 lundi dernier à Laval. Il s'agit du pire affront de la saison pour les Castors qui avaient perdu seulement trois fois par une marge de trois buts et plus. Dire qu'avant le match, Mario Bazinet parlait du «spleen» de janvier…

Questionné lundi midi à propos de sa défensive qui connaît quelques ra-

yves MALLETTE

tées après une première moitié de saison exceptionnelle, Mario Bazinet avouait que ses troupiers traversent une période difficile.

Les Castors gagnent encore plus souvent qu'ils ne perdent. Mais depuis une couple de semaines, le nombre de buts qu'ils concèdent inquiète. «À peu près tout le monde vit un genre de *spleen* en cette période de l'année. Il semble que c'est ce qui nous arrive. Les joueurs de hockey sont aussi des humains», mentionnait l'entraîneur des Castors comme s'il prévoyait ce qui allait se passer en soirée.

■ **Massacre**

En tous les cas, un massacre comme celui de lundi soir n'a rien pour rétablir les joueurs qui auraient le vague à l'âme. C'est surprenant, mais il y a un élément positif à retenir de cette défaite. Quatre des six buts comptés par les Castors sont l'oeuvre de l'attaque massive. Pour sa part, Steve Cadieux a l'air de vivre allègrement son *spleen*, lui qui a compté quatre buts lundi. Dont trois en avantage numérique.

Pour le reste, il n'y a pas grand'chose d'agréable à dire. Une chose est certaine, c'est que les Castors ne peuvent évoquer la fatigue occasionnée par un calendrier trop chargé. Ils ont joué le mardi 12 janvier à Hull et le vendredi 15 janvier à Saint-Jean avant de se rendre à Laval lundi.

À Laval, Jan Alston a essuyé les foudres de son entraîneur qui l'a envoyé au vestiaire avant la fin du match. Alston a sauté trop vite sur la glace à deux reprises. C'en était trop pour M. Bazinet. Mais il n'y aura pas de suite.

«La joute était bien prévue à Laval. Sauf que je ne sais pas où étaient passés mes joueurs, ironise Mario Bazinet. Quand je les ai retrouvés après le match, je leur ai dit qu'ils étaient une honte, une disgrâce». Le voyage de retour n'a pas dû être très drôle.

■ **Hull-Verdun**

Précédemment les Castors se sont inclinés 5 à 4 à Hull. Mais il semble que les deux équipes méritaient la victoire. Mario Bazinet accuse la malchance pour expliquer ce revers. À noter que le but gagnant a été compté à quelques secondes de la fin du troisième tiers.

Vendredi à Saint-Jean, les Castors ont nettement eu le meilleur sur le Junior de Verdun. Le pointage final de 6 à 4 n'illustre pas bien la domination des Castors. La marque confirme seulement que la défensive johannaise file un mauvais coton par les temps qui courent.

■ **À venir**

Les Castors auront moins de temps pour se reposer à compter de vendredi alors qu'ils auront à faire face à deux adversaires de taille la même journée: les Saguenéens de Chicoutimi…et le parc des Laurentides.

Le surlendemain les Johannais seront de nouveau en action, à domicile cette fois, contre Laval. Même si l'aller-retour de Chicoutimi aura été fatiguant pour les troupiers de Mario Bazinet, il faut s'attendre à une bonne partie dimanche. C'est que les joueurs des Castors doivent un chien de leur chienne au Titan…

À noter que la joute Castors-Titan sera présentée à 19 h 30 et non à 14 heures, comme c'était prévu. C'est Mario Bazinet qui avait demandé ce changement d'horaire pour laisser à ses joueurs quelques heures de repos supplémentaires à la suite du voyage à Chicoutimi. Les Castors ont annoncé le changement dans leur programme vendredi avant de se rappeler que le dimanche soir, il y a le match Canadiens-Nordiques à la télévision…



Spéciaux de janvier

Skis

Rossignol 4S ou 3G — 349.99
Head radial — 249.99
Blizzard Targa — 199.99
Golden Team 2000 — 149.99

Bottines

Lange Tii ou TSH — 389.99
Nordica 990 — 299.99
Raichle RE 160 — 149.99
Nordica Munari — 109.99

Ensemble pour enfants

Skis Golden Team
Fixations Tyrolia 90
Bottines Nordica
Bâtons C.T.

169$
Installation incluse

Ensemble complet pour adultes

Skis G.T. no 200
Fixations Tyrolia 230
Bottines Nordica ou Munari
Bâtons G.T.

249.99
Installation incluse

Ensemble complet intermédiaires

Skis G.T. équipés
Fixations Marker M26
Bottines Raichle E60
Bâtons G.T.

329.99
Installation incluse

Avancés

Skis Blizzard Graphite
Fixations Tyrolia 480
ou Marker M36
Bâtons

375$

Ensemble de ski de fond

Skis Kusisto
Fixations Pinso
Bottines de cuir
Bâtons en fibre de verre
Pose incluse

99.99

Ensemble de ski de fond

Skis Karhu
Fixations Salomon Touring
Bottines Salomon 201
Bâtons en fibre de verre
Pose incluse

129.99

Ensemble de ski de fond

Skis Fisher
Fixations Salomon aut.
Bottines Salomon 401
Bâtons fibre de verre
Pose incluse

189.99

HABITS DE SKI
10% à 30%
D'ESCOMPTE

Podium SPORTS MARTIN INC.

532, bouldu Séminaire nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-7373

MasterCard VISA

Le football refait surface au cégep

■ Les membres de la Corporation des Géants se remettent au travail

Les membres de la Corporation des Géants ont remis la machine en branle en fin de semaine dernière. Les membres présents à la réunion de dimanche ont constaté qu'il y avait beaucoup de travail à faire...ou à refaire. Après une année d'inactivité, ils s'y attendaient. Les dirigeants se sont arrêtés à deux grandes priorités: combler les postes au sein de la corporation et restructurer le personnel de football.

Les responsables du Service aux étudiants du cégep ont reçu la lettre

yves MALLETTE

de la Fédération des associations sportives collégiales du Québec confirmant qu'ils étaient réadmis au football collégial AA. Dès lors, on pouvait convoquer une réunion des membres de la corporation.

■ Amendes

Cette lettre du commissaire Jacques Cyr révélait du même coup que les Géants étaient toujours suspendus dans la catégorie AAA. Par ailleurs, les reponsables de la corporation ont aussi appris qu'il y a quelques amendes à payer. «Il y en a qui vont être négociées», laisse entendre Michel Choquette, le nouveau relationniste de la corporation.

En fait ces amendes constituent surtout le remboursement par le cégep de Saint-Jean des différentes dépenses suscitées par leur retrait du AAA à quelques jours du début de la saison. Ainsi, les Géants doivent verser quand meme leur part du salaire des arbitres.

Ils doivent aussi payer les frais de transport de l'équipe qui a dû aller jouer à Saint-Georges-de-Bauce à cause de la défection des Johannais en plus des frais des réunions provoquées par la démission des Géants.

■ Corporation

D'autre part, lors de la réunion de dimanche dernier, les membres présents ont commencé par faire le bilan de leurs effectifs. Quatre postes sont à combler à la suite des démissions de Gilles Mailloux, François Tremblay, Serge Maillé et Pierre Buisson survenues depuis l'an dernier.

Michel Choquette, Lévis Lessard, André Archambault et Maurice Senneville, les représentants du cégep, sont toujours là. Restent aussi de l'ancienne organisation, Alain Barbeau, Gilbert Lanthier et Bernard Boisvert, le représentant de la ville de Saint-Jean.

Alain Barbeau a accepté le mandat de dénicher quatre personnes qui seront responsables des questions de financement. «M. Barbeau veut recruter des gens qui sont capables de structurer des projets de financement et de mettre sur pied des campagnes de financement», précise Michel Choquette.

■ À l'agenda

Les membres de la corporation ont aussi parlé du personnel de football qui est à reformer au plus vite. Ils prévoient aussi s'informer de la situation au football scolaire, question d'obtenir l'heure juste à propos des nombreuses rumeurs qui circulent en rapport avec l'avenir des équipes de catégorie juvénile de la région.

Lors de leur dernière réunion les membres de la corporation ont aussi abordé la question du commanditaire principal des Géants. À ce sujet, ils envisagent de reprendre le plus tôt possible les négociations qui allaient bon train l'an dernier avant que les Géants ne suspendent leurs activités.

Les membres de la corporation se réuniront à nouveau le 7 ou le 14 février. À ce moment, ils devraient pouvoir révéler l'identité du nouvel entraîneur-chef des Géants de Saint-Jean.

Entre-temps, il y a aussi les autorités du cégep qui vont sans doute rencontrer les représentants de la ville de Saint-Jean à propos des différents projets d'aménagement mis en suspens concernant un nouveau terrain de football au cégep.

Une priorité: l'entraîneur-chef

Naturellement, lors de leur réunion de relance de dimanche dernier, les membres de la Corporation des Géants se sont attardés sur le dossier du personnel de football. À ce niveau, il semble bien que l'on doive recommencer à zéro, autant du côté des entraîneurs que du gérant et des autres. C'est Lévis Lessard, le directeur du Service des sports du cégep, qui a hérité de ce dossier.

■ À la chasse

Selon Michel Choquette, il serait surprenant qu'André Parent, le dernier entraîneur-chef des Géants, soit disponible. M. Parent aurait des projets d'étude à l'extérieur.

La chasse aux entraîneurs est donc ouverte. À ce niveau, la partie ne s'annonce pas facile. D'autant plus que les Géants rivalisent déjà avec les Remparts du C.M.R. En effet, l'équipe du collège militaire procède aussi à la reconstruction de son personnel d'entraîneurs. Et tout le monde sait qu'au C.M.R., les conditions de travail sont beaucoup plus attirantes...

D'un autre côté, les Géants ne doivent pas traiter cette question à la légère, eux qui traditionnellement ont pu compter sur un personnel d'entraîneurs des plus compétents.

■ Joueurs

Le recrutement était aussi à l'ordre du jour de la dernière réunion de la Corporation des Géants. Mais c'est l'entraîneur qui prime. «Il est beaucoup plus facile de discuter avec les joueurs quand ces derniers savent sous les ordres de qui ils auront à évoluer», explique Michel Choquette.

Ce qui n'empêche pas M. Choquette de penser que les Géants pourront compter sur un noyau de quelque 25 joueurs au prochain camp d'entraînement.

Oui, mais avec les faibles

■ Le C.M.R. veut voir les Géants recommencer au pied de l'échelle

Les autorités du collège militaire de Saint-Jean se sont prononcées pour le retour des Géants au football AA...dans la division faible. En d'autres mots, on n'a rien contre le retour des Géants en 1988 à la condition qu'ils ne jouent pas contre les Remparts du C.M.R. qui évoluent dans la division forte. Les militaires allèguent que les Géants du cégep doivent faire leurs preuves en recommençant au pied de l'échelle.

En ce qui concerne le retour des Géants au football collégial AA,

yves MALLETTE

les autorités concernées ont consulté les équipes de la ligue. Les quatres équipes de la division faible ne veulent absolument pas avoir les Géants dans les pattes.

■ Forte

Dans la division forte cependant, le son de cloche est différent. Les Géants ne font pas l'unanimité. Mais quatre équipes sur six sont pour le retour de l'équipe de Saint-Jean. C'est ce qui a fait pencher la balance en faveur des Géants dans la décision du commissaire de la Fédération des associations sportives collégiales.

Il a été possible d'apprendre que Saint-Laurent, Maisonneuve, Victoriaville et Édouard-Montpetit sont les équipes qui se sont prononcées pour. Reste les Remparts du C.M.R., champions du Bol d'Or, et André-Grasset.

■ C.M.R.

Certains seront surpris de voir le C.M.R. s'opposer au retour des Géants. D'autres non.

Rejoint au Service des sports du C.M.R., le capitaine Jacques Adam tient à préciser une chose: «Nous ne sommes pas contre le retour des Géants au collégial AA. Nous voulons simplement qu'ils recommencent au pied de l'échelle, c'est-à-dire dans la division faible».

Bref, les représentants du Service des sports du C.M.R. sont pour le retour des Géants... en autant qu'ils ne jouent pas contre eux.

■ Preuves

Le capitaine Adam du Service des sports allègue que la position du collège en est une de principe: «Les dirigeants des Géants doivent faire preuve de leurs compétences. Il est donc normal à notre avis qu'ils recommencent au bas de l'échelle», affirme M. Adam.

Informé du fait qu'avant de suspendre leurs activités l'an dernier, les Géants avaient fait leurs preuves pendant 19 ans, M. Adam a répondu qu'il faut croire qu'il y a eu des changements à ce niveau et qu'après tout, les Géants étaient passibles d'une suspension de 2 ans.

Ne voulant visiblement pas s'éterniser sur la question, le capitaine Adam a conclu en affirmant que le C.M.R. se rallierait volontiers à la majorité.

De bonne source cependant, il a été possible d'apprendre que la position du C.M.R. dans cette affaire ne proviendrait pas directement du Service des sports de l'institution. La décision aurait été prise en haut lieu...

■ Boisvert

Jean Boisvert, l'entraîneur-chef des Remparts du C.M.R., révèle pour sa part qu'il n'a pas été consulté concernant la position du collège. Après avoir lu LE CANADA FRANÇAIS de la semaine dernière, M. Boisvert a d'ailleurs communiqué avec les autorités du Service des sports du C.M.R. pour avoir plus de détails sur le retour éventuel des Géants. C'est à ce moment que M. Boisvert a appris que le C.M.R. voulaient revoir les Géants, mais dans une autre division.

«Vous comprendrez que je ne suis pas bien placé pour me prononcer sur la question du retour des Géants, que ce soit dans la division faible ou la division forte. Cette décision relève des dirigeants du Service des sports, mentionne Jean Boisvert. Par contre, je peux dire qu'à mon avis, le retour des Géants au AA serait une bonne chose pour le football dans la région».

PLONGÉE SOUS-MARINE
RÉAL BÉCHARD SPORT
Cours de plongée d'une durée de 9 semaines
À raison d'un cours par semaine
COURS DÉBUTANT LES:
samedi 20 février
mardi 15 mars
POUR RENSEIGNEMENTS:
JOUR:
RÉAL BÉCHARD SPORT
217, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-3726
SOIR:
MARC SOREL
347-0550
NAP. VIGNEAULT
348-5767



L'ANTIROUILLE
RUST CHECK est efficace pour les voitures neuves, usagées et mêmes rouillées.
RUST CHECK
C'EST LE TEMPS!!!
☐ TRAITEMENT ANNUEL COMPLET
☐ PLUS DE 750,000 VÉHICULES TRAITÉS
☐ FAIT PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ ET REGARDEZ
apa
Alignement Iberville
270, rue Richelieu Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 346-4181
COMBATTEZ LA ROUILLE

La ligue Olympique élargit ses cadres

■ Le plus fort calibre de balle molle dans la région

La ligue de balle molle Olympique n'aura jamais si bien porté son nom que cette année. Certes, il n'y aura pas beaucoup de joueurs de balle molle à Calgary en février prochain. Ça n'enpêche pas les dirigeants du circuit de tout mettre en oeuvre pour raffermir le caractère déjà hautement compétitif de cette ligue qui présente le plus fort calibre de balle molle dans la région. La ligue élargit aussi ses cadres avec une dizaine d'équipes de plus.

Le gros calibre, c'est l'affaire de la division A. La grande nouvelle,

yves MALLETTE

c'est que les trois meilleurs lanceurs de la région ne seront plus «barrés». En effet, le grand talent des Sylvain Brodeur, Richard Brodeur et Gilles Pinard n'est plus un obstacle empêchant ces lanceurs de jouer dans leur région.

Cependant, ils seront acceptés à la condition qu'ils évoluent au sein d'une des deux nouvelles formations. En effet, la division forte voit le nombre de ses équipes passer de quatre à six.

■ Cadres

Par ailleurs, la ligue élargit ses cadres dans les autres divisions aussi. Dans la division B, il y aura douze équipes comparativement à dix la saison dernière. Ce qui permettra aux responsables de créer deux sections de six équipes.

Dans cette division, les joueurs sont à peu près d'égale force comparativement à ceux qui evoluent dans la division A. La différence se situe au niveau du calibre des lanceurs. Tous les lanceurs de la division B seront observés attentivement au cours des cinq premières semaines du calendrier. Ensuite, si le besoin se fait sentir, on apportera les ajustements qui s'imposent.

Enfin, Richard Leblanc révèle qu'un projet ébauché l'an dernier prendra forme l'été prochain. La ligue olympique présentera aussi de la balle molle récréative avec une division plus «sociale» où la camaraderie remplace la compétition féroce qui est l'apanage des autres catégories. Cette division devrait regrouper un minimum de six équipes.

■ Appel

En terminant, Richard Leblanc fait savoir que les équipes intéressées à se joindre à la ligue Olympique doivent le faire savoir dans les plus brefs délais. On peut rejoindre M. Leblanc au numéro de téléphone 346-9542.

En ce qui concerne les terrains, M. Leblanc attend une confirmation du Service des loisirs de Saint-Jean. Les autorités de la ligue ont demandé d'évoluer les lundis et mercredis soirs, sur les terrains du cégep et du parc Joie-de-Vivre à Saint-Eugène.



Richard Leblanc, le président de la Ligue de balle molle Olympique de Saint-Jean, annonce que son circuit est en pleine expansion avec l'ajout d'une dizaine d'équipes.



Les filles en action

Près d'une quarantaine de joueuses de balle molle des catégories moustique, benjamine et cadette se sont présentées à la première séance d'entraînement intérieure de l'Association de balle molle féminine mineure de Saint-Jean samedi dernier au Centre Saint-Edmond. Jocelyne Labonté, la présidente de la ligue, se dit satisfaite de cette première journée.

Mais Mme Labonté attend un plus grand nombre de joueuses les autres samedis. Les séances d'entraînement se poursuivent en effet tous les samedis, de 9 à 11 heures pour les moustiques, de 11 heures à 13 h 30 pour les benjamines et de 13 h 30 à 17 heures pour les cadettes. Les joueuses de l'intercités et du maison sont toutes invitées. (Photo François Melillo)



Sang neuf et idées neuves au baseball luçois

Le baseball mineur de Saint-Luc s'est élu un exécutif à la mesure de ses projets. Les objectifs des 15 responsables de la ligue sont multiples: attirer plus de joueurs, préparer un camp d'entraînement, organiser des activités de financement mais surtout, instaurer une nouvelle méthode afin que les tout-petits prennent plaisir à s'initier au baseball.

«Nous sommes présentement en pourparlers avec des représentants de

sophie GAGNON

la Fédération québécoise de baseball, afin de mettre sur pied un programme unique dans la région axé sur le jeu. Cette méthode s'adresse particulièrement aux enfants des catégories novice et atome», explique Claude Fortin, président de la Ligue de baseball mineur de Saint-Luc. Dix des 15 membres de l'exécutif ont été élus pour la première fois cette année dans la ligue luçoise.

■ Camp d'entraînement

L'an dernier, les joueurs de l'atome avaient commencé à jouer de vraies parties en juillet seulement. Ce ne sera pas le cas en 1988 alors que le calendrier de matches débutera dès le retour de la belle saison. C'est lors du camp d'entraînement en gymnase que les bout'choux pourront se familiariser avec les rudiments du baseball.

En fait, les joueurs de toutes les catégories seront conviés à un camp d'entraînement et ce, aussi bien au «maison», qu'à l'intervilles et à l'intercités. La fréquence des entraînements en gymnase sera d'une séance par semaine.

Quant aux instructeurs, ils devront retourner sur les bancs d'école puisque le stage d'instructeurs sera obligatoire cette année.



Claude Fortin, le nouveau président de la Ligue de baseball mineur de Saint-Luc. (Photo François Melillo)

■ Intercités

En ce qui concerne l'intercités maintenant, le président Claude Fortin espère conserver les cinq équipes qui évoluaient dans le AA l'an dernier dans les catégories suivantes: atome, moustique, pee-wee, bantam et midget. Dans l'intervilles, les deux clubs du moustique et les deux formations pee-wee devraient aussi être de retour, si le nombre d'inscriptions le justifie.

En 1988, les membres de l'exécutif espèrent faire passer le nombre d'inscriptions de 300 à 325. Les tarifs seront maintenus à $25 par enfant et à $10 pour le deuxième enfant d'une même famille. Les inscriptions auront lieu les 10 et 11 mars prochains de 17 à 20 heures, à l'hôtel de ville de Saint-Luc.

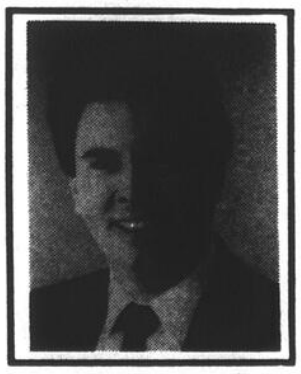
Au chapitre des activités spéciales, la Ligue de baseball mineur de Saint-Luc aimerait organiser un tournoi régional atome qui deviendrait par la suite une activité annuelle. La journée de clôture sera de retour en 1988 et une journée de plein air vers la mi-saison est également projetée par l'exécutif luçois.

■ Exécutif

Voici les membres de l'exécutif de la Ligue de baseball mineur de Saint-Luc: Claude Fortin, président, Robert Quézel, vice-président, Nicole Quézel, secrétaire, Yvonne Cloutier, trésorière, François Hamel, relationniste, France Harvey, registraire, Claude Vincelette, dépisteur, Georges Hamel, directeur du novice, Luc Gauthier et Michel Lussier, directeurs de l'atome, Rosario Richard, directeur du moustique, Daniel Breault, directeur du bantam et du midget, Richard Poulin, dirtecteur du pee-wee, Pierre Benjamin, responsable de l'équipement et Claude Vaillancourt, directeur de l'intercités.

VITRERIE
ANDRÉ LEBEAU LTÉE
SERVICE DE VITRERIE COMPLET
VENTE - INSTALLATION
RÉPARATION
PORTES - FENÊTRES
MOUSTIQUAIRES - ISOLANTS
VITRINES - MIROIRS DE TOUT GENRE
BISEAUTAGE SUR VERRE
DESSUS DE TABLE - SERRES
URGENCE 24 HEURES
SOLARIS 347-2359
212, rue Saint-Jacques Saint-Jean-sur-Richelieu
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
"REMPLAÇONS POUR ASSURANCES"
GROS & DÉTAIL
André Désourdy prés.

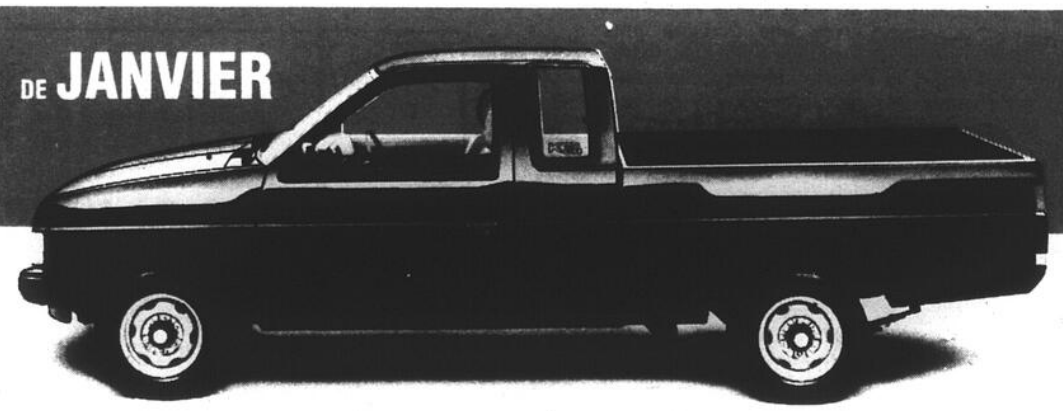
ST-JEAN SUZUKI



Ronald Meunier

Monsieur Michel Bessette, directeur général de **St-Jean Suzuki** est heureux d'annoncer l'arrivée de monsieur **Ronald Meunier** parmi son équipe des ventes. Avantageusement connu dans la région, **Ronald** possède déjà une vaste expérience dans le domaine de la vente. Il se fera un plaisir de vous conseiller lors de l'achat de votre prochaine voiture.

CHEZ COUPAL & BRASSARD,
ON A LES MEILLEURS RABAIS!
Venez profiter d'économies incroyables sur vos modèles préférés!
SPÉCIAL DE JANVIER



KING CAB DLX 1988
9 988$*
* transport et préparation en sus
Coupal & Brassard ne s'arrêtent pas là! Ils ne cessent de vous offrir toujours les meilleurs produits!
AU SERVICE: NOUS AVONS LE TARIF LE MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION
Chez Coupal & Brassard où le client passe avant tout!
PSP
Procurez-vous le Programme Sécuritaire Prolongé - PSP une garantie supplémentaire sur votre véhicule
NISSAN
COUPAL & BRASSARD auto inc.
127, route 104,
Saint-Athanase-Iberville 347-5593
NISSAN NISSAN

LES ACTUALITÉS CHRYSLER

POUR ÊTRE À LA UNE DES BONNES AFFAIRES CHRYSLER

L'AFFAIRE DES RABAIS-CHÈQUES

...À SUIVRE À TOUT PRIX!



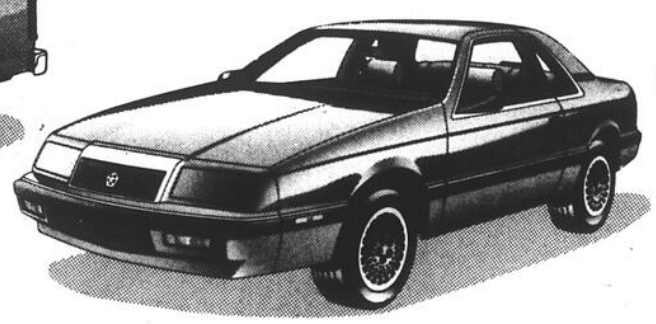
LA ROBUSTE DODGE DAKOTA 1988

Une camionnette unique dans sa catégorie!

Comprenant les caractéristiques et options suivantes:

• transmission automatique • caisse de 6 pieds et demi de longueur • moteur V6, 3, 9 L à injection électronique • servofreins à disques à l'avant, servodirection • suspension ultra-robuste • batterie de 625 ampères, sans entretien • barre stabilisatrice avant • sièges en tissu.

Prix de détail suggéré	**11 309$**
Moins le rabais-chèque	750$
Notre prix (transmission automatique)	**10 559$***
(transmission manuelle 5 vitesses)	**9 760$***



LA LeBARON COUPÉ 1988

Incontestablement luxueuse!

Comprenant les caractéristiques et options suivantes:

• transmission automatique • moteur 2,5 L à injection électronique • batterie 500 ampères, sans entretien • servodirection, servofreins • radio AM/FM stéréo • essuie-glace à balayage intermittent • console • deux rétroviseurs extérieurs, téléréglables.

Prix de détail suggéré	**15 885$**
Moins le rabais-chèque	750$
Notre prix	**15 135$***



LES PLYMOUTH CARAVELLE ET DODGE 600 1988

Une excellente valeur!

Comprenant les caractéristiques et options suivantes:

• transmission automatique • sièges avec accoudoir central • batterie 500 ampères, sans entretien • servofreins, servodirection • vitres teintées • dégivreur de lunette arrière, électrique • phares à halogène • chauffe-moteur • deux rétroviseurs extérieurs, téléréglables • radio AM/FM stéréo • essuie-glace à balayage intermittent.

Prix de détail suggéré	**14 098$**
Moins le rabais-chèque	750$
Notre prix	**13 348$***

D'autres rabais-chèques et groupes d'options intéressants

500$ sur les Reliant K et Aries K 1988

750$ sur les LeBARON GTS et Dodge Lancer 1988; New Yorker Turbo 1988; camionnettes Ram*** et Power Ram 50*** 1988; Ram compactes 1988***.

1500$ sur les Raider et Ramcharger 1988***

*Les concessionnaires peuvent vendre à un prix moindre. Taxe et préparation en sus.
**Garantie limitée de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur des voitures et camions fabriqués en Amérique du Nord.
***Les modèles 1988 de RAM 50, Power RAM 50 et Raider sont couverts par une garantie de 3/60 sur le rouage d'entraînement. Possibilités de franchise. Détails chez les concessionnaires participants. Certains équipements illustrés ou mentionnés sont offerts en option moyennant un supplément.
Offre valable sur les véhicules en stock ou livrés au plus tard le 31 janvier 1988.

GARANTIE 7/115**

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER AUJOURD'HUI

L'ASSOCIATION PUBLICITAIRE DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU QUÉBEC (1987) INC.

LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER

ON EST D'AFFAIRES!

ENTRE

DEUX LIGNES

yves MALLETTE

■ Nage-o-soleil au Vénézuela

Robert et Fernande Lamarche de Montréal sont les heureux gagnants d'un voyage d'une semaine au Vénézuéla. Ce prix, d'une valeur de $1 550, est le dernier voyage à être offert dans le cadre des tirages Nage-o-soleil. Randy O'Neil du collège militaire et Pierre Labonté d'Iberville, ont pour leur part mérité les deux prix de $72.

■ Saint-Laurent et Goyette présidents

Les organisateurs du tournoi national bantam de Saint-Jean se sont trouvés deux présidents d'honneur. Il s'agit de Phil Goyette et Dollard Saint-Laurent, deux anciennes étoiles de la Ligue nationale de hockey.

■ Skippy à Jay Peak

Le dimanche 24 février, le club de ski Skippy visite la station Jay Peak dans le cadre du calendrier de ski libre du club. Tout le monde est invité. Pour la somme de $32, Skippy offre le transport en autobus de luxe ainsi que le billet pour les remontées mécaniques. Les billets sont en vente dans toutes les boutiques affiliées au club Skippy. Pour informations: 464-6711.

■ Au tournoi Eaumega

Les dirigeants du club de plongée Eaumega invitent tous les sportifs de la région à participer à leur tournoi de hockey à pied et de ballon sur glace qui se déroulera du 12 au 14 février à l'aréna de la base des Forces canadiennes. Des trophées et des bourses d'une valeur totale de $5,000 seront distribués aux meilleures équipes. Pour s'incrire ou obtenir de plus amples informations, on rejoint Napoléon Vigneau au 348-5767 ou au 346-2131 (poste 2823).

■ Tournoi de hockey lent

Mario Charland annonce un tournoi de hockey lent au Centre Saint-Edmond les 29, 30 et 31 janvier. Le coût de l'inscription est de $100 par équipe. Pour s'incrire ou obtenir plus de détails il suffit de téléphoner à M. Charland au 347-5591.

■ Tournoi de hockey intermédiaire

Le 10e tournoi de hockey intermédiaire Labatt de Marieville se déroulera du 2 au 6 mars. Des bourses totalisant $2,300 sont en jeu dans la classe A. Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 15 février. Les intéressés communiquent avec Ginette Dagenais au 460-3335.

■ Sherwood s'implique

André Sévigny, le responsable des entraîneurs au hockey mineur johannais et initiateur du projet Sécurité-Hockey vient de recevoir un appui de taille. En effet, la compagnie Sherwood lui a fait savoir qu'elle était intéressée à s'impliquer dans la promotion de son projet à l'échelle du Québec. Rappelons que Sécurité-Hockey est un projet pédagogique qui vise à renseigner les entraîneurs et les officiels du hockey mineur sur ce qu'ils ont à faire, ou à ne pas faire, en cas de blessure.

■ Brunch au ballon balai

Les responsables de la Ligue de ballon balai «50» du Haut-Richelieu organisent un brunch le 7 février à l'érablière La Goudrelle du Mont Saint-Grégoire. Les participants pourront se rassasier de 10 à 14 heures. Les billets se vendent au coût de $6. C'est gratuit pour les enfants de 12 ans et moins.

■ Voyage à Chicoutimi

Les partisans des Castors qui désireraient encourager leur équipe favorite à Chicoutimi vendredi pourront profiter d'un autobus qui sera mis à leur disposition. Le coût de $37 par personne comprend le transport, les rafraîchissements servis pendant le trajet et les billets pour le match. Le départ est prévu à 12 h 30. Pour informations: 348-5981 ou 348-0914.

QUINTIN AUTOMOBILE INC.
mazda
ST-JEAN QUE.
TÉL.: 346-9445 — MTL: 658-9042
490, rue Jacques-Cartier sud, Saint-Jean-sur-Richelieu



Quand on s'apprete a acheter une Mazda, on admire tout d'abord l'aerodynamique, la couleur, les accessoires, puis, finalement, on souleve le capot. Les moteurs de Mazda ont tous un point commun: ce sont des chefs-d'oeuvre d'efficacíte technique. Vous en voulez la preuve? Venez voir un peu le moteur rotatif de la RX 7, le moteur a arbre a cames en tete d'une puissance de 110 cv de la 626, le moteur V6 a 18 soupapes a injection de la 929 ou bien encore le fougueux moteur de 2.2 litres de la camionnette B2200. Vous en serez emerveille!

Chez Quintin Automobile, au service des pieces, on vous offre un service rapide et courtois et des prix concurrentiels. Bien sur, toutes les pieces Mazda sont garanties un an et donnent le meilleur des rendements. Aussi, afin d'accommoder davantage les proprietaires de Mazda, Quintin Automobile livre deux fois par jour les pieces demandees par les garages.

Chez Quintin Automobile, on fait tout pour vous satisfaire et n'oubliez pas que lorsque vous achetez une Mazda, vous beneficiez de la meilleure protection qui soit: une garantie pare-chocs a pare-chocs de 3 ans ou 80 000 km plus une garantie de 5 ans ou 100 000 km couvrant toutes les pieces principales (main-d'oeuvre incluse, sans deductible).

Au plaisir de vous servir!

Le gerant des pieces Richard Ouimette

mazda

Parce que vous êtes important!

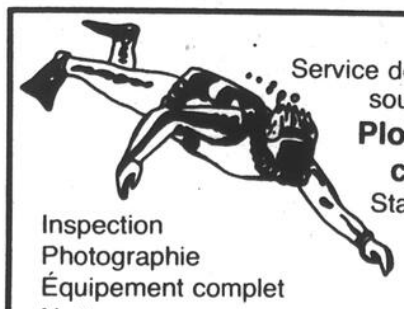
© Information Richelieu

MARCHE AUX PUCES CARIGNAN 861-5989

VALEUR 8000$ TAXE INCLUSE

Tirage auto HYUNDAI EXCEL 88

As-tu ta clé?



Service de travaux sous-marins
Plongeurs certifiés
Station d'air

Inspection
Photographie
Équipement complet
Nettoyage (tuyaux sous-marins)

ALBERT & RÉAL BÉCHARD SPORTS

VENTE & LOCATION
COURS DE PLONGÉE SOUS-MARINE

217, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu **346-3726**

Des volants et des Jeux

Les adultes qui pratiquent le badminton sont conviés à la finale régio-

sophie GAGNON

nale des Jeux du Québec qui aura lieu le 30 janvier prochain à la Base des Forces canadiennes. Les participants peuvent s'inscrire en simple et en double dans les catégories compétitive et récréative.

Environ 80 adeptes du badminton sont attendus à la finale régionale de la Rive-Sud. Pour la quatrième année d'affilée, c'est l'Association de badminton du Haut-Richelieu qui a pris en charge l'organisation de la compétition.

■ Inscription

Pour s'inscrire, il suffit de faire parvenir un chèque ou un mandat-poste de $5 à Danielle Balthazard, 589 Masseau, Iberville, J2X 1Z5. Les participants ne peuvent s'inscrire à plus de deux épreuves. Le numéro de téléphone à composer pour avoir plus d'informations est le 346-5745. La date limite d'inscription a été fixée au 23 janvier prochain.

La compétition en tant que telle devrait se dérouler de 13 heures à 21 heures le samedi 30 janvier. Les sportifs doivent prévoir leur nourriture pour la journée et prendre note que les volants ne seront fournis que pour les rencontres.

■ Jeunes

Après les adultes, ce sera au tour des jeunes de participer a la finale régionale des Jeux du Québec de badminton. Environ 400 joueurs devraient s'inscrire à cette compétition qui se déroulera à la polyvalente Mgr Parent de Saint-Hubert.

Le 6 février, les joueurs et joueuses des catégories pee-wee, benjamine et inter-junior feront valoir leur talent, tandis que le lendemain, ce sera au tour des joueurs cadets et juvéniles de sauter sur les terrains. Des épreuves de simples et de doubles seront au programme.

Il est possible de s'inscrire jusqu'au 29 janvier en communiquant avec le responsable de la compétition, Stéfan Marchand, au numéro suivant: 771-0078.

SEMAINE NATIONALE DU SKI

POUR SOULIGNER LA "SEMAINE NATIONALE DU SKI" SPORTS EXPERTS VOUS OFFRE DES SUPER RABAIS.

60$ DE RABAIS

Fixations TYROLIA 290D
Talonnière à dédenchement diagonal
Notre prix cour. 89,99
SEULEMENT 69,99

RABAIS DE 20$

Avec tout achat d'une paire de bottes de ski alpin (sauf SALOMON SX51) obtenez 50% DE RABAIS sur la mise au point de vos skis (comprenant arage et aiguisage)

JUSQU'À 50% DE RABAIS sur vêtements de ski alpin et de ski de fond, sélectionnés en magasin!

VIBA Joff Tirel FarWest ODLO

DYNASTAR
Course Carbons
construction en bois
Prix S E
279,99
Obtenez fixations XM gratuitement

Bottes de ski alpin SX51 à entrée arrière pour skieurs intermédiaires
Notre prix cour. 169,99
SEULEMENT 134,99
SALOMON

CARREFOUR RICHELIEU
600, Pierre Caisse, Saint-Jean Tél.: 348-0937
carrefour richelieu

COOP
sports experts Sealtest

L'horaire du bain libre

	Cégep	Marie-Rivier
Lundi:		15h30 à 16h30: personnes âgées 20h30 à 21h30: pour tous
Mardi:	20h30 à 22h00: 16 ans et plus	20h30 à 21h30
Mercredi:		20h30 à 21h30
Jeudi:		20h30 à 21h30
Vendredi:	20h30 à 22h00	19h30 à 21h30: handicapés seulement
Samedi:	14h00 à 16h00	14h30 à 16h00
Dimanche:	13h30 à 15h30	14h30 à 16h00

* Le coût de l'entrée est de $1 pour les adultes et de $0.50 pour les enfants.





d'un volant à l'autre

PAR JEAN-FRANÇOIS GUAY

En passant par le Salon de l'auto

Le plus important Salon de l'automobile au Canada, soit celui de Montréal fête cette année son vingtième anniversaire. Cet événement est maintenant considéré à juste titre comme une tradition à l'échelle de la région métropolitaine. On attend quelque 200,000 visiteurs entre le 14 janvier et le 24 janvier au soir.

Environ 400 voitures et camions occupent les deux planchers d'exposition où sont représentés 25 manufacturiers. C'est possiblement la seule fois cette année que vous pourrez comparer tous ces différents modèles sous un même toit.

■ Nord-américaines

Parmi le lot des voitures nord-américaines qui sont présentes, la Buick Reatta, une voiture sport de GM, nous est dévoilée en grande première mondiale. Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'admirer la Cadillac Allanté et la Pontiac Grand Prix, elles sont là aussi.

Chez Ford, la nouvelle Lincoln Continental vole la vedette, tout comme le Premier chez Jeep-Eagle. Quant à Chrysler, on mise sur la New Yorker Landeau.

■ Les Européennes

Le constructeur bavarois BMW expose fièrement son sedan à moteur V-12, la 750 iL. La 325iX de la série 3, est une traction intégrale qui fait aussi partie de la distribution.

Le coupé 2 portes 300 CE de Mercedes fait rêver avec un prix de vente dépassant les 50 000$. Un montage qu'a réalisé Mercedes pour démontrer l'efficacité de «l'air-bag», un sac gonflable situé dans le volant pour diminuer les risques de blessures en cas de collision, vaut à lui seul le prix d'admission. Les voitures de rêves comme les Ferrari et Lamboghini sont fidèles au rendez-vous. Une Porsche 959 coupée en deux est très intéressante à contempler.

■ Les Nipponnes/Asiatiques

Nissan présente des versions modifiées de ses Maxima et 300 ZX. La famille des Corolla occupe une bonne partie du plancher de Toyota. On peut également admirer les Célica et Camry à traction intégrale et la MR2 à moteur compressé. Chez Mazda, la RX-7 Cabriolet, la 323 turbo 4X4 et la 929 sont les têtes d'affiches. Hyundai nous présente un prototype de sa voiture «Y».

Par ailleurs, la nouvelle division de GM, Passeport, présente 4 modèles Isuzu dont l'Optima. Subaru est très actif avec la nouvelle Justy 4X4 et le coupé XT à moteur 6 cylindres.

■ Commentaires

Loin d'être le plus spectaculaire des Salons auxquels j'ai assisté, celui de 1988 présente quelques avant-premières qui méritent peut-être d'être vues. Ou encore si ce n'est que pour admirer les demoiselles qui commentent la présentation des différents modèles.

Un arrêt chez Nissan pour admirer la Judo et celles qui l'entourent... sera sûrement apprécié des messieurs! La Judo est une première mondiale, une sorte de 4 X 4 biplace.



Vancouver-Canadien

Au Forum de Montréal
Le mercredi, 24 février 1988 à 19h35
Gagnez une paire de billets dans la section Rouge.
(Valeur $24.00 du billet)
(Gracieuseté LE CANADA FRANÇAIS)

Nom: .....

Adresse: .....

.....

Code postal: .....

Téléphone: .....

Attribution des prix: le mercredi, 17 février 1988 à 17 heures.
Pour être éligibles les coupons-réponses devront nous parvenir avant cette date.

Vous pouvez faire parvenir vos coupons-réponses à l'adresse suivante: 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6Z8 ou venir les porter au journal.

Tout litige quant à l'attribution de ces prix peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec. Par ailleurs, comme le stipulent les règlements de la loterie, «la personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés, ne peuvent pas participer à ce concours.

Les gagnants seront avisés par téléphone et pourront venir réclamer leur prix au secrétariat de la rédaction durant les heures ouvrables.

Vous pouvez venir consulter les règlements des concours au secrétariat du journal aux mêmes heures.

AQUA *FUTUR*

Centre complet de formation en plongée sous-marine
La plongée à son meilleur!

Activités de loisir pour tous les âges en famille ou en groupe



Cours de plongée sous-marine pour débutants
commençant le 9 février

- 10 leçons théoriques et pratiques 1 soir/semaine
- équipement fourni en piscine
- notes de cours fournies en classe

Inscriptions dès maintenant

18, rue Saint-Paul, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-8818

GRATUITS

20 paires *de* BILLETS

offerts aux 20 premières personnes qui se présenteront le jeudi 21 janvier dès 9 heures à la réception du Canada Français pour la rencontre

Castors de Saint-Jean

vs

Laval

le dimanche 24 janvier à 14 heures

en collaboration

CASTORS ST-JEAN

LE CANADA FRANÇAIS

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Ligue Mixte 3 fois 20 Soir

Semaine du 6 janvier 88
Position des équipes

Anita	75	45	32473
Jacques	73	47	29903
Boutin	66	54	30826
Madeleine	66	54	29080
Réjeanne	62	58	29084
Suzanne	58	62	29311
Henri	52	68	28799
Carmen	50	70	28658
Gérald	50	70	27919
Fred	48	72	29229

Moyenne de la saison

Réjeanne Lapointe	127
Léa Lévesque	127
Georges Trahan	140

Triple de la semaine

Simone Desmarchais	440
Romain Varie	430

Triple de la saison

Réjeanne Lapointe	520
Jacques Lafaille	514

Simple de la semaine

Simone Desmarchais	190
Romain Varie	178

Simple de la saison

Simone Desmarchais	213
Jacques Lafaille	220

Ligue Mixte Labatt Bleue

Semaine du 7 janvier 88
Position des équipes

Doug	62	42	19226
Michel	60	44	22658
Lucille	54	50	23716
Gilles	54	50	23123
Lorraine	52	52	24594
Mario	50	54	22392
Richard	46	58	20087
Pierre	38	66	18879

Moyenne de la saison

Johanne Guay	155
Mario Dumont	166

Triple de la semaine

Lorraine Dextraze	476
Mario Dumont	474

Triple de la saison

Lucille Thibault	590
Mario Dumont	583

Simple de la semaine

Johanne Guay	191
Mario Dumont	189

Simple de la saison

Lorraine Dextraze	209
Mario Dumont	226

«Bonne Entente»

Semaine du 5 janvier 88
Position des équipes

Gaby	71	41	26757
Suzanne	66	46	24838
Jeanne	64	48	27026
Nicole	62	50	26339
Réjeanne	60	52	28931
Thérèse	58	54	25961
Mado	53	59	24194
Léa	46	66	24504
Georgette	42	70	25222
Jacqueline	38	74	24566

Moyenne de la saison

Réjeanne Pednault	135

Triple de la semaine

Thérèse Bérard	400

Triple de la saison

Réjeanne Pednault	506

Simple de la semaine

Thérèse Bérard	163

Simple de la saison

Réjeanne Pednault	**241**

Ligue Mixte 3 fois 20 Jour

Semaine du 7 janvier 88
Position des équipes

Anita	92	28	29700
Maurice	80	40	30389
Roger	70	50	29530
Germaine	68	52	29094
Roland	62	58	29106
Yolande	62	58	28574
Fred	42	78	28650
Cécile	42	78	28224
Jacques	42	78	28164
Jeanne	40	80	27835

Moyenne de la saison

Jeanne Roy	124
Jean-Paul Michaud	139

Triple de la semaine

Nora Murphy	391
Adrien Langevin	460

Triple de la saison

Pauline Babeu	448
Adrien Langevin	519

Simple de la semaine

Nora Murphy	169
Antoine Marquis	183

Simple de la saison

Laurette Grimard	201
Jean-Paul Michaud	205

Ligue Mixte Copains O'Keefe

Semaine du 8 janvier 88
Position des équipes

Lynn	68	44	30300
Daniel	64	48	28846
Pee Wee	62	50	28911
André	60	52	29914
Denis	60	52	26069
Charles	58	54	31433
Luc	56	56	25267
Michel	50	62	26875
Gérald	44	68	29437
Cécile	38	74	25301

Moyenne de la saison

Francine Boucher	130
Daniel Landry	156

Triple de la semaine

Lynda Gagné	473
Daniel Landry	521

Triple de la saison

Noëlla Charron	486
Daniel Landry	576

Simple de la semaine

Lynda Gagné	214
Yvan Perreault	196

Simple de la saison

Lynda Gagné	214
André Couture	235

Industrielle O'Keefe

Semaine du 8 janvier 88
Position des équipes

Grav. Richelain	76	44	36175
F.D. Élec.	66	54	35657
Tav. Sports	66	54	35237
Monterey Ltée	64	56	33276
Coq Rapide	62	58	33298
Bras. l'Ouest	58	62	37790
Toyota	58	62	35436
Presto Alim.	57	63	33134
Décoration S. Mercier	47	73	33896
Cuirs Athena	46	74	34393

Moyenne de la saison

Charles Charron	156
Daniel Landry	156

Triple de la semaine

Charles Charron	522

Triple de la saison

Daniel Landry	595

Simple de la semaine

Paul Lagacé	194

Simple de la saison

Daniel Landry	270

Légion Canadienne

Semaine du 7 janvier 88
Position des équipes

Lynn	70	34	25266
Jean-Paul	66	38	26623
Marcelin	62	42	26475
Yola	52	52	23595
Huguette	50	54	25883
Marcel	48	56	28688
Denis	48	56	25932
André	44	60	26685
Louis	40	64	24987
Pierre	40	64	24204

Moyenne de la saison

Lucie Turcotte	123
Charles Charron	153

Simple de la semaine

Géraldine Hotte	150
Charles Charron	178

Simple de la saison

Noëlla Charron	189
Charles Charron	213

Triple de la semaine

Géraldine Hotte	394
Jean-Marc Granger	484

Triple de la saison

Lynn Pelletier	458
Daniel Giroux	523

Ligue Mixte 3 fois 20 «Volontaires»

Semaine du 4 janvier 88
Position des équipes

Jeanne	82	30	27523
Barrière	68	44	27083
Suzanne	64	48	27111
Germaine	60	52	26367
Béatrice	54	58	26440
Roger	53	59	26835
Marie-Rose	46	66	26639
Nora	46	66	25877
Laurette	44	68	26147
Réjeanne	43	69	27372

Moyenne de la saison

Jeanne de Senneville	134
Adrien Langevin	138

Triple de la semaine

Anita Girouard	407
Elphège Huard	455

Triple de la saison

Jeanne de Senneville	532
Adrien Langevin	515

Simple de la semaine

Anita Girouard	163
Elphège Huard	179

Simple de la saison

Jeanne de Senneville	212
Adrien Langevin	212

Ligue Mixte «O'Keefe»

Semaine du 4 janvier 88
Position des équipes

Gérard	72	48	31020
Claude	69	51	30839
Robert	69	51	29977
Gérardine	67	53	32375
Pierre	66	54	32474
Gaby	64	56	29713
Marcel	62	58	31239
André	55	65	31806
Edna	38	82	29988
Gilles	38	82	29414

Moyenne de la saison

Noëlla Charron	150
Réjean Brière	141

Triple de la semaine

Adrienne Parizeau	423
Grégoire Dextraze	503

Triple de la saison

Noëlla Charron	572
Pierre Brodeur	540

Simple de la semaine

Adrienne Parizeau	176
Gérard Gadoury	196

Simple de la saison

Noëlla Charron	249
Jean-Guy Guertin	221

Ligue Mixte «Labatt»

Semaine du 5 janvier 88
Position des équipes

Maurice	72	40	25274
Madée	70	42	25765
Louise	68	44	26734
Huguette	62	50	23940
Gérald	56	56	23159
Mireille	48	64	23715
Daniel	48	64	23518
Jacques	46	66	22856
Yves	46	66	21887
Stéphane	44	68	23235

Moyenne de la saison

Louise Lord	149
Gilles L'Écuyer	145

Triple de la semaine

Lucille Thibault	476
Pierre Harbec	463

Triple de la saison

Louise Lord	500
Gilles L'Écuyer	515

Simple de la semaine

Lucille Thibault	185
Pierre Harbec	207

Simple de la saison

Louise Lord	193
Gilles L'Écuyer	257



SUBARU SUBARU SUBARU SUBARU SUBARU

SUBARU

Nul ne va plus loin.

JUSQU'AU 29 JANVIER ACHETEZ SANS TAXE DE 9%

TAXE

AUCUNE TAXE DE VENTE

* OFFRE DISPONIBLE SEULEMENT SUR LES MODÈLES 1988 EN INVENTAIRE À L'EXCEPTION DES MODÈLES CHASER & JUSTY

* GARANTIE de 5 ans ou 100,000 km sur le groupe motopropulseur, y compris pièces et main-d'oeuvre

Encore quelques modèles 1987 avec des rabais de 1 000$ à 2 500$

GARAGE LEHOUX & SIMARD ENR.

Pierre Fortin, repr. 346-7380
Gérard Lehoux, propriétaire

SUBARU

450, rue Jacques-Cartier sud, Saint-Jean-sur-Richelieu

Tél.: 347-6555 ou 347-6517

SUBARU SUBARU SUBARU SUBARU SUBARU

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Ligue Féminine «O'Keefe»

Semaine du 6 janvier 88
Position des équipes

Carmen	80	40	26883
Yvette	70	50	30253
Nicole P.	68	52	28886
Thérèse	66	54	29594
Jeannine	64	56	29022
Claire	56	64	26340
Nicole C.	55	65	26606
Lucille	54	66	29688
Francine	42	78	24778
Anita	41	79	28729

Moyenne de la saison
L. Dextraze 150
Moyenne de la semaine
L. Dextraze 150
Triple de la semaine
Nathalie Lécuyer 432
Triple de la saison
T. Bessette 548
Simple de la semaine
M. Raymond 173
Simple de la saison
Jeannine Raymond 235

Ligue Mixte Commerciale Dow

Semaine du 16 novembre 87
Position des équipes

Le Coq Rapide	32	16	10497
Claude Payette	28	20	10418
Poulin A Centre	26	22	10447
Casino Cristal	16	32	10997

Moyenne de la saison
André Champagne 165
Triple de la semaine
Charles Charron 460
Triple de la saison
Gérald Aubé 541
Simple de la semaine
Pierre Brodeur 183
Simple de la saison
André Champagne 219

Ligue Âge d'Or Labatt

Semaine du 8 janvier 88
Position des équipes
Triple de la semaine
Gaby Berger 394
Jacques Doucet 381
Triple de la saison
Simone Massé 462
Gérald Boutin 481
Simple de la semaine
Gaby Berger 185
Maurice Trahan 155
Simple de la saison
Gaby Berger 236
Roland Parenteau 192

La C.A.S.A. St-Eugène

Semaine du 6 janvier 88
Position des équipes

Claudette	80	48	25246
Rita Po.	72	56	24726
Lorraine	68	60	25538
Rita Pi.	66	62	24833
Madeleine	63	65	25073
Inette	62	66	25000
Jacqueline	60	68	24929
Jeanne	58	70	25288
Françoise	57	71	24389
Bertha	54	74	25671

Moyenne de la saison
J. de Senneville 131
Triple de la semaine
J. Alix 407
Triple de la saison
Jeanne de Senneville 477
Simple de la semaine
F. Allaire 174
Simple de la saison
June Galipeau 195

«L'Avenir»

Semaine du 9 janvier 88
Position des équipes

Hugues	76	20	13785
Stéphane	64	32	14729
Karine P.	56	40	13398
Mélanie	52	44	14243
Manon	48	48	14138
Yanick	42	54	11983
Jose	40	56	15288
Karine T.	40	56	13540
Éric	39	57	14824
Sophie	23	73	10224

Moyenne de la saison
Mélanie Goupil 92
Stéphane Legrand 109
Triple de la semaine
Johanne Mallette 264
Stéphane Legrand 357
Triple de la saison
Mélanie Goupil 379
Éric Tougas 449
Simple de la semaine
Johanne Mallette 101
Stéphane Legrand 167
Simple de la saison
Mélanie Goupil 163
Éric Tougas 167

«La Relève»

Semaine du 9 janvier 88
Position des équipes

Martin	60	36	17892
Jean-Jacques	57	39	18455
Christian	43	53	16439
Sylvain	32	64	18088

Moyenne de la saison
Sonia Goupil 106
Jean-Jacques Duteau 134
Triple de la semaine
Sonia Goupil 326
Daniel Foucrault 377
Triple de la saison
Isabelle Godin 400
Jean-Jacques Duteau 470
Simple de la semaine
Sonia Goupil 126
Jean-Jacques Duteau 143
Simple de la saison
Sonia Goupil 176
Jean-Jacques Duteau 197

O'Keefe du lundi NDA

Position des équipes

No. 1

S. Parent	3311	21	157
J. Legault	3304	21	157
R. Goyette	3242	21	154
L.G. Martin	3989	21	189
Hand: 38			652

No. 2

G. Desrochers	3502	21	166
R. Benoit	2533	18	140
R. Goyette	2914	21	138
V. Lucas	2989	18	166
Hand: 69			613

No. 3

R. Allaire	1813	12	151
L. Dupéré	3000	21	142
P. Desrochers	3672	21	174
C. Gaudreau	2974	18	165
Hand: 69			613

No. 4

F. Boudreau	3229	21	153
C. Goyette	3036	21	144
P.A. Savard	3190	21	151
A. Goyette	3678	21	175
Hand: 53			633

No. 5

Ro. Martin	2722	21	129
M. Larivière	3174	21	151
J. Campbell	3417	21	162
J.G. Martin	3088	18	171
Hand: 71			611

No. 6

M.-R. Allaire	702	6	117
H. Gagné	2954	21	140
L. Parent	2970	18	165
G. Lacasse	3755	21	178
Hand: 84			595

No. 7

C. Allaire	2191	18	121
M. Martin	3146	21	149
R. Dupéré	2960	18	164
A. Rémillard	3575	21	170
Hand: 91			586

No. 8

J. Fontaine	2954	21	140
E. Gagné	2162	15	144
H. Fontaine	3243	21	154
Ri. Martin	3545	21	168
Hand: 71			611

Plus haute moyenne

Louis-G. Martin	191
André Goyette	176
Guy Lacasse	171
Richard Martin	171
Hélène Fontaine	159
Sylvie Parent	153
Cécile Goyette	146

Plus haut triple

L.-G. Martin	657
Louis Parent	600
Gérald Desrochers	597
Sylvie Parent	560
Hélène Fontaine	536
Marielle Martin	530

Plus haut simple

Louis-Georges Martin	237
André Goyette	234
Gérald Desrochers	232
Patrick Desrochers	232
Cécile Goyette	221
Sylvie Parent	218
Julie Fontaine	207

Classement	P	Qts
R. Martin	88	37280
S. Parent	82	37867
G. Lacasse	77	37138
L. Dupéré	76	37390
J.-G. Martin	75	37352
M. Martin	72	37767
A. Goyette	60	37164
V. Lucas	46	36943

Substituts

D. Giroux	1880	12	156
C. Giroux	991	6	165
G. Parent	2129	12	177
P. Rivard	477	3	159
A. Giroux	1026	6	171

Ligue Commerciale Iberville

Classement au 11 janv. 88

Taverne Maurice	30	235.5
Bar National	28	228.5
Bistro Barlu	26	207
Chez André	21	218
Le Ritz	19	137.5
Pointe aux Cafés	19	197.5

Plus haut triple semaine
J.-N. Audette 710
Plus haut simple semaine
J.-N. Audette 254
Maurice Gauthier 254
Plus haut triple saison
Robert Bélanger 740
Plus haut simple saison
J.-Noël Audette 300

Chez André		Chez Barlu	
A. Audette	198	Bélanger	207
Bélanger	197	Ouimette	181
D. Trahan	184	J.G. Savoie	181
Larivière	183	J. Trahan	181
Desranleau	175	R. Hamel	162
P. aux Cafés		**Tav. Maurice**	
Audette	212	Y. Demers	210
Tétreault	189	Raymond	200
R. Jarry	192	Dextraze	179
Y. Moreau	173	R. Vachon	178
J. Vachon	172	C. Denis	178
Bar National		**Le Ritz**	
Gauthier	201	F. Thuot	189
Beaudry	190	Fréchette	186
J. Charron	185	Beauvais	165
Patterson	187	L. Pichette	182
McCaughan	172	Daigneault	153

Ligue Commerciale St-Jean

Brasserie Saxo	11.5
Labatt	8.5
Serge Larose	10.5
LeSieurs & Frères	9.5
Luc Lafrenière	12
Thibodeau	8
Liqueurs Régal	8
Salle Baillargeon	12
Classement	**Pts**
Liqueurs Régal	179.0
Lafrenière Luc	174.5
Labatt	171.5
Brasserie Saxo	145
Thibodeau	143.0
Denis Larose	127.5
Serge Larose	126
Salle Baillargeon	125

Marques de saison

René Laplante	259
Salle Baillargeon	2118
Salle Baillargeon	817
Luc Lafrenière	607

Moyennes de semaine

Yvon Landry	180
René Mills	180
Luc Fortin	179

Marques de la semaine

Patrick Desrochers	563
René Mills	562
Yvon Landry	551
Patrick Desrochers	225
René Mills	213
Yvon Landry	206

Ligue Individuelle de grosses quilles

Moyenne au 14 janv. 87

Nom	Q	P	Mo
J-N Audette	11081	51	217
Y. Demers	9744	47	207
R. Bélanger	10286	51	201
M. Gauthier	10211	51	200
G. Larivière	9552	48	199
A. Raymond	9495	48	197
D. Audette	7117	36	197
Y. Allard	9999	51	196
P. Bélanger	9409	48	196
P. Frechette	9787	51	191
F. Thuot	7974	42	189
G. Benoit	3798	42	189
J. Charron	5639	30	187
J-G. Savoie	8991	48	187
R. Hamel	8929	48	186
J. Trahan	8237	45	183
R. Ouimet	3274	18	181
A. Granger	4901	27	181
M. Desranleau	9196	51	180
A. Lacasse	7552	42	179
G. Lemaire	8589	48	178
M. Cadieux	6930	39	177
L. Audette	9026	51	176
A. Raymond	8916	51	174
A. Bessette	8502	51	166
M. Daigneault	3706	24	154
A. Audette	3101	15	206
A. Petit	1154	6	192
J. Tétreault	3893	21	185
D. Trahan	4345	24	181
R. Hamel	1018	6	169
G. Crispo	1516	9	168
R. Duchesneau	485	3	161
L. Pichette	288	2	144
R. Vallée	402	3	134
Noms			**Pts**
J.N. Audette			39.5
R. Bélanger			33.5
Y. Demers			32.5
M. Gauthier			31.5
P. Fréchette			31
G. Larivière			30
D. Audette			29
A. Raymond			27
Y. Allard			27
R. Hamel			27
M. Desranleau			26
C. Lemaire			26
A. Lacasse			25.5
J.G. Savoie			24.5
M. Cadieux			24.5
P. Bélanger			23.5
F. Thuot			20
L. Audette			20
A. Bessette			19
J. Charron			17
J. Trahan			17
A. Granger			16.5
M. Daigneault			16.5
A. Raymond			15
G. Benoit			7.5
R. Ouimet			6

Commerciale Labatt 9 heures

Semaine du 11 janv. 88
Classement

	PG	PP	Tot
Londero Sports	192	147	33885
Carro. Oligny	185	155	34620
Exc. St-Patrice	184	156	32803
Pépin.			
3 Saisons	174	165	33506
Marceau Répar.	170	170	34570
Bobine	169	170	34922
Bar XI Carreau	165	175	34069
Bar Chez Réal	163	176	31859
Béchard Sports	149	191	32915
C. Richelieu	147	193	31996
Londero Sport			
G. Alix	7776	51	152
A. Lamarre	7640	48	159
Gr. Marziali	8157	48	169
Ga. Marziali	9217	51	180
Bar XI Carreau			
P. Derome	7625	51	149
R. Fortin	7294	48	151
T. Charbonneau	8861	50	177
M. St-Germain	9612	51	188
Béchard Sports			
J.-M. Bessette	6180	42	147
J. Guertin	7735	51	151
G. Laurin	8588	51	168
J.-P. Lussier	8896	51	174
Carrosserie Oligny			
A. Oligny	7410	48	154
J. Oligny	5995	36	166
B. Couvrette	8416	48	175
C. Dupuis	8985	51	176
Excavations St-Patrice			
C. Lamoureux	6840	45	152
Y. Gibeau	7429	48	154
R. Lamoureux	6267	39	160
G. Surprenant	8737	51	171
Bar Chez Réal			
R. English	6946	48	144
A. Tremblay	5779	39	148
R. Robidoux	7218	45	160
S. Granger	6878	42	163
Bobine			
G. Cloutier	7979	51	156
J. Pinsonneault	5425	33	164
L. Nadeau	7066	39	181
M. Lapointe	9378	51	183
Pépinière des 3 Saisons			
S. Pomminville	7734	51	151
A. Gasse	5552	36	154
S. Prince	7687	45	170
C. LeComte	9061	51	177
Marceau Réparations			
P. Beaudin	8152	51	159
R. Faille	8423	51	165
S. Kershaw	8615	51	168
R. Gagné	9380	51	183
Pierre Thomas			
L. Poissant	7264	51	142
P. Thomas	7026	42	167
D. Desnoyers	3060	18	170
G. Leblanc	8030	45	178

Semaine
Plus haut simple
Christian Lecomte 238
Plus haut triple
Benoit Couvrette 608
Saison
Plus haut triple
Claude L'Écuyer 688
Christian Lecomte 662
Marcel St-Germain 649
Plus haut simple
Marcel Lapointe 269
Claude L'Écuyer 266
Marcel St-Germain 257

Commerciale Labatt 7 heures

Semaine du 11 janv. 88
Classement

	PG	PP	Tot
Matér. Jannelle	153	101	40507
René Inc.	143	112	37239
Coop	137	118	32560
Carro. Oligny	135	119	37199
Chaus. Marion	134	120	38031
D.R.S. Sports	123	131	34362
Maison Éthier	119	135	34735
Pétro-Canada	114	140	34440
Const. N.C.	108	146	32891
Sérigraphie R-S	105	149	31467
Pétro-Canada			
Y. Morin	7018	45	155
J.G. Perrier	7709	45	171
R. Bolduc	8738	51	171
Charbonneau	8832	51	173
Sérigraphie Rive-Sud			
J. L'Écuyer	6825	51	133
N. Laverdière	7575	48	157
A. Bisaillon	7344	45	163
V. Ruel	7930	48	165
D.R.S. Sports			
J. Guertin	7717	48	160
A. Gasse	8520	51	167
D. Côté	8577	51	168
S. Prince	7934	45	176
Coop			
M. Landry	7261	51	142
J.-P. Blais	7967	51	156
Charbonneau	7600	45	168
H. Ouellet	7963	45	176
Carrosserie Oligny			
J. Desnoyers	8964	51	175
M. Belle	7045	39	180
A. Belle	9461	51	185
J.-P. Desnoyers	9283	48	193
Chaussures Marion			
V. Landry	5426	30	180
J.-C. Foucault	8822	48	183
A. Bourdon	8388	42	199
R. Morin	2972	15	198
Matériaux Jannelle			
L. Thériault	8231	45	182
D. Dupuis	9932	51	194
R. Sauvé	9383	48	195
C. L'Écuyer	10671	48	222
Construction N.C.			
Charbonneau	7513	48	156
M. Guertin	7989	51	156
J.-C. Dumont	7725	48	160
A. Guertin	8683	51	170
Salle de quilles			
René Inc.			
F. Thibert	8875	51	174
M. Robert	9225	51	180
A. Morin	9540	51	187
D. Pelletier	9599	51	188
La Maison Éthier			
M. Duteau	7395	48	154
R. Girard	7792	48	162
M. Coupal	6192	36	172
W. Dubiel	10267	51	201

Semaine
Plus haut triple
Claude L'Écuyer 640
Plus haut simple
Mario Charbonneau 267
Saison
Plus haut triple
Claude L'Écuyer 773
Réjean Morin 724
André Bourbon 705
Plus haut simple
Daniel Pelletier 277
Claude L'Écuyer 268
Mario Charbonneau 267

Les Dames Napierville

Semaine du 5 janv. 88
Classement 2e tiers

Claudette Boudreau	36.5	14366
Lucette Charbonneau	33	14155
Manon Bertrand	32	14362
Claudette Fortin	31	14261
Louise Oligny	29	13963
Manon Savoie	27.5	14204
Danielle Fallon	26	13869
Claudette Tremblay	24.5	14008
Doris Thériault	21	13857
Diane Fallon	19.5	13628

Plus hauts simple et triple
Saison
Doris Thériault 264
Claudette Fortin 252
Louise Oligny 235
Doris Thériault 631
Manon Bertrand 608
Louise Oligny 601
Plus hauts simple et triple
Semaine
Claudette Fortin 206
Manon Bertrand 196
Claudette Charbonneau 204
Claudette Fortin 548
Manon Bertrand 534
Danielle Fallon 531
Claudette Charbonneau 531
Moyennes individuelles
Claudette Fortin 175
Louise Oligny 174
Doris Thériault 173
Manon Bertrand 166
Lucette Charbonneau 164
Jocelyne Boyer 159
Danielle Fallon 158
Raymonde Marleau 156
Louise Roy 155
Simonne L'Écuyer 154
Clairette Boyer 153
Sylvie Savoie 151
Pierrette Poirier 150
Claudette Charbonneau 150
Claudette Tremblay 149
Doris Dumouchel 149
Manon Savoie 143
Carmen Jannelle 143
Chantal Delorme 141
Micheline Martin 140
Marcelle Jannelle 139
Irène Bessette 135
Claudette Boudreau 134
Diane Fallon 133
Denise Surprenant 133
Diane Marion 132
Gisèle Massicotte 123
Normande Desrosiers 119
Monique Bisson 110
Donalda Larivière 101

MÉDAILLON 88 une voiture au cachet spécial

STOCK NO 1075



MÉDAILLON DL 1988

- manuelle
- portes électriques
- régulateur de vitesse
- radio AM/FM stéréo
- vitres teintées

Spécial 11 670$

Prix rég. 16 429$

AUTRES MODÈLES RÉDUITS JUSQU'À 3 000$ de réduction

Jeep. Eagle

GARAGE MONDIAL

606, rue Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tel: 348-3819

Jeep. Eagle

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

RBL Ventilation

Classement au 11 janv. 88

	Pts	Quil
Fleur de Lys	43	35694
RBL Ventilation	38	35361
FD Électrique	38	35124
Bouvillon	36	35356
Plomb. Rioux	31	35096
Baillargeon	30	34849
Chalet Suisse	29	35057
Rest. chez Pat	26	34967

Semaine

Plus haut simple

André Raymond 205
Thérèse St-Pierre 184

Plus haut triple

Roger Hébert 552
Thérèse St-Pierre 493

Saison

Plus haut simple

Danielle Roman 244
Edmond Darveau 222

Plus haut triple

G. Ouellette 580
Danielle Roman 562

RBL Ventilation

M. Laliberté 132
M. Potvin 108
J.P. Quintal 156
T. St-Pierre 159

FD Électrique

D. Roman 144
N. Bonneau 140
S. Roman 146
E. Frenette 161

Baillargeon

N. Agostino 154
N. Raymond 149
G. Casavant 127
A. Bilodeau 149

Fleur de Lys

G. Audette 131
G. Rioux 134
R. St-Pierre 158
R. Hébert 166

Rest. Chez Pat

I. Bessette 138
G. Durand 146
G. Rodrigue 147
C. Fortin 164

Bouvillon

M. Fortin 147
D. Gingras 137
C. Couillard 152
G. Ouellette 168

Chalet Suisse

A. Bouchard 147
S. Lavoie 148
A. Raymond 159
M. Chalifoux 139

Plomb. Rioux

G. Dallaire 123
F. Perron 148
E. Darveau 157
C. Dallaire 164

Saint-Eugène

1ère position

Normand Marchand, cap. 76
Jacques Roy
Rollande Roy
Rita Langlois

2e position

Lise Smith, cap. 72
Thérèse Roy
Laurent Picotte
Édouard Boucher

3e position

Charles Vinet, cap. 72
Marcel Lapointe
Hélène Marchand
Francine Picotte

4e position

Luc Nadeau, cap. 68
Bernard Gaboriault
Noëlla Archambault
Margo Rock

5e position

Évelyne Lapointe, cap. 66
Rosa Granger
Guy Goyette
Pierre Tanguay

6e position

Olivier Roy, cap. 62
Antoine Roman
Maria Meunier
Madeleine Gaboriault

7e position

Gérard Langlois, cap. 62
Michel Smith
Fernande Vinet
Rita Boucher

8e position

Rolland Granger, cap. 60
J.-René Archambault
Marthe Mathieu
France Tanguay

Plus hautes moyennes:

Jacques Roy	172
Olivier Roy	171
Marcel Lapointe	165
Luc Nadeau	165
Madeleine Gaboriault	150
Thérèse Roy	148
Évelyne Lapointe	148
Marthe Mathieu	148
Rita Boucher	148

Plus hauts triples

Jacques Roy	603
Marcel Lapointe	597
Olivier Roy	594
Francine Picotte	540
Thérèse Roy	527
Rita Boucher	533

Plus hauts simples

Jacques Roy	257
Pierre Tanguay	239
Luc Nadeau	229
Francine Picotte	222
Marthe Mathieu	205
Rita Boucher	198

Industrielle

Classement

	PG	PP	Tot
Bar National	39	25	33037
C.M. Lasnier	37	26	31880
Rest. Chez Pat	35	29	32067
Nat. Elec. Coil	32	32	29951
Trop. M.G.M.	31	32	32565
Labatt «50»	28	36	31352
Bras. Saxo	27	37	32354
Westinghouse	26	37	27909

Trophées M.G.M.

C. Ouellette	8009	48	166
D. Alexandre	7554	45	167
C. Croussette	3918	24	163
M. Duval	2550	15	170
R. Barron	1073	6	178

Nat. Élec. Coil

A. St-Pierre	6818	45	151
G. Morin	6169	42	146
F. Lord	7605	48	158
R. Boone	6605	39	169
R. Godin	1730	12	144

Labatt «50»

R. Poirier	6644	42	158
P. Boone	3474	21	165
C. Dolbec	3616	21	172
R. Willett	7895	48	164

Bar National Iber.

O. Roy	8221	48	171
R. Poissant	8227	48	171
D. Poirier	7648	45	169
Y. Allard	7502	42	178

Bras. Saxo

J. Tétreault	8698	48	181
J. Smith	7528	48	156
L. Duquette	7876	48	164
R. Raymond	7793	45	173

Rest. Chez Pat

P.E. Rousseau	5545	36	154
C. Fortin	7842	48	163
G. Ouellette	5790	35	165
Ch. Fortin	8554	48	178
E. Frenette	3768	21	179

Westinghouse

R. Daigneault	6906	48	143
P. Gordon	6330	42	150
Y. Gibeau	5283	42	125
A. Bessette	7738	48	161

C.M. Lasnier

P. Lasnier	7993	45	177
J.C. Lasnier	7093	45	157
Y. Lasnier	6704	42	159
A. Roy	8184	48	170

Dummy

Labatt	909	2
M.G.M.	408	1
Chez Pat	423	1
Saxo	459	1

Plus haut triple

O. Roy	646
A. Roy	632
P. Lasnier	619

Plus haut simple

O. Roy	234
R. Lefebvre	232
P. Lasnier	231
Y. Allard	231



LA VENTE DE SKI
du mois de janvier dans tous les magasins
OBERSON

Bottes de course haute performance
Nordica NS 850
Raichle Flexon Comp. Pro.
Dynafit F3 Team
Trappeur Killy Foam
Nordica NR 955
239.95$

Ski de course
Dynastar Course
Blizzard Thermo
Kneissl White Star
Fisher SC4 Vacum
Dynamic VR 27 Super G
279.95$

Ensemble de ski alpin complet pour adultes
comprenant
1 paire de ski Elan Fas
1 paire de bottes Trappeur 2200
1 paire de fixations Look 39
1 paire de bâtons Flash
1 courroie porte-bottes
199.95$

Bottes haute performance
Raichle RX Hot
Nordica 725
Trappeur 7000
Salomon SX 71
179.95$

Skis haute performance
Blizzard Thermo Carbon SR
Fisher RC4 Compétition
Dynastar ou Fusion
Dynamic VR 17
K2 Slalom
Spalding Titanium
199.95$

Ensemble de ski alpin complet pour skieur avancé
comprenant
1 paire de skis Fisher Trapezoid ou Dynamic VR pro ou Dynastar
1 paire de fixations Salomon 447
1 paire de bottes Trappeur 6000 Carbon
1 paire de bâtons Dynamic ou Marker
299.95$

Bottes de ski intermédiaire
Nordica 520
Nordica 320
Salomon SX 31
Raichle Slalom ou contessa
Trappeur 2500
89.95$

Skieur intermédiaire
Ski Fisher Team
Skis Dynastar Visa ou MV2
Skis Kneissl Spirit
Skis Head Lite ou Racing
Skis Spalding Energic
99.95$

Jusqu'à 60% DE RABAIS sur tous les vêtements

LA VENTE DANS LES 10 MAGASINS OBERSON
N.B.: Les marques annoncées ne sont pas nécessairement disponible dans tous les magasins.

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
897, boul. du Seminaire nord
Tél.: 349-3725

Greenfield Park
centre commercial Super-Carnaval
999, boul. Taschereau
(à l'ouest du pont Champlain)

Cowansville 128, rue Principale 263-0303
Pointe-Claire 981, rue Saint-Jean 694-9257
Laval 217, boul. des Laurentides 669-5123
Granby 3, rue Évangéline 375-1785
Saint-Léonard 6418, rue Jean-Talon ouest 254-3609
Repentigny 345, rue Notre-Dame 581-1016
Québec 718, rue Bouvier 623-6368
Gatineau 928, boul. Maloney ouest 561-1376

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Auberge National

Semaine du 9 janv. 88
Classement

	PG	PP	Tot
R. Brodeur	25	14	36259
M. Boudreau	24	16	36057
D. Gamache	22	17	36670
R. Gagné	22	18	35961
P. Larivière	20	20	36880
S. Lapointe	17	23	36675
P. Brassard	17	23	36490
L. Lafrenière	12	28	36902
No. 1			
M. Demers	6017	39	154
P. Sibio	7190	48	149
Paul Rémillard	8602	48	179
P. Larivière	7339	45	163
No. 2			
L. Désautels	7154	48	149
F. Drouin	4204	36	116
J. Gagné	2512	18	139
L. Lafrenière	8315	48	173
No. 3			
R. St-Gelais	5473	42	130
A. Robert	6609	42	157
G. Boudreau	7174	45	159
R. Brodeur	6031	45	134
No. 4			
R. Lapointe	4000	30	133
M. Degongre	5876	42	139
B. Alexandre	5791	36	160
D. Gamache	7901	48	164
No. 5			
C. Lapierre	6355	48	132
D. Pelletier	4391	30	146
S. Raymond	6874	48	143
M. Boudreau	7011	48	146
No. 6			
J. Lapointe	6251	48	130
A. Raymond	7674	48	159
C. Beaupré	7994	48	166
S. Lapointe	8396	48	174
No. 7			
M. Miron	7220	48	150
R. Lapointe	5887	45	130
J. Côté	5697	36	158
P. Brassard	7375	48	153
No. 8			
S. Coache	6848	48	142
C. Lapointe	3826	27	141
C. Grégoire	5866	36	162
R. Gagné	6670	42	158
Substituts			
Gary	313	3	104
N. Beauvais	457	3	152
R. Cousineau	816	6	136
M. Gamache	1273	9	141
S. Guérin	421	3	140
M. Lapierre	3987	33	120
A. Lincourt	5903	39	151
J. Patenaude	960	6	160
D. Raymond	4087	27	151
M. Raymond	3270	23	142
J. Tanguay	1718	12	143
Plus haut triple			
Paul Rémillard			625
Alain Raymond			597
Robert Gagné			593
Plus haut simple			
Denis Gamache			246
Paul Rémillard			239
Robert Gagné			234
Alain Raymond			234
Plus hautes moyennes			
Paul Rémillard			179
Sylvain Lapointe			174
Luc Lafrenière			173

Bar du Parc

Semaine du 10 janv. 88
Classement

Ghislaine	35907	90
Lisette	35993	71
Thérèse	34494	67
Denise	34793	66
Gaétane	34374	64
Lucie	34209	50

Hommes	**Qui**	**PJ**	**Moy**
L. Bonneau	7134	51	139
M. St-Pierre	6673	48	139
A. Brisson	6920	51	135
J.M. Vivier	4078	30	135
A. Morency	4480	33	135
L. Baril	6466	48	134
R. Laplante	2343	18	130
M. Lefebvre	5807	45	129
A. Ouellet	6526	51	127
A. Latour	5665	45	125
F. Couture	4792	39	122
D. Surprenant	6102	51	119
D. Marcil	6097	51	119
M. Berthiaume	2371	21	112
D. Leavey	5201	47	110
A. Dupuis	5463	51	107
R. Guilbeault	2488	24	103
A. Marcil	4909	48	102
A. Langelier	3266	45	72

Femmes	**Qui**	**PJ**	**Moy**
T. Savard	6837	48	142
C. Marcil	5685	51	111
L. Henry	5683	51	111
D. Brault	4964	45	110
S. Pigeon	5231	48	108
L. Rochefort	5554	51	108
S. Ouellet	4192	39	107
G. Gauthier	4743	45	105
L. Surprenant	5358	51	105
G. Ramsy	5041	48	105
T. Dechamplain	5217	51	102
C. Ouellet	4467	45	99
D. Dupuis	4599	48	95
C. Laramée	4432	48	92
J. Roussy	826	9	91
M. Leavey	3592	45	81
G. Marcil	3693	51	72
Substituts			
G. Ste-Marie	1034	9	114
J. Pichette	581	6	96
L. St-Pierre	664	6	110
D. Larocque	467	4	116
Plus haut simple			
Léo Baril			211
André Ouellet			204
Thildège Savard			214
Claudette Marcil			185
Plus haut triple			
Léo Baril			597
Maurice St-Pierre			545
Thildège Savard			539
Claudette Marcil			463
P.H.S. par équipe			
Ghislaine			840
P.H.T. par équipe			
Lisette			2325

Boule-en-train NDA

Semaine du 15 janvier 88
Position des équipes

No. 1 Oilers			
N. Hébert	6372	39	163
N. Trudeau	6893	48	143
E. Gagné	7035	48	146
L.G. Martin	9805	51	192
Hand: 50			644
No. 2 Castors			
F. Chartrand	6397	51	125
C. Goyette	5581	39	143
J. Campbell	7061	45	156
Y. Vigeant	9150	51	179
Hand: 87			603
No. 3 Penguins			
D. Bourgeois	6628	45	147
M. Martin	7097	51	139
G. Bourgeois	7737	51	151
C. Caumartin	8564	51	167
Hand: 86			604
No. 4 Whalers			
R. Rouleau	6637	51	130
P. Rouleau	6529	48	136
R. Goyette	6991	48	145
G. Parent	7007	39	179
Hand: 99			590
No. 5 Nordiques			
L. Gagnon	6773	51	132
H. Gagné	7672	51	150
A. Rémillard	8427	51	165
R. Martin	7792	45	173
Hand: 72			620
No. 6 Islanders			
L. Tremblay	7592	51	148
T. Tremblay	7217	47	153
H. Tremblay	5781	44	131
C. Tremblay	7139	48	148
Hand: 108			580
No. 7 Chevaliers			
A. Goyette	8817	51	172
M. Breton	6413	45	142
C. Lacasse	6295	45	139
B. Gagnon	7394	45	164
Hand: 74			617
No. 8 Glorieux			
N. Sarrazin	7268	51	142
N. Côté	5924	45	131
G. Leduc	8331	51	163
M. Morrier	8858	51	173
Hand: 81			609

Semaine
Plus haut triple

Louis-G. Martin	638
Nicole Hébert	522
Plus haut simple	
Claude Caumartin	221
Diane Bourgeois	193
Saison	
Plus haute moyenne	
Louis G. Martin	192
Guy Parent	179
Yvon Vigeant	179
Nicole Hébert	163
Huguette Gagné	150
Line Tremblay	148
Plus haut triple	
Claude Caumartin	672
Louis G. Martin	638
Richard Martin	627
Nicole Hébert	550
Line Tremblay	531
Diane Bourgeois	512
Plus haut simple	
Claude Caumartin	256
Louis G. Martin	247
Richard Martin	233
Nicole Hébert	222
Édith Gagné	210
Line Tremblay	206

Classement

	Pts	Qts
Y. Vigeant	80	35481
G. Parent	76	35973
L.G. Martin	76	35750
C. Tremblay	71	35628
A. Goyette	71	35026
G. Leduc	59	34964
R. Martin	58	35395
C. Caumartin	53	35050

Mini-championnat

	Pts	Qts
G. Parent	20	6511
A. Goyette	16	6166
C. Caumartin	14	6258
C. Tremblay	12	6296
L.G. Martin	12	6122
G. Leduc	10	6088
Y. Vigeant	6	6180
R. Martin	6	6171

Réservistes

22 jan.	29 jan.	Allées
2-7	6-4	1-2
6-3	1-7	3-4
4-8	2-5	5-6
5-1	8-3	7-8

Budweiser

Semaine du 14 janvier 88
Classement

	PJ	GT	Moy
No. 1			
B. Dufour	48	6602	137
A. Duval	50	6931	138
C. Duval	51	7295	143
J. Grenon	51	7838	153
M Duval	51	8273	162
No. 2			
P. Bourgeois	45	5383	119
L. Lapointe	51	7130	139
P. Bourgeois	42	5844	139
D. Jacques	39	5844	149
A. Benoit	48	7515	156
No. 3			
R. Grenon	51	7456	146
H. Lance	45	7139	158
P. Mercier	45	7016	155
M. Lance	45	6861	152
L. Grenon	51	7039	138
No. 4			
D. Dufour	51	6871	134
D. Dufour	12	1273	106
A. Dufour	27	3805	140
G. Lévesque	48	6325	131
M. Dufour	45	6665	148
No. 5			
L. Tétreault	51	7315	143
M. Agostino	45	5199	115
C. Giroux	51	6998	137
C. Bienvenue	51	7818	153
J. Tétreault	51	9354	183
No. 6			
L. Roy	48	6793	141
F. Grenon	45	5808	129
D. St-Jean	51	6323	123
M. St-Jean	45	6768	150
G. Roy	48	7869	163
No. 7			
D. Martin	51	6764	132
L. Lavertu	51	7357	144
M. Bonneville	45	6538	145
F. Martin	51	7442	145
J. Lavertu	51	8186	160
No. 8			
G. Bonneville	45		
	15		
	612	124	
P. Patenaude	51	6124	120
G. Duval	51	7687	150
G. Patenaude	51	7161	140
J.C. Duval	51	8124	159

Semaine
Plus haute moyenne

Janvier Tétreault	183
Hélène Lance	158
Plus haut simple	
Janvier Tétreault	210
Rita Grenon	181
Plus haut triple	
Janvier Tétreault	550
Rita Grenon	508
Saison	
Plus haut simple	
Janvier Tétreault	232
Gilles Roy	232
Ginette Duval	228
Plus haut triple	
Janvier Tétreault	641
Micheline St-Jean	545

Classement

J. Grenon	45
M. Bonneville	43
L. Lapointe	36
M. Dufour	35
G. Roy	35
L. Grenon	28
J.C. Duval	25
J. Tétreault	24

Classement du mini-championnat

J. Grenon	10
L. Grenon	9
G. Roy	7
M. Dufour	7
M. Bonneville	7
L. Lapointe	4
J. Tétreault	4
J.C. Duval	½

Centre des Oeuvres Labatt

Semaine du 11 janv. 88
Position des équipes

No. 1	**Moy.**	**PJ**	**Q**
L. Lévesque	125	54	6791
R. Boudreau	118	54	6400
J.J. Duteau	129	54	6966
T. Benoit	89	54	4843
J. Lafaille	125	48	6024
J.M. Fontaine	123	54	6695
No. 2			
C. Martin	98	54	5297
T. Léger	96	54	5216
Y. Bleau	98	51	5028
R. Lapalme	102	43	4391
M. Léger	122	54	6595
J.G. Martin	141	51	7225
No. 3			
R. Blais	103	33	3409
M. Martin	124	54	6709
C. Caron	98	54	5340
R. Gravel	125	51	6389
J. Duteau	119	54	6462
M. Thériault	111	48	5328
No. 4			
O. Langlois	99	54	5371
S. Richard	91	51	4669
M. Lamarre	112	54	6056
M. St-Pierre	110	54	5955
C. Langlois	119	54	6449
R. Viens	128	54	6956
No. 5			
J. Sasseville	117	54	6319
B. Savoie	103	51	5282
C. Lafaille	108	45	4860
J.P. Plante	125	51	6380
J.P. Lanctôt	95	51	4863
J.P. Michaud	141	48	6770
No. 6			
E. Lanctôt	100	54	5402
M. Monbleau	102	51	5226
C. Paquin	112	51	5741
F. Gendron	123	39	4832
E. Huard	125	54	6750
J. McNulty	122	39	4776
No. 7			
P. Chalifoux	85	54	4596
J. Fortin	103	51	5254
D. Raymond	115	54	6238
C. Ferland	108	45	4899
M. Beaudry	108	45	4900
L.G. Martin	133	54	7226
No. 8			
I. Lapalme	101	54	5481
R. Martin	110	51	5611
J. Lapalme	93	54	5052
A. Narbonne	115	51	5900
G. Longtin	105	54	5719
R. Varie	120	54	6487

Semaine
Plus haut triple

André Narbonne	482
Rita Viens	490
Plus haut simple	
André Narbonne	227
Rita Viens	185
Saison	
Plus haute moyenne	
Jean-Guy Martin	141
Jean-Paul Michaud	141
Rita Viens	128
Plus haut triple	
Jean-Guy Martin	550
J.-Jacques Duteau	525
Rita Viens	490
Marielle Martin	465
Plus haut simple	
Jean-Guy Martin	234
André Narbonne	227
Claire Paquin	206
Léa Lévesque	194

Classement

	PG	PP	Q
M. St-Pierre	95	47	35707
J. Duteau	84	58	36607
J.M. Fontaine	72	70	38685
G. Longtin	72	70	34760
M. Léger	68	74	37500
J. McNulty	67	75	36550
J.P. Michaud	60	82	36918
D. Raymond	58	84	35256

Couche-Tard Napierville

Semaine du 8 janv. 87
Classement

Graziano Marziali	135	38860
Jacques Oligny	126	38971
Gilbert Patenaude	125	38835
Aline Bilodeau	125	38624
Galliano Marziali	123	38729
Léo Thériault	123	38716
Lynda L'Écuyer	115	38474
Marcel Boutin	112	38438
Michel Mercier	109	38404
Sylvie Ouimet	105	38514

Saison
Plus hauts simples et triples

Marcel Boutin	253
Robert Doré	251
Alain Gareau	238
Sylvie Pinsonneault	235
Doris Thériault	219
Micheline Boutin	222
Marcel Boutin	678
Robert Doré	651
Alain Gareau	624
Sylvie Pinsonneault	587
Doris Thériault	581
Sylvie Ouimet	573

Semaine
Plus hauts simples et triples

Marcel Boutin	220
Robert Doré	240
Michel Mercier	216
Sylvie Ouimet	205
Gisèle Ouimet	187
Micheline Boutin	222
Marcel Boutin	612
Robert Doré	598
Michel Mercier	559
Sylvie Ouimet	503
Gisèle Ouimet	513
Lynda L'Écuyer	502
Moyennes individuelles	
Marcel Boutin	198
Léo Thériault	185
Robert Doré	185
Alain Gareau	175
Robert Fafard	174
Galliano Marziali	173
Conrad Duteau	172
Roger Hébert	170
Claude Dallaire	170
Marcel Duteau	167
Michel Mercier	166
Christian Fafard	163
Armando Vatri	161
Graziano Marziali	161
Jacques Oligny	158
Jean-Louis Boutin	158
Gilbert Patenaude	152
Maurice Boutin	152
Richard Raymond	136
Ubald Boucher	124
Sylvie Pinsonneault	175
Doris Thériault	168
Louise Oligny	168
Sylvie Ouimet	166
Lynda L'Écuyer	165
Gisèle Ouimet	154
Denise Marziali	152
Doris Boucher	152
Aline Bilodeau	147
Carole Ouimet	146
Micheline Boutin	143
Louise Lamoureux	137
Diane Béchard	133
Monique Lamarre	132
Ghislaine Dallaire	132
Diane Mercier	129
Lyse Doré	123
Angela Marziali	121
Céline Alix	121
Yvette Lefort	118

Lève-tôt-dimanche matin NDA

Semaine du 17 janvier 88
Position des équipes

No. 1			
M. Sylvain	8871	54	164
R. Vloico	8657	54	160
J. Balthazar	8733	51	171
G. Parent	9050	51	177
Hand: 22			672
No. 2			
A. Rémillard	8439	51	165
R. Pelletier	8107	51	158
J. Campbell	7488	45	166
L.G. Martin	9888	54	183
Hand: 22			672
No. 3			
A. Gravel	8335	51	163
G. Séguin	1542	9	171
C. Dufour	4061	24	169
J. Poirier	9780	51	191
Hand: 4			694
No. 4			
J. Quintin	7597	48	158
G. Meunier	3666	21	174
G. Brosseau	5297	33	160
M. Lusignan	9028	54	167
Hand: 32			659
No. 5			
Dummy			162
B. Gagnon	8038	48	167
L. Allaire	8765	54	162
M. Morrier	9089	54	168
Hand: 32			659
No. 6			
Al. Desrochers	8240	51	161
A. Desrochers	8010	51	157
N. Agostino	8311	51	162
Y. Vigeant	9416	54	174
Hand: 36			654
No. 7			
A. Goyette	9523	54	176
C. Desrochers	7217	48	150
G. Desrochers	8247	51	161
J. Lapointe	9465	54	175
Hand: 30			662
No. 8			
M. Desrochers	7717	51	151
P. Desrochers	8280	51	162
R. Barron	9007	54	166
R. Martin	8121	48	169
Hand: 41			648

Semaine
Plus haut triple

Richard Martin	585
Plus haut simple	
Guy Parent	214
Saison	
Plus haute moyenne	
Jacques Poirier	191
Louis G. Martin	183
Guy Parent	177
Plus haut triple	
Jacques Poirier	651
Louis G. Martin	631
Marcel Lusignan	622
Plus haut simple	
Marcel Lusignan	254
Jacques Poirier	248
Louis-G. Martin	244

Mini-championnat

	Pts	Qts
R. Martin	22	8446
A. Goyette	20	8496
G. Parent	20	8372
M. Lusignan	18	8435
M. Morrier	16	8617
J. Poirier	14	8467
L.G. Martin	10	8141
Y. Vigeant	6	8108

Classement

M. Morrier	78	37780
Y. Vigeant	78	37037
A. Goyette	77	37374
G. Parent	76	37392
M. Lusignan	74	37877
R. Martin	73	37653
J. Poirier	66	37466
L.G. Martin	54	37149

Substituts

A. Giroux	4703	27	174
M. Coupal	518	3	172
D. Lebeau	444	3	148
C. Trudeau	998	6	166
R. Dussault	496	3	165
C. Ouellette	1083	6	180

24 jan.	31 jan.	Allées
6-4	5-8	1-2
1-7	3-2	3-4
2-5	7-6	5-6
8-3	1-4	7-8

Enfants du Haut-Richelieu

Semaine du 9 janv. 88
Classement

M. Mercier	13332	64
S. Dobbin	13496	63
A. Bergeron	14443	62
D. Lavoie	13583	40
M. Bergeron	12679	36
S. Laflamme	12437	34
No. 1		
E. Dupuis	2748 39	70
J. Surprenant	2286 39	58
C. Doyon	1482 21	70
S. Laflamme	2051 27	75
	8587	273
No. 2		
B. Bouillon	1809 30	60
F. Goyette	820 12	68
M. Gosselin	1445 18	80
M. Mercier	3470 36	96
	7544	304
No. 3		
P. Houle	2458 30	81
V. Charpentier	1693 30	56
Dummy	180 3	60
S. Dobbin	2598 33	78
	6929	275
No. 4		
J. Dupuis	2010 39	51
N. Dupuis	2453 39	62
A. Rochefort	2743 30	91
M. Bergeron	2371 30	79
	9577	303
No. 5		
C. Morency	2850 33	86
S. Binette	877 11	79
C. Gosselin	1690 18	93
A. Bergeron	3359 39	86
	8776	344
No. 6		
J. Paré	2870 39	73
S. Choquette	2781 39	71
M. Aubé	2136 33	64
D. Lavoie	3769 36	104
	11556	312
Substituts		
L. Bergeron	729 9	81
Kaven	186 3	62
Plus haute moyenne		
Daniel Lavoie		104
Maryse Mercier		96
Plus haut simple		
Daniel Lavoie		163
Claudine Morency		125
Plus haut triple		
Daniel Lavoie		376
Annik Bergeron		346

JEU DE POCHE

Centre des Oeuvres J.M. Sports Inc.

Position des équipes

	Tri.	T.	PJ
G. Goyette	1000	4715	18
G. Coupal	1100	1510	18
L. Masse		4145	15
C. Poirier	1400	6065	15
J.G. Martin	2400	4195	18
C. Martin	1565	1890	18
G. Longtin	400	1355	18
T. Longtin	600	9145	18
R. Lamontagne	750	750	1
R. Brunelle	1825	4260	18
B. Savoie	1625	8215	18
L. Langlois	350	1625	18
J. Michaud	1950	2205	18
J.M. Michaud	3400	8310	18
J.P. Lanctôt	1400	5310	18
E. Lanctôt	2100	5820	18
R. Blais	1025	1205	18
M.R. Blais	225	7805	18
M. Baltazar	2950	6845	18
C. Baltazar	2175	2150	18
I. Lapalme	1700	2200	18
F. Nault	1225	325	18
M. Nault	2675	795	18
C. Degongre	4150	2795	18
I. Martin	1100	2225	2
G. Martin	1900	5200	2
J.M. Fontaine	2275	4255	15
R. Lapointe	550	8360	18

Semaine
Plus haut simple

M. Baltazar	2150
Claire Degongre	2000
Plus haut triple	
J.-P. Michaud	3400
Claire Degongre	4150
Saison	
Plus haut triple	
Roger Brunelle	4325
Maurice Nault	4265
Claire Degongre	4150
Germaine Goyette	3750
Plus haut simple	
Maurice Nault	2600
Marcel Baltazar	2150
Lionel Masse	2250
Claire Degongre	2150
Germaine Goyette	1800
Ivy Lapalme	1800

DARDS

O'Keefe

Semaine du 16 janvier

D. Normandin	26
G. Guérin	26
N. Turmel	24
G. Turcotte	23
R. Labrosse	22
C. Turmel	21
J.J. Roy	21
M. Langlois	21
M. Côté	20
D. Dumont	19
H. Jacob	19
C. Nadeau	18
G. Beauvais	17
J. Roy	17
P. Goyette	16
R. Dereck	16
D. Normandin	15
P. Patterson	14
G. Dextraze	13
G. Ross	13
J.C. Jacob	12
R. Arseneault	11
L. Arseneault	10
A. Caya	10
J.G. Laplante	9
G. Laplante	8
G. Rondeau	8
G. Poirier	7
C. Boileau	6
I. Edwards	5
M. Dery	2
Plus haut simples femmes	
G. Laplante	98
M. Dery	98
H. Jacob	89
G. Ross	87
I. Edwards	86
M. Langlois	85
Plus haut simples hommes	
C. Boileau	160
G. Turcotte	140
N. Turmel	123
R. Dereck	106
R. Labrosse	100
G. Guérin	100
Capitaine	**Total**
Jean-Jacques Roy	284
Normand Turmel	236

CARTES

Centre des Oeuvres Boul. Sacramento

Nom	**PJ**	**G**	**GT**	**Pts**
C. Poirier	5	142	562	4
R. Brunelle	4	28	275	6
G. Coupal	5	5	419	4
L. Langlois	5	62	327	8
J. Michaud	5	136	557	2
J.P. Michaud	5	152	405	5
G. Longtin	5	98	543	4
J.P. Lanctôt	5	40	266	7
T. Longtin	4	97	385	4
R. Lapointe	5	108	546	2
M.R. Blais	5	160	525	6
R. Blais	4	76	331	4
J.M. Fontaine	3	86	243	6
E. Lanctôt	4	28	321	4
M. Baltazar	5	113	266	8
I. Lapalme	5	145	548	4
J.G. Martin	5	11	387	4
B. Savoie	5	0	352	7

Semaine
Meilleur pointeur
Blanche Savoie 0 à 145 = 3 pts
Saison
Meilleur pointeur
Blanche Savoie 0 à 145 = 3 pts
J.P. Lanctôt 0 à 125 = 3 pts

MARELLE

Centre des Oeuvres J.M. Sports Inc.

Moyenne au 12 janv. 88

Nom	**PJ**	**G**	**GT**	**Pts**
Odor & Cécile Langlois	5	36	284	7
G. Coupal & L. Langlois	5	-9	119	0
M.&F. Nault	5	55	252	7
J.&I. Martin	5	12	180	4
G.&T. Longtin	5	69	329	9
Ivy Lapalme & G. Goyette	5	49	215	3
J.Paul & Jeanne Michaud	5	77	292	8
R.&M.R. Blais	5	20	202	4
C. Degongre & J.M. Fontaine	5	29	271	4
Mar. & Carm. Baltazar	5	58	259	7
R. Brunelle & R. Lamontagne	4	41	136	2
J.P. Lanctôt & R. Lapointe	4	48	183	4

Semaine
Plus grosse partie
Odor et Cécile Langlois
36 à -09 = 3 pts
Saison
Plus grosse partie
Gabriel et Thérèse
Longtin 142 contre -53 = 3 pts
Marcel et Carmen
Balthazar 64 contre -10 = 3 pts
Odor et Cécile
Langlois 36 à -09 = 3 pts

Classement

	Total	Pts
G.&T. Longtin	329	9
J.P.&J. Michaud	292	8
O.&C. Langlois	284	7
M.&C. Baltazar	259	7
M.&I. Nault	252	7
Degongre&Fontaine	271	4
R.&M.R. Blais	202	4
Lanctôt & R. Lapointe	183	4
G.&I. Martin	180	4
Lapalme&Goyette	215	3
Brunelle&Lamontagne	136	2
Coupal& Langlois	119	0

HOCKEY BALLE

Budweiser

	PJ	G	P	N	BL	BP	BC	Pts
Devils (Bar du Parc)	11	10	1	0	2	117	32	24
Rangers (Gaz Bar)	12	10	2	0	2	95	31	24
Islanders (Octo)	12	6	6	0	0	67	62	12
Chiefs (La Calèche)	12	6	6	0	0	57	80	12
Kings (Eau Source B-7)	11	4	7	0	0	50	78	8
Canadiens (Bar du Paradis)	11	3	8	0	0	42	73	6
Whalers (Bras. Ouest)	11	1	10	0	0	28	100	2

Marqueurs	**B**	**P**	**Pts**
Steven Roy, Rangers	14	24	38
Stéphane Desormiers, Rangers	16	21	37
Yves Larivière, Devils	10	26	36
François Giroux, Dev

TABLEAUX INDICATEURS

TENNIS

Mistral Ford

Ligue du Samedi matin
Résultats du 16 janv. 88
Ligue Festiva

	Pts	Cla
L. Jacob	16	1
E. Beaudoin	13	2
M. Beaudoin	13	2
A. Mongeau	12	4
B. Plaziac	5	5
J. St-Mleux	5	5
P. Baillargeon	4	7
A. Rochefort	2	8
Ligue Taurus		
Y. St-Pierre	16	1
L. Archambault	16	1
S. Genoni	12	3
M. Théberge	9	4
T. Nguyen	7	5
D. Bienvenu	6	6
Y. Jacob	5	7
R. Vancheistein	3	8
Ligue Escort		
K. St-Pierre	14	1
M. Picotte	12	2
P. Frégeau	11	3
S. Gervais	10	4
J. Cormier	8	5
J. Kelmon	8	5
J. Gervais	5	7
S. Leclair	0	8
Ligue Mustang		
J. Lamarre	12	1
A. Sirard	12	1
S. Dupont	10	3
M.-J. Ménard	10	3
S. Ah Sue	8	5
M.-H. Roy	7	6
A. Giroux	5	7
A. Desroches	4	8
Ligue Tempo		
S. Rochefort	16	1
B. Théorêt	26	1
J.B. Poissant	13	3
P. Pilote	11	4
K. Bednikoff	10	5
E. Sévigny	9	6
S. Dion	7	7
A. Picotte	6	8
L.-P. Dubois	4	9
B. Montcalm	3	10
Ligue Thunderbird		
P. Leclair	16	1
C. Giroux	12	2
L. Cormier	12	2
F. Lefebvre	12	2
M. Clouâtre	11	5
M.-J. Théorêt	9	6
K. Darwish	9	6
J. Leduc	8	8
A. Archambault	5	9
P. Clouâtre	1	10
Ligue Aerostar		
S. Desrochers	16	1
E. Perrier	16	1
A. D'Amour	14	3
F. Daoud	11	4
A. Lapointe	10	5
P. Desilets	8	6
M. Boyer	8	6
S. Morelli	6	8
C. Archambault	6	8
M. Broomfield	4	10

BILLARD

Mercredi

Division Miller

C. Billard Richelieu	260
Motel Iberville	232
Bar de la Montée	226
Taverne Saxo	215
Taverne Maurice	191
Bar le Délice	184
Brasserie Laurier	171
Bistro Barlu	158
Division O'Keefe	
Bar du Rail	254
Bar du Parc	250
Bar le Pub	243
Ritz Bar Salon	232
Taverne des Sports	213
Bar St-Jacques	184
Bar le Mérindien	163
Bar Manhattan	140
10 meilleures moyennes	
P. Marchand, B.P.	875
M. Lafortune, M.I.	750
B. Gagné, B D.R.	720
M. Robert, C.B.R.	716
J. Viens, C.B.R.	714
J. Yurkewich, R.B.S.	711
A. Morency, B.D.L.M.	698
A. Lemire, B.P.	696
A. Ouellette, B.D.P.	689
P. Grenier, C.B.R.	685

BALLON SUR GLACE

Ligue «50» du Haut-Richelieu

DIVISION 50

Classement	PJ	G	P	N	Tot	BP	BC
La Goudrelle	14	11	2	1	23	31	16
Savard Transport	14	9	1	4	22	35	14
Cantine Ti-Polo	14	6	6	2	14	25	25
Le Mirliton	14	3	7	4	10	16	25
Les Restants	14	2	8	4	8	23	37
Exc. M. Tessier	14	1	8	5	7	25	36
DIVISION BUD							
Beau-Site	14	10	3	1	21	27	11
Lazure	14	9	4	1	19	28	19
Surge & Krispy Kernel	14	5	5	4	14	23	26
Guillet & Robert	14	5	7	2	12	20	27
Assurance Longpré	14	3	10	1	7	23	41
DIVISION BLEU							
Le Ritz	14	11	2	1	23	45	9
Noyan	14	8	5	1	17	23	14
Aubin St-Pierre	14	7	5	2	16	24	19
Lavigne	14	7	7	0	14	22	22
Notre-Dame	14	6	6	2	14	30	32
Irène BBQ	14	0	14	0	0	6	54
DIVISION LÉGÈRE							
Bistro Barlu	14	12	0	2	26	32	12
Eau de source B-7	14	5	7	2	12	23	20
Le Ritz	13	3	8	3	9	19	33
Le Normand	14	3	8	3	9	21	29

Résultats de la semaine no 14

Division Légère	Ritz	3	Eau B-7	2
	Normand	2	Barlu	2
Division 50	Goudrel	3	Ti-Polo	2
	Mirliton	1	Restants	1
	Savard	3	Exc. M.T.	3
Division Bud	Ritz	7	N.-Dame	0
	Noyan	2	Aubin	0
	Lavigne	2	Irène	0
Division Bleu	Surge	1	Guillet	1
	B-Site	2	Longpré	1
	Lazure	1		

LES COMPTEURS
DIVISION 50

Noms	PJ	B	A	Tot
Loyer Blaky, Savard	13	13	9	22
Gagnon, Jacques, Goudrelle	11	7	6	13
Robitaille Patrick, Restants	12	3	8	11
Rainville Claude, Restants	12	9	0	9
Vigneault Napoléon, Savard	10	6	3	9
Derome Luc, Goudrelle	11	2	7	9
Ouellette Pierre, Goudrelle	7	4	4	8
Tétreault Réal; Goudrelle	11	4	4	8
Monast Serge, Exc. M. Tessier	11	3	5	8
Joncas Mario, Restants	7	2	6	8
DIVISION BUD				
Duquette Sylvain, Lazure	13	8	4	12
Robert Gilbert, Lazure	13	6	5	11
Fagnan Yvon, Surge	11	7	3	10
Raymond Marc, Surge	13	5	5	10
Turgeon Clermont, Lazure	13	3	7	10
Thibodeau Alain, B-Site	13	5	4	9
Brault Rémi, Lazure	12	5	4	9
Parent Marc, Beau-Site	11	3	5	8
Dubois Luc, As. Longpré	10	3	5	8
Daigle Jacques, G. Robert	14	4	3	7
DIVISION BLEU				
Cyr Raymond, Ritz	13	9	16	25
Williams René, Ritz	14	13	8	21
Provost Bertrand, Notre-Dame	13	6	8	14
Fournier François, Notre-Dame	14	9	3	12
Michaud Jacques, Lavigne	12	7	4	11
Côté Denis, Ritz	14	5	6	11
Michaud Bertrand, Lavigne	13	5	4	9
Dufort Harold, Noyan	13	5	4	9
Plouffe Patrick, Notre-Dame	14	7	1	8
Roy Alain, Ritz	9	6	2	8
DIVISION LÉGÈRE				
Ricard Lyne, Barlu	13	16	4	20
Dion Chantal, Eau B7	12	8	5	13
Thimineur Lucie, Barlu	9	4	6	10
Cyr Sylvie, Le Ritz	13	4	5	9
Fortin Francine, Eau B7	9	3	6	9
Tétreault Denise, Barlu	13	1	8	9
Martel Josée, Le Normand	14	6	2	8
Laguë Céline, Eau B-7	9	3	4	7
Paquette Francine, Le Normand	9	1	6	7
Mullarkey Rachel, Ritz	12	5	1	6

HOCKEY

Hertel - Hockey inter-villes

ATOME
Section I

	PJ	G	P	N	PP	PC	Moy.	Pts
Montagnards, St-Bruno	14	13	1		63	36	26	
Voyageurs, Varennes	14	7	3	4	46	36	18	
Tigres, Beloeil	12	8	3	1	38	35	17	
Hubertins (1), St-Hubert	10	6	4		29	28	12	
Dynamos, Brossard	13	2	10	1	15	29	5	
Section II								
Étoiles, Greenfield P.	14	10	2	2	57	47	22	
C.J.R., St-Hilaire	14	8	5	1	50	34	17	
Castors, St-Jean	17	1	13	3	36	47	5	
Hubertins (2), St-Hubert	14		14		9	43		
PEE-WEE								
Section I								
Hubertins (1), St-Hubert	13	12	1		68	44	24	
Montagnards (1), St-Bruno	14	11	2	1	46	34	23	
Tigres, Beloeil	14	7	5	2	53	43	16	
Voyageurs, Varennes	15	7	7	1	32	31	15	
Dynamos, Brossard	13	4	6	3	24	23	11	
Section II								
Hubertins (2), St-Hubert	14	5	7	2	29	41	12	
Étoiles, Greenfield P.	13	5	6	2	32	38	12	
C.J.R., St-Hilaire	9	4	4	1	20	14	9	
Castors, St-Jean	13	1	9	3	29	33	5	
Montagnards (2), St-Bruno	12	1	10	1	18	31	3	
BANTAM								
Section I								
Seigneurs, Boucherville	15	11	3	1	49	28	23	
Hubertins (1), St-Hubert	14	11	3		72	52	22	
Étoiles, Greenfield P.	17	10	5	2	56	42	22	
Tigres, Beloeil	15	6	4	5	45	51	17	
Montagnards (1), St-Bruno	15	7	5	3	38	29	17	
Dynamos, Brossard	15	3	11	1	34	46	7	
Section II								
C.J.R., St-Hilaire	20	9	8	3	75	77	21	
Castors, St-Jean	16	8	6	2	62	47	18	
Montagnards (2), St-Bruno	15	4	7	4	40	28	12	
Hubertins (2), St-Hubert	13	4	9		21	37	8	
Chevaliers, Brossard	15	1	13	1	23	41	3	

Intermédiaire Molson Iberville

Classement

Équipes	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Barlu-Délo Sport	16	8	7	1	86	73	79
Le Ritz	16	9	6	1	85	79	77
J.M. Sport	16	8	8	0	65	83	69
Pointe aux Cafés	16	6	10	0	73	76	62

Compteurs

Noms	B	A	Pts
André Vézina, Le Ritz	19	12	31
Jocelyn Choinière, Pointe aux Cafés	16	15	31
Steve Roy, J.M. Sport	14	15	29
Sylvain Daneau, Barlu-Délo	12	17	29
Lambert Fontaine, J.M. Sport	18	9	27
Robert Hamel, Barlu-Délo	10	17	27
Gilles Choquette, Pointe aux Cafés	15	11	26
Alain Gaboriault, Barlu-Délo	8	18	26
Richard Ouellette, Le Ritz	7	19	26

Résultats des parties
Dimanche 17 janvier 88
Pointe aux Cafés 5 - Le Ritz 3
J.M. Sport-Méridien 1 - Barlu-Délo Sport 6
Joueurs du match
Dany Rondeau, Pointe aux Cafés
Guy (Wayne) Moreau, Barlu-Délo Sport
Prochain match, dimanche 24 janvier
19h35: J.M. Sport-Méridien vs Pointe-aux-Cafés
21h05: Barlu-Délo Sport vs Le Ritz

Amicale Labatt

Classement

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Bar National	13	10	3	0	106	51	86
Robert Sport	13	9	2	2	118	49	84
La Pointe aux Cafés	13	3	6	3	61	75	42
Madore & Payette	13	1	11	1	56	147	16

Compteurs

	B	A	Pts
Marc Lasfargues, Nat.	23	32	55
Pierre Pilote, Nat.	27	22	49
Yvon Blais, Rob. S.	18	17	35
Daniel Plamondon, Nat.	11	21	32
Jean Gosselin, Rob. S.	12	19	31
A. Lanoue, Nat.	10	20	30
P. Lavallée, R.S.	15	12	27
R. Ménard	14	11	25
J. Frenette, Pay.	14	10	24
C. Chaput, R.S.	14	10	24

Ligue junior majeur du Québec

DIMANCHE, 17 JANVIER
Hull 10 Verdun 1
Drummondville 7 Chicoutimi 3
Shawinigan 9 Victoriaville 10
Trois-Rivières 5 Granby 6 (prol.)
LUNDI, 18 JANVIER
Saint-Jean vs Laval (19h30)
MARDI, 19 JANVIER
Verdun vs Hull (19h30)
Shawinigan vs Trois-Rivières (19h30)
Victoriaville vs Drummondville (19h30)
MERCREDI, 20 JANVIER
Granby vs Laval (19h30)
VENDREDI, 22 JANVIER
Laval vs Granby (20h)
Hull vs Shawinigan (20h)
Verdun vs Victoriaville (20h)
Saint-Jean vs Chicoutimi (20h)
Trois-Rivières vs Drummondville (20h)
DIMANCHE, 24 JANVIER
Granby vs Verdun (14h)
Laval vs Saint-Jean (14h)
Shawinigan vs Chicoutimi (14h)
Victoriaville vs Drummondville (14h)

CLASSEMENT
DIVISION ROBERT LEBEL

Classement	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Hull	47	30	15	2	266	206	62
St-Jean	46	26	17	3	221	188	55
Laval	45	21	22	2	226	238	44
Verdun	49	17	29	3	213	289	37
Granby	46	15	28	3	201	247	33
DIVISION FRANK DILIO							
Chicoutimi	47	29	17	1	245	207	59
Victoriaville	46	21	20	5	202	187	47
Drummondville	46	22	23	1	221	227	45
Shawinigan	47	20	25	2	264	254	42
Trois-Rivières	47	19	24	4	231	247	42

	B	A	Pts
Patrice Lefebvre, Sha.	43	88	131
Stephan Lebeau, Sha.	66	62	128
Marc Saumier, Hull	41	69	110
Daniel Maurice, Chi.	41	63	104
Patrice Tremblay, Chi.	51	50	101
Terry MacLean, T.R.	36	64	100
Martin Gélinas, Hull	41	49	90
Benoit Brunet, Hul.	34	56	90
Réginald Savage, Vic.	47	38	85
François Guay, Lav.	39	46	85
Patrick Lebeau, Sha	32	52	84
Sylvain Hurteau, Gra.	44	38	82

Ligue d'hockey Moyen-Âge

Lundi le 11 janvier
Verts 7 vs Blancs 6 à 19h30
Oranges 2 vs Bleus 8 à 21h15

Prochaines parties
Lundi le 25 janvier
Verts vs Bleus à 19h30
Blancs vs Oranges à 21h15

Classement Équipes	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Oranges	16	12	4	0	105	93	105
Bleus	16	7	9	0	96	96	86
Blancs	16	6	9	1	89	101	81
Verts	16	6	9	1	107	107	68

Sénior Saint-Jean

Résultat du 16 janvier 88
Bar National 8 - Bar le Ritz 5
Pionier Barlu 9 - Légions 79 8
Puerta Del Sol 7 - Opto-Pyramides 6
Joueurs du match
Bar National, no 6, Choinière Claude
Pionier Barlu, no 14, Daneau Sylvain
Puerta Del Sol, no 8, Charron Francis

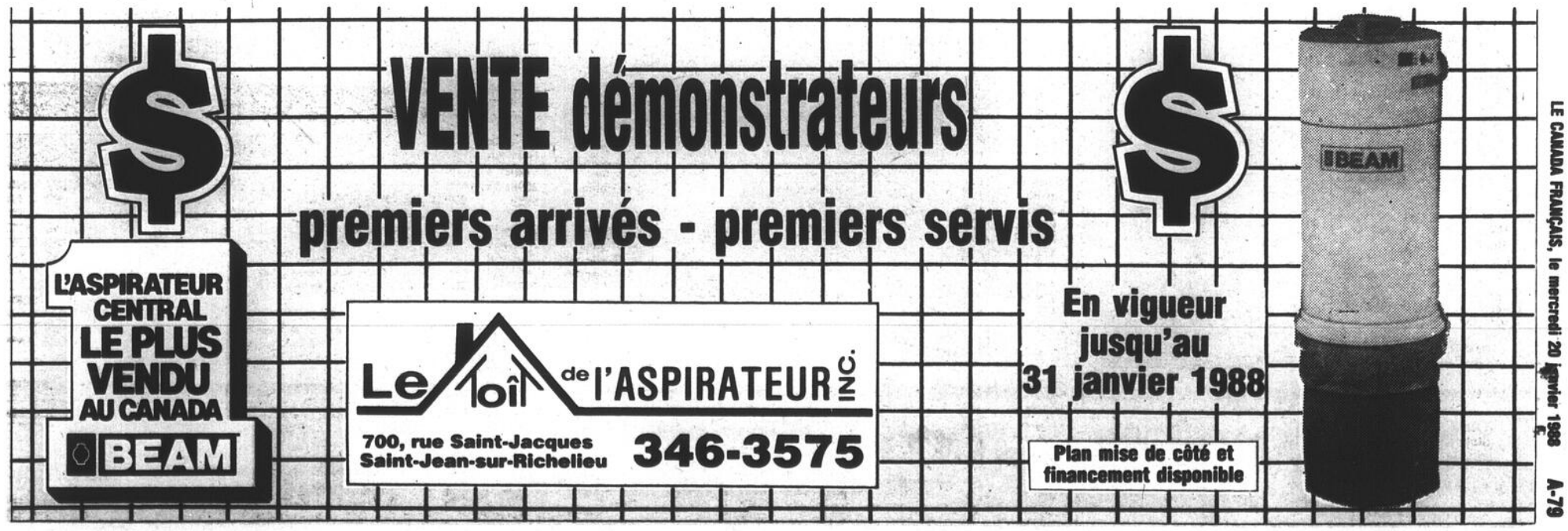
Classement

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Bar National	13	11	1	1	112	56	23
Pionier Barlu	13	8	5	0	85	95	16
Bar du Parc	12	7	0	1	108	63	15
Bar Le Ritz	13	6	6	1	107	97	13
Puerta Del Sol	13	6	6	1	91	100	13
Opto Choix	13	3	10	0	57	100	6
Légion 79	13	2	11	0	74	106	4

Les 12 meilleurs compteurs

	B	A	Pts

Joutes à venir
Vendredi le 22 janvier 88 à 21h30
Bar du Parc vs Opto-Pyramides, Coliséc
Samedi le 23 janvier 88 à 21h30
Bar le Ritz vs Légions 79, Coliséc
Pionier Barlu vs Puerta Del Sol, Aréna
Bar du Parc vs Bar National, Iberville



ESSAIM

Alain & Guy Papillon
900 Seminaire Nord
St-Jean-sur-Richelieu

Guy M. Papillon & associés
60 Route 202
Lacolle

515 St-Jacques
Napierville

Un AMOUR de pharmacie!

Tous les spéciaux sont valides avec les coupons détachables au comptoir seulement du 19 au 26 janvier 1988 inclusivement ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Limite 3 par client. Nous nous réservons le droit de corriger sur place les erreurs d'impression. Quantité limitée.



RISETTES
Couches jetables
formats assortis

6.99 CH.



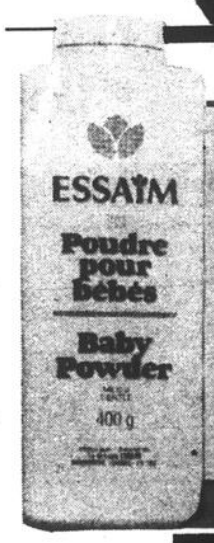
Enfalac*
Liquide concentré
format 24 x 425 mL

39.99 CH.



KLEENEX
200 papiers-mouchoirs

79¢ CH.



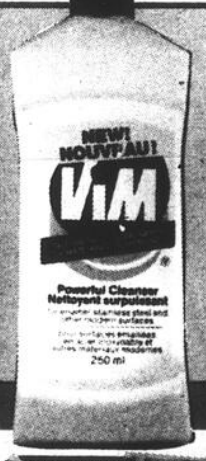
Essaim
Poudre pour bébés
format 400 g

1.79 CH.



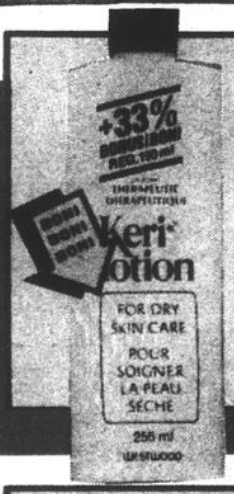
OLYMPIC
Bain de mer
format 900 mL

99¢ CH.



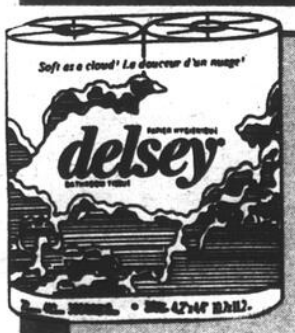
VIM
Nettoyeur surpuissant
format 250 mL - rég. ou citron

99¢ CH.



KERI LOTION
Pour la peau sèche
format 190 + boni 65 mL

3.49 CH.



DELSEY
Papier hygiénique
format 4 rouleaux

1.49 CH.



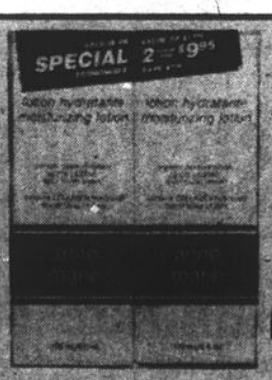
HAND SAVER PLAYTEX GANTS

99¢ CH.



BAUSH & LOMB
Solution saline
format 355 mL

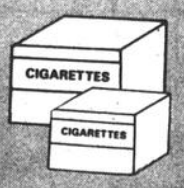
3.49 CH.



Anne-Marie
Traitement

spécial **2** pour **1**

7.95 CH.



CIGARETTES
régulières ou grand format

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

21.89
LA CARTOUCHE

VISA

OUVERT 7 JOURS 7 SOIRS**

** St-Jean-sur-Richelieu SEULEMENT

LIVRAISON GRATUITE

St-Jean 348-4931 Lacolle 246-3848 Napierville 245-3505

MasterCard